
Nous vous remercions d'avoir choisi SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd. Nous espérons que nos produits et nos services illumineront votre quotidien !

Veillez prendre le temps de lire et de comprendre le présent Manuel ainsi que les autres documents qui l'accompagnent. Ainsi, vous vous familiariserez avec le véhicule et votre expérience de conduite sera synonyme de confort, sécurité et économies.

Le présent Manuel du conducteur vous fournira les renseignements dont vous avez besoin pour vous familiariser avec votre véhicule, le conduire, exécuter les contrôles de l'entretien régulier, et savoir quoi faire en cas d'urgence.

Il contient les informations les plus récentes disponibles au moment de l'impression. Toutes les modifications, interprétations et explications devront être communiquées. Étant donné que les produits seront mis à niveau ou régulièrement modifiés de quelque façon que ce soit, l'entreprise se réserve le droit d'appliquer les modifications mentionnées aux présentes sans préavis une fois le Manuel imprimé et publié. Elle n'assumera aucune responsabilité à cet égard.

Il est indispensable que le présent Manuel accompagne votre véhicule. En cas de vente, le présent Manuel doit impérativement être remis au nouveau propriétaire.

Annonce spéciale

Le Manuel du conducteur et le Manuel de garantie et d'entretien définissent les droits et les obligations qui incombent à l'entreprise et à l'utilisateur, conformément à l'accord conclu, en ce qui concerne la garantie de qualité et le service après-vente. Veillez à lire attentivement le Manuel du conducteur ainsi que le Manuel de garantie et d'entretien avant d'utiliser le produit. En cas de dommages provoqués par un usage abusif, une négligence, un fonctionnement inadapté ou une réparation non autorisée, l'utilisateur ne sera en aucun cas en droit de demander un remboursement. Toute demande soumise en vertu de la garantie sera refusée par le Concessionnaire de SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd (ci-après dénommé « Concessionnaire »).

La reproduction non autorisée du présent Manuel, qu'elle soit électronique, physique, ou de tout autre type, ainsi que le stockage du Manuel dans un système de recherche, sous quelque forme ou type que ce soit, doivent être interdits.

Nous vous souhaitons une conduite des plus agréables !

SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd. Adresse : #2500, Jun Gong Road, Yang Pu District, Shanghai ; code postal : 200438

SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd se réserve le droit d'interpréter le présent Manuel

Table des matières

Préface	1	Système de verrouillage centralisé des portes.....	15
Introduction	1	Porte(s) de chargement latérale(s).....	19
À propos du présent Manuel	1	Porte arrière	20
Renseignements fournis à titre indicatif	1	Verrous de sécurité enfant	22
Précautions	3	Vitres	23
Substances dangereuses.....	3	Vitre électrique	23
Enfants/animaux domestiques	3	Vitre coulissante latérale	25
Sécurité individuelle	3	Chauffage du pare-brise.....	26
Identification du véhicule	4	Sièges	26
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	4	Réglage des sièges du conducteur et du passager avant	26
Type et numéro du moteur d'entraînement	4	Réglage du siège du passager arrière	29
Plaque du NIV	5	Appuie-tête	31
Instructions pour l'utilisation d'un véhicule électrique ...	6	Système de retenue des passagers	32
Température ambiante pour l'utilisation du véhicule	6	Position d'assise correcte.....	32
Autonomie	6	Ceintures de sécurité	32
Charge d'égalisation.....	7	Tendeur de ceinture de sécurité	37
Instructions de recyclage des blocs-batteries haute tension...	7	Airbags	37
Système haute tension.....	8	Sièges pour enfant (non fournis avec le véhicule)	47
Instructions pour l'accouplement ou l'utilisation		Instruments et commandes	48
d'appareils à haute tension non d'origine sur le véhicule.....	8	Groupe d'instruments	49
Instructions en cas d'accident	9	Indicateur de pourcentage de puissance du moteur	
1 Avant de prendre le volant	11	d'entraînement	49
Clés	12	Indicateur de vitesse	49
Télécommande avec système PEPS	12	Centre des messages	50
Extension/rétraction de la clé mécanique de la		Messages d'alarme	52
télécommande (« clé mécanique » en version abrégée)	12	Rappels de l'interface de service	53
Remplacement de la pile d'une télécommande		Moniteur de pression de pneu.....	54
avec système PEPS.....	13	Témoins d'avertissement et indicateurs	54
Serrures de portes	14	Indicateur de direction	54
Protection de votre véhicule contre le vol.....	14	Indicateur de feux de route.....	54

Table des matières

Témoïn IHC (Gestion intelligente des feux de route)	54	Témoïn d'avertissement de défaillance d'isolation	59
Témoïn de feux antibrouillard avant	55	Témoïn READY	60
Témoïn de feux antibrouillard arrière	55	Témoïn de limitation de puissance	60
Témoïn de feux de position	55	Indicateur Normal (mode Normal)	60
Témoïn d'avertissement antivol du moteur d'entraînement... 55		Indicateur ECO (mode Économique)	60
Témoïn d'avertissement TPMS (moniteur de pression des pneus).....	55	Indicateur POWER (mode Sport).....	60
Témoïn d'avertissement de batterie déchargée	55	Témoïn du régulateur de vitesse	61
Témoïn d'avertissement d'airbag	55	Témoïn d'avertissement de risque de collision frontale (FCW)/témoïn d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (AEB)	61
Témoïn d'avertissement de ceinture de sécurité	56	Témoïn d'avertissement LDW (détection de sortie de voie)/ LKA (système d'avertissement de sortie de voie)/ELK (système d'avertissement d'urgence de sortie de voie)	61
Témoïn d'avertissement du système de freinage.....	56	Indicateur ACC (Régulateur de vitesse adaptatif)	62
Témoïn d'avertissement d'ABS (système de freinage antiblocage).....	57	Indicateur SLIF (Fonction d'information sur les panneaux de signalisation)	62
Témoïn d'avertissement du système de répartition électronique de la force de freinage (EBD).....	57	Témoïn de limitation de vitesse	62
Indicateur de l'ESP (Programme de stabilisation électronique).....	57	Témoïn de remorque	63
Indicateur de désactivation du programme de stabilisation électronique (ESP).....	57	Indicateur de marche pied électrique	63
Témoïn de frein de stationnement électronique (EPB).....	58	Commande d'éclairage extérieur.....	64
Témoïn de dysfonctionnement du frein de stationnement électronique (EPB).....	58	Commande des feux combinée.....	64
Indicateur de maintien automatique	58	Commandes du groupe d'instruments	66
Témoïn d'anomalie du système EPS (servodirection électrique).....	58	Commande de mise à niveau des phares.....	66
Témoïn d'avertissement de défaillance du système d'alimentation	59	Commande d'éclairage de groupe d'instruments.....	66
Témoïn d'avertissement de charge faible du bloc-batterie haute tension.....	59	Commande de frein de stationnement électronique (EPB)...	67
Indicateur de connecteur de recharge.....	59	Commande de MAINTIEN AUTOMATIQUE.....	67
Témoïn d'état de recharge	59	Commande MODE (mode de conduite).....	68
		Commande de chauffage du siège du conducteur.....	69
		Commande d'alarme de secours	69
		Commande de feux de détresse	70

Table des matières

Commandes de la colonne de direction et au volant	70	Système de divertissement.....	91
Essuie-glace et lave-glace, feux de route, interrupteur à levier de clignotants.....	71	Précautions avant utilisation.....	91
Commande de sélection et de régulateur de vitesse du groupe d'instruments.....	73	2 Démarrage et conduite du véhicule.....	93
Commande de réglages de commande vocale, de téléphone Bluetooth, de chauffage de volant et de personnalisation	74	Démarrage et conduite	94
Avertisseur sonore	75	Contacteur d'allumage	94
Réglage du volant	76	Démarrage sans clé	94
Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)	76	Système de démarrage sans clé.....	96
Bouches de ventilation avant	77	Déverrouillage sans clé	96
Panneau de commande de climatisation manuelle.....	78	Verrouillage sans clé	96
Panneau de commande de climatisation électrique.....	80	Démarrage sans clé	97
Conseils d'utilisation de la climatisation	82	Démarrage de secours.....	97
Rétroviseurs	82	Démarrage et arrêt d'urgence	98
Rétroviseurs extérieurs – réglage électrique.....	82	Démarrage / arrêt	98
Rétroviseurs extérieurs – réglage manuel.....	83	Démarrage	98
Rétroviseurs repliables.....	83	Arrêt.....	98
Rétroviseurs intérieurs	83	Conduite.....	99
Équipement intérieur	84	Changement de rapports.....	100
Lampe de courtoisie au pavillon.....	84	Rapports.....	100
Cendrier.....	85	Procédure de changement de vitesse.....	101
Prise de courant 12 V.....	85	Mise en stationnement automatique (fonction de retour automatique au rapport P).....	103
Allume-cigare	86	Exigences en matière de recharge.....	103
Ports USB.....	86	Exigences applicables à l'équipement de recharge	104
Porte-gobelets.....	87	Consignes de sécurité pour une recharge à l'aide de l'électricité domestique.....	104
Boîte à gants	88	Exigences applicables à l'environnement de recharge	106
Pare-soleil	88	Incidence de l'opération de recharge sur le personnel spécialisé.....	106
Étui à lunettes.....	89	Mode de recharge	107
Outils du véhicule.....	89	Recharge rapide.....	108
Marchepied électrique	90		

Table des matières

Recharge lente	110	LDW (détection de sortie de voie)	144
Renseignements sur la recharge	117	LKA (système d'avertissement de sortie de voie)	146
Charge d'égalisation.....	117	ELK (système d'avertissement d'urgence de sortie de voie).....	148
Durée de recharge	118	ACC (régulateur de vitesse adaptatif)	150
Système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS).....	119	SLIF (fonction d'information sur les panneaux de signalisation)	154
Effets sonores du système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS).....	119	IHC (gestion intelligente des feux de route)	155
Servodirection électrique	120	Détection de l'angle mort.....	157
Système de freinage	121	Système d'alerte de trafic transversal (RCTA)	159
Frein de service.....	121	DOW (avertissement d'ouverture de porte).....	160
ABS (système de freinage antiblocage).....	123	Système de surveillance de l'état du conducteur.....	162
Programme de stabilisation électronique (ESP).....	124	Pneus	164
Frein de stationnement électronique (EPB)	126	Pneus d'hiver.....	165
MAINTIEN AUTOMATIQUE	128	Chaînes antidérapantes	166
Témoin d'avertissement	129	Chargement	166
Régulateur de vitesse	130	Transport de charge	166
Réglages du régulateur de vitesse.....	130	Charges dangereuses	166
Désactivation du régulateur de vitesse	132	Retenue de charge.....	167
Effacement de la mémoire de vitesse	132	Tractage d'une remorque	168
Système d'aide au stationnement	132	Instructions relatives au tractage d'une remorque	168
Capteur de stationnement.....	132	Poids remorqué recommandé	170
Capteurs avant et arrière.....	134	Installation du dispositif de remorquage.....	172
Caméra de stationnement.....	136	Entretien.....	172
Système de vision panoramique à 360°.....	137	3 Dépannage d'urgence	173
Système d'aide à la conduite	138	Feux de détresse.....	174
Caméra.....	138	Triangle de signalisation	174
Radar.....	139	Démarrage d'appoint	175
Avertissement de risque de collision frontale (FCW) et système de freinage d'urgence automatique (AEB).....	140	Débranchement de la batterie	175
		Démarrage d'appoint.....	176

Table des matières

Remplacement d'une roue	177	Liquide lave-glace	202
Cric	177	Inspection et appoint	202
Roue de secours	177	Gicleur de lave-glace	203
Remplacement d'une roue	179	Réglage et nettoyage	203
Véhicule de remorquage	183	Balai d'essuie-glace	203
Attelage de remorque	183	Inspection	203
Remorquage	184	Remplacement	203
Remplacement de fusible	186	Entretien et service	204
Boîte de fusibles du compartiment conducteur	186	Batterie	204
Boîte de fusibles du compartiment avant	189	Durée d'entreposage du véhicule	206
Boîte de fusibles de batterie	192	Utilisation en hiver	206
Remplacement de fusible	193	Recharge de la batterie à l'aide d'un équipement monté au sol	207
Remplacement des ampoules	193	Dépose de la batterie	208
Spécifications des ampoules	193	Remplacement de la batterie	208
4 Entretien et service	195	Installation de la batterie	209
Entretien périodique	196	Bloc-batterie haute tension	209
Contrôles à réaliser par le propriétaire	196	Instructions et restrictions	209
Contrôles quotidiens	196	Pneus	212
Contrôles hebdomadaires ou à effectuer avant un long trajet	197	Pression de pneu	212
Utilisation dans des conditions difficiles	197	Indicateur d'usure	213
Capot du compartiment avant	197	Vérification et permutation des pneus	213
Ouverture du capot	197	Ceinture de sécurité	214
Fermeture du capot	198	Inspection	214
Compartiment avant	199	Entretien et service	214
Liquide de refroidissement	199	Entretien supplémentaire	215
Inspection et appoint	200	Nettoyage du véhicule	215
Liquide de frein	201	Traitement anti-corrosion du dessous de la carrosserie	216
Inspection et appoint	202	Sièges et garniture	216
		Joints d'étanchéité des portes	216

Table des matières

Vitres des fenêtres	216
Garniture extérieure	216
5 Paramètres techniques généraux.....	217
Principaux paramètres de dimensions du véhicule	218
Paramètres de poids du véhicule.....	219
Caractéristiques de performances dynamiques.....	221
Paramètres du moteur d'entraînement	222
Paramètres techniques du châssis.....	223
Liquides recommandés	224
Roues et pneus	225
Paramètres de géométrie des roues	226

Introduction

À propos du présent Manuel

Le présent manuel concerne la série MAXUS e DELIVER 7 de fourgons entièrement électriques.

Mise en garde

Les renseignements contenus dans le présent Manuel concernent plusieurs options et variantes de modèle. Par conséquent, certains des composants mentionnés dans ce document peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule.

Ce produit automobile est conforme aux normes d'entreprise Q31/0110000019C020 et Q31/0110000019C032.

Les dessins contenus dans le présent Manuel sont des illustrations fournies à titre de référence uniquement.

Renseignements fournis à titre indicatif

Avertissement



Ce symbole indique que, afin d'éviter tout risque de blessure corporelle ou de blessure aux tiers, les procédures appropriées doivent être suivies à la lettre et avec précision.

Mise en garde

Mise en garde

Les procédures appropriées doivent être suivies afin d'éviter tout risque d'endommagement du véhicule.

Préface

Remarque


Remarque : *Description claire utile pour le lecteur.*


Protection de l'environnement



La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Ce symbole a pour vocation de vous rappeler de prêter attention à la protection de l'environnement.

Flèches

 Désigne l'objet décrit.

 Indique le sens de déplacement.

Référence

Le titre de la « section » fait référence au contenu.

Précautions

Substances dangereuses



De nombreux liquides et autres substances utilisés sur les véhicules automobiles sont toxiques et ne doivent en aucun cas être en contact avec l'organisme. Dans la mesure du possible, ils doivent être tenus à distance des plaies ouvertes. Ces substances incluent notamment l'électrolyte d'accumulateur, le liquide de refroidissement, le liquide de frein, le liquide lave-glace, les lubrifiants, le réfrigérant et divers adhésifs. Lisez toujours attentivement les instructions qui figurent sur les étiquettes ou les composants et suivez-les à la lettre. Ces instructions sont fournies afin de préserver votre santé et votre sécurité personnelle. Veuillez y prêter une attention particulière.

À des fins de sécurité, respectez les instructions contenues dans le présent Manuel.

Enfants/animaux domestiques



Des accidents et des blessures peuvent être provoqués par l'actionnement des commandes et des commutateurs de votre véhicule ou l'utilisation intempestive de l'équipement ou des marchandises transportés dans le véhicule par des enfants ou des animaux domestiques laissés sans surveillance.

Afin d'éviter tout accident ou toute blessure corporelle causé(e) par un enfant ou un animal domestique, ne les laissez pas à l'intérieur du véhicule sans la supervision d'un adulte. De plus, ils risquent de s'asphyxier par temps chaud.

Sécurité individuelle



Tous les sièges de votre véhicule sont équipés de ceintures de sécurité afin de limiter les risques de blessure corporelle en cas d'accident. Tous les passagers doivent porter une ceinture de sécurité. De plus, votre véhicule a été équipé d'un système de retenue supplémentaire (SRS) composé d'un airbag et d'un tendeur de ceinture de sécurité, offrant une protection supplémentaire au conducteur et au passager avant.

Reportez-vous à « Système de retenue de l'occupant » dans la section « Avant de prendre le volant ». L'utilisation abusive d'un airbag peut provoquer des blessures.

Identification du véhicule

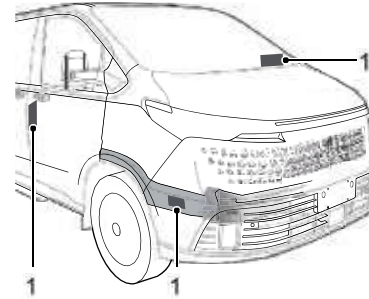
En cas de communication avec l'un de nos Concessionnaires, vous devez fournir le numéro d'identification du véhicule (NIV).

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Emplacement du numéro d'identification du véhicule (NIV) :

- Sur le longeron avant droit du véhicule, à proximité du support de fixation du pare-chocs avant (à l'emplacement du joint).
- Sur la plaque du NIV, du côté droit du montant milieu.
- Sur la plaque de recouvrement de la traverse inférieure du pare-brise, dans le coin inférieur gauche du pare-brise, à travers lequel le NIV peut facilement être lu.

Ce véhicule est équipé d'un connecteur de diagnostic embarqué (OBD) situé sous le groupe d'instruments. Vous pouvez contacter l'un de nos Concessionnaires pour récupérer les renseignements relatifs au NIV au niveau du module de commande électronique à l'aide d'un équipement spécialement prévu à cet effet.



1 Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Type et numéro du moteur d'entraînement

Le type et le numéro du moteur d'entraînement sont gravés sur le carter de ce dernier.

Préface

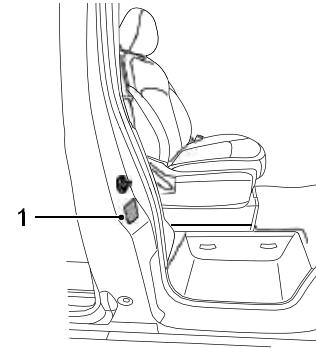
Plaque du NIV

La plaque du NIV peut comporter les informations suivantes. Veuillez vous reporter au véhicule.

- Nom du constructeur
- Numéro de certificat de réception par type de véhicule complet
- NIV
- Masse en charge maximale techniquement admissible
- Masse maximale techniquement admissible du véhicule tracteur
- Masse maximale techniquement admissible sur chaque essieu, dans l'ordre, d'avant en arrière

Emplacement de la plaque du NIV

La plaque du NIV (1) se trouve à l'avant du montant milieu droit.



Instructions pour l'utilisation d'un véhicule électrique

Température ambiante pour l'utilisation du véhicule

Les performances du bloc-batterie haute tension du système d'alimentation du véhicule dépendent de la température ambiante. Par conséquent, il est recommandé d'utiliser le véhicule dans la plage de températures de -15 °C à 45 °C afin non seulement d'optimiser l'état de fonctionnement de ce dernier, mais également de prolonger la durée de vie du bloc-batterie haute tension. Les températures élevées ou basses peuvent nuire aux performances du bloc-batterie haute tension et du véhicule.

Autonomie

L'autonomie dépend de la capacité de la batterie, de l'ancienneté du véhicule (durée de service de la batterie actuelle), des conditions météorologiques, de la température, des conditions routières, des habitudes de conduite, etc. Veuillez noter ce qui suit :

- L'autonomie est liée à la profondeur de décharge (DOD). Afin d'éviter une profondeur de décharge (DOD) élevée, susceptible de nuire aux performances du bloc-batterie haute tension, il est recommandé de recharger la batterie en temps opportun lorsque le « témoin d'avertissement de charge faible du bloc-batterie haute tension » s'allume sur le groupe d'instruments.
- L'autonomie réelle diminue proportionnellement à l'augmentation de l'ancienneté du véhicule.

- L'utilisation de la climatisation réduit l'autonomie.
- L'autonomie varie en fonction de la vitesse à laquelle le véhicule est conduit.
- Lorsque le véhicule est utilisé à basses températures, l'autonomie est réduite en raison des caractéristiques de température de la batterie.
- En cas de températures extrêmes et de charge faible de la batterie, une faible accélération ou un manque de puissance risque d'être constaté(e) en raison des caractéristiques de la batterie. L'autonomie peut être augmentée comme suit :
 - Entretenir régulièrement le véhicule ;
 - Maintenir une pression de gonflage des pneus correcte ;
 - Éviter d'utiliser le véhicule par températures élevées ou faibles ;
 - Amener la batterie à pleine charge en une seule fois après l'arrêt du véhicule l'hiver ;
 - Alléger la charge en supprimant les objets inutiles ;
 - Mettre hors tension l'équipement électrique haute puissance, comme la climatisation, ou ajuster la température de base de chauffage ou de refroidissement, au besoin, afin de limiter la consommation d'énergie de l'équipement électrique haute puissance et d'augmenter l'autonomie ;
 - Fermer les fenêtres si le véhicule circule à vitesse élevée, de manière à réduire la résistance de l'air et la consommation électrique ;
 - Maintenir une vitesse stable ;

Préface

- Appuyer sur la pédale d'accélérateur aussi légèrement que possible pendant l'accélération ;
- Relâcher la pédale d'accélérateur et ne pas freiner ou appuyer sur la pédale de frein légèrement pendant la décélération pour permettre au système de régénération d'énergie d'augmenter autant que possible l'autonomie.

Charge d'égalisation

Une charge d'égalisation signifie que pendant le processus de charge, sous l'action du système de gestion de la batterie, la tension de chaque élément reste essentiellement la même, afin de garantir les performances globales du bloc-batterie haute tension. Par conséquent, il est recommandé de recharger le véhicule au moins une fois par mois par une charge lente et complète inférieure à 25 % de la capacité de la batterie afin d'améliorer les performances et la durée de vie de la batterie.

Instructions de recyclage des blocs-batteries haute tension

Le bloc-batterie haute tension monté sur le châssis contient de nombreux éléments au lithium. La mise au rebut arbitraire risque de polluer l'environnement et de lui nuire. Il est interdit de démonter et de jeter le bloc-batterie sans approbation. Il doit être mis au rebut par un établissement professionnel. Veuillez vous reporter aux renseignements et aux exigences suivants en matière de recyclage. Pour en savoir plus sur le recyclage et la mise au rebut du bloc-batterie haute tension, veuillez consulter l'un de nos Concessionnaires.

- Exigences applicables au personnel : Le démontage doit être exécuté par du personnel qualifié.

- Mesures de sécurité relatives à la haute tension : Des mesures d'isolation doivent être adoptées pour les composants internes haute tension, tels que les batteries au lithium et les faisceaux haute tension, avant le dénudement ou le démontage.
- Transport : Les blocs-batteries haute tension sont classés dans la catégorie 9 des marchandises dangereuses. Ils doivent être transportés par des véhicules qualifiés pour le transport des marchandises dangereuses de catégorie 9.
- Stockage : Le bloc-batterie haute tension déposé doit être stocké dans un lieu sec, à température ambiante, à distance des produits inflammables, des sources de chaleur, des sources d'eau et des autres sources de danger.
- Composition interne : Le bloc-batterie haute tension est constitué d'une série de composants, tels que des éléments au lithium (batteries), des circuits imprimés, des fils électriques et des éléments de métal.

Il est recommandé de confier l'élimination du bloc-batterie haute tension, requise du fait de la mise à la ferraille du véhicule ou pour d'autres raisons, à l'établissement de recyclage désigné par notre entreprise. Pour en savoir plus sur l'entretien, le recyclage et la mise au rebut du bloc-batterie haute tension, veuillez consulter l'un de nos Concessionnaires.

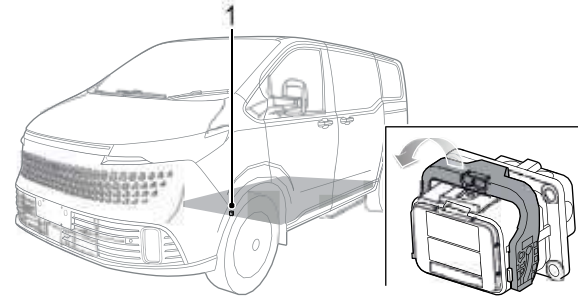
Remarque : Si le bloc-batterie haute tension usagé est confié à un autre établissement ou à une autre personne, ou si la dépose et le démontage du bloc-batterie haute tension sont exécutés sans permission, en cas de pollution de l'environnement ou d'accidents liés à la sécurité, les responsabilités correspondantes incombent au propriétaire du bloc-batterie haute tension.

Systeme haute tension



Le système haute tension du véhicule inclut une alimentation haute tension c.a. et c.c. (jusqu'à plus de 410 V). L'alimentation haute tension, très dangereuse, risque d'engendrer de graves blessures, par ex., des brûlures, un choc électrique, voire des blessures mortelles.

- Il est interdit de mettre en contact les câbles haute tension et les connecteurs afin d'éviter toute blessure corporelle.
- Les pièces qui comportent des étiquettes orange font partie du système haute tension. Une étiquette d'avertissement est apposée sur ces pièces du système haute tension. Il convient de respecter les exigences mentionnées sur l'étiquette d'avertissement du système haute tension.
- Les composants du système haute tension ne doivent en aucun cas être manipulés, démontés et installés par du personnel d'entretien non qualifié.
- Il est interdit au personnel sans formation de manipuler et d'utiliser le sectionneur principal du bloc-batterie haute tension.



1 Sectionneur principal

Instructions pour l'accouplement ou l'utilisation d'appareils à haute tension non d'origine sur le véhicule

Lors de l'accouplement ou de l'utilisation d'appareils à haute tension (EPTO) non d'origine, respectez les consignes suivantes :

- La puissance maximale des appareils doit être inférieure à 5 kW et la puissance continue doit être inférieure à 3,5 kW.
- La tension de fonctionnement des appareils doit couvrir la plage de tension de la batterie. Les informations relatives à la tension actuelle de la batterie sont indiquées dans le tableau ci-dessous.
- Si vous souhaitez que l'appareil fonctionne pendant la recharge de la batterie, vous devez choisir une station de recharge d'au moins 11 kW.

Préface

- Éteignez les appareils et rechargez la batterie en temps voulu lorsque le « témoin d'avertissement de bloc-batterie haute tension faible » s'allume sur le groupe d'instruments.
- Éteignez les appareils à basse température (<0 °C).

Capacité de la batterie, en kWh	77	88,8
Plage de tension, en V	entre 208 et 379,6	entre 240 et 438

Instructions en cas d'accident



- **Maintenez le véhicule au rapport P et positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT).**
- **Si les câbles du véhicule sont dénudés ou endommagés, aucun câble ne doit être connecté afin d'éviter tout choc électrique.**
- **En cas d'incendie, le personnel doit immédiatement quitter le véhicule et avoir recours à un extincteur à base de bicarbonate d'ammonium ou à de grandes quantités d'eau afin de l'éteindre. Il est strictement interdit à quiconque d'être en contact avec le véhicule en feu ou d'y pénétrer pendant l'intervention des secours. Une fois l'incendie maîtrisé, le véhicule doit être surveillé en continu. Le personnel compétent doit déplacer le véhicule dans une vaste zone ventilée après avoir vérifié que la batterie d'alimentation n'émet aucun bruit et qu'elle ne dégage aucune fumée anormal(e). Le personnel compétent doit vérifier l'état de la batterie avant le transfert du véhicule.**

- **En cas de collision du véhicule, ce dernier ne peut pas être redémarré. De plus, le sectionneur principal est déconnecté lors de l'intervention des secours.**
- **Si le véhicule est complètement ou partiellement immergé, le personnel doit l'arrêter et s'échapper de ce dernier dans les meilleurs délais. Le sectionneur principal doit être déconnecté avant le transport du véhicule sorti de l'eau. En l'absence de bulles ou de son anormal lors du renflouage, ce dernier peut être mené à bien. En revanche, dans le cas contraire, l'opération ne doit pas être exécutée.**
- **Une fois l'accident géré, veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires.**

Avant de prendre le volant

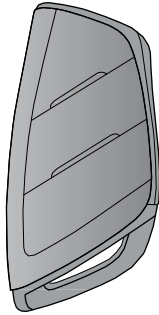
1

- 12 Clés
 - 14 Serrures de portes
 - 23 Vitres
 - 26 Sièges
 - 32 Système de retenue des passagers
 - 48 Instruments et commandes
 - 49 Groupe d'instruments
 - 50 Centre des messages
 - 54 Témoins d'avertissement et indicateurs
 - 64 Commande d'éclairage extérieur
 - 66 Commandes du groupe d'instruments
 - 70 Commandes de la colonne de direction et au volant
 - 76 Réglage du volant
 - 76 Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)
 - 82 Rétroviseurs
 - 84 Équipement intérieur
 - 90 Marchepied électrique
 - 91 Système de divertissement
-

Avant de prendre le volant

Clés

Le véhicule est équipé de 2 télécommandes avec système d'accès et de démarrage mains libres (ci-après dénommé PEPS – Passive Entry Passive Start).



Remarque : Si vous perdez une clé, communiquez son numéro, qui figure sur la plaque en métal ou en plastique fixée à la clé, à l'un de nos Concessionnaires afin que ce dernier procède au remplacement. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de conserver la plaque en métal ou en plastique fixée à la clé.

Remarque : Dans un souci de sécurité, la clé a fait l'objet d'un codage électronique avec le système antidémarrage du véhicule. Elle ne peut être utilisée qu'avec le système correspondant. Des procédures spéciales doivent être suivies pour fabriquer une clé identique à celle perdue. Une clé sans codage ne peut pas démarrer le véhicule, mais elle peut en verrouiller/déverrouiller les portes.

Télécommande avec système PEPS

La télécommande est un élément de commande du système de verrouillage centralisé des portes d'un véhicule, qui peut être utilisé pour verrouiller/déverrouiller toutes les portes.

Remarque : La télécommande a fait l'objet d'un codage électronique avec le système de verrouillage/déverrouillage. Elle ne peut être utilisée qu'avec le système correspondant. Des procédures spéciales doivent être suivies pour fabriquer une télécommande identique à celle perdue. L'un de nos Concessionnaires se fera un plaisir de vous aider.

Reportez-vous à « Système de verrouillage centralisé des portes » dans cette section pour plus de détails sur la télécommande.

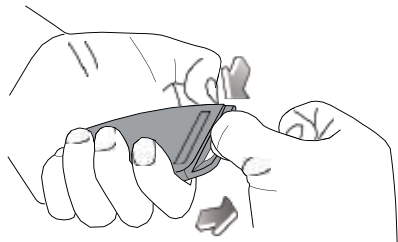
Mise en garde

Le système antidémarrage peut accepter jusqu'à 4 clés codées (lorsqu'il s'agit de télécommandes avec système PEPS).

Extension/rétraction de la clé mécanique de la télécommande (« clé mécanique » en version abrégée)

Appuyez sur le bouton de la télécommande avec système PEPS et déployez la clé mécanique dissimulée dans son corps.

Pour rétracter la clé mécanique, insérez-la directement dans le corps de la télécommande avec système PEPS.



Remplacement de la pile d'une télécommande avec système PEPS

! Les piles peuvent présenter un risque d'incendie, d'explosion et de brûlures. Ne les rechargez jamais. Mettez les piles usagées au rebut conformément aux directives en vigueur. Gardez les piles hors de portée des enfants.

! **AVERTISSEMENT** : Ne pas ingérer la pile, risque de brûlure chimique.

Ce produit contient une pile cylindrique/bouton. Si la pile cylindrique/bouton est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants. Si le compartiment à piles ne se ferme pas correctement, arrêtez d'utiliser le produit et gardez-le hors de portée des enfants. Si vous pensez que des piles ont pu être avalées ou placées à l'intérieur de n'importe quelle partie du corps, contactez immédiatement les secours.

AVERTISSEMENT



Pour remplacer la pile, les procédures suivantes doivent être respectées :

- 1 Appuyez sur le bouton de la télécommande avec système PEPS.
- 2 Déployez la clé mécanique dissimulée dans le corps de la clé.
- 3 Soulevez les panneaux supérieur et inférieur du corps pour les retirer ; la carte de circuit imprimé peut tomber de l'ensemble panneau supérieur lorsque vous le soulevez et le remettez en place.

Mise en garde

Veillez à ne pas endommager la carte de circuit imprimé lorsque vous soulevez les panneaux supérieur et inférieur pour les retirer.

- 4 Retirez la pile usagée de l'ensemble panneau inférieur et mettez en place une nouvelle pile.

Remarque : Il est recommandé d'utiliser une pile CR2032.

Mise en garde

Faites attention aux électrodes positive et négative de la pile.

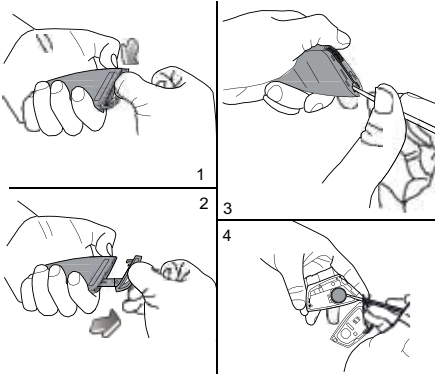
Avant de prendre le volant

- 5 Remettez en place les panneaux supérieur et inférieur sur le corps et appuyez sur le pourtour pour vous assurer qu'ils sont bien fixés.

Mise en garde

Prenez toutes les précautions nécessaires avec la cale étanche et la carte de circuit imprimé situés sur le panneau supérieur du corps de la clé.

- 6 Rentrez la clé mécanique dans le corps de la clé.



Mise en garde

Le remplacement de la pile dans la télécommande avec système PEPS n'est pas aisé. Afin d'éviter tout endommagement de la clé dû à un assemblage ou à une intervention incorrects, il est recommandé de confier le remplacement de la pile à l'un de nos Concessionnaires.

Serrures de portes

Protection de votre véhicule contre le vol



Si vous quittez le véhicule avec des passagers à l'intérieur, même brièvement, gardez toujours la clé sur vous et coupez le contact du véhicule, en particulier si des enfants sont présents dans le véhicule. Autrement, les passagers sont susceptibles de démarrer le véhicule ou d'utiliser l'équipement électrique et risquent de provoquer un accident.

Fermez toutes les vitres avant de quitter le véhicule.

Vérifiez que toutes les portes et le capot sont bien fermés avant de les verrouiller.

Verrouillage/déverrouillage

Vous pouvez verrouiller/déverrouiller toutes les portes depuis l'extérieur à l'aide de la télécommande avec le système PEPS.

Toutes les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées de l'intérieur du véhicule à l'aide de la commande de verrouillage centralisé. Toutes les portes peuvent se verrouiller automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule. Reportez-vous à « Système de verrouillage centralisé des portes » dans cette section.

Remarque : Une fois toutes les portes verrouillées avec succès à l'aide de la télécommande avec système PEPS, tous les clignotants clignotent une fois, et l'avertisseur sonore retentit une fois pour indiquer que le verrouillage a réussi. Une fois toutes les portes déverrouillées avec succès à l'aide de la télécommande, tous les clignotants clignotent deux fois pour indiquer que le déverrouillage a réussi.

Avant de prendre le volant

Système de verrouillage centralisé des portes

Utilisation de la clé mécanique

Toutes les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées en verrouillant/déverrouillant manuellement la porte du conducteur à l'aide de la clé mécanique, depuis l'extérieur.

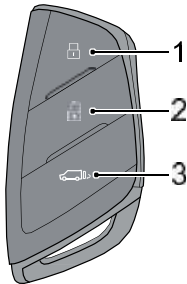
Pour procéder au verrouillage, tournez la clé mécanique dans le sens horaire.

Pour procéder au déverrouillage, tournez la clé mécanique dans le sens antihoraire.

Utilisation de la télécommande avec système PEPS

Les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées au moyen du système de verrouillage centralisé des portes, à l'aide des boutons de la télécommande avec système PEPS.

Remarque : Toutes les portes doivent être bien fermées pour que le système fonctionne correctement.



- 1 Bouton de verrouillage centralisé (pression courte)/ fermeture de vitre (pression longue)


Remarque : Pour les fonctions de fermeture des vitres (pression longue), reportez-vous à la configuration réelle de votre véhicule.

- 2 Bouton de déverrouillage centralisé (pression courte)/ ouverture de vitre (pression longue)

Remarque : Pour les fonctions d'ouverture de vitre (pression longue), reportez-vous à la configuration réelle de votre véhicule.

- 3 Bouton de déverrouillage du hayon


Mise en garde

Lors du verrouillage des portes à l'aide du bouton LOCK (VERROUILLAGE)  de la télécommande avec système PEPS, si une autre télécommande avec système PEPS autorisée se trouve dans le véhicule, elle est désactivée, tout comme le système d'accès mains libres ainsi que la fonction de démarrage monotouche. Pour l'activer : fermez toutes les portes et actionnez le bouton de déverrouillage de la télécommande avec système PEPS, comme à l'accoutumée. La clé qui se trouve à l'intérieur du véhicule est alors activée.


Mise en garde

Les stratégies de commande de clé peuvent être différentes en fonction des configurations de véhicule. Veuillez donc tenir compte de la configuration réelle de votre véhicule.


Verrouillage de toutes les portes

Appuyez brièvement sur  pour verrouiller toutes les portes dès que la porte du conducteur est fermée. Tous les indicateurs de direction clignotent alors une fois et l'avertisseur sonore retentit pour indiquer que le verrouillage a réussi.

Avant de prendre le volant


Remarque : Si tous les indicateurs de direction clignotent une fois et que l'avertisseur sonore retentit, le verrouillage a réussi ; si une porte n'est pas bien fermée, aucun indicateur de direction ne clignote et aucun avertissement sonore n'est émis. Appuyez sur  uniquement lorsque toutes les portes sont fermées.

Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez brièvement sur  pour déverrouiller toutes les portes. Tous les indicateurs de direction clignotent alors deux fois pour indiquer que le déverrouillage a réussi.

Remarque : Si aucune porte n'est ouverte, aucune clé n'est insérée dans le trou de serrure ou aucun bouton de verrouillage/déverrouillage centralisé n'est actionné dans un délai de 30 secondes, toutes les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

Déverrouillage de porte arrière

Appuyez longuement sur  pour déverrouiller la porte arrière. Tous les indicateurs de direction clignotent alors deux fois pour indiquer que le déverrouillage a réussi.

Remarque : Si aucune porte n'est ouverte, aucune clé n'est insérée dans le trou de serrure ou aucun bouton de verrouillage/déverrouillage centralisé n'est actionné dans un délai de 30 secondes, la porte arrière se verrouille de nouveau automatiquement.

Utilisation du micro-contacteur

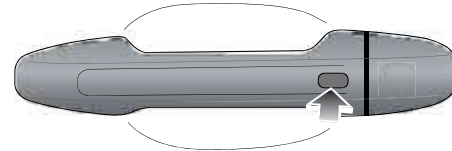
Remarque : S'applique aux véhicules équipés d'une fonction de télédéverrouillage sans clé.

Le système PEPS vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes sans sortir la télécommande de votre poche, portefeuille ou mallette.

Déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande avec système PEPS

À condition qu'une télécommande valable se trouve dans un rayon d'1 mètre par rapport au véhicule, appuyer sur le micro-commutateur de la poignée de porte permet de déverrouiller la porte.


Verrouillage des portes à l'aide de la télécommande avec système PEPS




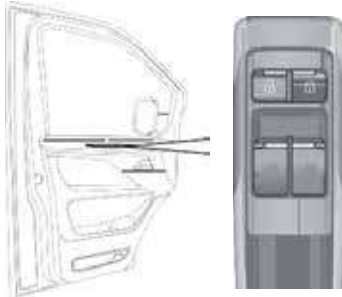
Positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT), quittez le véhicule et fermez la porte, puis appuyez sur le micro-commutateur de la poignée de porte avec le pouce. La porte se verrouille alors et il n'est plus nécessaire d'actionner le bouton de verrouillage de la télécommande.

Avant de prendre le volant

Utilisation de la commande de verrouillage centralisé des portes

Toutes les portes peuvent être déverrouillées ou verrouillées de l'intérieur du véhicule à l'aide de la commande prévue à cet effet. Toutes les portes peuvent être verrouillées en appuyant sur le bouton de verrouillage .

Toutes les portes peuvent être déverrouillées en appuyant sur le bouton de déverrouillage .



Remarque : Si la porte du conducteur n'est pas fermée, le moteur du système de verrouillage ne peut pas fonctionner. Si une autre porte n'est pas fermée, le moteur du système de verrouillage peut fonctionner.

La porte peut aussi être déverrouillée en tirant la poignée intérieure à deux reprises.



Remarque : Pendant la conduite, toutes les portes doivent être bien fermées et verrouillées afin d'éviter une ouverture accidentelle des portes.

Verrouillage asservi à la vitesse du véhicule

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h, toutes les portes se verrouillent automatiquement.

Remarque : Lorsque le contact du véhicule est coupé, les portes se déverrouillent automatiquement.

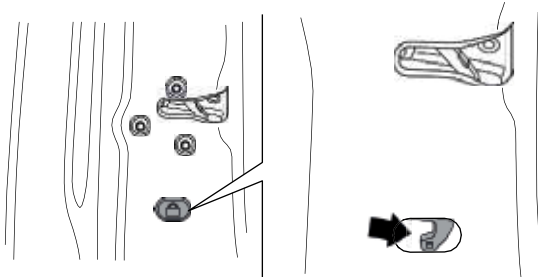
Avant de prendre le volant

Verrouillage d'urgence

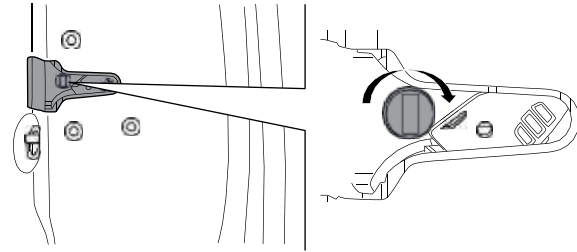
Si la batterie est désactivée/activée après le déverrouillage du véhicule, le véhicule ne peut pas être verrouillé par la clé, le dispositif de verrouillage d'urgence des portes peut être activé à l'aide de la clé mécanique/des outils appropriés.

Remarque : Lorsque la porte a été verrouillée en urgence, ne pas laisser la clé dans la voiture. Sinon, vous ne pourrez plus entrer dans la voiture.

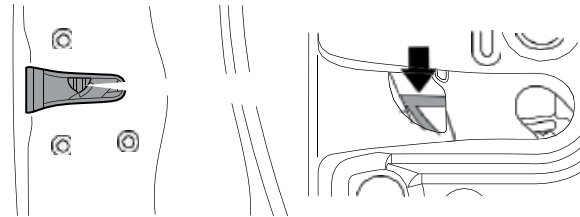
Verrouillage d'urgence de la porte avant



Verrouillage d'urgence de la porte coulissante latérale



Verrouillage d'urgence du hayon

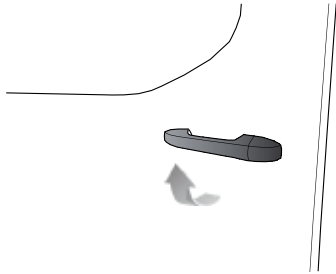


Avant de prendre le volant

Porte(s) de chargement latérale(s)

Ouverture/fermeture de la porte depuis l'extérieur du véhicule

Pour ouvrir la porte de chargement latérale depuis l'extérieur, tirez la poignée extérieure de la porte vers le haut pour glisser la porte de chargement latérale vers l'arrière une fois le véhicule déverrouillé.



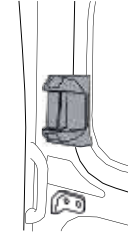
Pour fermer la porte de chargement latérale depuis l'extérieur, utilisez la poignée extérieure de la porte pour tirer la porte de chargement latérale vers l'avant jusqu'à ce qu'elle soit fermée.

Remarque : Le verrouillage/déverrouillage de la porte de chargement latérale depuis l'extérieur peut être contrôlé à l'aide de la télécommande (reportez-vous à « Système de verrouillage centralisé des portes » dans cette section).

Ouverture/fermeture de la porte depuis l'intérieur du véhicule

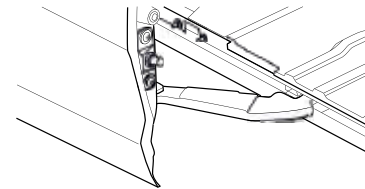
Pour ouvrir la porte de chargement latérale depuis l'intérieur, tirez la poignée intérieure de la porte vers le haut pour glisser la porte de chargement latérale vers l'arrière une fois le véhicule déverrouillé. Pour fermer la porte de chargement latérale depuis l'intérieur, tirez la poignée intérieure de la porte vers le haut pour glisser la porte de chargement latérale vers l'avant jusqu'à ce qu'elle soit fermée.

1



Fixation de la porte

Remarque : Lorsque la porte de chargement latérale est complètement ouverte, vous entendez un « clic » à l'arrière du rail inférieur, ce qui indique que la porte est fixée en position.



Avant de prendre le volant

Porte arrière

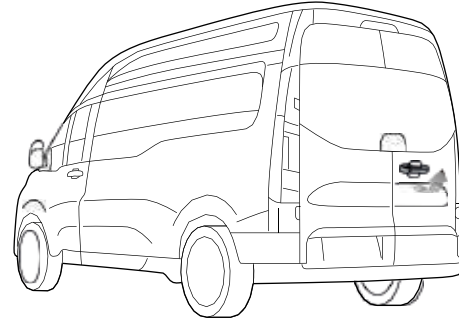
Déverrouillage/ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule

En cas d'utilisation de la télécommande ou de la commande du système de verrouillage centralisé des portes pour verrouiller ou déverrouiller toutes les portes, la porte arrière est également verrouillée ou déverrouillée. Une fois la porte arrière déverrouillée, tirez la poignée extérieure de la porte arrière vers le haut pour ouvrir la porte arrière droite en premier.

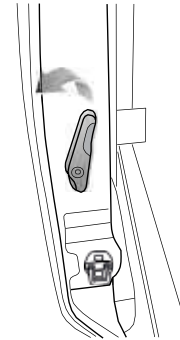
Pour déverrouiller ou ouvrir manuellement la porte arrière depuis l'extérieur, sur un véhicule doté d'un trou de serrure, tournez la clé mécanique dans le sens antihoraire pour procéder au déverrouillage. Si le véhicule n'est pas doté d'un trou de serrure, utilisez la télécommande pour un déverrouillage électronique.



Tirez ensuite la poignée vers le haut pour ouvrir la porte arrière droite.



Tirez vers l'arrière la poignée sur le côté de la porte arrière gauche pour ouvrir cette dernière.



Avant de prendre le volant

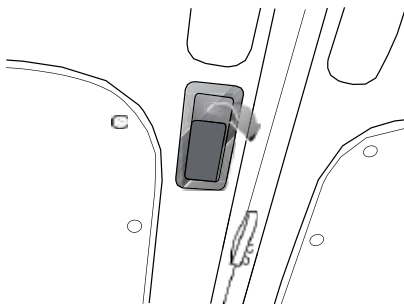
Fermeture/verrouillage des portes depuis l'extérieur du véhicule

Pour fermer et verrouiller la porte arrière depuis l'extérieur, commencez par fermer la porte arrière gauche, puis fermez la porte arrière droite.

Sur les véhicules dotés d'un trou de serrure, tournez la clé mécanique dans le sens horaire pour procéder au verrouillage. Si le véhicule n'est pas équipé d'un trou de serrure, utilisez la télécommande pour un verrouillage électronique.

Déverrouillage/ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule

Pour déverrouiller et ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur, tirez vers l'arrière la poignée à l'intérieur de la porte arrière droite afin de déverrouiller cette dernière. Tirez ensuite la poignée sur le côté de la porte arrière gauche pour ouvrir cette dernière.



Ouverture/fermeture du hayon 180°/255°

Sur les véhicules équipés d'un hayon 180°, si un hayon est ouvert à plus de 90°, l'angle d'ouverture du hayon n'est plus contrôlé par le dispositif limiteur. Sur les véhicules équipés d'un hayon 255°, la charnière du hayon est dotée d'une fonction d'autolimitation.



Le hayon ne doit pas être ouvert à 180°/255° sur la route, car cela pourrait gêner la circulation ou blesser des piétons.

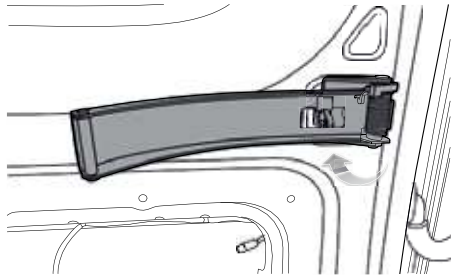
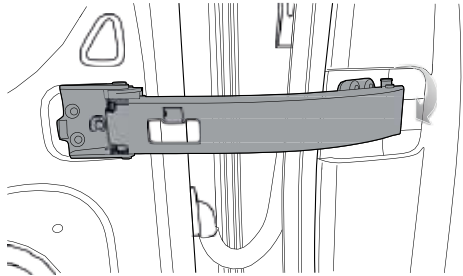
Lorsque le hayon est ouvert et que le vent est fort, le hayon peut pivoter et endommager les piétons, les autres usagers de la route ou les véhicules qui passent. Dans certains cas, l'utilisation du hayon risque de nuire à la fonction d'avertissement des feux combinés arrière. En cas d'utilisation de nuit du hayon, il est recommandé d'avoir recours à des avertissements supplémentaires (tels que des triangles de signalisation réfléchissants ou des dispositifs similaires) pour avertir les autres véhicules ou les piétons.

Lorsque vous fermez le hayon, fermez d'abord le hayon gauche, puis fermez le hayon droit. Ne fermez pas les hayons gauche et droit simultanément pour éviter d'endommager le logo de la voiture.

Sur les véhicules équipés d'un hayon 180°, ouvrez le hayon à 90°, puis ramenez légèrement le hayon en position fermée. Le bras limiteur peut être retiré du crochet latéral de la carrosserie, puis le hayon peut être ouvert librement à 180°.

Avant de prendre le volant

Le bras limiteur peut ensuite être fixé sur le support latéral du hayon.



Lorsque le hayon est fermé à partir de la position 180°, le bras limiteur est retiré du support latéral du hayon et revient automatiquement à la structure de limitation à 90°.

Verrous de sécurité enfant

Remarque : S'applique aux véhicules configurés avec des verrous de sécurité enfant.



Lorsque des enfants sont présents sur les sièges arrière, utilisez les verrous de sécurité enfant.

Le verrou de sécurité enfant de la porte coulissante latérale est conçu pour empêcher les passagers, en particulier les enfants, de tirer accidentellement sur la poignée intérieure de la porte depuis l'intérieur du véhicule et d'ouvrir la porte coulissante latérale.

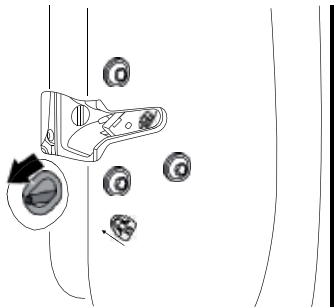
Mise en garde

Lorsque le verrou de sécurité enfant est en position verrouillée, ne tirez pas avec force sur la poignée intérieure de la porte. Cela pourrait endommager la poignée intérieure de la porte.

Pour activer les verrous de sécurité enfant :

- 1 Ouvrez la porte coulissante latérale que vous souhaitez verrouiller.
- 2 Localisez le verrou de sécurité enfant sur la porte coulissante latérale.
- 3 Poussez le levier du verrou de sécurité enfant en position verrouillée.

Avant de prendre le volant



Mise en garde

Chaque porte coulissante latérale possède son propre verrou. Le verrou de sécurité enfant sur chaque porte coulissante latérale doit être actionné et déverrouillé manuellement, du côté gauche ou du côté droit.

Une fois le verrou de sécurité enfant actionné, la porte coulissante latérale ne peut être ouverte qu'en actionnant la poignée de porte extérieure située à l'extérieur du véhicule. Poussez le levier du verrou de sécurité enfant en position déverrouillée pour débloquer le verrouillage de sécurité enfant.

Vitres

Vitre électrique



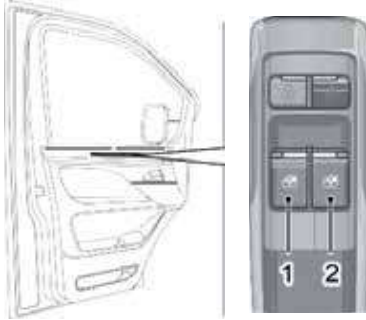
Retirez toujours la clé du contact lorsque vous laissez des enfants sans surveillance dans le véhicule. Ne permettez jamais à des enfants d'utiliser la commande de vitre électrique. Les enfants qui utiliseraient cette commande pourraient rester coincés dans la vitre et se blesser gravement. Faites attention lorsque vous fermez la vitre. Une utilisation imprudente peut entraîner des blessures physiques (comme des ecchymoses) ou coincer les vêtements.

1

Vitre de la porte du conducteur

La porte du conducteur comporte 2 commandes de vitres. Les vitres des portes du conducteur et du passager avant sont actionnées respectivement par les deux commandes. Pendant l'utilisation, appuyez sur la partie avant de la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la partie avant de la commande pour fermer la vitre.

Avant de prendre le volant



- 1 Commande de vitre de la porte du conducteur
- 2 Commande de vitre de la porte passager avant

Ouverture « monotouche » (automatique)

Remarque : S'applique aux modèles dotés d'une fonction d'ouverture automatique de la vitre de la porte du conducteur.

Le bouton de commande (1) a quatre positions, à savoir : ouverture automatique, ouverture simple, fermeture simple et arrêt. Il peut être pratique de contrôler le processus de levage des vitres. La commande est normalement en position d'arrêt. Appuyez brièvement sur la commande de vitre jusqu'à la deuxième position d'ouverture, la vitre s'abaisse automatiquement.

Le bouton de commande (2) a trois positions, à savoir : ouverture simple, fermeture simple et position d'arrêt. Il peut être pratique de contrôler le processus de levage des vitres. Pendant l'utilisation, appuyez sur la partie avant de la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la partie avant de la commande pour la fermer.

Fermeture et ouverture « monotouche » (automatique)

Remarque : S'applique aux modèles dotés d'une fonction de levage automatique des vitres des portes du conducteur et du passager avant.

Les boutons des commandes (1) et (2) ont cinq positions, à savoir : ouverture automatique, ouverture simple, fermeture automatique, fermeture simple et arrêt. Il peut être pratique de contrôler le processus de levage des vitres. La commande est normalement en position d'arrêt. Appuyez brièvement sur la commande de vitre jusqu'en deuxième position d'ouverture, la vitre s'abaisse automatiquement ; soulevez brièvement la commande de vitre jusqu'à la deuxième position de fermeture, la vitre se ferme automatiquement.

- Sortie de la voiture sans problème

Lorsque le contact du véhicule est coupé, appuyez sur le bouton de verrouillage de la clé pour fermer automatiquement les vitres ouvertes côté conducteur et côté passager avant. Appuyez de nouveau sur le bouton de verrouillage pour mettre sur pause.

Restauration de la fonction de levage automatique

Si le câblage de la batterie est débranché, puis rebranché, si la batterie est déchargée, ou si la fonction anti-pincement est utilisée sur la vitre à la même position, trois fois d'affilée pendant la fermeture, la fonction de levage automatique risque de ne pas fonctionner. Cette fonction doit alors être rétablie par apprentissage.

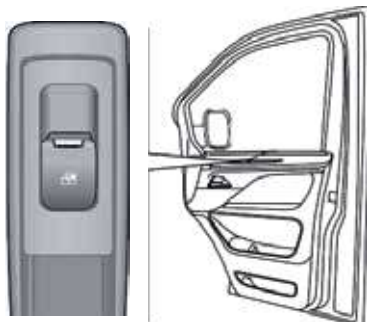
Fermez toutes les portes et levez la commande de vitre jusqu'à ce que les vitres soient complètement fermées ; une fois les vitres complètement fermées, continuez à lever la commande pendant quelques secondes.

Avant de prendre le volant

Appuyez sur l'interrupteur de commande de vitre et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que les vitres soient complètement ouvertes ; une fois les vitres complètement ouvertes, continuez à appuyer sur la commande pendant quelques secondes pour rétablir la fonction de levage automatique.

Vitre de la porte du passager avant

Il n'y a qu'une seule commande de vitre sur la porte du passager avant, qui comprend trois positions, à savoir une ouverture simple, une fermeture simple et une position d'arrêt. Il peut être pratique de contrôler le processus de levage des vitres. Pendant l'utilisation, appuyez sur la partie avant de la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la partie avant de la commande pour la fermer.



Remarque : La vitre électrique ne fonctionne que lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON (MARCHE) ».

Vitre coulissante latérale

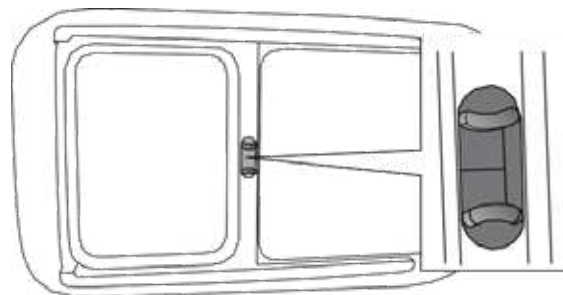


Lorsque la vitre est ouverte, assurez-vous que le loquet de la vitre est bloqué en position fixe. Sinon, la vitre pourrait glisser vers l'avant en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures.

1

Pour ouvrir la vitre, pincez le loquet de la vitre et faites glisser la vitre dans la position souhaitée.

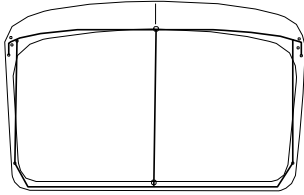
Pour fermer la vitre, pincez le loquet de la vitre et faites glisser la vitre en position fermée. Relâchez le loquet de la vitre et vérifiez que la vitre est verrouillée en position fermée.



Avant de prendre le volant

Chauffage du pare-brise

Remarque : S'applique aux modèles dotés d'une fonction de chauffage du pare-brise.



La vision du conducteur peut être gênée par de la neige, de la pluie ou du brouillard et cela peut entraîner de grands risques pour la sécurité. La température du pare-brise peut être rapidement augmentée en activant le bouton tactile de chauffage du pare-brise sur l'écran du système de divertissement, faisant fondre le givre ou la buée qui se trouve sur le pare-brise du fait de la chaleur sous forme de gouttelettes d'eau ou de vapeur d'eau, de manière à offrir de bonnes conditions de conduite au conducteur.

Mise en garde

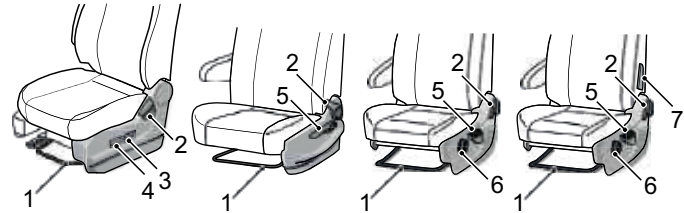
La fonction de chauffage du pare-brise est automatiquement désactivée après un fonctionnement en continu pendant 10 minutes. Lorsque le ventilateur de refroidissement est activé, il n'est pas possible d'activer la fonction de chauffage du pare-brise. Lorsque la fonction de chauffage du pare-brise est activée, si le ventilateur de refroidissement doit être utilisé sur le véhicule, la fonction de chauffage du pare-brise est automatiquement désactivée.

Sièges

Réglage des sièges du conducteur et du passager avant

Réglage du siège du conducteur

! Ne procédez à aucun réglage du siège du conducteur pendant le déplacement du véhicule. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle et de provoquer un accident.



Réglage longitudinal

Soulevez la barre (1) et glissez le siège jusqu'à la position souhaitée. Relâchez la barre (1) et vérifiez que le siège est verrouillé en position.

Réglage de l'inclinaison du dossier

! N'inclinez pas le siège du conducteur de manière excessive, car la ceinture de sécurité offre une protection maximale lorsque l'angle entre le dossier et la position relevée est proche de 25°.

Avant de prendre le volant

Penchez-vous légèrement vers l'avant et tirez le dispositif de réglage (2) vers le haut. Le dossier du siège remonte alors automatiquement. Appuyez-vous ensuite contre le dossier pour le régler à l'angle souhaité. Relâchez le dispositif de réglage (2) et vérifiez que le dossier de siège est verrouillé en position.

Réglage en hauteur du coussin

L'avant et l'arrière du coussin de siège peuvent être réglés en hauteur de manière indépendante. La hauteur de la partie arrière du coussin peut être réglée en soulevant le levier (3). La partie avant peut quant à elle être réglée en tenant le levier (4) en position haute.

La hauteur du coussin de siège peut être ajustée. Soulevez le levier (5) pour relever le coussin. Appuyez sur le levier (5) pour l'abaisser. Pour procéder à un gros réglage du coussin, le levier (5) doit être soulevé ou appuyé de manière continue.

L'avant du coussin de siège peut être ajusté en hauteur de manière indépendante en tournant la molette (6).

Remarque : Pour remonter le coussin, diminuez le poids exercé sur ce dernier ; en revanche, pour abaisser le coussin, augmentez le poids exercé.

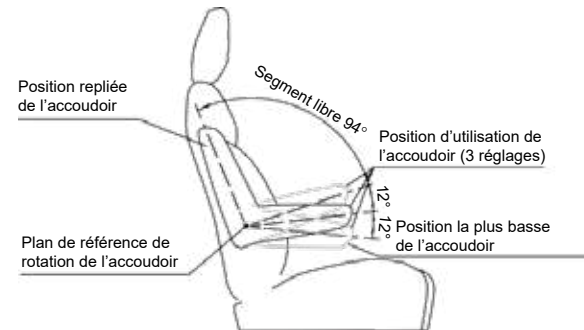
Réglage du soutien lombaire (le cas échéant)

Pour garantir un confort optimal, la position de soutien lombaire peut être réglée en ajustant la poignée de soutien lombaire (7). La poignée de soutien lombaire (7) est réglable dans une plage de 110°.

Réglage de la hauteur de l'accoudoir (selon équipement)

L'accoudoir peut être ajusté vers le haut depuis la position la plus basse, au besoin. Au total, trois positions sont disponibles.

Pour abaisser l'accoudoir, relevez-le tout d'abord jusqu'à la position la plus haute, puis abaissez-le à la position la plus basse, et réglez-le enfin vers le haut dans la position souhaitée.



Réglage du siège simple du passager avant

Réglage de l'inclinaison du dossier (selon équipement)

Le réglage par crémaillère du dossier du siège simple du passager avant est identique à celui du siège du conducteur.

Avant de prendre le volant

Réglage de la hauteur de l'accoudoir (selon équipement)

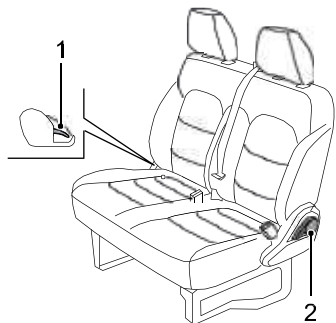
Le réglage en hauteur de l'accoudoir du siège simple du passager avant est identique à celui du siège du conducteur.

Réglage du siège double du passager avant

Réglage de l'inclinaison du dossier (selon équipement)

- Siège double du passager avant divisé

Ajustez la poignée extérieure (1) du siège pour régler la crémaillère du dossier de siège extérieur ; le réglage de la crémaillère est identique à celui du siège du conducteur. Ajustez la poignée intérieure (2) pour régler la crémaillère du dossier de siège intérieur ; le réglage de la crémaillère est identique à celui du siège du conducteur.

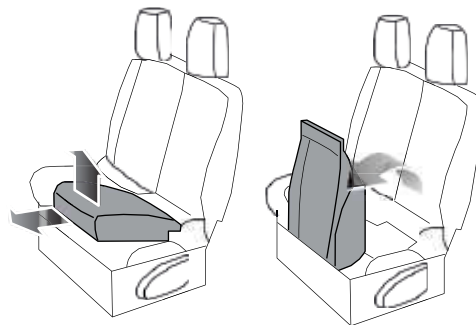


- Siège double du passager avant intégral
Réglez la poignée extérieure (1) du siège pour ajuster la crémaillère du dossier de siège double. Le réglage de la crémaillère est identique à celui du siège du conducteur.
- Siège double du passager avant fixe
Le dossier de siège double du passager avant fixe n'est pas réglable, il ne comporte pas de poignée de réglage.

Réglage en hauteur du coussin (le cas échéant)

Remarque : S'applique au siège double du passager avant intégral et au siège double du passager avant fixe.

Soulevez l'avant du coussin pour libérer la fixation, puis soulevez complètement le coussin.



Avant de prendre le volant

Réglage de l'accoudoir du siège (selon équipement)

Remarque : S'applique au siège double du passager avant intégral et au siège double du passager avant fixe.

L'accoudoir du siège se trouve au milieu du dossier du siège intérieur. Baissez-le et mettez-le en position horizontale en vue de son utilisation. Le porte-gobelets se situe à l'arrière de l'accoudoir.



Siège double du passager avant intégral



Siège double du passager avant fixe

Mise en garde

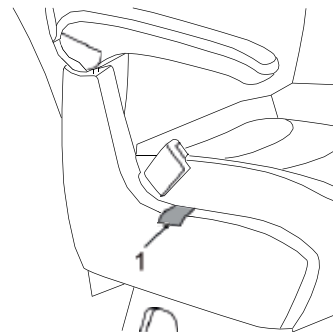
Ne vous asseyez pas sur l'accoudoir du siège et ne mettez pas d'objets lourds sur ce dernier.

Réglage du siège du passager arrière

Réglage de l'inclinaison du dossier (selon équipement)

Réglage du dossier de siège côté couloir

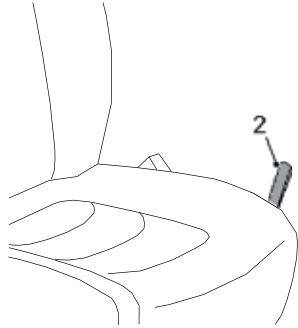
Le dossier de siège extérieur peut être ajusté en appuyant sur le bouton de réglage (1) tout en inclinant le corps contre le dossier jusqu'à obtenir l'angle de dossier souhaité.



Réglage du dossier de siège double intérieur

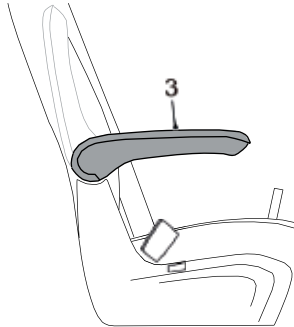
Le dossier de siège intérieur peut être ajusté en tirant la sangle (2) tout en inclinant le corps contre le dossier jusqu'à obtenir l'angle de dossier souhaité.

Avant de prendre le volant



Réglage de l'accoudoir du siège arrière (le cas échéant)

Soulevez l'accoudoir pour le ranger. Pour utiliser de nouveau l'accoudoir, abaissez-le en position horizontale (3).

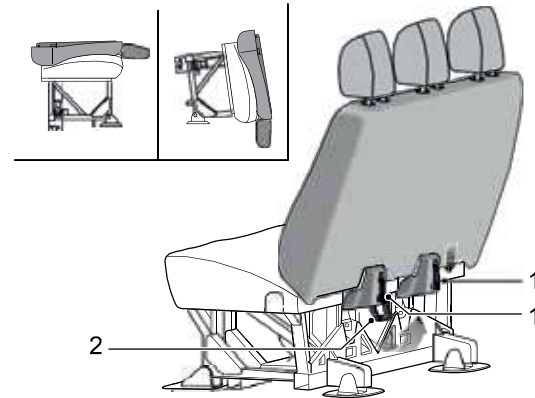


Réglage pour rabattre le dossier du siège et tourner le siège vers l'avant (selon équipement)

Type 1

Lorsque vous rabattez le dossier du siège, tirez la sangle de déverrouillage (1) vers l'arrière et maintenez-la tout en poussant le dossier du siège vers l'avant pour le rabattre. Lorsque vous remettez le dossier en place, tirez la sangle de déverrouillage (1) vers l'arrière et maintenez-la tout en repoussant le dossier du siège vers l'arrière pour le remettre en position verticale.

Pour tourner le siège vers l'avant, une fois le dossier du siège rabattu, levez la poignée (2) et maintenez-la tout en poussant le siège vers l'avant pour le faire pivoter vers l'avant. Pour le remettre en place, soulevez la poignée (2) et maintenez-la tout en repoussant le siège vers l'arrière pour le remettre en position verticale.

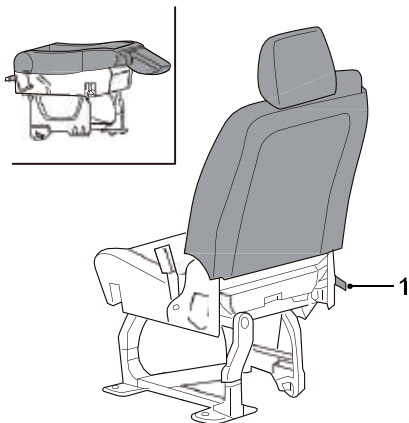


Avant de prendre le volant

Type 2

Lorsque vous rabattez le dossier du siège, tirez la sangle de déverrouillage (1) vers l'arrière et maintenez-la tout en poussant le dossier du siège vers l'avant pour le rabattre. Lorsque vous remettez le dossier en place, tirez la sangle de déverrouillage (1) vers l'arrière et maintenez-la tout en repoussant le dossier du siège vers l'arrière pour le remettre en position verticale.

Remarque : Lorsque vous rabattez ou remettez le dossier du siège en place, n'insérez pas la languette de la ceinture de sécurité dans la boucle de la ceinture de sécurité. Sinon, le dossier du siège ne pourra pas être rabattu et remis en place. Lorsque le dossier du siège est rabattu, en cas d'interférence entre l'appuie-tête et le dossier du siège avant, il est recommandé de retirer l'appuie-tête avant de rabattre le dossier.



Appuie-tête

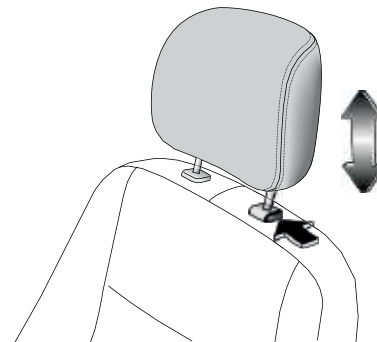


Afin de limiter les risques de blessures au cou ou à la tête, l'appuie-tête doit être réglé pour soutenir l'arrière de la tête et pas le cou. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule se déplace.

1

Appuyez sur le bouton fléché pour abaisser ou relever l'appuie-tête jusqu'à ce que l'appuie-tête atteigne la position souhaitée.

Lorsqu'il est relevé jusqu'à une position donnée, l'appuie-tête peut être retiré.



Système de retenue des passagers

Position d'assise correcte

Le siège et son système de retenue des passagers ont été conçus pour limiter les blessures physiques en cas d'accident. Pour une efficacité optimale, les points suivants doivent être respectés.

- Ne positionnez pas le siège plus près du volant que nécessaire.
- N'inclinez pas le siège de manière excessive. Réglez l'inclinaison du dossier à un angle de 30° maximum de manière à être assis en position droite, les bras légèrement pliés, et le bas du dos aussi proche que possible du dossier.
- Votre appuie-tête doit être réglé de sorte que sa partie centrale soit alignée avec l'arrière de votre tête, pas votre cou.
- La ceinture diagonale doit passer au milieu de votre épaule (réglez sa hauteur, si nécessaire) tandis que la sangle sous-abdominale doit épouser vos hanches, pas votre estomac.



Ceintures de sécurité



Le port ou l'utilisation inappropriés des ceintures de sécurité peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles. Les ceintures de sécurité constituent des équipements de sauvetage. En cas de collision, les passagers n'ayant pas bouclé leur ceinture de sécurité risquent d'être bousculés à l'intérieur du véhicule, voire projetés à l'extérieur. Résultat ? Des blessures pour eux et les autres passagers.

Lorsque vous conduisez un véhicule, le conducteur et tous les adultes (ou tous les enfants de taille adulte) doivent toujours attacher leur ceinture de sécurité. **NE DÉTENDEZ PAS** la sangle en tirant sur la ceinture. Pour une efficacité optimale, la sangle doit rester bien ajustée au corps en permanence. Évitez de porter des vêtements épais et volumineux. Faites en sorte que la ceinture diagonale de la ceinture de sécurité passe au centre de votre épaule et que la sangle sous-abdominale épouse votre corps et vos hanches. L'utilisation de ceintures de sécurité lâches et entortillées est strictement interdite. De plus, les ceintures de sécurité ne peuvent pas être portées entortillées.

N'utilisez jamais une ceinture de sécurité pour plusieurs adultes, ni pour maintenir un objet en place ou pour protéger un enfant. Chaque ceinture de sécurité ne peut être utilisée que par un passager. Il est dangereux de protéger un enfant avec une ceinture de sécurité s'il se trouve dans les bras d'un passager.

Avant de prendre le volant



Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, assurez-vous qu'elle n'est pas entortillée ni lâche. Autrement, le fonctionnement de la ceinture risque de ne pas être fluide. Le bouton de désengagement de la boucle de la ceinture de sécurité doit être orienté vers l'extérieur.

Interdisez le transport d'un bébé ou d'un enfant en bas-âge sur les genoux. La force d'une collision peut augmenter le poids corporel réel. Il est alors impossible de retenir l'enfant.

Ne laissez aucun corps étranger (plus particulièrement les aliments et les boissons riches en sucre) pénétrer dans la boucle de ceinture de sécurité. En effet, ces substances peuvent rendre la boucle inopérante.

Si la ceinture de sécurité a été impliquée dans un accident grave, si elle présente une usure excessive, si elle a été coupée, ou si l'indicateur de charge visuel indique que la ceinture de sécurité n'est plus disponible, ou encore si la ceinture de sécurité est une ceinture de sécurité avec prétendeur et dont le prétendeur a été activé, l'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé.

Les femmes enceintes doivent demander conseil à leur médecin sur la manière la plus sûre de porter une ceinture de sécurité.



Une ceinture de sécurité ne doit en aucun cas être altérée ni modifiée de quelque façon que ce soit, car ces modifications risqueraient de nuire à son efficacité. N'essayez pas de démonter, de réparer, ni de lubrifier les mécanismes de l'enrouleur ou de la boucle.

Chaque ceinture de sécurité s'accompagne d'un enrouleur. Lorsque la ceinture de sécurité se déroule lentement, l'enrouleur lui permet de se rétracter librement. En revanche, si la ceinture de sécurité se déroule trop rapidement ou à la suite d'un impact brusque (décélération, accélération brusque ou virage serré), la ceinture de sécurité est verrouillée. Reportez-vous à « Ceintures de sécurité » dans la section « Entretien et service » pour en savoir plus sur les méthodes d'inspection spécifiques.

Lorsque la ceinture de sécurité n'est pas utilisée, veillez à complètement rétracter la sangle de ceinture de sécurité, à la désentortiller, et à mettre la languette en place. De plus, assurez-vous que la sangle et la languette restent propres afin d'éviter l'accumulation de poussière et d'impuretés.

Évitez la dégradation de la sangle par les agents de polissage, les huiles et les produits chimiques (plus particulièrement l'électrolyte d'accumulateur). Elle peut être nettoyée en toute sécurité à l'eau et au savon doux. Si la sangle est usée, dégradée ou endommagée, l'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé.

Avant de prendre le volant

Les sièges du conducteur et du passager avant des modèles de cette série sont dotés de ceintures de sécurité réglables à limitation de force avec prétendeurs, et les sièges arrière sont dotés de ceintures de sécurité à trois points.



Insérez la languette dans la boucle jusqu'à entendre distinctement un « clic » qui indique que la ceinture est bouclée.

Mise en garde

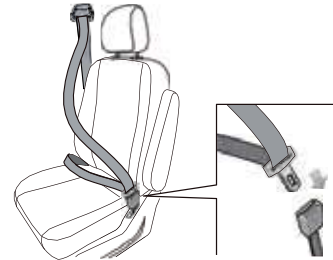
Si la ceinture de sécurité se déroule trop rapidement ou si le véhicule est sur une pente, elle peut se bloquer.

Ceintures de sécurité

Type 1

La ceinture de sécurité doit être déroulée lentement, passer sur l'épaule puis traverser le corps pour être bouclée. Vérifiez que la ceinture n'est ni entortillée ni nouée, puis enfoncez la languette dans la boucle jusqu'à entendre un clic.

Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge de la boucle. La languette est alors éjectée sous l'effet de la force élastique. Accompagnez la languette vers l'arrière manuellement, de sorte que l'enrouleur automatique de la ceinture de sécurité puisse enrouler l'ensemble de la ceinture de sécurité plus facilement.

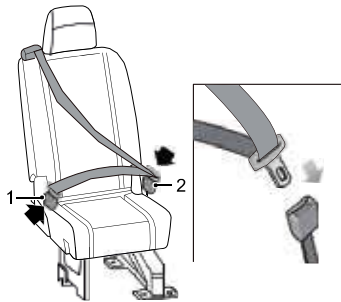


Avant de prendre le volant

Type 2

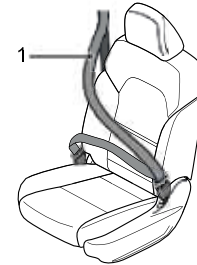
La ceinture de sécurité doit être déroulée lentement, la languette fixe enfoncée dans la boucle (1) et la boucle mobile passée à travers l'abdomen et enfoncée dans la boucle (2) pour boucler la ceinture.

Pour déboucler la ceinture, appuyez sur les boutons des boucles. Appuyez d'abord sur le bouton de la boucle (2), puis sur le bouton de la boucle (1).



Ceinture de sécurité avec prétendeur (prétendeur de ceinture de sécurité diagonale)

En cas de collision grave, le prétendeur (intégré à l'enrouleur) est activé par le capteur, la ceinture diagonale (1) s'enroule un peu immédiatement pour éviter que les passagers ne se déplacent vers l'avant et les retenir en position assise en toute sécurité, de façon à améliorer le fonctionnement de la ceinture de sécurité.



Témoin d'avertissement de ceinture de sécurité

Reportez-vous à « Témoins d'avertissement et indicateurs » dans cette section pour en savoir plus sur la description spécifique du « Témoin d'avertissement de ceinture de sécurité ».

Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité



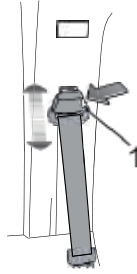
Assurez-vous que le dispositif de réglage coulissant est bien fixé en position une fois le réglage terminé.

Ne réglez pas la hauteur de la ceinture de sécurité du conducteur en conduisant, sous peine de perdre le contrôle du véhicule.

Seule la ceinture diagonale du siège du conducteur et du siège du passager avant peut être réglée en hauteur.

Appuyez sur le bouton (1) et faites glisser le dispositif de réglage coulissant en haut de la ceinture vers le haut ou vers le bas en fonction de la taille du passager. Relâchez le bouton (1) à la position désirée.

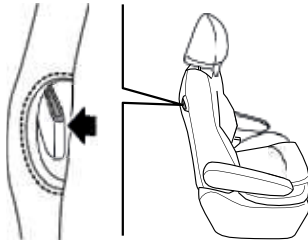
Avant de prendre le volant



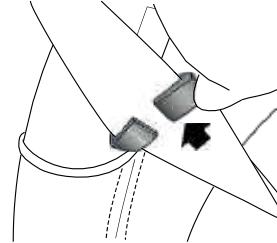
Bague de guidage de confort pour ceinture de sécurité

Les sièges de la 2e rangée de votre véhicule peuvent être équipés des bagues de réglage de confort pour ceinture de sécurité. Pour les enfants qui sont trop grands pour utiliser un siège pour enfant et pour les adultes de petite taille, le dispositif peut leur apporter un confort supplémentaire lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité. La bague de guidage est fixée à la ceinture diagonale pour l'éloigner du cou et de la tête.

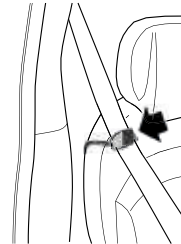
Retirez la bague de guidage de la poche de rangement du dossier du siège.



Placez la bague de guide sur la ceinture diagonale puis insérez les deux côtés de la ceinture de sécurité dans la fente de la bague de guidage.



Vérifiez que la ceinture de sécurité coulisse bien et que la bague de guidage se trouve au-dessus de la ceinture de sécurité.



Pour le verrouillage des ceintures de sécurité, reportez-vous aux instructions du paragraphe « Ceintures de sécurité » de cette section. Pour rentrer la bague de guidage, serrez les deux côtés de la ceinture de sécurité l'un contre l'autre afin de pouvoir la retirer de la ceinture de sécurité. Remettez ensuite la bague de guidage dans la poche de rangement du dossier du siège.

Avant de prendre le volant

Tendeur de ceinture de sécurité



Évitez d'endommager le prétendeur et ne le réparez pas. Il contient le dispositif de déclenchement, il ne peut être réparé que par l'un de nos Concessionnaires.

Après activation, les prétendeurs ne fonctionnent plus et doivent être remplacés. En cas de collision, veillez à ce que le prétendeur et tous les composants de la ceinture de sécurité soient révisés par l'un de nos Concessionnaires.

Le tendeur de ceinture de sécurité fonctionne de concert avec l'airbag pour réduire les risques de blessures en cas de collision frontale.

Airbags



Aucun système de sécurité ne peut assurer une protection complète contre les blessures corporelles ou mortelles en cas d'accident grave. Des blessures corporelles ou mortelles peuvent survenir, même si les ceintures de sécurité sont portées correctement et que les airbags se déploient.

Après le déploiement des airbags, certains composants sont chauds. **NE LES TOUCHEZ PAS** avant qu'ils aient refroidi.

La force de déploiement d'un airbag est considérable. Elle risque de provoquer des abrasions faciales ainsi que d'autres blessures. Ces effets peuvent être réduits en veillant au port des ceintures de sécurité par vos passagers et vous-même.

Le siège du conducteur doit être réglé de manière à être en position aussi reculée que possible tout en permettant de maintenir une maîtrise correcte du véhicule.

Tenez toujours le volant sur les bords de sorte que l'airbag puisse être déployé sans obstruction.

Ne fixez aucun accessoire, par ex., un support pour téléphone mobile, un porte-gobelets, un logement de cassettes, etc., au protecteur de volant ou au couvercle d'un module d'airbag. Par ailleurs, ne collez rien sur le couvercle d'un module d'airbag et n'y insérez rien. Sinon, ces objets pourraient gêner le gonflage de l'airbag ou, une fois l'airbag déployé, être propulsés dans le véhicule et blesser les passagers.

Avant de prendre le volant



Ne laissez aucun passager placer les pieds, les genoux, etc., en contact avec le couvercle du module d'airbag ou très près de ce dernier, sous peine de gêner le déploiement de l'airbag. Il est interdit de mettre en place une housse de siège ou tout autre élément de décoration de siège connexe susceptible de nuire au déploiement des airbags sur les sièges qui en sont équipés. Ne modifiez pas les sièges équipés d'airbags.

Ne positionnez aucun objet tranchant sur les montants A, B, C et D du véhicule, et ne modifiez en aucun cas les montants en question, pour éviter de blesser les passagers lors du déploiement des airbags.

Le tendeur de ceinture de sécurité fonctionne de concert avec l'airbag pour réduire les risques de blessures en cas de collision frontale.

N'essayez pas de retirer ou de percer le volant, ni de le frapper violemment.

Interdisez la présence d'un tiers, d'un animal domestique ou d'un objet entre le conducteur et la portée de déploiement de l'airbag. Il en va de même pour le côté passager si un airbag y est équipé.

N'essayez pas de maintenir le volant, la colonne de direction, un composant du système d'airbag ou du prétendeur ou encore les composants de l'airbag en les entourant de fil. Autrement, le système pourrait s'activer par inadvertance et provoquer des blessures corporelles.



Ne modifiez pas l'avant ni les côtés gauche et droit du véhicule de quelque façon que ce soit, sous peine de nuire au déploiement de l'airbag.

Si le véhicule doit être mis à la ferraille, les airbags non déployés sont potentiellement dangereux et doivent être déployés avant la mise à la ferraille. Cette opération doit être effectuée par du personnel compétent.

Ce véhicule peut être équipé d'un airbag du conducteur, d'un airbag du passager avant, d'un airbag latéral du conducteur, d'un airbag latéral du passager avant et de doubles rideaux gonflables latéraux sur la rangée avant.

Remarque : L'airbag et le prétendeur sont des dispositifs de protection supplémentaires. La ceinture de sécurité, quant à elle, demeure le dispositif de protection principal et doit être portée pendant la conduite.

Mise en garde

- Lorsqu'un airbag se déclenche, un grand bruit peut être émis et une petite quantité de gaz et de poussière, semblable à de la fumée, est libérée. Cette fumée n'est pas nocive. La poussière peut irriter la peau et doit, par conséquent, être nettoyée à l'eau savonneuse.
- Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de confier le remplacement du/des airbag(s) à l'un de nos Concessionnaires tous les 12 ans. En cas de vente du véhicule, son propriétaire est tenu d'aviser l'acheteur des mises en garde et des avertissements en vigueur.

Avant de prendre le volant

Inspection de l'airbag et du prétendeur



Si le témoin d'avertissement ne s'allume pas après activation du contacteur d'allumage ou s'il ne s'éteint pas au bout d'environ 6 secondes, ou s'allume pendant la conduite, cela signifie que le tendeur de ceinture de sécurité ou l'airbag ne fonctionne plus. Contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position « ON (MARCHE) », si le « témoin d'avertissement d'airbag



(rouge) » sur le groupe d'instruments s'allume pendant environ 6 secondes, cela signifie que l'airbag et le tendeur de ceinture de sécurité sont en cours de vérification ; si le « témoin d'avertissement d'airbag (rouge) » s'éteint au bout d'environ 6 secondes, cela signifie que l'airbag et le tendeur de ceinture de sécurité ne sont pas défectueux.

Déploiement de l'airbag



Une posture incorrecte, assise ou appuyée contre des positions proches de l'airbag peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, lorsque l'airbag est déployé.

Pour réduire les risques de blessures accidentelles dues au gonflage des airbags, les ceintures de sécurité doivent être portées correctement en permanence. Le conducteur et le passager avant doivent adopter une position assise correcte et régler leur siège de manière à maintenir une distance suffisante par rapport aux airbags frontaux, afin d'éviter des blessures graves voire mortelles, provoquées par le déploiement des airbags. Si des airbags latéraux et des rideaux gonflables latéraux avant sont installés, le conducteur et le passager avant doivent être assis de manière à maintenir une distance suffisante entre le haut du corps et les côtés du véhicule, afin d'éviter les blessures provoquées par le déploiement des airbags.

Lorsque les airbags sont déployés, les enfants insuffisamment protégés peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne portez pas d'enfants dans les bras ou sur les genoux pendant les déplacements. Les enfants doivent porter des ceintures de sécurité adaptées à leur âge. Il est interdit de se pencher par les vitres.

Avant de prendre le volant



Un airbag gonflable peut provoquer des abrasions faciales, des blessures corporelles ou des brûlures causées par une explosion.

La trajectoire de gonflage de l'airbag ne doit pas être obstruée. Il est interdit de mettre des objets entre le passager et l'airbag. Il est interdit de fixer ou de placer un objet sur le protecteur de volant ou sur/à proximité du couvercle d'airbag frontal du tableau de bord. Il est interdit de fixer des accessoires ou des garnitures à côté du système d'airbag. S'il y a un obstacle entre le passager et l'airbag, celui-ci risque de ne pas se gonfler correctement ou de comprimer l'obstacle contre le corps du passager, provoquant des blessures graves, voire mortelles.

Ne pas frapper ou heurter l'emplacement où se trouvent les airbags ou les pièces associées, afin d'éviter tout déploiement accidentel de l'airbag qui pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Une fois l'airbag déployé, certains composants de l'airbag sont chauds. Ne les touchez pas avant qu'ils aient refroidi.

En cas de collision, le module de commande des airbags surveille le changement de vitesse provoqué par la collision, afin de déterminer si les airbags sont déployés. Le déploiement d'un airbag est pratiquement instantané et se produit avec une force considérable, accompagné d'un grand bruit.

L'airbag complètement déployé, associé à la ceinture de sécurité correctement portée, peut limiter les mouvements du conducteur et du passager avant, réduisant ainsi le risque de blessures à la tête et au thorax en cas de collision frontale grave.

L'airbag complètement déployé, associé à la ceinture de sécurité correctement portée, peut limiter les mouvements du conducteur et du passager avant, réduisant ainsi le risque de blessures à la tête et au thorax en cas de collision frontale grave. Si des airbags latéraux et des rideaux gonflables latéraux avant sont installés, lorsque le véhicule est confronté à une collision latérale grave, des airbags latéraux complètement déployés forment un coussin d'air entre l'occupant et le côté du véhicule afin de réduire le risque de blessures corporelles latérales.

Lorsque vous êtes assis bien droit sur le siège et appuyé contre le dossier du siège, les ceintures de sécurité et les airbags peuvent fournir la protection la plus efficace. En cas de collision grave, les airbags se déploient dans toute leur puissance. Ce qui signifie que si vous ou les autres passagers n'utilisez pas correctement votre ceinture de sécurité et que vous vous penchez vers l'avant, que vous vous inclinez ou que vous êtes assis dans une autre posture incorrecte, vous risquez de subir des blessures graves, voire mortelles.

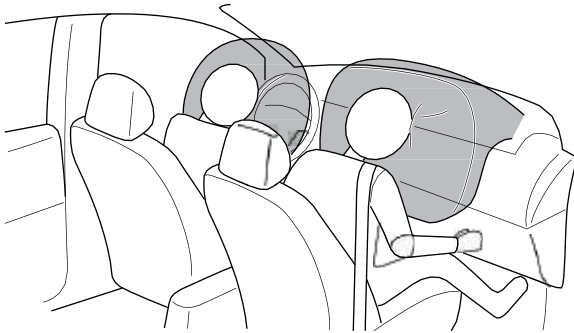
Mise en garde

- Les airbags ne peuvent pas protéger les parties inférieures du corps des occupants.
- Les airbags ne sont pas conçus pour fonctionner en cas de collision arrière, de collision frontale mineure ou de renversement du véhicule ; ils ne fonctionnent pas non plus en cas de freinage brusque.
- Le déploiement et le dégonflage des airbags s'effectuent très rapidement et ne protègent pas contre les effets des collisions secondaires qui pourraient survenir.

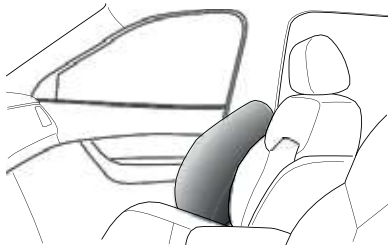
Avant de prendre le volant

Mise en garde

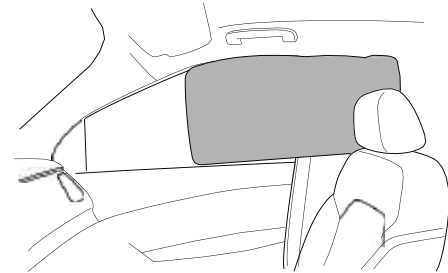
- Après le déploiement, les airbags se dégonflent immédiatement. Cela permet de s'assurer que la vision vers l'avant du conducteur n'est pas gênée.
- Schéma de la zone de déploiement des airbags du conducteur et du passager avant



- Schéma de la zone de déploiement des airbags latéraux



- Schéma de la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux avant



Airbags frontaux



NE JAMAIS installer le dispositif de retenue pour enfant sur le siège du passager avant. Le déploiement de l'airbag frontal pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour les enfants.

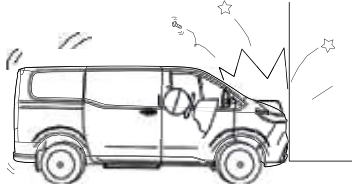
Le conducteur et le passager avant ne doivent pas placer les pieds, les genoux ou toute autre partie du corps en contact ou à proximité d'un couvercle d'airbag frontal.

Dans les cas extrêmes, la conduite sur des surfaces très inégales peut entraîner le déploiement de l'airbag. Soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez sur des routes accidentées, afin de prévenir toute blessure provoquée par un déploiement accidentel de l'airbag.

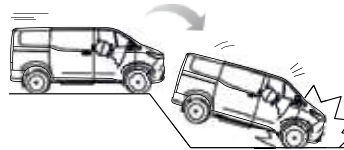
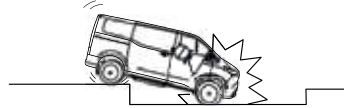
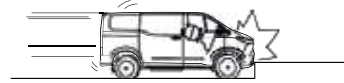
Avant de prendre le volant

Les airbags frontaux sont conçus pour se déployer lors de collisions frontales graves ou de collisions similaires. Les conditions décrites ci-dessous ou des conditions similaires peuvent entraîner le déploiement d'un airbag.

- Collision frontale avec des objets solides fixes ou non déformables à une vitesse élevée.



- Endommagement grave du châssis du véhicule. Le châssis peut être gravement endommagé lorsque le véhicule entre en collision avec des trottoirs, des bords de route, des surfaces dures, ou si le véhicule tombe dans de profonds ravins ou des trous, ou encore si le véhicule heurte violemment la route après un saut.



Avant de prendre le volant

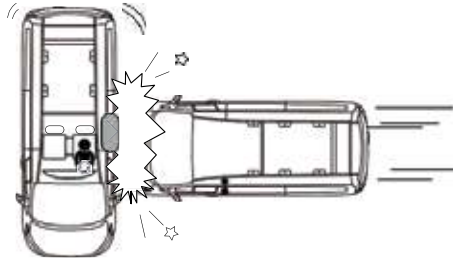
Airbags latéraux avant



La structure et le matériau du siège sont essentiels pour assurer le bon fonctionnement des airbags. Par conséquent, veillez à ne pas installer de housses de siège qui pourraient affecter le déploiement des airbags latéraux.

En cas de collision latérale grave, l'airbag latéral avant situé sur le côté concerné sortira de la housse de siège et se déploiera rapidement. L'airbag latéral avant situé de l'autre côté ne se déploiera pas. Les conditions décrites ci-dessous ou des conditions similaires peuvent entraîner le déploiement d'un airbag latéral.

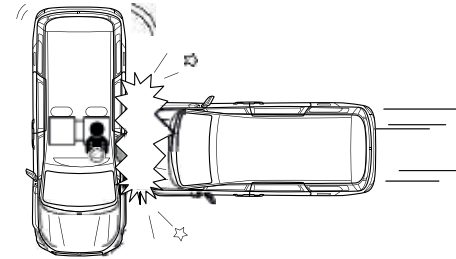
- Un côté du véhicule entre en collision avec un véhicule de tourisme ordinaire à vitesse élevée.



Rideaux gonflables latéraux avant

En cas de collision latérale grave, le rideau gonflable latéral situé sur le côté concerné sortira de la garniture intérieure du toit et se déploiera rapidement. Le rideau gonflable latéral situé de l'autre côté ne se déploiera pas. Les conditions décrites ci-dessous ou des conditions similaires peuvent entraîner le déploiement d'un rideau gonflable latéral.

- Un côté du véhicule entre en collision avec un véhicule de tourisme ordinaire à vitesse élevée.



1

Avant de prendre le volant

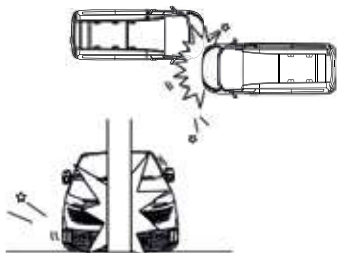
Conditions dans lesquelles les airbags ne se déploient pas

Le déploiement des airbags ne dépend pas de la vitesse du véhicule, mais de l'objet heurté, de la direction de la collision et du changement de la vitesse du véhicule à la suite d'une collision. Lorsque la force d'impact d'une collision est absorbée ou dispersée dans la carrosserie du véhicule, les airbags peuvent ne pas se déployer ; cependant, les airbags peuvent parfois se déployer en fonction des conditions d'impact. En conséquence, le déploiement des airbags ne doit pas être évalué en fonction de la gravité des dommages causés au véhicule.

Airbags frontaux

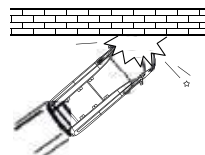
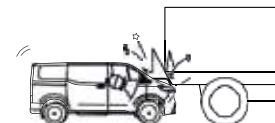
Les airbags frontaux peuvent ne pas se déployer dans les conditions décrites ci-dessous ou dans des conditions similaires.

- Lorsque le point de collision est éloigné du centre du véhicule.
- En cas de collision frontale avec des poteaux électriques solides, des panneaux de signalisation, des arbres ou d'autres objets de petite surface.

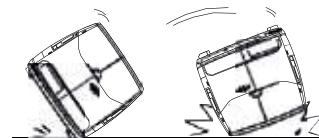
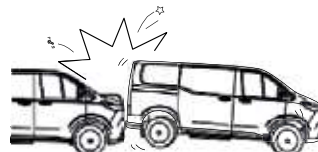


- Collision avec la partie inférieure du hayon d'un véhicule ; collision pénétrante avec des camions ou des véhicules dont le châssis est plus élevé.

Collision frontale par chevauchement de rails de protection.



- Collision arrière ou latérale.
- Le véhicule se retourne.

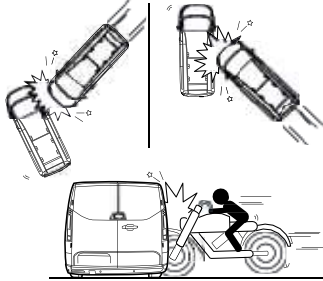


Avant de prendre le volant

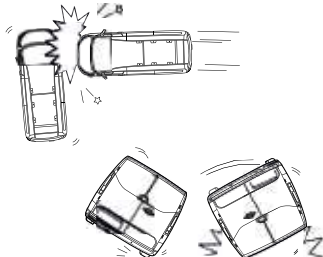
Airbags latéraux avant et rideaux gonflables latéraux avant

Les airbags latéraux avant et les rideaux gonflables latéraux avant peuvent ne pas se déployer dans les conditions décrites ci-dessous ou dans des conditions similaires.

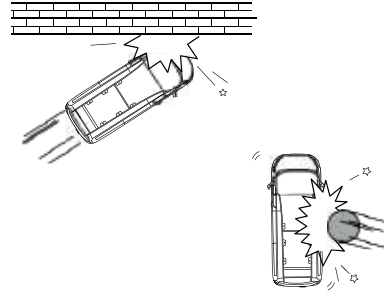
- Collision latérale sous certains angles.
- Collision latérale avec une moto.



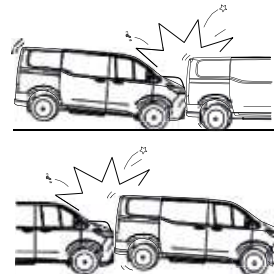
- Collision latérale avec le compartiment avant du véhicule.
- Collision latérale à l'arrière du véhicule.
- Le véhicule se retourne.



- Collision frontale par chevauchement de rails de protection.
- Collision latérale avec des poteaux.



- Collision frontale avec des véhicules en stationnement ou en mouvement.
- Collision arrière.



Avant de prendre le volant

Remplacement des composants du système d'airbag après un accident impliquant une collision



Le système d'airbag peut être endommagé dans le cadre d'un accident impliquant une collision. Dans ce cas, le système d'airbag ne peut pas fonctionner normalement pour vous protéger, vos passagers et vous, lors des futurs accidents avec collision, ce qui pourrait engendrer des blessures graves, voire mortelles. Afin de garantir le bon fonctionnement du système d'airbag après un accident impliquant une collision, consultez l'un de nos Concessionnaires en vue d'une inspection et d'un remplacement nécessaire des composants.

Une fois que l'airbag s'est déployé, les composants du système d'airbag doivent être remplacés. Contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Enregistreur de données de route (EDR)

Le véhicule est équipé d'un enregistreur de données de route (EDR). La fonction principale de l'EDR est d'enregistrer les données relatives aux mouvements du véhicule et à l'état du système de sécurité dans un délai court lors d'une collision ou d'une quasi-collision. L'EDR peut être utilisé pour reproduire l'état du véhicule avant, pendant et après la collision, tel que la vitesse, l'ouverture de la pédale d'accélérateur et la profondeur de la pédale de frein. L'outil d'extraction de données de l'EDR lit les données sur la base d'un identifiant CAN 11 bits et lit les données de l'EDR en utilisant le service 2 216 de « Lecture de données par identifiant de données » de la section 11.2 de la norme ISO 14229-1:2020, par adressage physique. Les données peuvent être lues à partir du contrôleur d'airbag via l'analyseur-contrôleur spécial du fabricant. Vous pouvez acheter le lecteur de données EDR en vous connectant à l'adresse du lien du site Internet de l'entreprise.

Avant de prendre le volant

Sièges pour enfant (non fournis avec le véhicule)



Il existe un risque de **BLESSURES GRAVES**, voire **MORTELLES** ! Les enfants âgés de 12 ans et moins peuvent être tués par l'airbag. **N'utilisez JAMAIS** de siège pour enfant ou bébé dos à la route sur le siège avant, car le déploiement de l'airbag risque de blesser l'enfant ou le nourrisson gravement, voire mortellement. Installez le siège aussi loin que possible de l'airbag.

N'utilisez JAMAIS de siège pour enfant dos à la route sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIF**, sous peine de **BLESSURE MORTELLE** ou **GRAVE** pour l'enfant en question !



Avertissement : Les ancrages du siège pour enfant sont conçus pour supporter uniquement les charges susceptibles d'être subies par les sièges pour enfant correctement installés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour les ceintures de sécurité pour adulte, les harnais, ou pour fixer d'autres objets ou équipements au véhicule.



Suivez toujours les instructions du fabricant pour l'installation et l'utilisation d'un siège pour enfant.

En général, les nourrissons de moins de 2 ans doivent utiliser un siège pour bébé, tandis que les enfants de 2 ~ 4 ans doivent utiliser un siège pour enfant. Des sièges pour bébé et pour enfant sont disponibles dans le commerce.

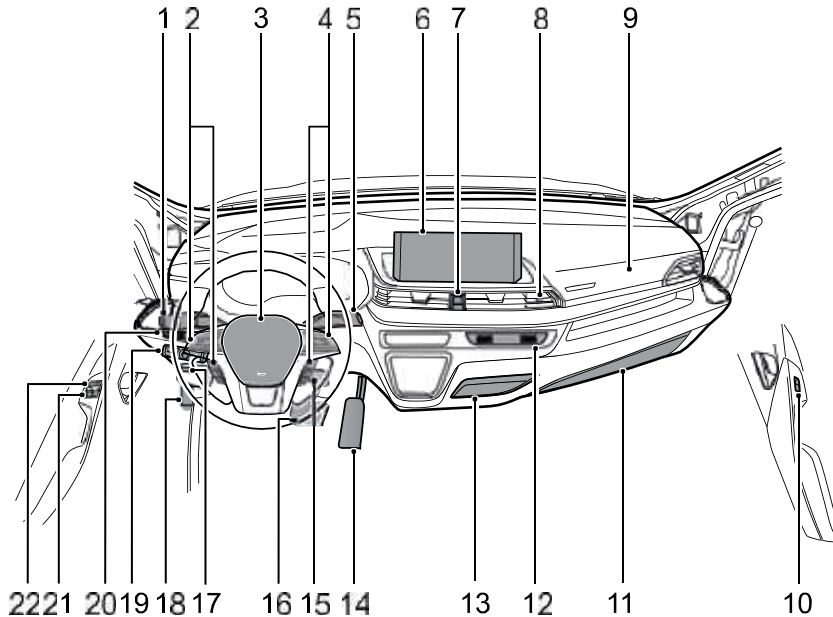
Étant donné qu'il existe diverses tailles et différents types de sièges pour bébé et pour enfant, nous vous recommandons de choisir le dispositif de protection adéquat en fonction de l'âge et du poids du nourrisson ou de l'enfant, afin de garantir une protection optimale. De plus, il vous incombe également de vérifier que le système de retenue est compatible avec votre véhicule.

Mise en garde

Dans l'éventualité où le siège pour bébé ou pour enfant devrait être positionné sur le siège avant pour circuler, il devrait être installé face à la route. Vérifiez toujours que le siège pour bébé ou pour enfant est correctement sécurisé. Notez bien qu'un siège pour bébé ou pour enfant mal sécurisé risque de se déplacer et de percuter les autres occupants en cas d'accident ou de freinage brusque. Même s'il n'est pas utilisé, un siège pour bébé ou pour enfant doit être correctement sécurisé dans le véhicule.

Avant de prendre le volant

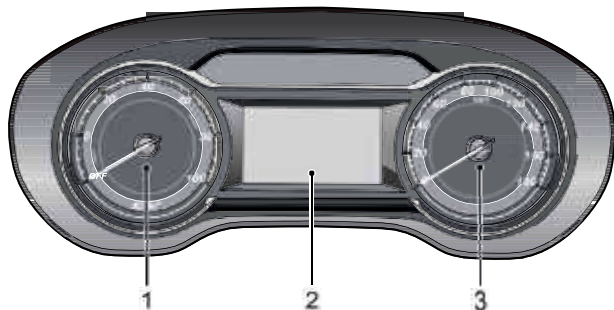
Instruments et commandes



- 1 Essuie-glace et lave-glace, feux de route, interrupteur à levier de clignotants
- 2 Commande de sélection et de régulateur de vitesse du groupe d'instruments
- 3 Airbag du conducteur
- 4 Commande de réglages de commande vocale, de téléphone Bluetooth, de chauffage de volant et de personnalisation
- 5 Levier de vitesses
- 6 Système de divertissement
- 7 Commande de feux de détresse, commande HOME (ACCUEIL) de système de divertissement
- 8 Port USB
- 9 Airbag du passager avant
- 10 Commande de vitre de la porte du passager avant
- 11 Boîte à gants
- 12 Panneau de commande de climatisation
- 13 Cendrier
- 14 Pédale d'accélérateur
- 15 Contacteur d'allumage
- 16 Pédale de frein
- 17 Commande d'alarme de secours
- 18 Commande d'ouverture du capot
- 19 Commande de réglage électrique de rétroviseur extérieur
- Commande de mise à niveau des phares
- Commande d'éclairage de groupe d'instruments, port USB
- 20 Commande EPB, commande de MAINTIEN AUTOMATIQUE
- Commande MODE (mode de conduite), commande de chauffage du siège du conducteur
- 21 Commande de vitre des portes du conducteur et du passager avant
- 22 Commande de verrouillage centralisé des portes

Avant de prendre le volant

Groupe d'instruments



- 1 Indicateur de pourcentage de puissance du moteur d'entraînement
- 2 Centre d'information
- 3 Indicateur de vitesse

Mise en garde

Ne placez aucun objet devant le groupe d'instruments afin de ne pas dissimuler le cadran et les témoins d'avertissement.

Indicateur de pourcentage de puissance du moteur d'entraînement

Affiche le pourcentage de puissance du système d'alimentation.

Une valeur inférieure à zéro correspond à un pourcentage négatif. En revanche, une valeur supérieure à zéro correspond à un pourcentage positif.

Si le pourcentage de puissance du moteur d'entraînement affiché est positif, cela signifie que le système d'alimentation génère de la puissance pour entraîner le véhicule. En revanche, si le pourcentage de puissance du moteur d'entraînement affiché est négatif, cela signifie qu'une partie de l'énergie cinétique du système d'alimentation est convertie en énergie électrique.

Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse actuelle en kilomètres par heure.

1

Avant de prendre le volant

Centre des messages

L'écran du centre des messages se trouve au centre du groupe d'instruments.



1 Heure actuelle

2 Mode de conduite

Affiche le mode de conduite actuel du véhicule. Le centre d'information du groupe d'instruments affiche : Normal (mode Normal), ECO (mode économique), POWER (mode sport). Vous pouvez changer de mode de conduite grâce à la commande MODE sur la console.

3 Alimentation haute tension de batterie

L'état de la puissance du bloc-batterie haute tension est indiqué par le nombre de segments allumés. Les segments s'allument lorsque la puissance de la batterie est trop faible.

Remarque : La puissance faible du bloc-batterie haute tension peut entraîner la défaillance de certaines fonctions du véhicule.

Remarque : Il convient de charger le bloc-batterie haute tension dès que possible lorsque la batterie est faible. Il est nécessaire de s'assurer que la puissance stockée par le bloc-batterie haute tension est suffisante avant de conduire. Une fois le véhicule à pleine charge, le système de gestion de la batterie dispose d'une fonction d'auto-étalonnage. Toutes les 2 à 3 charges de maintien du véhicule (charge à moins de 99 %), il convient d'effectuer une charge complète du véhicule (charge à 100 %).

4 Engrenage




5 Interface de l'ordinateur de bord

6 Kilométrage total

7 Niveau de régénération d'énergie

Affiche le niveau de régénération d'énergie actuel du véhicule selon 3 paliers : élevé, moyen et faible. Un chiffre s'affiche sur le groupe d'instruments, respectivement 3, 2 et 1. La régénération d'énergie élevée est supérieure à la régénération d'énergie moyenne, et la régénération d'énergie moyenne est supérieure à la régénération d'énergie faible. Le niveau de régénération d'énergie peut être modifié via la commande de régénération d'énergie sur l'écran du système de divertissement.

Avant de prendre le volant

Appuyez brièvement sur le bouton  ou  sur la commande de sélection du groupe d'instruments  du volant pour accéder au contenu d'interface suivants : interface du Système perfectionné d'aide à la conduite (ADAS) (selon équipement) → interface de l'ordinateur de bord → interface d'interrogation sur les erreurs (en cas d'erreur).


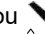

Remarque : Si le véhicule n'est pas équipé de la fonction correspondante, l'interface ne s'affiche pas.

Interface du Système perfectionné d'aide à la conduite (ADAS) (selon équipement)

Affiche les informations correspondantes du système d'aide à la conduite qui équipe votre véhicule.

- Affichage de la distance ACC (Régulateur de vitesse adaptatif)
- Affichage de la vitesse du véhicule cible ACC (Régulateur de vitesse adaptatif)
- Invite LDW (Détection de sortie de voie)
- Message SLIF (Fonction d'information sur les panneaux de signalisation)

Interface de l'ordinateur de bord

Appuyez brièvement sur le bouton  ou  de commande de sélection du groupe d'instruments  sur le volant pour naviguer dans le contenu suivant de l'interface :

- Kilométrage

Distance parcourue : affiche la distance estimée que le véhicule peut parcourir avant que la quantité électrique de la batterie haute tension ne soit entièrement utilisée.

Remarque : L'autonomie dépend des conditions de conduite, de l'état du véhicule, de l'utilisation des accessoires, etc. Lorsque la batterie est faible, l'autonomie n'est indiquée qu'à titre de référence.

Remaining maintenance mileage (Kilométrage restant avant l'entretien) : ce message vous rappelle le kilométrage restant avant le prochain entretien de votre véhicule.

- Surveillance de la pression de pneu (si votre véhicule en est équipé)

En mode normal, affiche la pression de pneu actuelle en temps réel.

- Consommation instantanée

Affiche la consommation électrique instantanée lorsque la batterie est en cours d'utilisation.

- Après activation automatique

Affiche la distance parcourue, la vitesse moyenne, le temps de conduite et la consommation moyenne depuis le démarrage du véhicule.


- Après réinitialisation automatique

Affiche la distance parcourue, la vitesse moyenne, le temps de conduite et la consommation moyenne depuis la dernière réinitialisation.

Dans cette interface, appuyez longuement sur le bouton OK sur le volant pour réinitialiser la distance parcourue, la vitesse moyenne, le temps de conduite et la consommation moyenne.

Avant de prendre le volant

Interface d'interrogation sur les erreurs

Appuyez brièvement sur le bouton ▲ ou ▼ sur la commande de sélection du groupe d'instruments  du volant pour consulter les messages d'avertissement pour le véhicule dans cette interface (en l'absence d'erreur, l'interface n'est pas affichée).

Messages d'alarme

Les messages d'alarme, pour la plupart, s'accompagnent d'une image correspondante et d'une description textuelle sur le groupe d'instruments. Si plusieurs messages d'avertissement s'affichent, le plus récent s'affiche en premier pendant 9 secondes, puis les messages d'avertissement défilent les uns après les autres par intervalles de 3 secondes. Certains messages d'avertissement seront affichés les uns après les autres. Ils ne disparaissent du cycle d'affichage qu'une fois l'alarme annulée.

Veillez utiliser le véhicule dans le strict respect des instructions contenues dans le message d'avertissement. S'il ne contient aucune instruction pertinente, veuillez arrêter le véhicule en vue de son inspection ou consulter l'un de nos Concessionnaires.

Messages d'avertissement importants

Le message d'avertissement important actuellement affiché peut temporairement être annulé en appuyant brièvement sur le bouton OK du volant. Il peut également être consulté dans l'interface d'interrogation sur les alarmes après son annulation.

Mise en garde

Pour la sécurité de l'utilisateur, lorsque la porte est ouverte ou pendant la conduite du véhicule, le message d'avertissement ne peut pas être annulé en appuyant brièvement sur le bouton OK du volant. L'utilisateur doit fermer la porte et entrer dans l'interface de l'ordinateur de bord pour exécuter les opérations pertinentes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Avant de prendre le volant

Si tous les messages d'avertissement sont annulés, les renseignements de l'ordinateur de bord s'affichent normalement. Si les conditions d'activation d'une alarme ne sont plus réunies, l'affichage des messages d'avertissement correspondants est aussi annulé.

Messages indicatifs

Les messages indicatifs disparaissent automatiquement au bout de 3 secondes.

Mise en garde

Ne négligez pas les messages d'avertissement, sous peine d'engendrer de graves dommages au véhicule. Si le témoin d'avertissement s'allume, veuillez arrêter le véhicule dès que possible dans le respect des règles de sécurité.

Rappels de l'interface de service

Rappel de prochain entretien

Lorsque le centre des messages du groupe d'instruments affiche « XX km restants avant le prochain entretien », il vous rappelle le kilométrage restant avant le prochain entretien à effectuer sur le véhicule.

Rappel d'entretien imminent

Lorsque le centre des messages du groupe d'instruments affiche « L'intervalle d'entretien arrive à échéance, effectuez l'entretien dès que possible », il vous rappelle de vous rendre chez votre fournisseur de service autorisé pour une intervention dès que possible.

Rappel d'entretien requis

Lorsque le centre des messages du groupe d'instruments affiche « Entretien requis », il vous rappelle qu'une intervention immédiate est nécessaire sur votre véhicule et que vous devez vous rendre chez votre fournisseur de service autorisé pour une intervention dès que possible.

Rappel d'entretien en retard


Lorsque le centre des messages du groupe d'instruments affiche « Intervalle d'entretien dépassé, entretien requis immédiatement », il vous rappelle que vous avez dépassé le délai imparti pour procéder à l'entretien du véhicule et que vous devez vous rendre immédiatement chez votre fournisseur de service autorisé pour une intervention.

Avant de prendre le volant

Moniteur de pression de pneu

Le moniteur de pression de pneu surveille automatiquement l'état des pneus en temps réel, pour garantir la sécurité de la conduite.

Si la pression de pneu est insuffisante, trop élevée, que le pneu présente une grosse fuite ou que le système s'avère défaillant pendant la conduite, le « témoin d'avertissement

TPMS (jaune) »  du groupe d'instruments s'allume et l'écran du tableau de bord affiche l'interface d'alarme correspondante.

Témoins d'avertissement et indicateurs

Indicateur de direction



Les « indicateurs de direction (verts) » gauche et droit clignotent dans les virages. Lorsque la commande des feux de détresse est actionnée, les indicateurs de direction gauche et droit clignotent simultanément.

Remarque : *Lorsqu'un indicateur de direction clignote rapidement, cela indique que son ampoule est défaillante.*

Indicateur de feux de route



L'« indicateur de feux de route (bleu) » s'allume lorsque les feux de route sont activés ou lorsque des appels de phares sont effectués.

Témoin IHC (Gestion intelligente des feux de route)

Remarque : *S'applique aux véhicules équipés de l'IHC.*



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si le système IHC commande l'allumage des feux de route, le « témoin IHC (bleu) » s'allume ; lorsque le système IHC commande l'extinction des feux de route, « le témoin IHC (gris) » s'allume. Reportez-vous à « IHC (Gestion intelligente des feux de route) » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin de feux antibrouillard avant



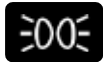
Le « témoin de feux antibrouillard avant (vert) » s'allume lorsque les feux antibrouillard avant sont allumés.

Témoin de feux antibrouillard arrière



Le « témoin de feux antibrouillard arrière (jaune) » s'allume lorsque les feux antibrouillard arrière sont activés.

Témoin de feux de position



Le « témoin de feux de position (vert) » s'allume lorsque les feux de position sont allumés.

Témoin d'avertissement antivol du moteur d'entraînement



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), si l'authentification du système antivol réussit, le « témoin d'avertissement antivol du moteur d'entraînement (jaune) » s'éteint et le véhicule peut démarrer. Si le témoin d'avertissement clignote, cela indique que le système de contrôle antivol est défaillant et le véhicule ne démarre pas. Veuillez contacter immédiatement l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin d'avertissement TPMS (moniteur de pression des pneus)



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), lorsque le moniteur de pression des pneus tombe en panne, le « témoin d'avertissement TPMS (moniteur de pression des pneus) (jaune) » s'allume. Contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Témoin d'avertissement de batterie déchargée



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement de batterie déchargée (rouge) » s'allume et s'éteint après le démarrage du véhicule.

Mise en garde

Si le témoin ne s'éteint pas après le démarrage du moteur d'entraînement ou s'il s'allume pendant la conduite, cela indique que le système de recharge est défaillant. Contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Témoin d'avertissement d'airbag



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement d'airbag (rouge) » s'allume et s'éteint après quelques secondes.

Avant de prendre le volant

Si le témoin ne s'allume pas, ne clignote pas, ne s'éteint pas, ou s'il s'allume ou clignote pendant la conduite, cela indique un dysfonctionnement un dysfonctionnement. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Pour en savoir plus sur les airbags, reportez-vous à « Airbag(s) » dans cette section.

Témoin d'avertissement de ceinture de sécurité

Remarque : *Ce véhicule peut être équipé de fonctions d'avertissement de ceinture de sécurité de passager avant et de ceinture de sécurité de passager arrière non bouclées, selon la configuration réelle du véhicule que vous avez acheté.*



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si les ceintures de sécurité des occupants ne sont pas correctement bouclées, le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'allume. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 22 km/h et que les ceintures de sécurité des occupants ne sont pas correctement bouclées, le groupe d'instruments active un avertissement sonore de ceinture de sécurité mal bouclée et le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » clignote pendant environ 90 secondes. Une fois les ceintures de sécurité bouclées, le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'éteint et l'avertissement sonore s'arrête. Si le véhicule est en marche arrière ou que la vitesse est inférieure à 10 km/h et que les ceintures de sécurité des occupants ne sont pas correctement bouclées, le groupe d'instruments n'active aucun

avertissement sonore, tandis que le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'allume. Une fois les ceintures de sécurité bouclées, le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'éteint.

Remarque : *Ouvrir la porte permet de réinitialiser la durée de clignotement du témoin d'avertissement de ceinture de sécurité. La fonction d'avertissement de ceinture de sécurité de passager avant et de ceinture de sécurité de passager arrière non bouclées ne peut être déclenchée que lorsqu'un passager est assis sur le siège.*

Témoin d'avertissement du système de freinage



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si le frein de stationnement est serré, le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) » s'allume et s'éteint dès que le frein de stationnement est complètement desserré. Si le témoin ne s'éteint pas une fois le frein de stationnement relâché ou se rallume pendant la conduite, cela indique que le système de freinage est défaillant. Veuillez immédiatement arrêter le véhicule et contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin d'avertissement d'ABS (système de freinage antiblocage)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement d'ABS (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes.

Si le témoin d'avertissement d'ABS ne s'éteint pas ou se rallume pendant la conduite, cela indique que l'ABS est défaillant. Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Remarque : Le système de freinage peut être utilisé même si l'ABS est défaillant (défaillance de l'ABS). Reportez-vous à « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour accéder aux renseignements importants sur l'ABS.

Témoin d'avertissement du système de répartition électronique de la force de freinage (EBD)



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si le « témoin d'avertissement de l'EBD (système de répartition électronique de la force de freinage) (rouge) » s'allume pendant la conduite, cela indique que le système de freinage est défectueux. Veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires dès que possible.

Indicateur de l'ESP (Programme de stabilisation électronique)



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), l'« indicateur de l'ESP (jaune) » clignote pour indiquer que l'ESP fonctionne normalement pendant la conduite.

L'« indicateur de l'ESP (jaune) » s'allume lorsque l'ESP s'avère défaillant.

Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. Pour en savoir plus sur l'ESP, veuillez consulter « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule ».

Indicateur de désactivation du programme de stabilisation électronique (ESP)



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), l'« indicateur de désactivation de l'ESP (jaune) » s'allume lorsque la fonction ESP est désactivée en appuyant sur la commande correspondante.

Témoin de frein de stationnement électronique (EPB)



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE) et que le frein de stationnement électronique est activé, lorsque le frein de stationnement est serré, le « témoin de frein de stationnement électronique (EPB) (rouge) » s'allume et s'éteint immédiatement lorsque le frein de stationnement est complètement desserré.

Témoin de dysfonctionnement du frein de stationnement électronique (EPB)



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si le « témoin de dysfonctionnement du frein de stationnement électronique (EPB) (jaune) » s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Arrêtez immédiatement le véhicule en toute sécurité et contactez l'un de nos Concessionnaires pour une intervention dès que possible. Reportez-vous à « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Indicateur de maintien automatique

Remarque : S'applique aux véhicules dotés de la fonction de MAINTIEN AUTOMATIQUE.



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE) et la fonction de maintien automatique activée, l'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (blanc) » s'allume ; si la fonction de maintien automatique répond aux conditions d'activation, l'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (vert) » s'allume.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE) et que le maintien automatique est activé, lorsque la fonction de maintien automatique est défectueuse, l'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (jaune) » s'allume. Reportez-vous à « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin d'anomalie du système EPS (servodirection électrique)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), si le « témoin d'anomalie du système EPS (rouge) » s'allume, cela indique que le système EPS est défaillant. Veuillez immédiatement arrêter le véhicule et contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires pour une intervention. Reportez-vous à « Servodirection électrique » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin d'avertissement de défaillance du système d'alimentation



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si le système d'alimentation tombe en panne, le « témoin d'avertissement de défaillance du système d'alimentation (jaune/rouge) » s'allume. Contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Témoin d'avertissement de charge faible du bloc-batterie haute tension



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement de charge faible du bloc-batterie haute tension (jaune) » s'allume et s'éteint au bout de plusieurs secondes. Si le témoin d'avertissement reste allumé ou s'allume de nouveau pendant la conduite, cela indique que la charge du bloc-batterie haute tension est trop faible et qu'il doit être chargé dès que possible. Dans la mesure du possible, veuillez recharger avant que le témoin ne s'allume.

Remarque : Le témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la fonction de limitation de vitesse du véhicule est activée. La vitesse du véhicule diminue proportionnellement à la chute de puissance de la batterie, jusqu'à l'arrêt complet.

Indicateur de connecteur de recharge



Une fois le pistolet de recharge branché au port de recharge, l'« indicateur de connecteur de recharge (rouge) » s'allume.

1

Témoin d'état de recharge



Lorsque le bloc-batterie haute tension est en cours de recharge, le « témoin d'état de recharge (jaune) » du groupe d'instruments s'allume. Une fois le bloc-batterie haute tension complètement chargé, le témoin s'éteint.

Remarque : Si le « témoin d'état de recharge (jaune) » clignote, cela indique que la batterie est défaillante et qu'elle ne peut pas être rechargée. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin d'avertissement de défaillance d'isolation



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement de défaillance d'isolation (rouge) » s'allume et s'éteint au bout de quelques secondes. Si le témoin d'avertissement reste allumé ou s'allume à nouveau pendant la conduite, cela indique qu'il y a un défaut d'isolation. Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Avant de prendre le volant

Témoin READY

The icon consists of the word "READY" in white capital letters inside a black rounded rectangle.

Ce témoin sert à indiquer que le véhicule est prêt à prendre la route. Une fois le véhicule démarré, le « témoin READY (vert) » s'allume et ne s'éteint pas pendant la conduite.

Mise en garde

Avant l'allumage du « témoin READY (vert) », si vous appuyez sur la commande de climatisation, le compresseur de climatisation ne fonctionnera pas. Avant l'allumage du « témoin READY (vert) », ne positionnez pas la molette de commande du ventilateur sur ON (MARCHE) et n'utilisez pas les phares, la radio et les autres appareils électriques pendant une période prolongée. Autrement, le véhicule risque de ne pas pouvoir bouger.

Témoin de limitation de puissance



Dans des conditions normales de conduite, le « témoin de limitation de puissance (jaune) » reste éteint. Lorsque le « témoin de limitation de puissance (jaune) » du véhicule s'allume, la puissance du véhicule est limitée et les performances d'accélération sont considérablement réduites. Contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires.

Indicateur Normal (mode Normal)

The icon consists of the word "Normal" in white lowercase letters inside a black rounded rectangle.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), l'« indicateur Normal (blanc) » s'allume et le véhicule peut être utilisé en mode Normal.

Indicateur ECO (mode Économique)

The icon consists of the word "ECO" in white capital letters inside a black rounded rectangle.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), lorsque le véhicule passe en mode économique, l'« indicateur ECO (vert) » s'allume et le véhicule peut être utilisé en mode économique. Dans ce cas, la puissance de sortie du moteur d'entraînement du véhicule est relativement faible et la vitesse maximale que le véhicule peut atteindre est de 90 km/h.

Indicateur POWER (mode Sport)

The icon consists of the word "POWER" in white capital letters inside a black rounded rectangle.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), lorsque le véhicule passe en mode Sport, l'« indicateur POWER (rouge) » s'allume et le véhicule peut être utilisé en mode sport avec une puissance de sortie du moteur d'entraînement du véhicule relativement élevée.

Témoin du régulateur de vitesse

Remarque : S'applique aux véhicules équipés d'un système régulateur de vitesse.



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si le système régulateur de vitesse est en veille, le « témoin du régulateur de vitesse (blanc) » s'allume. Si le système régulateur de vitesse est actif, le « témoin du régulateur de vitesse (vert) » s'allume. Reportez-vous à « Régulateur de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin d'avertissement de risque de collision frontale (FCW)/témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (AEB)

Remarque : S'applique aux véhicules équipés de la fonction d'avertissement de risque de collision frontale (FCW) et du système de freinage d'urgence automatique (AEB).



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si la fonction d'avertissement de risque de collision frontale (FCW)/système de freinage d'urgence automatique (AEB) n'est pas activée ou est défectueuse, le « témoin d'avertissement FCW/AEB (jaune) » s'allume ; si la fonction d'avertissement de risque de collision frontale (FCW)/système de freinage d'urgence automatique (AEB) est activée,

le témoin d'avertissement ne s'allume pas. Si le système d'avertissement de risque de collision frontale (FCW) émet un avertissement, le « témoin d'avertissement FCW/AEB (jaune) » clignote ; si le système de freinage d'urgence automatique (AEB) est déclenché, le « témoin d'avertissement FCW/AEB (rouge) » clignote. Reportez-vous à « Avertissement de risque de collision frontale (FCW) et système de freinage d'urgence automatique (AEB) » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin d'avertissement LDW (détection de sortie de voie)/LKA (système d'avertissement de sortie de voie)/ELK (système d'avertissement d'urgence de sortie de voie)

Remarque : S'applique aux véhicules équipés des fonctions LDW, LKA et ELK.



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si les fonctions LDW, LKA et ELK sont activées, le « témoin d'avertissement LDW/témoin d'avertissement LKA/témoin d'avertissement ELK (blanc) » s'allume.

Lorsque les fonctions LDW, LKA et ELK émettent un avertissement ou sont déclenchées, le « témoin d'avertissement LDW/témoin d'avertissement LKA/témoin d'avertissement ELK (jaune) » clignote.

Lorsque les fonctions LDW, LKA et ELK sont désactivées, le « témoin d'avertissement LDW/témoin d'avertissement LKA/témoin d'avertissement ELK (jaune) » s'allume.

Avant de prendre le volant

Si le témoin d'avertissement s'allume en jaune alors que les fonctions LDW, LKA et ELK sont activées, cela indique que les fonctions LDW, LKA et ELK sont défectueuses. Contactez notre fournisseur de services autorisé pour une intervention dès que possible.


Reportez-vous à « LDW (détection de sortie de voie)/LKA (système d'avertissement de sortie de voie)/ELK (système d'avertissement d'urgence de sortie de voie) » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour une description plus détaillée de ces fonctions.

Indicateur ACC (Régulateur de vitesse adaptatif)

Remarque : S'applique aux véhicules équipés de la fonction ACC.



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si le système ACC est en mode

veille, l'« indicateur ACC (gris) » s'allume  ; lorsque le système ACC est activé, s'il répond aux conditions d'activation,

l'« indicateur ACC (bleu) »  s'allume.

Reportez-vous à « ACC (régulateur de vitesse adaptatif) » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour une description plus détaillée du régulateur.

Indicateur SLIF (Fonction d'information sur les panneaux de signalisation)

Remarque : S'applique aux véhicules équipés de la fonction SLIF.



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si un panneau de signalisation est détecté, l'« indicateur SLIF » s'allume. Reportez-vous à « SLIF (Fonction d'information sur les panneaux de signalisation) » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin de limitation de vitesse

Remarque : S'applique aux véhicules équipés du témoin de limitation de vitesse.



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si la fonction de limitation de vitesse du véhicule est activée, le « témoin de limitation de vitesse (jaune) » s'allume et une alarme sonore retentit. Lorsque la fonction de limitation de vitesse du véhicule est désactivée, le « témoin de limitation de vitesse (jaune) » s'éteint et l'alarme sonore s'arrête.

Témoin de remorque

Remarque : S'applique aux véhicules équipés d'un témoin de remorque.



Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE), si la remorque a été correctement raccordée, lorsque le clignotant est activé, le « témoin de remorque (vert) » sur le groupe d'instruments se met à clignoter. Si le raccordement de la remorque échoue, le « témoin de remorque (vert) » sur le groupe d'instruments s'éteint.

Indicateur de marchepied électrique

Remarque : S'applique aux véhicules configurés avec un marchepied électrique.



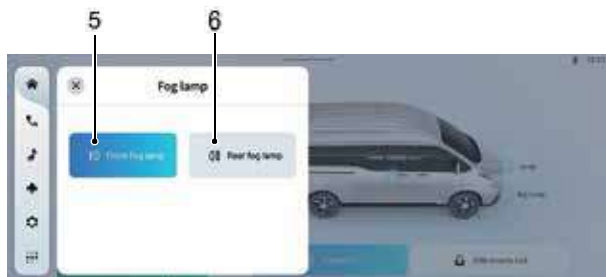
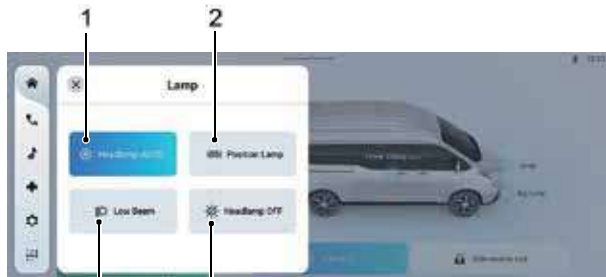
Si votre véhicule est équipé d'un marchepied électrique, lorsque la porte équipée du marchepied électrique est ouverte et que le marchepied électrique est en train de se déployer ou de se rétracter, l'« indicateur de marchepied électrique (jaune) » clignote et le groupe d'instruments déclenche un avertissement sonore. Lorsque le marchepied électrique est complètement déployé, l'« indicateur de marchepied électrique (jaune) » s'allume. Lorsque la porte équipée du marchepied électrique est fermée, l'« indicateur de marchepied électrique (jaune) » s'éteint. En cas d'échec du déploiement ou de la rétraction complète du marchepied électrique, l'« indicateur de marchepied électrique (jaune) » clignote et le groupe d'instruments émet un avertissement sonore en continu. Fermez bien toutes les portes avant de prendre le volant.

Avant de prendre le volant

Commande d'éclairage extérieur

Commande des feux combinée

Commande des feux





La commande des feux se trouve sur l'écran du système de divertissement. Utilisez cette commande à l'aide des touches tactiles situées sur l'écran du système de divertissement.

Cliquez sur le bouton tactile du feu et le feu correspondant s'allume. Les feux de jour s'allument automatiquement une fois que le véhicule a démarré.








- 1 Phares AUTO : Commande des phares. Lorsque la commande des phares est en position Phares AUTO , les phares s'allument ou s'éteignent, en fonction de l'éclairage ambiant. Les feux de jour s'allument automatiquement lorsque les autres feux ne sont pas allumés après le démarrage du véhicule.
- 2 Feu de position : Commande de feux de position. Lorsque la commande des phares est en position Feu de position, les feux suivants s'allument :
 - Feux de position
 - Feux de plaque d'immatriculation
 - Feux du tableau de bord
- 3 Feux de croisement : Commande de feux de croisement.



Remarque : Si les phares restent allumés alors le véhicule est stationné, la batterie se décharge et le véhicule risque de ne pas pouvoir redémarrer en raison d'un manque de puissance de la batterie. Un avertissement sonore retentit si la commande des phares est allumée lorsque le contact du véhicule est coupé.

Remarque : Avant de couper le contact du véhicule, si la commande des phares est en position Phares AUTO , elle reste en position Phares AUTO à la remise en marche du véhicule.

Remarque : Avant de couper le contact du véhicule, si la commande des phares n'est pas en position Phares AUTO , la commande des phares est en position  OFF (ARRÊT) des phares à la remise en marche du véhicule.

Remarque : Reportez-vous à « Commandes de la colonne de direction et au volant » dans cette section pour en savoir plus sur le fonctionnement des clignotants et des phares.

- 4  OFF (ARRÊT) des phares : Commande OFF (ARRÊT) des phares. Cliquez sur la commande de mise sur OFF (ARRÊT) des phares pour éteindre l'éclairage.
- 5  Feux antibrouillard avant : Commande des feux antibrouillard avant. Lorsque le contacteur d'allumage est en position « ON (MARCHE) », appuyez sur la commande des feux antibrouillard avant  pour allumer les feux antibrouillard avant. Lorsque les feux antibrouillard avant sont activés, le « témoin de feux antibrouillard avant (vert) » sur le groupe d'instruments s'allume. Appuyez à nouveau sur la commande des feux antibrouillard avant  pour désactiver les feux antibrouillard avant.
- 6  Feux antibrouillard arrière : Commande des feux antibrouillard arrière. Lorsque le contacteur d'allumage est en position « ON (MARCHE) » et que les feux de croisement, les feux de route ou les feux antibrouillard avant sont allumés, appuyez sur la commande des feux antibrouillard arrière  pour allumer les feux antibrouillard arrière. Appuyez à nouveau sur la commande des feux antibrouillard arrière  pour éteindre les feux antibrouillard arrière. Lorsque les autres feux sont éteints, appuyez

sur la commande des feux antibrouillard arrière  pour allumer les feux antibrouillard arrière en même temps que les feux de croisement. Appuyez à nouveau sur la commande des feux antibrouillard arrière  pour éteindre les feux antibrouillard arrière en même temps que les feux de croisement. Lorsque les feux antibrouillard arrière sont activés, le « témoin de feux antibrouillard arrière (jaune) » sur le groupe d'instruments s'allume.

Remarque : Les feux antibrouillard arrière ne doivent pas être utilisés tant que la visibilité est clairement restreinte (par exemple, en cas de brouillard épais ou de neige).

Feux de jour

Les feux de jour permettent aux autres de voir l'avant de votre véhicule plus distinctement lorsqu'il fait jour.

Si votre véhicule est équipé de feux de jour, ces derniers s'allument lorsque le contact est mis sur le véhicule. Les feux de croisement, les feux arrière, les feux de position et les autres feux ne s'allument pas lorsque les feux de jour sont allumés. Lorsque le contact du véhicule est coupé, les feux de jour s'éteignent. Conformez-vous aux exigences de la réglementation ECE R87 relative aux feux de jour.

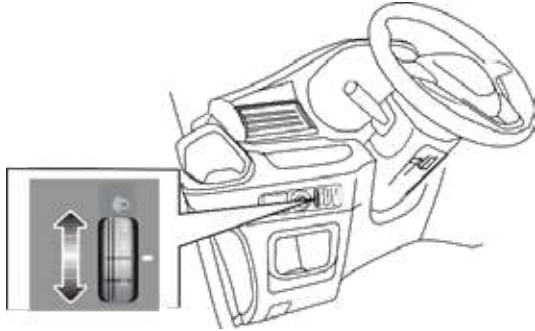
Avant de prendre le volant


Commandes du groupe d'instruments

Commande de mise à niveau des phares

La commande de mise à niveau des phares se trouve sur le groupe d'instruments, du côté du conducteur.

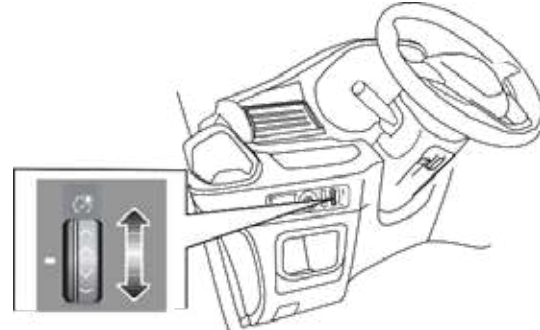
Grâce à cette fonction, le réglage de mise à niveau des phares peut être ajusté afin de l'adapter aux routes où le véhicule est conduit. La correction de la mise à niveau des phares peut réduire l'éblouissement des autres conducteurs.





Déplacez la commande de mise à niveau des phares  vers le haut ou vers le bas afin d'ajuster la mise à niveau des phares. La position 0 est la position d'origine. Au fur et à mesure de l'augmentation de la charge du véhicule, réglez la hauteur d'éclairage sur la position 1, 2 ou 3.

Commande d'éclairage de groupe d'instruments

La commande d'éclairage de groupe d'instruments se trouve sur le groupe d'instruments, du côté du conducteur.





Utilisez la commande d'éclairage de groupe d'instruments  pour ajuster la luminosité de l'éclairage du groupe d'instruments.

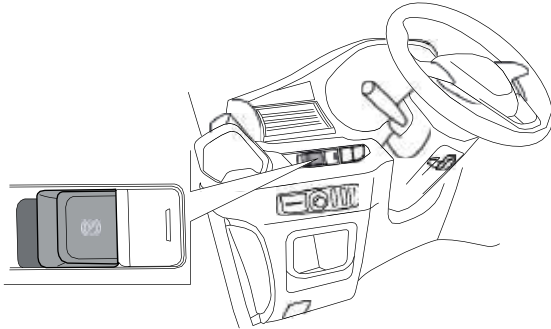
Déplacez la commande  vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer la luminosité de l'éclairage.

Avant de prendre le volant

Commande de frein de stationnement électronique (EPB)


Lorsque le véhicule est à l'arrêt et que la commande EPB  est tirée vers le haut, le frein de stationnement est serré. Lorsque le « témoin de frein de stationnement électronique (EPB) (rouge) » sur le groupe d'instruments s'allume, le frein de stationnement est correctement serré.

Le frein de stationnement est desserré en appuyant sur la pédale de frein et sur la commande EPB . Lorsque le « témoin de frein de stationnement électronique (EPB) (rouge) » sur le groupe d'instruments s'éteint, cela signifie que le frein de stationnement est desserré. Reportez-vous à « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.



Commande de MAINTIEN AUTOMATIQUE

Remarque : S'applique aux véhicules équipés de la fonction MAINTIEN AUTOMATIQUE.

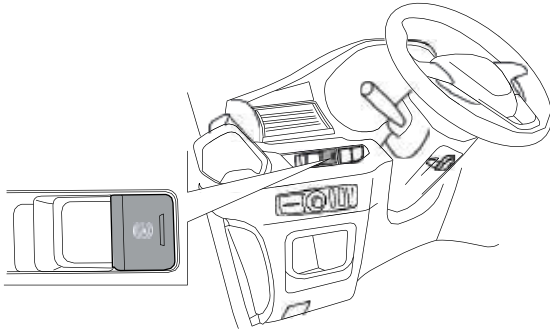
Lorsque vous appuyez sur la commande de MAINTIEN AUTOMATIQUE , le témoin sur la commande s'allume et l'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (blanc) » sur le groupe d'instruments s'allume. Lorsque le véhicule est à l'arrêt et que l'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (vert) » sur le groupe d'instruments s'allume, la fonction de maintien automatique est activée et le conducteur peut relâcher la pédale de frein.

Remarque : Les conditions suivantes doivent être remplies pour activer la fonction de maintien automatique : la porte du conducteur est fermée, la ceinture de sécurité du conducteur est attachée, le véhicule a démarré.

1

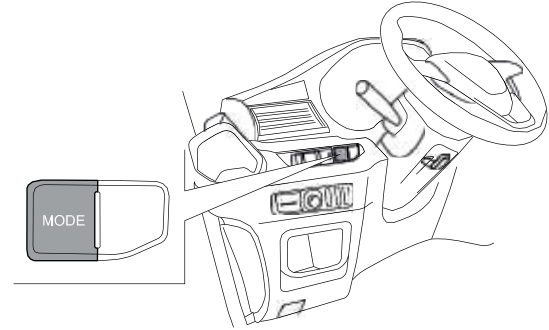
Avant de prendre le volant

Lorsque vous appuyez sur la commande de MAINTIEN AUTOMATIQUE (A), le témoin sur la commande s'éteint, l'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (blanc) » sur le groupe d'instruments s'éteint et la fonction de maintien automatique est désactivée. Reportez-vous à « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.



Commande MODE (mode de conduite)

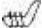


La commande MODE (mode de conduite) comprend trois modes : Normal, ECO et POWER. Le mode par défaut est Normal. Appuyez sur la commande MODE à plusieurs reprises, l'ordre de changement de mode est le suivant : POWER (mode sport) → ECO (mode économique) → Normal (mode normal). Répétez ce cycle, le groupe d'instruments affiche en même temps : Indicateur POWER (rouge) → Indicateur ECO (vert) → Indicateur Normal (blanc) pour qu'ils s'allument et s'affichent. En mode ECO, la puissance de sortie du moteur d'entraînement du véhicule est relativement faible et la vitesse maximale que le véhicule peut atteindre dans ce mode est de 90 km/h. En mode POWER, la puissance de sortie du moteur d'entraînement du véhicule est relativement élevée.

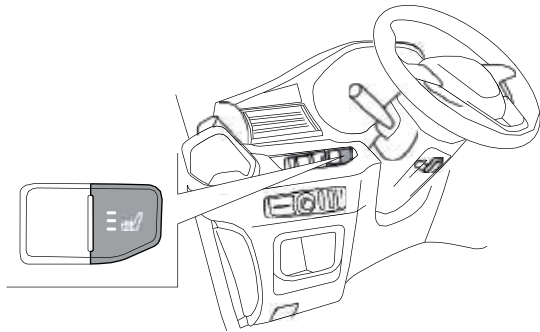


Avant de prendre le volant

Commande de chauffage du siège du conducteur

Remarque : S'applique aux véhicules équipés de la fonction de chauffage du siège du conducteur.

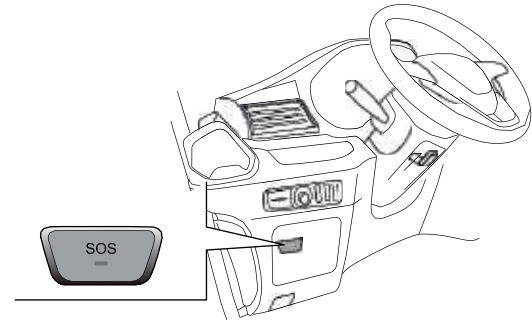
La commande de chauffage du siège du conducteur  a trois positions. Appuyez sur la commande  pour activer la fonction de chauffage du siège du conducteur ; la commande est alors en position de chauffage 3 (3 indicateurs sont allumés). Appuyez sur la commande  : la position de chauffage du siège du conducteur passe en position de chauffage 2 (2 indicateurs sont allumés) puis en position de chauffage 1 (1 indicateur est allumé) et enfin, la fonction de chauffage est désactivée, dans cet ordre.



Commande d'alarme de secours

Remarque : S'applique aux véhicules équipés de la commande d'alarme de secours.

En cas d'urgence, vous pouvez appuyer sur la commande d'alarme de secours pour envoyer des signaux à la plateforme de surveillance. Cette dernière prend alors en charge l'intervention d'assistance.

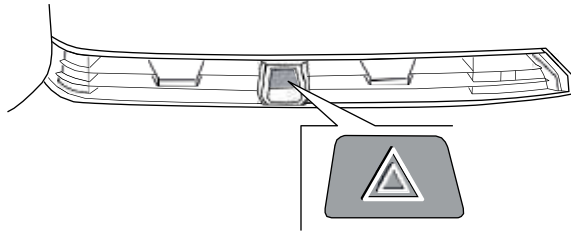



Mise en garde

Cette commande ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Ne l'actionnez pas sans autorisation.

Avant de prendre le volant

Commande de feux de détresse

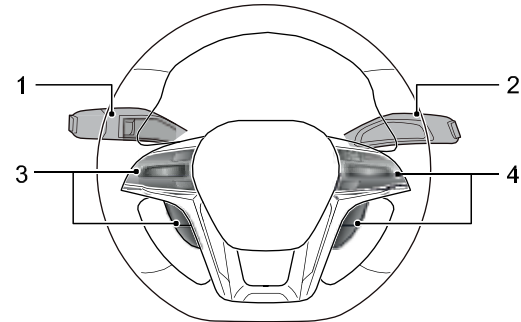


Appuyez sur la commande de feux de détresse  pour activer tous les indicateurs de direction simultanément. L'« indicateur de direction (vert) » du groupe d'instruments s'allume alors et clignote. Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre les feux indiqués ci-dessus.

Remarque : *Activez les feux de détresse pour avertir les passagers des autres véhicules que votre véhicule est défaillant et que s'en approcher peut s'avérer dangereux.*

Remarque : *Le type de commande mentionné ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre véhicule. Il dépend de la configuration du véhicule acheté.*

Commandes de la colonne de direction et au volant



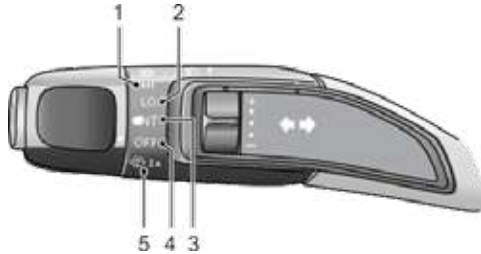
- 1 Essuie-glace et lave-glace, feux de route, interrupteur à levier de clignotants
- 2 Levier de vitesses
- 3 Commande de sélection et de régulateur de vitesse du groupe d'instruments
- 4 Commande de réglages de commande vocale, de téléphone Bluetooth, de chauffage de volant et de personnalisation

Avant de prendre le volant

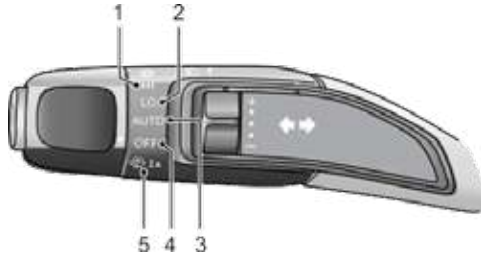
Essuie-glace et lave-glace, feux de route, interrupteur à levier de clignotants

Essuie-glace et lave-glace avant

Type 1



Type 2



Tournez l'interrupteur à levier jusqu'à la position souhaitée.

Position 1 – HI : balayage à vitesse élevée.


Position 2 – LO : balayage à vitesse lente.

Position 3 (type 1) – INT : balayage intermittent.

Position 3 (type 2) – AUTO : balayage intermittent automatique. Le capteur de pluie détecte la présence de pluie sur le pare-brise et ajuste automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces.

Remarque : Assurez-vous toujours que le capteur de pluie est exempt de poussière, de saleté et de givre.

Position 4 – OFF (ARRÊT) : arrêt des essuie-glaces.

Position  5 : lave-glaces. Mettez l'interrupteur à levier en position. Le lave-glace se met immédiatement à fonctionner. Après un court intervalle, l'essuie-glace s'active avec le lave-glace. Le lave-glace s'arrête lorsque l'interrupteur à levier est relâché.

Remarque : Les essuie-glaces continuent de fonctionner sur 3 balayages consécutifs une fois l'interrupteur à levier relâché et pendant 1 balayage après 3 balayages consécutifs.

Balayage intermittent/intervalle variable



Des balais d'essuie-glace usés risquent de ne pas correctement essuyer le pare-brise. Dans ce cas, la visibilité à l'avant est réduite, ce qui peut provoquer un accident. Remplacez toujours immédiatement les balais d'essuie-glace usés.

1

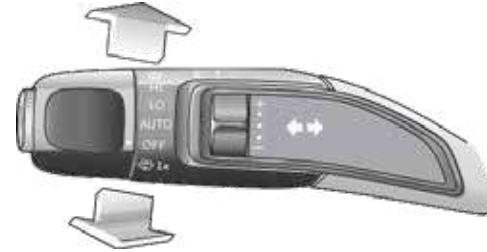
Avant de prendre le volant

Clignotants et indicateurs de direction



Lorsque l'interrupteur à levier est en position INT (balayage intermittent) (essuie-glace et lave-glace avant de type 1), déplacez l'interrupteur à levier vers le haut et vers le bas pour faire varier l'intervalle entre les balayages.

Lorsque l'interrupteur à levier est en position AUTO (balayage intermittent automatique) (essuie-glace avant et lave-glace de type 2), déplacez l'interrupteur vers le haut et vers le bas pour modifier la sensibilité des essuie-glaces avant ; le capteur de pluie ajuste la vitesse de balayage des essuie-glaces avant.



Virage à droite — poussez l'interrupteur à levier vers le haut.

Virage à gauche — poussez l'interrupteur à levier vers le bas.

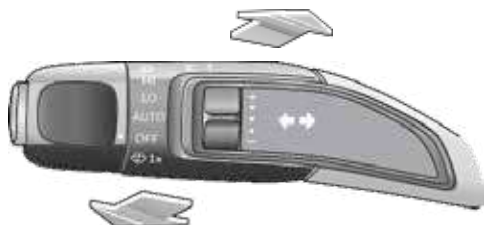
Les « indicateurs de direction (verts) » appropriés du groupe d'instruments s'allument en même temps que les clignotants.

Mise en garde

En cas de gel ou de températures très élevées, pour éviter d'endommager les essuie-glaces, vérifiez que les balais ne sont pas gelés et qu'ils n'adhèrent pas au pare-brise, et éliminez toute obstruction, comme la neige. N'actionnez pas les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Cela pourrait rayer le pare-brise, user prématurément les balais et nuire à la visibilité.

Avant de prendre le volant

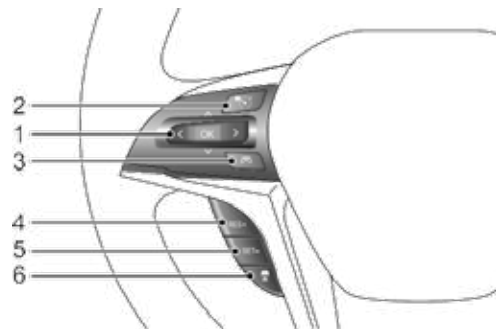
Feux de route et de croisement




Poussez l'interrupteur à levier pour l'éloigner du volant et allumez les feux de route. L'interrupteur à levier revient ensuite automatiquement à sa position initiale. Poussez à nouveau l'interrupteur à levier pour l'éloigner du volant, éteignez les feux de route. L'interrupteur à levier revient ensuite automatiquement à sa position initiale.


Remarque : Le « témoin de feux de route (bleu) » sur le groupe d'instruments s'allume lorsque les feux de route sont allumés. Pour faire un appel de phares, levez légèrement la commande à levier vers le volant.


Commande de sélection et de régulateur de vitesse du groupe d'instruments



Position 1 –  : bouton de sélection du groupe d'instruments. Appuyez vers le haut ou vers le bas, la gauche ou la droite pour passer à la page précédente ou suivante, la page de gauche ou de droite sur le groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton OK pour confirmer votre sélection.

Régulateur de vitesse

Position 2 –  : commande d'activation/de désactivation du régulateur de vitesse. Appuyez sur cette commande pour activer/désactiver le régulateur de vitesse. L'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments s'allume ou s'éteint en conséquence.

Position 3 –  : commande d'annulation du régulateur de vitesse. Appuyez sur cette commande pour annuler la fonction régulateur de vitesse sans effacer la vitesse enregistrée dans la mémoire.


Avant de prendre le volant

Position 4 – RES+ : commande de rétablissement/d'accélération de régulateur de vitesse. Si une vitesse a été enregistrée, appuyez sur cette commande pour rétablir la vitesse en question. Appuyez de nouveau sur la commande pour accélérer (par incréments de 1 km/h).

Position 5 – SET- : commande de réglage/décélération de vitesse. Appuyez sur cette commande pour régler la vitesse. La fonction régulateur de vitesse est alors activée et l'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du blanc au vert. Si la fonction régulateur de vitesse est active, appuyez sur cette commande pour décélérer (par incréments de 1 km/h).


Remarque : Reportez-vous à « Régulateur de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus sur la fonction régulateur de vitesse.

Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Position 2 –  : commande principale du régulateur de vitesse adaptatif, appuyez


brèvement pour activer le système.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé :

Position 3 –  : commande de désactivation du régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif sans effacer la vitesse de régulation définie.

Position 4 – RES+ : permet d'augmenter la vitesse du véhicule enregistrée ou de réactiver le régulateur de vitesse adaptatif et de restaurer la vitesse enregistrée.



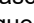
Position 5 – SET- : permet de diminuer la vitesse du véhicule enregistrée.

Position 6 –  : permet de définir la distance de suivi, régler la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif et passer la distance de suivi du niveau 1 au niveau 3 de manière cyclique, à chaque appui.

Remarque : Reportez-vous à « Système d'aide à la conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus sur la fonction régulateur de vitesse.

Commande de réglages de commande vocale, de téléphone Bluetooth, de chauffage de volant et de personnalisation



Position 1 –  : commande de source sonore. Appuyez sur la commande SRC pour naviguer dans l'interface radio/du lecteur MP3. Poussez le bouton vers le haut pour augmenter le volume et vers le bas pour le diminuer. Appuyez brièvement sur  pour basculer vers la bande/le fichier MP3 précédent. Appuyez longuement sur  pour effectuer un retour rapide.

Avant de prendre le volant

Appuyez brièvement sur ➤ pour basculer vers la bande/le fichier MP3 suivant(e). Appuyez longuement sur ➤ pour effectuer une avance rapide.

Position 2 – 📵 : commande de sourdine.

Position 3 – 📞 : commande de téléphone Bluetooth. Lorsque le Bluetooth est activé, cette commande est la commande du téléphone Bluetooth.

Situation générale des appels : en cas d'appel entrant, appuyez brièvement sur la commande pour répondre, puis appuyez longuement dessus pour raccrocher ; pendant l'appel, appuyez brièvement sur la commande pour raccrocher et appuyez longuement dessus également pour raccrocher ; pendant la numérotation, appuyez brièvement sur la commande pour raccrocher, appuyez également longuement dessus pour raccrocher. Pendant l'appel, en cas d'appel d'un tiers, appuyez brièvement sur la commande pour suspendre l'appel en cours et répondre au nouvel appel ; appuyez longuement dessus pour raccrocher le nouvel appel et suspendre l'appel initial. Après avoir appuyé brièvement, vous pouvez raccrocher l'appel initial et répondre au nouvel appel à l'aide du bouton programmable sur l'écran du système de divertissement.

Position 4 – 🌡️ : commande de chauffage du volant. Appuyez sur cette commande pour activer la fonction de chauffage du volant, le témoin correspondant s'allume. Appuyez à nouveau sur cette commande pour désactiver la fonction de chauffage du volant.

Position 5 – 🗣️ : commande de système de commande vocale. Appuyez sur cette commande pour activer la fonction de reconnaissance vocale. Appuyez de nouveau sur cette dernière pour désactiver la fonction.

Position 6 – ⚙️ : commande de réglages personnalisés. Appuyez sur cette commande pour activer les réglages personnalisés. Veuillez l'utiliser avec les fonctions appropriées, qui prennent en charge les réglages personnalisés sur l'écran de la console centrale avec la fonction d'Internet des Véhicules. Accédez par exemple à Vehicle Settings (Réglages du véhicule), puis sélectionnez « Volant », et réglez la commande des réglages personnalisés (entrez dans le système de vision panoramique à 360 degrés, fonction WeChat). Reportez-vous à la configuration réelle du véhicule que vous avez acheté pour plus de détails.

Avertisseur sonore

L'avertisseur sonore fonctionne quand le bouton est actionné, et ce, quelle que soit la position du contacteur d'allumage.



Réglage du volant

 **Ne réglez pas la position du volant pendant que vous conduisez. C'est extrêmement dangereux.**



Réglez la position du volant afin de l'adapter à votre posture de conduite, en suivant les étapes suivantes :

- 1 Abaissez complètement la poignée de réglage du volant qui se trouve sur la colonne de direction ;
- 2 Saisissez fermement le volant à deux mains et déplacez-le vers le haut ou vers le bas pour le régler à la bonne position ;

Remarque : Si le volant reste difficile à déplacer dans la bonne position, positionnez le contacteur d'allumage sur ON (MARCHE) pour déverrouiller le volant, puis tournez-le en position droite en marche avant.

- 3 Sélectionnez une position de conduite correcte et tirez la poignée de réglage du volant complètement vers le haut pour verrouiller le volant dans sa nouvelle position.

Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)

Le système de climatisation rafraîchit l'air et élimine l'humidité ainsi que la poussière (pollen, par exemple).

Le système de chauffage utilise le dispositif de chauffage électronique haute tension, ce qui signifie que la fonction de chauffage de l'air intérieur ne peut être activée que lorsque le véhicule est alimenté en haute tension.

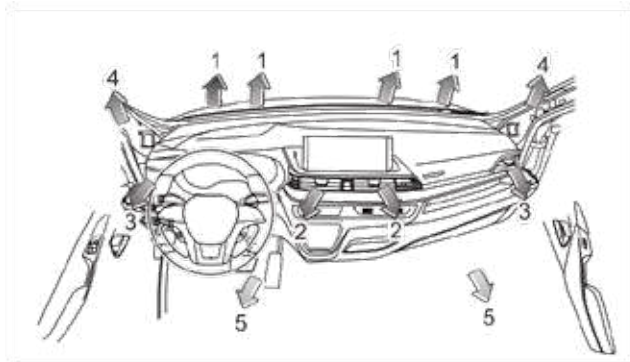
Le système de ventilation assure la ventilation de l'habitacle lorsque le véhicule est en mouvement.

Le bouton de sélection du volume d'air de la climatisation avant/arrière est utilisé pour contrôler le volume d'air.

Le système CVC est utilisé pour contrôler le refroidissement, le chauffage et la ventilation de l'air de l'habitacle. De l'air frais pénètre dans le véhicule, par la grille d'entrée d'air sous le pare-brise, et circule à travers le filtre de la climatisation. Veillez toujours à garder la grille d'entrée d'air propre et exempte d'obstructions, comme les feuilles, la neige et le givre.

Avant de prendre le volant

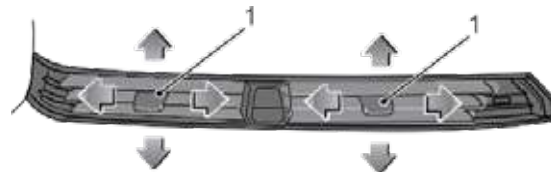
Bouches de ventilation avant



- 1 Bouches de ventilation pour pare-brise
- 2 Bouches de ventilation centrales
- 3 Bouches de ventilation latérales
- 4 Bouches de ventilation latérales avant
- 5 Bouches de ventilation avant au plancher

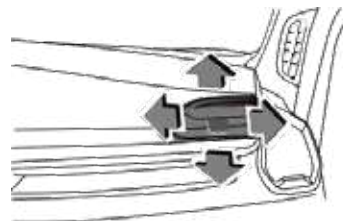
Bouches de ventilation centrales

Déplacez le levier (1) situé au centre de la grille de haut en bas et de gauche à droite pour modifier le sens de soufflage de l'air.



Bouches de ventilation latérales

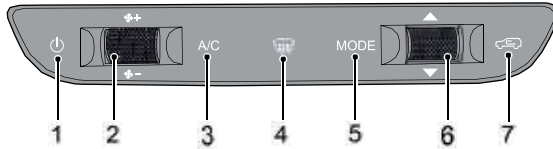
Déplacez le levier situé au centre de la grille de haut en bas et de gauche à droite pour modifier le sens de soufflage de l'air.



1

Avant de prendre le volant

Panneau de commande de climatisation manuelle



- 1 Bouton d'alimentation
- 2 Molette de réglage de vitesse du ventilateur
- 3 Bouton de climatisation
- 4 Bouton de dégivrage avant
- 5 Bouton MODE
- 6 Molette de réglage de température
- 7 Bouton de circulation interne/externe

Bouton d'alimentation

Fonction On/Off (marche/arrêt).

Le panneau de climatisation ne peut être allumé que lorsque le véhicule est mis en marche, avec le rétroéclairage des caractères sur ON (MARCHÉ).

Molette de réglage de vitesse du ventilateur

Réglez la vitesse du ventilateur.

La molette de réglage de vitesse du ventilateur comporte huit vitesses. Lorsqu'elle est tournée vers le haut ou vers le bas, la vitesse du ventilateur augmente ou diminue. La molette peut être activée mais ne peut pas être désactivée.

Bouton de climatisation

Permet d'activer et de désactiver le compresseur.

Si le bouton de climatisation est utilisé pendant la mise en marche, le témoin correspondant s'allume et le compresseur est activé (le véhicule démarre) ; si vous appuyez à nouveau sur le bouton de climatisation, le témoin de climatisation s'éteint et le compresseur est désactivé.

Bouton de dégivrage avant

Permet d'activer l'état de dégivrage avant.

Si vous appuyez sur le bouton de dégivrage avant, le témoin correspondant s'allume ; les fonctions par défaut sont les suivantes : soufflage d'air par circulation externe, climatisation activée et dégivrage comme mode de sortie d'air, passage du volume d'air à la 6e vitesse (si le bouton de dégivrage avant est enfoncé et que le volume d'air est supérieur à la valeur de la 6e vitesse, cette vitesse est maintenue). En mode de dégivrage avant, appuyez à nouveau sur le bouton de dégivrage avant ou sur d'autres boutons de mode pour quitter le mode de dégivrage.

Bouton MODE

Permet de régler le mode de soufflage d'air. Appuyez sur le bouton MODE pour passer du mode visage au mode visage et plancher, au mode plancher, au mode plancher et dégivrage et au mode dégivrage, à tour de rôle.

Molette de réglage de température

Permet de régler la température de réglage de la climatisation.

Lorsque le panneau est activé : lorsque la molette est tournée vers le bas, la température réglée diminue ; lorsque la molette est tournée vers le haut, la température réglée augmente ; la plage de température est la suivante : LO (17 °C), de 18 °C à 32 °C et HI (33 °C). La température correspondante pour la climatisation manuelle ne représente pas la température réelle, mais uniquement le niveau de température.

Bouton de circulation interne/externe

Lorsque le bouton de circulation interne/externe est activé, si le témoin de circulation interne est allumé, cela signifie qu'il est en mode de circulation interne ; s'il est éteint, cela signifie qu'il est en mode de circulation externe.

Lorsque le mode est réglé sur dégivrage, s'il doit passer en état de circulation externe, il est alors possible de revenir manuellement à l'état de circulation interne.

Dégivrage arrière

Pour les modèles dotés d'une fonction de dégivrage arrière, le bouton tactile de dégivrage arrière est situé sur l'écran du système de divertissement ; appuyez sur le bouton de dégivrage arrière pour activer la fonction de dégivrage arrière ; l'activation de cette fonction permet de dégivrer et de désembuer rapidement le pare-brise arrière.

Sur les modèles équipés de rétroviseurs extérieurs chauffants, la fonction de chauffage des rétroviseurs extérieurs est activée lorsque le bouton de dégivrage arrière est activé, ce qui facilite l'élimination de la buée ou du givre de la surface des rétroviseurs.

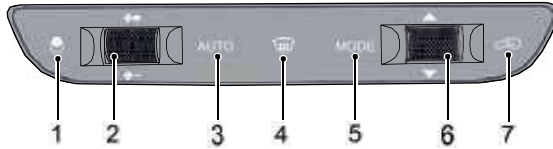
Remarque : Le dégivrage arrière est automatiquement désactivé au bout de 15 minutes d'utilisation et le témoin correspondant s'éteint.

Bouton de chauffage de siège avant

Sur les modèles dotés d'une fonction de chauffage de siège avant, le bouton tactile du chauffage de siège avant est situé sur l'écran du système de divertissement. Cliquez sur la commande tactile du chauffage de siège pour activer la fonction de chauffage de siège. Lorsque le véhicule n'est pas démarré, c'est-à-dire que le « témoin READY (vert) » sur le groupe d'instruments ne s'allume pas, la fonction de chauffage du siège n'est pas disponible.

Avant de prendre le volant

Panneau de commande de climatisation électrique



- 1 Bouton d'alimentation
- 2 Molette de réglage de vitesse du ventilateur
- 3 Bouton AUTO
- 4 Bouton de dégivrage avant
- 5 Bouton MODE
- 6 Molette de réglage de température
- 7 Bouton de circulation interne/externe

Bouton d'alimentation

Fonction On/Off (marche/arrêt).

Le panneau de climatisation ne peut être allumé que lorsque le véhicule est mis en marche, avec le rétroéclairage des caractères sur ON (MARCHE).

Molette de réglage de vitesse du ventilateur

Réglez la vitesse du ventilateur.

La molette de réglage de vitesse du ventilateur comporte huit vitesses. Lorsqu'elle est tournée vers le haut ou vers le bas, la vitesse du ventilateur augmente ou diminue. La molette peut être activée mais ne peut pas être désactivée.

Bouton AUTO

Il s'agit du bouton du mode de commande de la climatisation automatique.

Appuyez sur le bouton AUTO pour passer en mode AUTO complet, chaque fonction passe en mode automatique, le témoin AUTO s'allume, la commande de climatisation sur l'écran du système de divertissement est activée et le témoin de circulation s'éteint. Vous pouvez alors utiliser la molette de réglage de température pour régler la température souhaitée ; le système de climatisation ajuste automatiquement l'environnement du véhicule en fonction de la température réglée.

En mode AUTO, lorsque vous appuyez sur le bouton du mode de soufflage d'air, la molette de réglage de vitesse du ventilateur et la commande de climatisation sur l'écran du système de divertissement, le panneau de commande de la climatisation quitte l'état AUTO complet et le témoin AUTO s'éteint. Les fonctions correspondantes passent en état de commande manuelle et les autres fonctions non utilisées restent à l'état automatique.

Bouton de dégivrage avant

Permet d'activer l'état de dégivrage avant.

Si vous appuyez sur le bouton de dégivrage avant, le témoin correspondant s'allume ; les fonctions par défaut sont les suivantes : soufflage d'air par circulation externe, commande de climatisation sur l'écran du système de divertissement sur ON (MARCHE) et dégivrage comme mode de sortie d'air, passage du volume d'air à la 6e vitesse (si le bouton de dégivrage avant est enfoncé et que le volume d'air est supérieur à la valeur de la 6e vitesse, cette vitesse est

maintenue). En mode de dégivrage avant, appuyez à nouveau sur le bouton de dégivrage avant ou sur d'autres boutons de mode pour quitter le mode de dégivrage.

Bouton MODE

Permet de régler le mode de soufflage d'air. Appuyez sur le bouton MODE pour passer du mode visage au mode visage et plancher, au mode plancher, au mode plancher et dégivrage et au mode dégivrage, à tour de rôle.

Molette de réglage de température

Permet de régler la température de réglage de la climatisation.

Lorsque le panneau est activé : lorsque la molette est tournée vers le bas, la température réglée diminue ; lorsque la molette est tournée vers le haut, la température réglée augmente ; la plage de température est la suivante : LO (17 °C), de 18 °C à 32 °C et HI (33 °C).

Bouton de circulation interne/externe

Lorsque le bouton de circulation interne/externe est activé, si le témoin de circulation interne est allumé, cela signifie qu'il est en mode de circulation interne ; s'il est éteint, cela signifie qu'il est en mode de circulation externe.

Lorsque le mode est réglé sur dégivrage, s'il doit passer en état de circulation externe, il est alors possible de revenir manuellement à l'état de circulation interne.

Dégivrage arrière

Pour les modèles dotés d'une fonction de dégivrage arrière, le bouton tactile de dégivrage arrière est situé sur l'écran du système de divertissement ; appuyez sur le bouton de dégivrage arrière pour activer la fonction de dégivrage arrière ; l'activation de cette fonction permet de dégivrer et de désembuer rapidement le pare-brise arrière.

Sur les modèles équipés de rétroviseurs extérieurs chauffants, la fonction de chauffage des rétroviseurs extérieurs est activée lorsque le bouton de dégivrage arrière est activé, ce qui facilite l'élimination de la buée ou du givre de la surface des rétroviseurs.

Remarque : Le dégivrage arrière est automatiquement désactivé au bout de 15 minutes d'utilisation et le témoin correspondant s'éteint.

Bouton de chauffage de siège avant

Sur les modèles dotés d'une fonction de chauffage de siège avant, le bouton tactile du chauffage de siège avant est situé sur l'écran du système de divertissement. Cliquez sur la commande tactile du chauffage de siège pour activer la fonction de chauffage de siège. Lorsque le véhicule n'est pas démarré, c'est-à-dire que le « témoin READY (vert) » sur le groupe d'instruments ne s'allume pas, la fonction de chauffage du siège n'est pas disponible.

Avant de prendre le volant

Conseils d'utilisation de la climatisation

- Si le véhicule a été stationné en plein soleil, ouvrez les fenêtres avant toute utilisation.
- Pour débarrasser les vitres par temps pluvieux, actionnez le bouton de dégivrage qui permet de réduire l'humidité à l'intérieur du véhicule de manière rapide et efficace. Cette action est particulièrement efficace par temps de pluie et de forte humidité.
- Le refroidissement peut s'avérer insuffisant en cas de conduite dans des embouteillages.

Remarque : *Si vous ne prévoyez pas d'utiliser la climatisation pendant plus d'un mois, faites fonctionner le véhicule au ralenti et activez le système pendant plus de 10 minutes (une fois par mois, y compris en hiver). L'objectif est de garantir la bonne lubrification du compresseur et des joints, de manière à prolonger la durée de vie du système.*

Remarque : *De la condensation est susceptible de se former sur l'évaporateur lorsque la climatisation fonctionne. Par conséquent, il se peut que vous trouviez une petite flaque d'eau sous le véhicule après son arrêt.*

Rétroviseurs

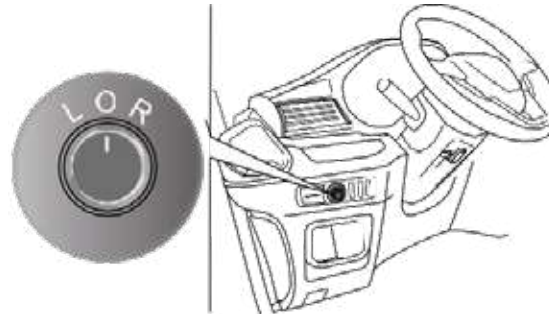
Les rétroviseurs extérieurs sont de forme convexe pour élargir le champ de vision. Les objets semblent donc plus petits et plus loin qu'ils ne le sont véritablement.

Mise en garde

Vérifiez toujours la propreté et le bon positionnement de tous les rétroviseurs avant de conduire ; nettoyez-les et réglez-les si nécessaire.

Rétroviseurs extérieurs – réglage électrique

Tournez la commande vers le L (gauche) ou le R (droite) pour sélectionner le rétroviseur à ajuster. Déplacez la commande de rétroviseur vers l'avant/l'arrière/la gauche/la droite pour régler la glace du rétroviseur en l'inclinant vers le haut/le bas/la gauche/la droite jusqu'à la position souhaitée. Tournez la commande jusqu'au centre.



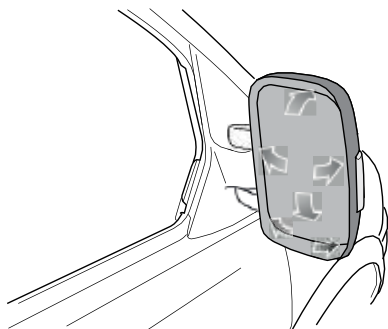
Avant de prendre le volant

Rétroviseurs chauffants

Pour les modèles équipés de rétroviseurs extérieurs chauffants, un élément chauffant est intégré à la surface du rétroviseur pour éliminer le givre ou la buée de celle-ci. La fonction de chauffage du rétroviseur est activée en même temps que le chauffage du pare-brise arrière, ce qui signifie que la fonction de chauffage du rétroviseur extérieur n'est activée que lorsque le bouton de dégivrage arrière situé sur l'écran d'affichage du système de divertissement est activé après le démarrage du véhicule.

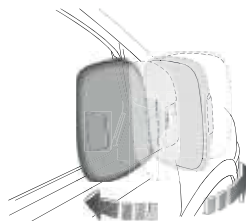
Rétroviseurs extérieurs – réglage manuel

Réglez le rétroviseur manuellement à l'angle désiré, selon les besoins.



Rétroviseurs repliables

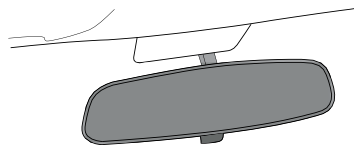
Afin de garantir la sécurité des piétons, les deux rétroviseurs extérieurs pivotent par rapport à leur position de montage normale s'ils subissent un choc violent. Ils peuvent être remis en place en exerçant une légère pression sur le cadre.



Rétroviseurs intérieurs

Réglez le rétroviseur afin d'obtenir le champ de vision arrière souhaité.



Actionnez la languette à la base du rétroviseur pour atténuer l'effet d'éblouissement en cas de conduite de nuit.


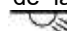



Équipement intérieur


Lampe de courtoisie au pavillon



Appuyez sur la commande gauche  pour activer la lampe de courtoisie au pavillon avant gauche. Appuyez sur la commande droite  pour activer la lampe de courtoisie au pavillon avant droit.

Appuyez de nouveau sur la commande gauche  (réinitialisation de l'état) pour que la lampe de courtoisie au pavillon avant gauche passe à l'état ON (MARCHE) de la commande par porte. Appuyez sur la commande droite  (réinitialisation de l'état) pour que la lampe de courtoisie au pavillon avant droit passe à l'état ON (MARCHE) de la commande par porte.

Appuyez sur la commande du milieu  pour activer la lampe de courtoisie au pavillon arrière.

Appuyez de nouveau sur la commande du milieu  (réinitialisation de l'état), la lampe de courtoisie au pavillon arrière passe à l'état ON (MARCHE) de la commande par porte.

Commande tactile sur l'écran du système de divertissement

Lorsque la commande tactile du mode ON (MARCHE) de la lampe de lecture sur l'écran du système de divertissement est en position « AUTO », tous les plafonniers s'allument lorsqu'une porte est ouverte ; tous les plafonniers s'éteignent dans les 15 secondes environ lorsque toutes les portes sont fermées ; lorsqu'elle est en position « Normalement ouverte », tous les plafonniers s'allument ; lorsqu'elle est en position « OFF (ARRÊT) », les plafonniers s'allument selon l'état de commande du plafonnier et s'éteignent lorsque les portes sont ouvertes.

Remarque : La lampe de courtoisie au pavillon s'éteint automatiquement environ 15 minutes après l'ouverture d'une des portes afin d'éviter de décharger la batterie.

Avant de prendre le volant

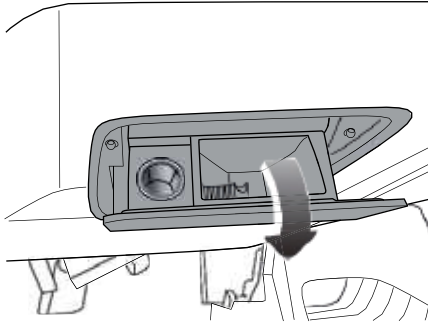
Cendrier



Le cendrier présente un risque d'incendie. Si des cigarettes ou des allumettes allumées sont placées dans un cendrier comportant des matériaux combustibles, un incendie risque de se déclarer. **N'utilisez pas le cendrier comme poubelle.**

Le cendrier se trouve en dessous du panneau de commande de climatisation du groupe d'instruments. Ouvrez le couvercle du cendrier.

Pour le vider, tenez-le par un côté pour le retirer.



Prise de courant 12 V

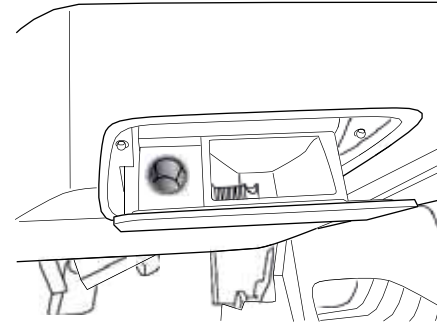
Remarque : S'applique aux véhicules équipés d'une prise de courant 12 V.

La prise de courant 12 V se trouve dans le cendrier qui se situe en dessous du panneau de commande de climatisation du groupe d'instruments. La prise de courant 12 V fournit principalement une connexion électrique pour les équipements électriques externes.

Mise en garde

Veillez ne pas utiliser la prise 12 V pendant une longue durée lorsque le contact est mis sur le véhicule mais qu'il n'a pas démarré, car cela pourrait épuiser la batterie.

Remarque : La prise 12 V peut alimenter des équipements électriques d'une puissance maximale de 120 W.



Avant de prendre le volant

Allume-cigare

Remarque : S'applique aux véhicules équipés de l'allume-cigare.



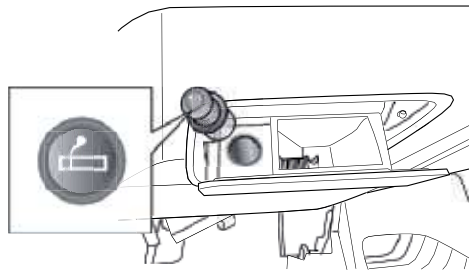
Ne maintenez jamais l'allume-cigare enfoncé, sous peine de l'endommager.

Ne branchez aucun accessoire dans la prise de l'allume-cigare.

Par précaution, retirez toujours l'allume-cigare lorsque des enfants sont laissés seuls à l'intérieur du véhicule.

Tenez toujours l'allume-cigare par l'extrémité lorsqu'il est chaud, car le corps pourrait engendrer des brûlures.

L'allume-cigare se trouve dans le cendrier qui se situe en dessous du panneau de commande de climatisation du groupe d'instruments. Pour le faire fonctionner, appuyez à fond sur le bouton et relâchez-le. Une fois chaud, le bouton s'éjecte partiellement de manière automatique et l'allume-cigare peut être retiré pour être utilisé.



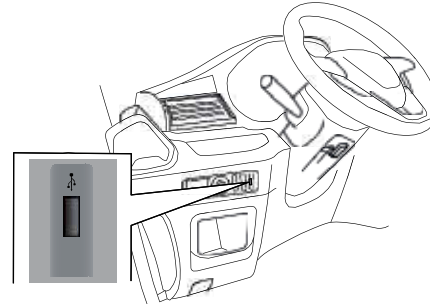
Ports USB

Le port USB situé sur le côté droit de la bouche de ventilation centrale du groupe d'instruments prend en charge la lecture audio et vidéo, la navigation dans les images, le chargement et les fonctions d'interconnexion des téléphones mobiles. Le port USB du groupe d'instruments côté conducteur prend en charge la fonction de recharge.

Remarque : Les fonctions prises en charge par le port USB sont variables en fonction de la configuration du système de divertissement embarqué. Veuillez vous reporter à la configuration fonctionnelle du véhicule.

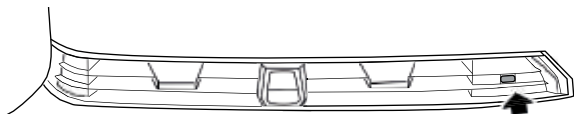
Remarque : Lorsque le véhicule n'a pas démarré, n'utilisez pas le port USB pour recharger pendant une longue durée. Cela peut entraîner une perte de charge de batterie et avoir une incidence sur le démarrage normal du véhicule.

Port USB dans le groupe d'instruments côté conducteur



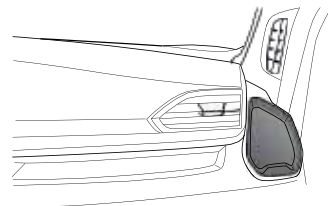
Avant de prendre le volant

Port USB du côté droit de la bouche de ventilation centrale
du groupe d'instruments



Porte-gobelets

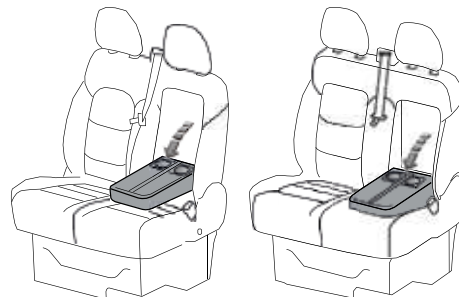
Porte-gobelets des deux côtés du groupe d'instruments



1

Porte-gobelets au niveau de l'accoudoir du siège double
du passager avant

*Remarque : S'applique au siège double du passager avant
intégral et au siège double du passager avant fixe.*



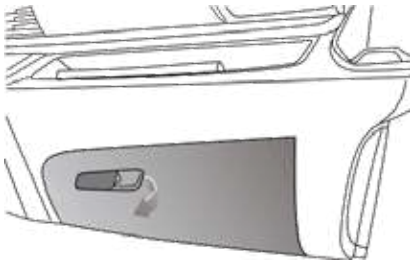
Avant de prendre le volant

Boîte à gants

! Ne rangez aucun objet tranchant, lourd ou dangereux dans la boîte à gants, côté passager.

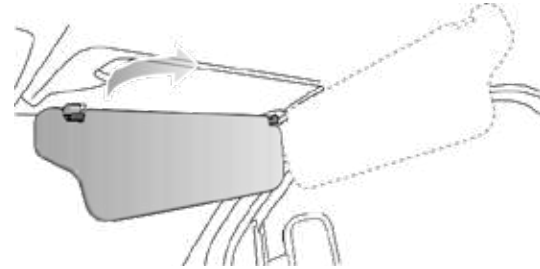
Conduire avec la boîte à gants ouverte peut provoquer des blessures en cas d'accident ou de freinage brusque. Gardez la boîte à gants fermée pendant la conduite.

Tirez vers l'arrière le bouton situé en haut à gauche de la boîte à gants pour ouvrir cette dernière. Fermez-la en la poussant fermement.



Pare-soleil

Les deux pare-soleil peuvent être basculés vers le haut et vers le bas afin de se protéger du soleil à travers le pare-brise. De plus, ils peuvent être basculés comme illustré pour se protéger du soleil à travers les vitres latérales.

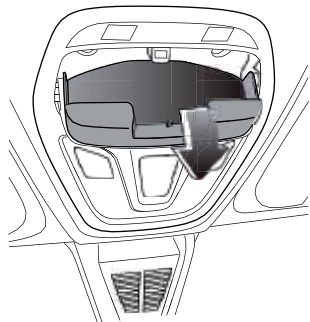


Avant de prendre le volant

Étui à lunettes

Remarque : S'applique aux véhicules équipé d'un étui à lunettes.

L'étui à lunettes se trouve derrière la lampe de courtoisie au pavillon avant. Il permet de ranger une paire de lunettes.

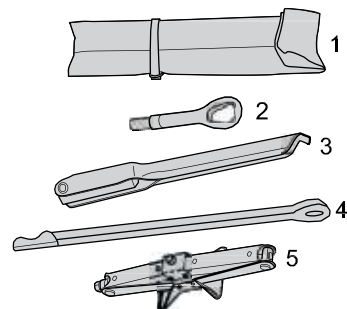


Outils du véhicule

Remarque : Le type et l'emplacement des outils du véhicule dépendent de la configuration réelle du véhicule acheté.

Les outils se trouvent dans la boîte de rangement au niveau du marchepied avant droit du véhicule.

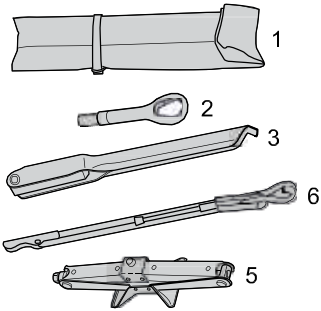
Type 1



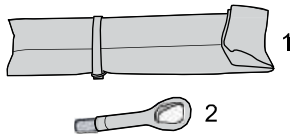
1

Avant de prendre le volant

Type 2



Type 3



- 1 Trousse à outils du conducteur
- 2 Attelage de remorque avant
- 3 Clé à écrou
- 4 Tige rotative auxiliaire du cric
- 5 Cric
- 6 Démontage de la roue de secours/tige rotative auxiliaire du cric

Marchepied électrique

Remarque : S'applique aux véhicules équipés du marchepied électrique sur la porte coulissante latérale.

Lorsque la porte du conducteur est déverrouillée et que la porte coulissante latérale est ouverte, le marchepied électrique de la porte coulissante latérale se déploie automatiquement ; fermez la porte coulissante latérale et le marchepied électrique de la porte coulissante latérale se rétracte automatiquement.

Lorsque la porte du conducteur est fermée et verrouillée, le marchepied électrique se rétracte automatiquement.

Remarque : Le marchepied électrique ne peut fonctionner normalement que lorsque le système de verrouillage centralisé est déverrouillé, que le levier des vitesses du véhicule est sur le rapport P ou N et que la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h. Lorsque le levier de vitesses du véhicule est sur un rapport autre que P ou N, le marchepied électrique est toujours rétracté. Lorsque le marchepied électrique se déploie et se rétracte, s'il rencontre un obstacle, la fonction anti-pincement se déclenche. Le marchepied se déploie ou se rétracte alors automatiquement, et cette action s'arrête au bout de trois tentatives.

Système de divertissement

Précautions avant utilisation

Ce manuel contient des instructions simples relatives au fonctionnement du produit. Veuillez lire attentivement et bien comprendre le mode d'emploi qui accompagne le bloc de commande du système de divertissement avant d'utiliser ce produit.



N'installez pas et ne réparez pas votre produit sans autorisation. Si le produit est installé ou réparé par une personne qui n'a pas bénéficié de la formation nécessaire sur l'équipement électronique et les pièces automobiles, un danger peut être encouru. N'exposez jamais le produit à un liquide. Autrement, un court-circuit ou des dommages peuvent survenir.

Conformément aux réglementations nationales applicables et afin de garantir votre sécurité ainsi que celle de vos passagers, le visionnage de vidéos ainsi que les opérations connexes sont interdits pendant la conduite. Veuillez ne pas regarder l'écran ni exécuter des opérations connexes pendant la conduite d'un véhicule.

Veuillez non seulement tenir compte de toutes les précautions mentionnées dans cette section du manuel, mais également suivre à la lettre le mode d'emploi.

La fonction de caméra de marche arrière du système sert uniquement d'aide à la conduite. Veuillez bien faire attention aux conditions de conduite.

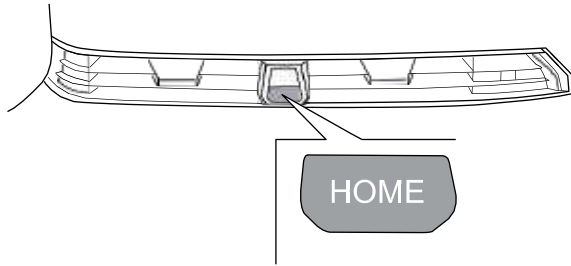
Mise en garde

- Le produit doit être tenu à distance de l'humidité.
- Si le produit est démarré pour la première fois ou reconnecté après la déconnexion de l'alimentation du véhicule, la date indiquée sur chaque interface du bloc de commande doit être réglée manuellement.
- Veuillez à conduire en toute sécurité. Veuillez à respecter non seulement les règles à suivre pour une conduite en toute sécurité, mais également le code de la route.
- N'utilisez pas le produit (et la fonction de caméra de marche arrière) s'il risque de détourner votre attention d'une conduite en toute sécurité.
- Si vous devez utiliser le produit en regardant l'écran, stationnez le véhicule dans un lieu sûr et serrez le frein de stationnement.
- Ne réglez pas le volume du produit trop haut, sous peine de ne pas entendre la circulation et les signaux d'urgence qui émanent de l'extérieur.
- Dans un souci de sécurité, certaines fonctions, telles que la lecture vidéo, sont désactivées pendant la conduite.
- Le système peut détecter la vitesse de circulation du véhicule. Lorsque la vitesse est supérieure à une certaine valeur, le système vous empêche de regarder une vidéo pendant la conduite. Pour regarder la vidéo, stationnez le véhicule dans un lieu sûr et serrez le frein de stationnement.
- Pour éviter que la batterie ne se décharge, veuillez à démarrer le véhicule pendant l'utilisation du système.

Avant de prendre le volant

Mise en garde

- Les images contenues dans ce manuel sont susceptibles d'être légèrement différentes de celles du véhicule réel. Elles ne sont fournies qu'à titre de référence. En ce qui concerne les couleurs et les fonctions spécifiques de l'interface, veuillez vous reporter au véritable véhicule.



Appuyez brièvement sur le bouton HOME (ACCUEIL) pour revenir à la page HOME (ACCUEIL) depuis d'autres interfaces ; si la page actuelle est la page HOME (ACCUEIL), cette action n'est pas valide.

Appuyez longuement sur le bouton HOME (ACCUEIL) pendant environ 10 secondes pour redémarrer le système de divertissement.

Centre des applications

- 1 Sur l'écran HOME (ACCUEIL), cliquez sur l'icône « Centre d'applications » ① pour développer toutes les interfaces de l'application.
- 2 Sur l'interface de l'application, cliquez sur l'icône « Manuel de l'utilisateur » ② dans le centre d'applications pour afficher les instructions du système de divertissement.



Remarque : Le logiciel du système de divertissement est mis à jour et modifié en permanence, les images de ce manuel peuvent donc être légèrement différentes de celles de votre véhicule. Elles ne sont fournies qu'à titre de référence et la configuration réelle du véhicule prévaut.

Démarrage et conduite du véhicule

- 94 Démarrage et conduite
- 94 Contacteur d'allumage
- 96 Système de démarrage sans clé
- 98 Démarrage / arrêt
- 99 Conduite
- 100 Changement de rapports
- 103 Exigences en matière de recharge
- 119 Système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS)
- 120 Servodirection électrique
- 121 Système de freinage
- 130 Régulateur de vitesse
- 132 Système d'aide au stationnement
- 138 Système d'aide à la conduite
- 162 Système de surveillance de l'état du conducteur
- 164 Pneus
- 166 Chargement
- 168 Tractage d'une remorque

Démarrage et conduite

- Assurez-vous que les contrôles d'entretien quotidiens/hebdomadaires ont été exécutés, comme décrit dans la section « Entretien et service – Contrôles du propriétaire ».
- Vérifiez que la position du siège est correcte.
- Vérifiez que tous les rétroviseurs sont bien réglés.
- Vérifiez que tous les éclairages, les systèmes de signalisation et les témoins d'avertissement fonctionnent normalement.
- Vérifiez que tous les occupants ont correctement bouclé leur ceinture.

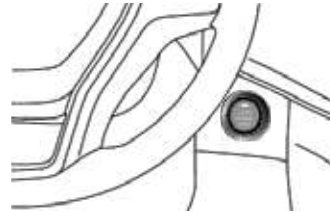
Positionnez le contacteur d'allumage sur « ON » (MARCHE) et vérifiez que tous les témoins d'avertissement ainsi que les indicateurs fonctionnent normalement. (Veuillez vous reporter à « Témoins d'avertissement et indicateurs » dans la section « Avant de prendre le volant »).

Mise en garde

Veillez à bien lire la section « Avant de prendre le volant » de ce manuel et à bien comprendre votre véhicule et ses équipements avant de lire cette section.

Contacteur d'allumage

Démarrage sans clé



Remarque : Le véhicule est équipé d'une commande de démarrage monotouche : le bouton Start/Stop. Pour démarrer le véhicule, la télécommande avec système PEPS doit se trouver dans le véhicule. Pour retirer le levier de vitesses de la position P, appuyez sur la pédale de frein avec le contacteur d'allumage en position ON (MARCHE).

ACC – témoin rouge

- Échec du démarrage
En cas d'échec du démarrage du véhicule, le contacteur d'allumage bascule vers ACC (point mort) ou OFF (rapport P).
- Stationnement anormal
Lorsque le moteur d'entraînement fonctionne et que le levier de vitesses n'est pas en position P, appuyez sur ce bouton pour que le contacteur d'allumage bascule vers ACC.

Démarrage et conduite du véhicule

- Extinction d'urgence

Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h pendant la conduite, appuyez sur le contacteur d'allumage à 3 reprises de manière continue ou appuyez longuement sur ce dernier pendant 3 secondes. Le contacteur d'allumage bascule alors vers ACC.

Remarque : *Un témoin rouge qui clignote à trois reprises de manière continue indique qu'aucune clé physique/Bluetooth valide n'a été détectée dans le véhicule.*

ON – témoin vert

Lorsque le moteur d'entraînement s'arrête et que les conditions de démarrage ne sont pas remplies, appuyez sur cette commande une fois. Le contacteur d'allumage bascule alors vers ON (MARCHE). Après le démarrage normal du véhicule, le contacteur d'allumage bascule vers ON (MARCHE). Lorsque l'état est ON (MARCHE), tous les instruments, dispositifs de commande et circuits peuvent fonctionner.

Remarque : *Si le contacteur d'allumage reste en position ACC ou ON (MARCHE) après l'arrêt du moteur d'entraînement, la batterie se décharge. Le véhicule risque de ne pas pouvoir démarrer si la batterie se décharge trop longtemps.*

START – témoin vert

Cette position est utilisée pour démarrer le véhicule. Si le moteur d'entraînement s'arrête, qu'une télécommande valide se trouve dans le véhicule, et que les conditions de démarrage sont remplies, appuyez sur le bouton Start/Stop et relâchez-le. Le véhicule démarre alors.

Conditions de démarrage :

- Placez le levier de vitesses à la position P ou N.
Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la.

OFF (ARRÊT)

Le moteur d'entraînement s'arrête lorsque le levier de vitesses est basculé dans cette position. Lorsque le levier de vitesses est en position P, appuyez sur cette commande pour que le contacteur d'allumage bascule vers OFF (ARRÊT).

Mise en garde

Lorsque le véhicule se trouve à proximité des signaux puissants d'une antenne radio, le système de verrouillage des portes à distance risque de subir des interférences et le bouton Start/Stop peut ne plus fonctionner.

Système de démarrage sans clé

Déverrouillage sans clé

Une fois toutes les portes verrouillées, pénétrez dans la zone de détection avec une télécommande et appuyez sur le microcontacteur sur la poignée de la porte. Le verrouillage central se déverrouille alors automatiquement. Après le déverrouillage, les indicateurs de direction clignotent à deux reprises. Si vous n'exécutez aucune des opérations suivantes dans un délai de 30 secondes après ça, le verrouillage central procède de nouveau automatiquement au verrouillage :

- Ouverture d'une des portes
- Placement du contacteur d'allumage sur une position autre que OFF (ARRÊT)
- Actionnement du verrouillage central pour déverrouiller/verrouiller

Remarque : Il est possible de déverrouiller les portes à l'aide du bouton de déverrouillage centralisé de la télécommande. Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage centralisé pour que le système de verrouillage centralisé procède automatiquement au déverrouillage.

Verrouillage sans clé

Lorsque la porte du conducteur ou celle du passager avant est déverrouillée, pénétrez dans la zone de détection avec une télécommande puis appuyez sur le microcontacteur de la poignée de porte. Les indicateurs de direction clignotent alors une fois, tandis que l'avertisseur sonore retentit une fois brièvement (le cas échéant). Ensuite, toutes les portes sont verrouillées lorsque le véhicule passe à l'état « fortification ». Dans tous les cas suivants, les portes ne se verrouilleront pas après l'actionnement du micro-contacteur :

- Le contacteur d'allumage est basculé sur une position autre que OFF (ARRÊT)
- La télécommande est laissée dans le véhicule
- La télécommande ne se trouve pas dans la plage de détection
- La pile de la télécommande est déchargée
- La porte du conducteur est ouverte

Remarque : Il est possible de verrouiller les portes à l'aide du bouton de verrouillage centralisé de la télécommande. Appuyez une fois sur le bouton de verrouillage centralisé pour que le système de verrouillage centralisé procède automatiquement au verrouillage.

Démarrage sans clé

Lorsque la télécommande est laissée dans le véhicule et que les conditions de démarrage sont remplies, appuyez sur la commande Start/Stop une fois. Le moteur d'entraînement démarre alors.

Conditions de démarrage :

- Placez le levier de vitesses à la position P ou N.
- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la.

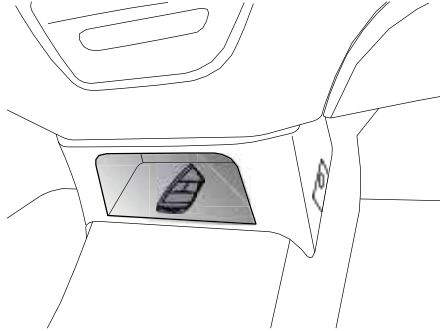
Remarque : *Si les conditions de démarrage ne sont pas remplies, à chaque fois que vous appuyez sur la commande Start/Stop, le contacteur d'allumage bascule entre les positions OFF (ARRÊT), ACC et ON (MARCHE) de manière cyclique. Si la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule, après avoir appuyé sur la pédale de frein, le témoin ne s'éteint pas. Le contacteur d'allumage ne bascule pas d'une position à l'autre et ne démarre pas le moteur après l'actionnement de la commande Start/Stop.*

Démarrage de secours

Si la pile de la télécommande est déchargée, la fonction de télédéverrouillage sans clé échoue, mais vous pouvez toujours démarrer le véhicule. Ouvrez une porte avec la clé mécanique et entrez dans le véhicule. À ce stade, le système risque d'être dans l'état IMMO (ANTIDÉMARRAGE) et l'alarme peut se déclencher, ce qui est normal.



Si les conditions de démarrage sont remplies, positionnez la clé à plat au niveau du repère sur la protection inférieure sous la partie centrale du tableau de bord et appuyez sur le bouton Start/Stop. Le véhicule peut ensuite être démarré.



Démarrage et arrêt d'urgence

Si vous avez besoin d'immobiliser le véhicule sur-le-champ pendant la conduite en raison d'une urgence, il existe deux méthodes :

- 1 Maintenez le bouton Start/Stop enfoncé pendant 3 secondes ;
- 2 Appuyez sur le bouton Start/Stop 3 fois de suite.

Démarrage / arrêt

Démarrage

Vérifiez que le frein de stationnement a été activé et que le levier de vitesses se trouve en position N/au rapport P.

Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

Lorsque la télécommande est dans le véhicule, appuyez sur la pédale de frein et mettez le levier de vitesses en position P ou N, le témoin vert de la commande Start/Stop s'allume, indiquant que le véhicule peut démarrer. Appuyez alors sur la commande Start/Stop pour démarrer le véhicule.

Mise en garde

Le « témoin READY (vert) » du groupe d'instruments est utilisé pour indiquer que le véhicule est prêt à prendre la route. Une fois le véhicule démarré, le « témoin READY (vert) » du groupe d'instruments s'allume. Ce témoin ne s'éteint pas pendant la conduite.

Arrêt

Tournez le contacteur d'allumage de la position ON (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT) pour arrêter le moteur.

Tirez la commande EPB vers le haut pour activer le frein de stationnement électronique.

Conduite



Ne transportez jamais de jerrican rempli de carburant dans le véhicule. Autrement, il risque de fuir et de donner lieu à un incendie.

En cas de conduite sur une route dangereuse recouverte d'eau, de neige, de verglas, de boue, de sable, etc., veuillez :

- Ralentir, conduire attentivement et augmenter les distances de freinage.
- Éviter de freiner, de diriger le véhicule ou d'accélérer brusquement.
- appliquer du sable ou tout autre matériau antidérapant sous les roues motrices ou y installer des chaînes pour obtenir l'adhérence nécessaire lorsque le véhicule est coincé dans la glace, la neige ou la boue.

Dérapiage

Si votre véhicule dérape sur une route humide, vous ne pouvez pas le contrôler en raison de la diminution de la force de friction entre la route et les pneus. Les différences de surfaces de routes, de pressions de gonflage des pneus et de vitesses du véhicule peuvent provoquer un dérapage. Ce dernier est très dangereux.

La méthode optimale pour arrêter un dérapage consiste à diminuer la vitesse de conduite et à rester prudent lorsque vous sentez que la route est assez humide.

Passage à gué

Afin d'éviter d'endommager votre véhicule, lors du franchissement d'une route où de l'eau s'est accumulée, veuillez :

- Vérifier la profondeur d'eau avant le passage à gué. La profondeur de passage à gué maximale du véhicule est de 30 cm.
- Ne pas conduire à une vitesse supérieure à 10 km/h.
- La vague provoquée par l'avant du véhicule peut dépasser la profondeur de passage à gué autorisée maximale.
- Pour éviter d'endommager votre véhicule, veuillez éviter les routes inondées dans la mesure du possible.



L'eau et la boue peuvent nuire au système de freinage, augmenter la distance de freinage, et donc provoquer un accident !


- **Appuyez légèrement sur la pédale de frein pour maintenir les pièces de freins sèches et rétablir les performances.**
- **Ne procédez pas à un freinage d'urgence sur une route glissante.**

Remarque : Le moteur, le bloc-batterie haute tension, le système d'entraînement, et le système électronique du véhicule peuvent être gravement endommagés si le véhicule est conduit sur une route où de l'eau s'est accumulée.

Changement de rapports


Rapports

P (Stationnement)

 **Le passage en position P (Stationnement) pendant que le véhicule roule est susceptible d'endommager le réducteur. N'utilisez pas le rapport P (Stationnement) à la place du frein de stationnement électronique. Assurez-vous que le levier de vitesses est en position P (Stationnement) et que le frein de stationnement électronique est complètement serré.**

Le véhicule doit être complètement immobilisé avant de passer en position P.


R (Marche arrière)

 **Arrêtez complètement le véhicule avant d'engager ou de désengager le rapport R (Marche arrière). Le passage au rapport R pendant le déplacement du véhicule peut endommager le ralentisseur.**

Le rapport R est utilisé pour la marche arrière.

Pour passer en position R, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein.

Rapport N (Point mort)

 **Pour un stationnement temporaire en position N, veuillez serrer le frein de stationnement ou appuyer sur la pédale de frein pour éviter tout risque de déplacement involontaire du véhicule ou d'accident.**

Le rapport N est un rapport non moteur, dans lequel le système de transmission ne transmet pas de puissance. Il est nécessaire de passer au rapport N lorsque vous entrez dans une station de lavage auto.

Rapport D (Marche avant)

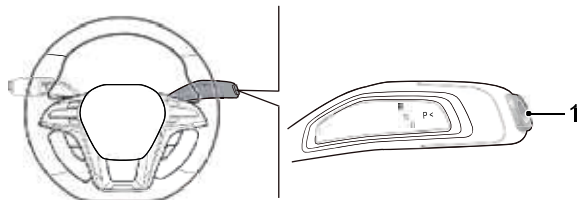
Le rapport D est un rapport de marche avant normal, et il est recommandé d'utiliser le rapport D pendant la conduite normale. Le réducteur peut ajuster le rapport de vitesse afin d'optimiser les économies de carburant.

Démarrage et conduite du véhicule

Procédure de changement de vitesse



Vérifiez que personne ne se trouve à proximité du véhicule, plus particulièrement des enfants, avant d'engager le rapport D (Marche avant) ou le rapport R (Marche arrière). Vérifiez que le levier de vitesses est en position P (Stationnement) avant de quitter le siège du conducteur puis serrez le frein de stationnement et coupez le contact du véhicule.



1 Bouton de rapport P

Passage au rapport P



2

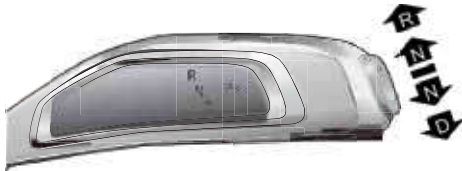
Lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur le bouton du rapport P (1) pour passer au rapport P.

Démarrage et conduite du véhicule

Passage au rapport R, N ou D

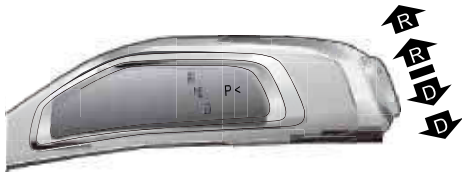
- Rapport P actuel

Appuyez sur la pédale de frein et poussez/tirez brièvement le levier de vitesses dans la direction souhaitée (deux positions pour chaque). Après avoir relâché le levier de vitesses, celui-ci revient en position centrale.



- Rapport N actuel

Lorsque vous passez du rapport N au rapport R/D, appuyez sur la pédale de frein.



- Rapport R actuel

Lors du passage d'un rapport R à un autre rapport : il est recommandé d'appuyer sur la pédale de frein et de s'assurer que le véhicule est complètement immobilisé avant de poursuivre.



- Rapport D actuel

Lors du passage du rapport D au rapport N : il est recommandé d'immobiliser le véhicule et d'appuyer sur la pédale de frein.



Mise en garde

① : Lorsque le levier de vitesses du véhicule est sur le rapport D, poussez le levier de vitesses d'un cran vers le haut et maintenez-le dans cette position pendant 1,5 seconde pour passer au rapport N. Lorsque le levier de vitesses du véhicule est sur le rapport R, abaissez le levier de vitesses d'un cran et maintenez-le dans cette position pendant 1,5 seconde pour passer au rapport N. Ce n'est que lorsque le véhicule est prêt qu'il peut passer au rapport R/D.

Mise en stationnement automatique (fonction de retour automatique au rapport P)

Lorsque le véhicule est en état de démarrage et que la vitesse est faible, le conducteur passe automatiquement au rapport P lorsqu'il sort du véhicule dont le levier de vitesses est sur le rapport D, N ou R (la porte du conducteur est ouverte, la ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée et la pédale de frein est relâchée), afin d'éviter que le véhicule ne se mette à rouler et prévenir tout risque de collision. Lorsque le véhicule est branché à l'aide d'un connecteur de recharge pour le recharger, il passe également au rapport P.

Remarque : Lorsque le contact est coupé sur le véhicule, quel que soit le rapport en cours, le véhicule passe automatiquement au rapport P.

Exigences en matière de recharge



En général, la recharge lente est recommandée pour le véhicule. Il convient d'éviter d'avoir recours fréquemment à la recharge rapide.

Des contrôles doivent être menés à bien pour vérifier si les entrées et les prises sont en bon état ou pas avant la recharge.

Il est recommandé de brancher le connecteur de recharge à l'entrée de recharge de la carrosserie avant de faire fonctionner l'équipement de recharge.

Pendant l'opération de recharge, le personnel situé à proximité du véhicule ne peut pas rentrer en contact avec les opérateurs, le véhicule et l'équipement d'alimentation électrique.

Une fois la recharge terminée, mettez d'abord l'équipement de recharge hors tension, puis débranchez le connecteur de recharge de l'entrée de recharge de la carrosserie du véhicule, et fermez le couvercle de l'entrée de recharge ainsi que le panneau de port de recharge de la carrosserie.

En cas de panne de la station de recharge, avisez immédiatement le professionnel compétent. L'opérateur ne peut pas gérer la situation sans autorisation.

L'opération de recharge peut être menée à bien par temps pluvieux, mais le connecteur de recharge et le port de recharge doivent être protégés contre la pluie lors du retrait et de l'insertion du connecteur de recharge.



L'opération de recharge doit être interrompue si les conditions météorologiques sont extrêmes, par exemple en cas d'orage.

Au cours du processus de recharge, la clé ne peut pas être introduite pour démarrer le véhicule. Il est strictement interdit de procéder à la recharge lorsqu'une personne se trouve à l'intérieur du véhicule.

Ne procédez pas à une recharge rapide ainsi qu'à une recharge lente de manière simultanée.

Exigences applicables à l'équipement de recharge

Exigences applicables au chargeur de batterie

- Résistance d'isolement $\geq 10 \text{ M}\Omega$.
- L'alimentation auxiliaire basse tension du chargeur de batterie doit être comprise entre 15 A et 20 A.
- La plateforme basse tension du véhicule étant de 12 V, une station de recharge dont la sortie basse tension est de 12 V doit être utilisée à des fins de recharge afin d'éviter d'endommager l'équipement basse tension du véhicule.
- La sortie haute tension du chargeur est supérieure à 410 V.

Exigences spéciales

- L'équipement de recharge doit être conforme à la norme CEI 62196.

Consignes de sécurité pour une recharge à l'aide de l'électricité domestique

Principes de base

- La station de recharge n'est pas prévue pour la recharge à l'aide du réseau électrique domestique. En ce qui concerne les stations de recharge achetées par les clients, il est recommandé de confier leur installation à des professionnels.
- En cas de recharge sur une prise domestique, évitez d'utiliser un autre équipement électrique sur la même ligne.
- Le circuit d'alimentation électrique côté client doit être évalué par des professionnels qualifiés.

Exigences applicables au dispositif de protection contre les courants de fuite

- Un dispositif de protection contre les courants de fuite doit être utilisé sur le circuit d'alimentation électrique côté client et installé le plus en avant possible du circuit d'alimentation électrique.
- Il est recommandé d'utiliser des dispositifs de protection contre les courants de fuite grande vitesse et haute sensibilité avec une sensibilité de 30 mA ou une valeur de courant de fuite inférieure.

Exigences applicables au dispositif de protection contre les surintensités (disjoncteur à l'air libre)

- Le dispositif de protection contre les surintensités doit être installé sur le circuit d'alimentation électrique, derrière et à proximité du dispositif de protection contre les courants de fuite.

Démarrage et conduite du véhicule

Exigences applicables au câble du circuit

- Le circuit d'alimentation électrique côté client doit être un circuit spécial et le câblage du circuit doit être conforme aux exigences connexes en matière de construction et d'électricité.
- En ce qui concerne les vieux bâtiments, il est recommandé d'installer un nouveau circuit spécial.
- Le diamètre du câble du circuit d'alimentation électrique côté client ne doit pas être inférieur à 4 mm² et sa longueur totale ne doit pas dépasser 50 m.
- Le câblage du circuit doit être tenu à distance des zones humides ou gorgées d'eau ainsi que des substances inflammables.

Exigences applicables à la prise de courant domestique

- La prise doit être installée à un endroit compatible avec le stationnement et la recharge du véhicule.
- Les prises standard de 220 V c.a./13 A (utilisateurs de la zone standard britannique) ou de 220 V c.a./16 A (utilisateurs de la zone standard allemande ou israélienne) sont recommandées.
- Le câblage de la prise doit être correct (fil sous tension, fil neutre et fil de terre) et le fil de terre doit être mis à la masse de manière fiable.
- Les transferts effectués au moyen d'adaptateurs, de bobines, de multiprises, etc., sont interdits.
- La prise doit être protégée contre la pluie, le soleil et les corps étrangers. Aucune source de chaleur ne doit se trouver à proximité.
- La prise doit être conforme aux exigences de la norme CEI 60884 et fiable en termes de qualité.

Divers

- Une fois la batterie à pleine charge, débranchez le câble de recharge. S'il est nécessaire d'interrompre activement la recharge, débranchez d'abord le connecteur de recharge du véhicule et débranchez la fiche côté alimentation électrique.
- Pendant l'opération de recharge, par temps pluvieux, le connecteur de recharge et l'entrée doivent être protégés de la pluie.
- Avant chaque recharge, vérifiez que l'ensemble connecteur/entrée n'est pas déformé, noirci ou endommagé et remplacez-le immédiatement en cas d'anomalie. Même en l'absence d'anomalie, s'il est utilisé depuis plus de 3 ans, remplacez-le par un neuf.
- Si vous constatez une odeur étrange, de la fumée, une surchauffe ou toute autre anomalie pendant la recharge, mettez immédiatement le circuit de recharge hors tension, interrompez l'opération de recharge et inspectez l'ensemble connecteur et entrée.
- Si le témoin d'anomalie de surchauffe du câble de recharge s'allume, vérifiez que l'ensemble connecteur/entrée n'est pas déformé, noirci ou endommagé, et remplacez-le immédiatement en cas d'anomalie.

Démarrage et conduite du véhicule

Exigences applicables à l'environnement de recharge

- Des étincelles peuvent être générées dans certains modules de l'équipement de recharge. Pour éviter tout accident, n'exécutez aucune opération de recharge dans une station-service et à proximité de gaz ou de liquides inflammables.
- La durée de l'opération de recharge dépend de la température extérieure. La durée de la recharge sera plus longue si la température est faible.

Incidence de l'opération de recharge sur le personnel spécialisé

Lors de l'exécution d'une recharge rapide, des interférences dues à la présence d'un champ magnétique risquent d'être constatées dans la zone. Il est recommandé aux utilisateurs porteurs d'un stimulateur cardiaque implantable et d'un défibrillateur interne de se tenir à distance des véhicules en cours de recharge.

Les interférences dues à la présence d'un champ magnétique risquent de nuire au fonctionnement normal de l'équipement médical électronique, comme le stimulateur cardiaque implantable et le défibrillateur interne. Les utilisateurs porteurs d'un stimulateur cardiaque implantable et d'un défibrillateur interne risquent de souffrir de blessures corporelles, voire mortelles.

Si vous portez un stimulateur cardiaque implantable et un défibrillateur interne, veuillez vous protéger lorsque le véhicule est en cours de recharge :

- Ne restez pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pénétrez pas dans le véhicule pour récupérer des objets dans l'habitacle.
- N'ouvrez pas le hayon et ne pénétrez pas dans le véhicule pour récupérer des objets au niveau du hayon.

Remarque : Lorsque le véhicule n'est pas en cours de recharge, le personnel spécialisé peut accéder aux véhicules et les conduire.

Démarrage et conduite du véhicule

Mode de recharge

Recharge c.c. à l'aide d'une installation de recharge (recharge rapide)

Utilisez les stations de recharge c.c. publiques pour recharger votre véhicule.

Reportez-vous au tableau suivant et aux schémas joints. L'étiquette **K** apposée sur le port de recharge du véhicule indique que le véhicule prend en charge la recharge rapide indiquée dans le tableau suivant.

Recharge à l'aide d'un circuit c.a. monophasé domestique (recharge lente)

Branchez le véhicule à une prise de courant domestique standard afin de le recharger. Si la prise n'est pas bien mise à la terre, le dispositif de recharge affiche un message de défaillance et d'incapacité de recharge. Contactez un électricien professionnel pour réparer le fil de terre ou le connecter à une prise bien mise à la terre pour la recharge.

Vérifiez la prise pendant la recharge. Si elle est chaude, ne continuez pas à l'utiliser. Contactez un électricien qualifié afin de procéder à l'entretien de la prise.

Utilisez toujours la prise de courant domestique standard conforme aux dispositions de la norme CEI 60884 à des fins de recharge.

Si le message « Courant de fuite » s'affiche, contactez un électricien professionnel pour vérifier l'état de l'isolation du fil sous tension ou du fil neutre.

Des prises électriques spéciales doivent être sélectionnées pour la recharge de la batterie, car elles évitent que les dommages au niveau de la ligne et le déclenchement de

la protection provoqués par la recharge haute puissance n'affectent l'utilisation normale des autres équipements.

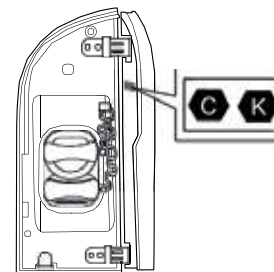
Au fil du temps, la prise électrique risque de subir une usure normale, voire d'être endommagée. Dans ce cas, elle ne convient plus à la recharge d'un véhicule électrique.

En cas d'utilisation en extérieur, branchez le véhicule à une prise protégée contre la pluie.

Recharge c.a. à l'aide d'une station de recharge (charge lente)

Utilisez les stations de recharge c.a. publiques pour recharger votre véhicule.

Reportez-vous au tableau suivant et aux schémas joints. L'étiquette **C** apposée sur le port de recharge du véhicule indique que le véhicule prend en charge la recharge lente indiquée dans le tableau suivant.



Configuration	Type d'accessoire	Plage de tension	Identifiant
TYPE 2	Entrée du véhicule	≤480 V RMS	C
FF	Entrée du véhicule	50 V ~ 500 V	K

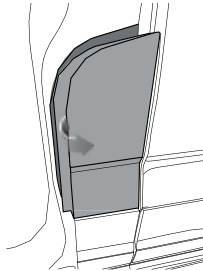
Démarrage et conduite du véhicule

Recharge rapide

Remarque : La recharge rapide doit être exécutée par le personnel de la station de recharge rapide, conformément au mode d'emploi de la station de recharge.

Pour procéder à la recharge rapide du véhicule, placez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT), retirez la clé, attendez 3 ~ 5 minutes, puis suivez les instructions suivantes :

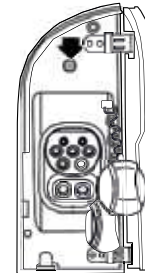
- 1 Sélectionnez un connecteur de recharge c.c. standard compatible avec votre véhicule.
- 2 Une fois le véhicule déverrouillé, ouvrez la porte avant gauche puis ouvrez la porte du port de recharge.



- 3 Ouvrez le couvercle de l'entrée de recharge.



- 4 Retirez le connecteur de recharge c.c. de la station de recharge.
- 5 Branchez le connecteur de recharge à l'équipement de recharge et mettez en marche ce dernier, conformément aux instructions de la station de recharge.



Démarrage et conduite du véhicule

Reportez-vous au tableau ci-dessous pour ce qui a trait à l'état du témoin en bas à droite de la prise de recharge :

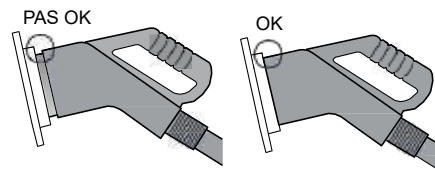
État de recharge	Couleur du témoin sur la prise de recharge	État du témoin
Recharge normale	Vert	Clignotante
Recharge terminée	Vert	Fixe
Échec de la recharge	Rouge	Clignotante

Remarque : Avant la recharge, vérifiez si l'équipement de recharge présente une anomalie. Dans le processus de recharge, le « témoin d'état de recharge (jaune) » du groupe d'instruments s'allume, et le témoin (vert) situé en bas à droite de la prise de recharge clignote. Si le témoin ne clignote pas après 3 tentatives consécutives, il est recommandé de remplacer l'équipement. Si la recharge aboutit après le remplacement, l'équipement de recharge précédent risque d'être endommagé.

Remarque : Veuillez vérifier si les broches PP et CP du connecteur de recharge sont rouillées. Si tel est le cas, veuillez les nettoyer avant la recharge afin d'éviter toute défaillance.

- Une fois le connecteur de recharge correctement branché, l'« indicateur de connecteur de recharge (rouge) » sur le groupe d'instruments s'allume.

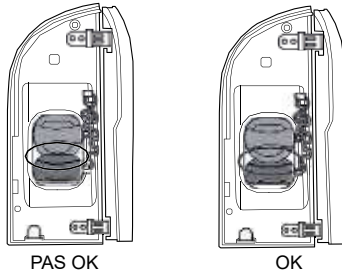
Remarque : Veuillez vous assurer que le connecteur de recharge est bien inséré dans la station de recharge pour éviter que le verrou électronique puisse se déverrouiller et qu'il provoque une défaillance de la recharge, comme illustré ci-dessous.



- Au cours du processus de recharge, le « témoin d'état de recharge (jaune) » sur le groupe d'instruments s'allume et le témoin (vert) situé en bas à droite de la prise de recharge clignote.
- Une fois la recharge terminée, le « témoin d'état de recharge (jaune) » du groupe d'instruments s'éteint, et un témoin (vert) en bas à droite de la prise de recharge reste allumé. Veuillez d'abord mettre l'appareil de recharge sur OFF (ARRÊT) et retirer le connecteur de recharge une fois le témoin en bas à droite de la prise de recharge éteint.

Démarrage et conduite du véhicule

9 Fermez le couvercle de l'entrée de recharge.



10 Fermez le clapet du port de recharge.

Mise en garde

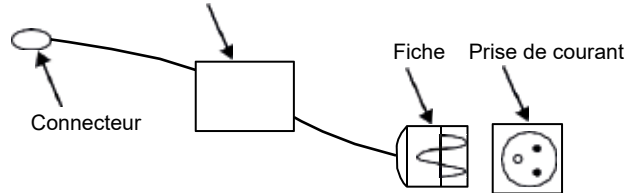
Sélectionnez une station de recharge c.c. standard ou un équipement de recharge compatible avec votre véhicule. Une fois le véhicule à pleine charge, le système de gestion de la batterie dispose d'une fonction d'auto-étalonnage électrique. Lorsque vous rechargez partiellement le véhicule (pas à 100 %) vous devez tout de même recharger complètement le véhicule toutes les 2 ~ 3 fois (recharge complète).

Recharge lente

Il existe trois façons de procéder à une recharge lente. La méthode de recharge de votre véhicule dépend de la configuration réelle de votre véhicule.

- 1 La recharge en mode 2 est illustrée sur la figure ci-dessous. Dans ce mode, une extrémité du dispositif de recharge est branchée à la prise de courant domestique et l'autre extrémité est connectée au véhicule. (Ce connecteur est en option pour les utilisateurs)

Module de commande intégré au câble



Démarrage et conduite du véhicule

Voici l'explication des DEL du module de commande intégré au câble :

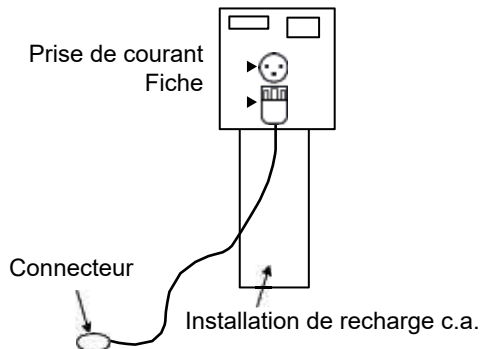
État fonctionnel	DEL				Explication
	DEL1	DEL2	DEL3	DEL4	
	ALIMENTATION	Charge	Défaillance	Terminé(e)	
	Vert	Rouge	Rouge	Vert	
État initial	Allumée	Clignotante (1 s)	Clignotante (1 s)	Clignotante (1 s)	Auto-diagnostic ou réinitialisation à la mise sous tension.
En attente de recharge	Allumée	Éteinte	Éteinte	Éteinte	La tension au point de détection 1 est d'environ 12 V, relais sur off (arrêt). La tension au point de détection 1 passe de 12 V à 9 V.
Recharge normale	Allumée	Allumée	Éteinte	Éteinte	La tension au point de détection 1 passe de 12 V à 9 V à 6 V et CP=6 V.
Recharge terminée	Allumée	Éteinte	Éteinte	Allumée	La tension au point de détection 1 passe de 6 V à 12 V (absence de défaillance).
Auto-diagnostic	Allumée	Éteinte	Clignotante	Éteinte	Défaillance, relais éteint.
Défaillance de communication	Allumée	Allumée	Clignotante	Éteinte	Tension anormale au point de détection 1 (la plage de valeur de tension est en dehors de [5,47-6,53] V, [8,37-9,59] V, [11,4-12,6] V), le système passe à l'état de protection ; lorsque la tension au point de détection 1 revient à la normale, le système reprend son fonctionnement normal.
Surtension/ sous-tension à l'entrée	Allumée	Éteinte	Allumée	Éteinte	Lorsque la tension est supérieure ou égale à 264 V, la tension de sortie est arrêtée si la surtension dure 5 secondes. Lorsque la tension chute à 254 V, le système reprend un fonctionnement normal pendant 5 secondes.
					Lorsque la tension est inférieure ou égale à 176 V, la tension de sortie est arrêtée si la sous-tension dure 5 secondes. Lorsque la tension remonte à 186 V, le système reprend un fonctionnement normal après un délai de 5 secondes.
Absence de mise à la masse	Allumée	Éteinte	Allumée	Clignotante	Relais sur on (marche) ; cette option nécessiterait une intervention de l'utilisateur pour réinitialiser l'IC-CPD afin de rétablir le fonctionnement normal.

Démarrage et conduite du véhicule

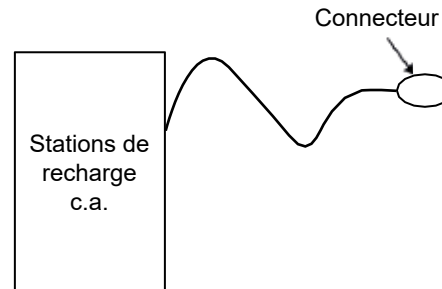
État fonctionnel	DEL				Explication
	DEL1	DEL2	DEL3	DEL4	
	ALIMENTATION	Charge	Défaillance	Terminé(e)	
	Vert	Rouge	Rouge	Vert	
Surintensité	Allumée	Clignotante	Allumée	Éteinte	<p>La valeur de courant est supérieure de 2 A au courant nominal pendant 30 secondes.</p> <p>Le relais est séparé et redémarré après 10 secondes. Si la surintensité se produit à nouveau, le relais doit encore être ouvert. Après 3 tentatives, la recharge s'arrête, le témoin d'anomalie s'allume ; cette option nécessiterait l'intervention de l'utilisateur pour réinitialiser l'IC-CPD afin de rétablir le fonctionnement normal. La valeur de courant est supérieure de 2 A au courant nominal et le relais est ouvert en 0,1 s ; cette option nécessiterait une intervention de l'utilisateur pour réinitialiser l'IC-CPD afin de rétablir le fonctionnement normal.</p>
Courant de fuite	Allumée	Éteinte	Clignotante	Clignotante	Le courant de fuite dépasse 22 mA et le relais est ouvert en l'espace de 0,1 s.
Protection contre la surchauffe	Allumée	Allumée	Allumée	Allumée	Lorsque la température dépasse 85 °C pendant 3 s, la puissance de sortie est interrompue. Lorsque la température est inférieure à 65 °C, la puissance de sortie reprend au bout de 3 s. Lorsque la température dépasse de nouveau 85 °C en l'espace de 3 300 s, la puissance de sortie est interrompue de façon permanente et l'alimentation doit être remise sous tension afin de poursuivre le travail.

Démarrage et conduite du véhicule

- 2 La recharge en mode 3 est illustrée sur la figure ci-dessous. Dans ce mode, une extrémité du dispositif de recharge est branchée aux stations de recharge et l'autre extrémité est connectée au véhicule. (Ce connecteur est en option pour les utilisateurs)



- 3 Recharge directe avec station de recharge.

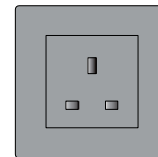


2

Remarque : La recharge lente est une méthode qui permet de recharger le bloc-batterie haute tension pour atteindre l'état d'équilibre optimal.

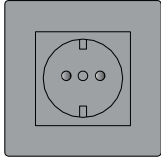
Pour procéder à la recharge lente du véhicule, placez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT), retirez la clé, attendez 3 ~ 5 minutes, puis suivez les instructions suivantes :

- 1 Sélectionnez la prise standard de 13 A (prise standard britannique) ou une prise 16 A (prise standard allemande ou prise standard israélienne) avec une mise à la masse fiable ou des stations de recharge c.a.
 - Prise standard britannique.

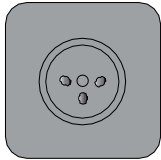


Démarrage et conduite du véhicule

- Prise standard allemande.

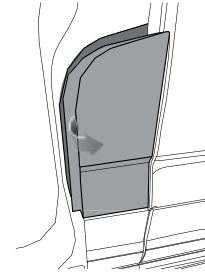


- Prise standard israélienne.

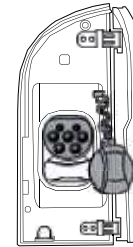


- 2 Retirez le connecteur de recharge de son emballage.
- 3 Insérez la fiche du câble d'entrée c.a. du connecteur de recharge dans la prise ou les stations de recharge c.a.

- 4 Une fois le véhicule déverrouillé, ouvrez la porte avant gauche puis ouvrez la porte du port de recharge.



- 5 Ouvrez le couvercle de l'entrée de recharge.

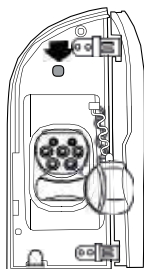


- 6 Branchez le connecteur de recharge à l'entrée de recharge.
- 7 Une fois le connecteur de recharge correctement branché, l'« indicateur de connecteur de recharge (rouge) » du groupe d'instruments s'allume et le verrou électronique de l'entrée de recharge est activé. Ainsi le connecteur de recharge ne peut pas se débrancher pendant la recharge.

Démarrage et conduite du véhicule

Remarque : Veuillez vous assurer que le connecteur de recharge est bien inséré dans la station de recharge pour éviter que le verrou électronique puisse se déverrouiller et qu'il provoque une défaillance de la recharge.

- 8 Une fois les opérations ci-avant exécutées, le système se charge automatiquement en environ 20 secondes.
- 9 Une fois la batterie complètement rechargée, le « témoin d'état de recharge (jaune) » du groupe d'instruments s'éteint et le verrou électronique de la prise de recharge n'est pas déverrouillé du fait de la fonction du système antivol. Pour retirer le connecteur de recharge une fois la charge terminée, vous pouvez déverrouiller le verrou électronique au moyen de la clé.



Reportez-vous au tableau ci-dessous pour ce qui a trait à l'état du témoin en bas à droite de la prise de recharge :

État de recharge	Couleur du témoin sur la prise de recharge	État du témoin
Recharge normale	Vert	Clignotante
Recharge terminée	Vert	Fixe
Échec de la recharge	Rouge	Clignotante

Remarque : S'il est nécessaire d'interrompre prématurément la recharge et de retirer le connecteur de recharge, déverrouillez le véhicule à l'aide d'une clé intelligente ou d'une clé ordinaire. Le verrou électronique de l'interface de recharge se déverrouillera alors automatiquement. Appuyez sur le bouton du connecteur de recharge dans un délai de 27 secondes après que le témoin en bas à droite de la prise de recharge s'est éteint pour retirer le connecteur de recharge (si le connecteur de recharge n'est pas retiré dans les 27 secondes, le verrou électronique de l'interface de recharge sera verrouillé), puis replacez la commande de démarrage à la position de verrouillage.

Remarque : Si vous procédez à la recharge à l'aide d'une station de recharge c.a. publique, branchez le connecteur de recharge à l'équipement de recharge et chargez conformément aux instructions qui figurent sur la station de recharge c.a.

Démarrage et conduite du véhicule

Remarque : Si vous procédez à la recharge à l'aide d'une station de recharge c.a. publique, avant la recharge, vérifiez si l'équipement de recharge présente une anomalie. Dans le processus de recharge, le « témoin d'état de recharge (jaune) » du groupe d'instruments s'allume, et le témoin (vert) situé en bas à droite de la prise de recharge clignote. Si le témoin ne clignote pas après 3 tentatives consécutives, il est recommandé de remplacer l'équipement. Si la recharge aboutit après le remplacement, l'équipement de recharge précédent risque d'être endommagé.

Remarque : Si vous procédez à la recharge à l'aide d'une station de recharge c.a. publique, veuillez vérifier si les broches PP et CP du connecteur de recharge sont rouillées. Si tel est le cas, veuillez les nettoyer avant la recharge afin d'éviter toute défaillance.

10 Fermez le couvercle de l'entrée de recharge.

11 Fermez le clapet du port de recharge.

12 Rangez le connecteur de recharge dans son emballage.

Mise en garde

Sélectionnez une station de recharge c.a. standard ou un équipement de recharge compatible avec votre véhicule. Une fois le véhicule à pleine charge, le système de gestion de la batterie dispose d'une fonction d'auto-étalonnage électrique. Lorsque vous rechargez partiellement le véhicule (pas à 100 %) vous devez tout de même recharger complètement le véhicule toutes les 2 ~ 3 fois (recharge complète).

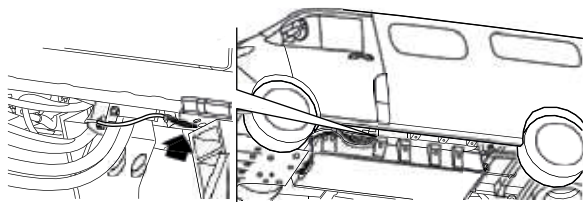
Mise en garde

- Si des corps étrangers non identifiés se trouvent au niveau de la prise de recharge, de l'isolant, de la broche et de la prise, le processus de recharge doit être immédiatement interrompu.
- Il est strictement interdit d'insérer la prise de recharge et la base de recharge de façon oblique.
- Il est strictement interdit de secouer la prise de recharge vers le haut, le bas, la gauche et la droite lors de l'insertion ou du retrait. Elle doit être insérée ou retirée en exerçant une force verticale.
- Pendant la recharge, le câble de la prise de recharge ne doit pas être entortillé. Le connecteur de recharge ne doit pas être déformé pour le mettre en place pendant l'utilisation.
- Si les conditions météorologiques s'avèrent extrêmement mauvaises, par exemple, en cas de typhon, de pluie torrentielle ou de grêle, le processus de recharge doit être interrompu immédiatement.
- Si l'interface de recharge émet continuellement des odeurs fortes et désagréables, le processus de recharge doit être interrompu immédiatement.

Démarrage et conduite du véhicule

Câble d'urgence d'entrée de recharge

L'entrée de recharge c.a. est dotée d'une fonction de verrouillage électronique qui empêche les enfants de toucher ou de débrancher accidentellement le connecteur de recharge pendant le processus de recharge. Une fois le connecteur de recharge inséré dans l'entrée de recharge c.a., le verrou électronique de l'entrée de recharge se verrouille ainsi que le commutateur de commande principal du véhicule. Ne débranchez pas le connecteur de recharge de force, sous peine d'endommager le véhicule. Le connecteur de recharge ne peut être débranché qu'après le déverrouillage du véhicule à l'aide de la clé ou du commutateur de commande principal. Si la clé ou le commutateur de commande principal ne peuvent pas être utilisés pour déverrouiller le connecteur de recharge, vous pouvez retirer le câble d'urgence situé sous le montant B, du côté gauche du véhicule pour déverrouiller le connecteur de recharge.



Renseignements sur la recharge

Tension de recharge nominale	Puissance de recharge	Norme de station de recharge	Norme de recharge lente	Norme de recharge rapide	Système antivol du connecteur de recharge lente
389,6 V	Max. 77 kWh (78 kW)	CCS2	CEI 61851	DIN 70121	Système antivol
448 V	Max. 88,8 kWh (90 kW)	CCS2	CEI 61851	DIN 70121	Système antivol

2

Charge d'égalisation

Une charge d'égalisation signifie que pendant le processus de charge, sous l'action du système de gestion de la batterie, la tension de chaque élément reste essentiellement la même, afin de garantir les performances globales du bloc-batterie haute tension. Par conséquent, il est recommandé de recharger le véhicule au moins une fois par mois par une charge lente et complète inférieure à 25 % de la capacité de la batterie afin d'améliorer les performances et la durée de vie de la batterie.

Démarrage et conduite du véhicule

Durée de recharge

La durée de recharge du bloc-batterie haute tension dépend de nombreux facteurs, tels que la quantité d'électricité actuelle, le mode de recharge, la température ambiante et la puissance du dispositif de recharge.

Durée de recharge rapide

À température normale, si l'équipement de recharge a une puissance supérieure à 90 kW, il faudra environ 40 ~ 45 minutes pour charger la batterie haute tension de 20 % à 80 %. Selon les différentes configurations du bloc-batterie haute tension, les temps de recharge sont les suivants :

Mise en garde

- Dans un environnement où la température est faible ou extrêmement élevée, la durée de recharge requise est supérieure.
- Si la puissance du dispositif de recharge est insuffisante, la durée de recharge requise est supérieure.

Remarque : Afin de protéger la bloc-batterie haute tension et d'accélérer la montée en température de la batterie, lors d'une recharge rapide dans un environnement à basse température, il est normal que la capacité du bloc-batterie haute tension baisse pendant une courte durée.

Durée de recharge lente

Si les températures sont normales, de l'état d'alarme (témoin d'avertissement de puissance faible du bloc-batterie haute tension du groupe d'instruments allumé) à l'état de pleine charge, selon les différentes configurations du bloc-batterie haute tension, les temps de recharge sont les suivants :

- Environ 8 heures (applicable aux modèles équipés d'un bloc-batterie haute tension de 77 kWh, pour une recharge en c.a. triphasé avec une température normale)
- Environ 12,8 heures (applicable aux modèles équipés d'un bloc-batterie haute tension de 77 kWh, pour une recharge en c.a. monophasé avec une température normale)
- Environ 9,3 heures (applicable aux modèles équipés d'un bloc-batterie haute tension de 88,8 kWh, pour une recharge en c.a. triphasé à une température normale)
- Environ 14,9 heures (applicable aux modèles équipés d'un bloc-batterie haute tension de 88,8 kWh, pour une recharge en c.a. monophasé avec une température normale)

Mise en garde

- Si la température est faible, la durée de recharge requise est supérieure. Si le climatiseur et les autres appareils électriques à haute puissance sont activés pendant une recharge lente à basse température, cela peut entraîner une baisse de puissance et augmenter le temps de recharge de manière significative. En conséquence, l'utilisation de climatiseurs et autres appareils électriques à haute puissance doit être réduite pendant une recharge lente.
- Si une recharge complète n'est pas effectuée sur le véhicule pendant une longue période, cela peut entraîner une évaluation inexacte de l'autonomie et allonger le temps nécessaire à la recharge.
- Après un stationnement de longue durée, le véhicule doit être complètement rechargé avant sa première utilisation et le temps de recharge peut être allongé.

Remarque : La durée de recharge lente mentionnée ci-avant correspond à la durée d'utilisation de la station de recharge c.a. par le véhicule à des fins de recharge. En cas d'utilisation du réseau d'électricité domestique, la durée de recharge correspondante est égale à environ 2,5 fois la durée requise avec une station de recharge c.a.

Système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS)

Les véhicules électriques à batterie sont moins bruyants lorsqu'ils sont conduits à vitesse lente. Les risques d'accidents de la circulation avec des piétons (plus particulièrement des personnes souffrant de cécité) sont alors accrus par rapport aux véhicules classiques. Le système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS) peut émettre des tonalités d'avertissement ou des bips à vitesse lente, ce qui contribue à limiter les risques d'accidents de la circulation impliquant des piétons.

L'équilibre entre sécurité et réduction de la pollution sonore est atteint grâce à une combinaison d'avertissements et d'effets sonores conçue pour différents groupes de personnes aux sensibilités sonores différentes.

Effets sonores du système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS)

Lorsque le véhicule circule à une vitesse comprise entre 0 et 20 km/h, le système AVAS simule le son du fonctionnement du moteur et émet un avertissement sonore. La tonalité d'avertissement augmente proportionnellement à la hausse de la vitesse du véhicule. De même, elle diminue proportionnellement à la baisse de la vitesse du véhicule, afin d'avertir les passants de la présence du véhicule. La fréquence moyenne minimale du changement de fréquence est $\geq 0,8 \text{ \%}/(\text{km/h})$.

Remarque : Lorsque le véhicule circule à 0 km/h, le système AVAS n'émet aucun avertissement.

Démarrage et conduite du véhicule

En marche arrière, le système AVAS émet un avertissement sonore qui simule le son du fonctionnement du moteur afin d'avertir les passants que le véhicule effectue une marche arrière. La tonalité d'avertissement augmente proportionnellement à la hausse de la vitesse du véhicule et diminue proportionnellement à la baisse de la vitesse du véhicule.

Remarque : Lorsque le véhicule circule en marche arrière à 0 km/h, le système AVAS n'émet aucun avertissement.

Servodirection électrique



Si la servodirection électrique est défaillante ou ne fonctionne pas, le volant semblera très lourd, ce qui nuira à la sécurité de la conduite.

La servodirection électrique ne s'active que quand le véhicule fonctionne. Le système est entraîné par un moteur. Les niveaux d'assistance sont automatiquement ajustés en fonction de la vitesse du véhicule, du couple de braquage et de l'angle du volant de direction.

La servodirection électrique présente les avantages suivants : une structure simple et des économies d'énergie. Par rapport au système de servodirection hydraulique traditionnel, la servodirection électrique n'a besoin d'énergie que pendant le braquage réel. Par conséquent, la perte de puissance peut être réduite en adaptant la consommation aux besoins.

Mise en garde

Lorsque la servodirection électrique fonctionne, maintenir le volant à fond d'un côté pendant une période prolongée engendre une réduction de l'assistance et donne le sentiment que le volant est plus lourd.

Témoin d'anomalie du système EPS (servodirection électrique)

Reportez-vous à « Témoins d'avertissement et indicateurs » dans la section « Avant de prendre le volant ».

Si la batterie est débranchée ou manque sérieusement de puissance, ce témoin s'allume. Tournez alors complètement le volant à gauche (en exerçant la force adéquate), puis à droite. Enfin, replacez le volant au centre. L'initialisation du système est alors terminée et le témoin s'éteint.

Système de freinage

Frein de service

Système de freinage hydraulique double



La défaillance d'une des tuyauteries hydrauliques est indiquée par l'allumage du « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) »



sur le groupe d'instruments pendant la conduite. Du fait de cette défaillance, la course de la pédale de frein ainsi que l'effort à exercer sur cette dernière augmentent, la distance de freinage est rallongée et le véhicule tire d'un côté. **N'essayez pas de pomper sur la pédale de frein pour restaurer la pression de la pédale. En cas de défaillance de la pression au niveau d'une des tuyauteries du système de freinage, la cause de cette défaillance doit faire l'objet de recherches. Immobilisez IMMÉDIATEMENT le véhicule. Il vous incombe de contacter l'un de nos Concessionnaires immédiatement. Ne conduisez PAS le véhicule.**

Si une des tuyauteries hydrauliques était défaillante, l'autre circuit continuerait de fonctionner.

Démarrage et conduite du véhicule

Conduite dans des conditions normales



Assurez-vous toujours que les tapis ou autres objets n'entravent pas le mouvement de la pédale de frein.

Ne laissez jamais le pied sur la pédale de frein, car cela risque de faire surchauffer les freins, de réduire leur efficacité et de provoquer une usure excessive. Si les plaquettes/segments de frein présentent une usure excessive, un bruit de grincement ou de crissement est émis lorsque les freins sont serrés, et l'efficacité du freinage est affectée. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Si le moteur d'entraînement tombe en panne, quelles qu'en soient les raisons, le servofrein arrête de fonctionner après l'actionnement de la pédale à 2 reprises. Pour obtenir l'effet de freinage attendu, une force supérieure doit être exercée sur la pédale. Dans ce cas, la distance de freinage peut être plus longue.

Si le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou s'il est stationné sur une période prolongée, cela pourrait nuire à l'efficacité du système de freinage. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Conduite par temps humide



Conduire par temps très pluvieux et sur des routes glissantes réduit considérablement l'efficacité du freinage. Dans ce cas, maintenez une distance de sécurité convenable par rapport aux autres véhicules et appuyez doucement et par intermittence sur la pédale de frein pour sécher les composants à friction du système de freinage. Par temps extrêmement humide, il peut s'avérer nécessaire de répéter ce processus de séchage à plusieurs reprises, à quelques kilomètres d'intervalle.

En hiver, du verglas peut se former ou du sel risque de s'accumuler sur les plaquettes et les disques de frein. Le verglas et le sel accumulés sont éliminés après en actionnant légèrement la pédale de frein par intermittence.

Descente de pentes prononcées



En cas de surchauffe des freins, l'efficacité du freinage est réduite et le véhicule risque de tirer d'un côté.

ABS (système de freinage antiblocage)

Votre système ABS empêche les roues de se bloquer en cas de freinage d'urgence. Il vous aide donc à garder la maîtrise de la direction. Aucune technique de conduite spéciale n'est requise.

En cas de freinage normal (si l'adhérence avec la surface de la route est suffisante pour éviter le blocage des roues), l'ABS ne s'active pas.

Le système de répartition électronique de la force de freinage (EBD) fait partie intégrante de ce système de freinage. Il est utilisé pour optimiser la force de freinage au niveau des roues arrière en conditions de pleine charge.

Règles importantes pour le freinage d'urgence lorsque l'ABS est activé :

- 1 Appuyez à fond sur la pédale de frein.
- 2 Contournez l'obstacle. Quelle que soit la force de freinage utilisée, vous pouvez toujours garder la maîtrise de la direction.

Système ABS en action



L'ABS risque de ne pas pouvoir réduire la distance de freinage. En fonction de la surface de la route, la distance de freinage varie considérablement. En réalité, si le véhicule sans ABS est conduit sur certaines routes (par exemple, une route recouverte de graviers ou de neige), la distance de freinage peut s'avérer plus courte.

L'ABS ne peut pas contrer certaines limitations physiques en jeu lorsqu'il s'agit d'arrêter votre véhicule sur une distance trop courte, de prendre un virage à grande vitesse ou de gérer l'aquaplaning, lorsqu'une couche d'eau empêche un contact adéquat entre les pneus et la surface de la route.

L'ABS peut mieux vous protéger, vous-même et les autres usagers de la route, contre les risques inutiles. Vous avez toujours l'obligation de conduire dans le respect des distances de sécurité normales, en tenant compte de la surface de la route, des conditions météorologiques et des conditions de circulation.

Si la force de votre freinage engendre une perte d'adhérence entre les pneus et la route et qu'au moins une roue se bloque, l'ABS s'active automatiquement. Vous entendez alors le son d'une pulsation rapide et vous ressentez également cette dernière au niveau de la pédale de frein.

Démarrage et conduite du véhicule

Même en cas de freinage d'urgence sur une surface glissante, appuyez à fond sur la pédale de frein. L'ABS s'active immédiatement. Il surveille constamment la vitesse des roues et adapte la pression de freinage au niveau de chacune d'entre elles en fonction de l'adhérence disponible.

Ainsi, les roues ne peuvent pas se bloquer et le contrôle de la direction peut être maintenu.

Précautions pour la conduite d'un véhicule doté de l'ABS

- En cas de freinage d'urgence, appuyez à fond sur la pédale de frein.
- En cas de freinage normal, appliquez une pression constante sur la pédale de frein – NE POMPEZ PAS sur la pédale.
- N'oubliez pas que le contrôle de la direction reste disponible pendant le freinage.
- La disponibilité de l'ABS n'élimine pas les dangers encourus si vous ne respectez pas la distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède, en cas d'aquaplaning, de négociation de virages à une vitesse excessive, etc.
- L'ABS ne garantit PAS une diminution des distances de freinage.
- Ne vous inquiétez pas si vous entendez ou si vous ressentez une pulsation au niveau de la pédale de frein. Ce phénomène est normal et indique que l'ABS fonctionne.

Programme de stabilisation électronique (ESP)

Fonction ESP

L'ESP couvre les fonctions ABS, EBD, TCS, VDC, EBA, RMI et HAS.

L'indicateur de l'ESP du groupe d'instruments clignote lorsque l'ESP fonctionne. Il est probable que vous entendiez du bruit ou que vous ressentiez des vibrations au niveau de la pédale de frein. Ce phénomène est normal.

Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON



(MARCHE) », l'« indicateur de l'ESP (jaune) »

s'allume et s'éteint au bout de quelques secondes. Dans des conditions de conduite normales, l'indicateur de l'ESP reste éteint et l'ESP se trouve dans l'état Surveillance. Lorsque l'indicateur de l'ESP clignote, il indique que l'ESP fonctionne. Il est probable que vous entendiez du bruit ou que vous ressentiez des vibrations au niveau de la pédale de frein. Ce phénomène est normal. En cas de défaillance de l'ESP, l'indicateur correspondant reste allumé. Veuillez confier le véhicule à l'un de nos Concessionnaires en vue de l'inspection de l'ESP.

L'ESP peut être désactivé à l'aide de la commande de désactivation d'ESP ; lorsque la fonction ESP est désactivée,



l'« indicateur de désactivation de l'ESP (jaune) »

s'allume et seules les fonctions ABS et EBD sont disponibles.

Démarrage et conduite du véhicule

EBD (système de répartition électronique de la force de freinage)

L'EBD détecte automatiquement l'adhérence entre les roues et le sol, répartit la force de freinage de manière optimale entre les 4 roues, de manière à améliorer l'efficacité du freinage et la stabilité de la conduite.

TCS (antipatinage)

Le TCS contrôle automatiquement la force motrice au démarrage et lors de l'accélération afin d'éviter le patinage des roues, de manière à maintenir la stabilité de la conduite.

VDC (contrôle de la dynamique du véhicule)

Le VDC est un système informatique avancé qui peut vous aider à contrôler la trajectoire du véhicule lorsque les conditions sont difficiles. Lorsque l'ordinateur détecte un écart entre la trajectoire prévue et la trajectoire réelle, le système VDC peut appliquer une pression de freinage de manière sélective sur un ou plusieurs freins du véhicule, de manière à rétablir la trajectoire voulue.

EBA (assistance au freinage électronique)

En cas d'urgence, la force exercée par un conducteur sur la pédale de frein est en général insuffisante. L'EBA est en mesure de détecter cette action rapide ainsi que la force insuffisante exercée sur la pédale de frein et applique automatiquement une pression de freinage jusqu'au niveau de verrouillage afin de réduire considérablement la distance de freinage.

RMI (système antiretournement)

Le RMI est capable de détecter les signes de retournement du véhicule aussi précocement que possible en surveillant l'angle de braquage du volant et l'accélération latérale. Il serre les freins d'une ou plusieurs roues afin d'éviter le retournement dans la mesure du possible.


HAS (système d'assistance au démarrage en pente)

Lorsque le véhicule monte une côte, le système HAS peut lui éviter de reculer une fois la pédale de frein relâchée par le conducteur. Le conducteur dispose de jusqu'à 1,5 seconde pour déplacer son pied de la pédale de frein vers la pédale d'accélérateur pour effectuer un démarrage en pente.

Précautions pour la conduite d'un véhicule doté de l'ESP



L'ESP peut non seulement détecter et analyser les conditions de conduite du véhicule, mais également prendre des mesures préventives en corrigeant les opérations de conduite erronées. Cependant, chaque système a ses limites et aucun dispositif de sécurité n'est sûr à 100 % si le véhicule est conduit aveuglément au-dessus des limites de vitesse.

Frein de stationnement électronique (EPB)


La commande EPB (frein de stationnement électronique)  est située du côté volant du tableau de bord et sert à serrer ou desserrer le frein de stationnement.

Instructions avant d'utiliser l'EPB

- L'EPB peut être utilisé tant que le contacteur d'allumage est en position ACC/ON (MARCHE). N'actionnez pas la commande EPB à plusieurs reprises lorsque le véhicule n'est pas en marche afin d'éviter une décharge excessive de la batterie. L'EPB ne peut pas être activé ou désactivé lorsque la batterie est faible.
- L'EPB peut empêcher tout glissement accidentel lors du démarrage sur une pente. L'EPB n'est automatiquement désactivé que lorsque la traction du véhicule est supérieure à la force de glissement.
- Lorsque le frein normal du véhicule connaît une défaillance, la fonction de freinage d'urgence peut toujours arrêter le véhicule. Reportez-vous à « Fonctionnement du freinage d'urgence » dans cette section pour plus de détails.
- Un bruit léger peut se faire entendre lors de l'activation ou de la désactivation du frein de stationnement électronique. Ce phénomène est tout à fait normal.
- Lorsque le véhicule est hors tension, un frein de stationnement serré ne peut pas être desserré et un frein de stationnement desserré ne peut pas être serré, vous devez connecter une alimentation externe.


- Si le « témoin de frein de stationnement électronique (EPB) (rouge) »  ne s'allume pas ou ne s'éteint pas lorsque vous utilisez la commande EPB ou si le « témoin de dysfonctionnement du frein de stationnement électronique (EPB) (jaune) »  s'allume et que l'EPB ne peut pas être désactivé en fonctionnement normal, contactez l'un de nos Concessionnaires.
- N'utilisez pas le frein de stationnement électronique sur une route dont la pente est supérieure à 20 %, sinon le véhicule pourrait glisser. Si l'EPB ne peut pas être complètement serré lors du stationnement sur une route dont la pente est supérieure au pourcentage défini, le conducteur peut empêcher le véhicule de glisser en appuyant sur la pédale de frein.

Stationnement *Maintien manuel*

- 1 Le contacteur d'allumage est en position « ON (MARCHE) » ou le moteur tourne.
- 2 Maintenez le véhicule à l'arrêt.
- 3 Tirez la commande EPB  vers le haut pour serrer le frein de stationnement. Si le « témoin de frein de stationnement électronique (EPB) (rouge) » sur le groupe d'instruments s'allume, le frein de stationnement est correctement serré.
- 4 Passez au rapport P lorsque vous vous garez.
- 5 Lorsque le véhicule est en pente, tournez le volant pour vous assurer que le véhicule sera dirigé vers le trottoir s'il glisse.

Démarrage

Désactivation manuelle de l'EPB

- 1 Le contacteur d'allumage est en position « ACC/ON (MARCHE) ».
- 2 Appuyez sur la pédale de frein.
- 3 Appuyez sur la commande EPB  pour desserrer le frein de stationnement. Lorsque le « témoin de frein de stationnement électronique (EPB) (rouge) » sur le groupe d'instruments s'éteint, cela signifie que le frein de stationnement est desserré.


Désactivation automatique de l'EPB



Si un rapport est engagé alors que le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne, n'appuyez jamais sur la pédale d'accélérateur. Sinon, le véhicule se déplace immédiatement de lui-même et un accident peut survenir.

- 1 Le contacteur d'allumage est mis en position ON (MARCHE).
- 2 Le conducteur porte la ceinture de sécurité.
- 3 La transmission est dans n'importe quel rapport.
- 4 Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous démarrez sur un terrain plat ou en pente, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque la traction est supérieure à la force de glissement, le frein de stationnement est automatiquement desserré, le « témoin de frein de stationnement électronique (EPB) (rouge) » sur le groupe d'instruments s'éteint et le véhicule commence à se déplacer.

Fonctionnement du freinage d'urgence

La fonction de freinage d'urgence est activée en tirant vers le haut la commande EPB  et en la maintenant dans cette position. Le véhicule active alors le système de freinage hydraulique pour freiner les quatre roues et l'action de freinage est la même que lorsqu'on appuie sur la pédale de frein. Le frein d'urgence est relâché tant que la commande EPB n'est pas activée ou que la pédale d'accélérateur est enfoncée avec fermeté.

2

Mise en garde

Cette fonction est utilisée lorsque le freinage normal a échoué.

Fonction d'activation automatique de l'EPB

L'EPB (frein de stationnement électronique) est doté d'une fonction d'activation automatique à l'extinction. Vous pouvez choisir d'activer la fonction d'activation automatique de l'EPB sur l'écran de commande central, en utilisant la commande appelée « Activation automatique du frein à main électronique à l'extinction ».

Cette fonction est activée par défaut, ce qui signifie que l'EPB est automatiquement activé lorsque le véhicule est mis hors tension à l'état extinction. Si vous choisissez de désactiver cette fonction, cela ne prend effet que pour le cycle d'allumage en cours. Lors du prochain cycle d'allumage, cette fonction est automatiquement rétablie telle qu'activée.


Démarrage et conduite du véhicule

Lorsque cette fonction est désactivée, vous devez couper le contact alors que le rapport P est engagée pour vérifier que l'EPB se s'active pas automatiquement. Procédez de la manière suivante :

- 1 Garez le véhicule sur une surface stable et engagez le rapport P.
- 2 Cliquez sur le bouton sur l'écran de commande central pour désactiver l'EPB.

MAINTIEN AUTOMATIQUE

Remarque : S'applique aux véhicules dotés de la fonction de MAINTIEN AUTOMATIQUE.


La commande de MAINTIEN AUTOMATIQUE  est située du côté volant du tableau de bord et permet d'activer ou de désactiver le système de maintien automatique.


Le système de maintien automatique permet au conducteur de réduire la fatigue au volant lorsqu'il y a de nombreux feux de circulation ou que le véhicule doit s'arrêter et redémarrer très souvent. La fonction de MAINTIEN AUTOMATIQUE permet de desserrer automatiquement le frein de stationnement au démarrage et d'appliquer automatiquement le frein à l'arrêt.

ACTIVATION DE LA FONCTION DE MAINTIEN AUTOMATIQUE

Mise en garde

Les conditions suivantes doivent être remplies pour activer la fonction de MAINTIEN AUTOMATIQUE : la porte du conducteur est fermée, la ceinture de sécurité du conducteur est attachée, le véhicule a démarré.

Lorsque vous appuyez sur la commande de MAINTIEN AUTOMATIQUE , l'« indicateur de MAINTIEN

AUTOMATIQUE (blanc) »  sur le groupe d'instruments s'allume. Lorsque le véhicule est à l'arrêt et que l'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (vert) » sur le groupe d'instruments s'allume, la fonction de MAINTIEN AUTOMATIQUE est activée et le conducteur peut relâcher la pédale de frein. Lorsque la fonction de MAINTIEN AUTOMATIQUE est activée, l'ESP effectue d'abord un maintien de la pression de stationnement, et l'ESP demande à l'EPB de serrer le frein de stationnement si le véhicule est toujours à l'arrêt au bout de 10 minutes.


L'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (vert) » s'éteint et le « témoin de frein de stationnement électronique (EPB)

(rouge) »  s'allume.

Lorsque la fonction de maintien automatique est activée, l'ouverture de la porte ou le débouclage de la ceinture de sécurité active l'EPB. L'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (vert) » s'éteint et le « témoin de frein de stationnement électronique (EPB) (rouge) » s'allume.

Si vous engagez un rapport et appuyez normalement sur la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement est automatiquement desserré et le véhicule démarre. L'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (blanc) » sur le groupe d'instruments reste allumé et la fonction de MAINTIEN AUTOMATIQUE est en mode veille.

DÉSACTIVATION DE LA FONCTION DE MAINTIEN AUTOMATIQUE

Après avoir appuyé sur la commande de MAINTIEN AUTOMATIQUE , l'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (blanc) » sur le groupe d'instruments s'éteint et la fonction de MAINTIEN AUTOMATIQUE est désactivée.



N'utilisez pas la fonction de maintien automatique sur une route dont la pente est supérieure à 25 %, sinon le véhicule pourrait glisser.

Lorsque l'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE



(jaune) » sur le groupe d'instruments s'allume et que le système de MAINTIEN AUTOMATIQUE est défectueux, veuillez vous rendre immédiatement chez l'un de nos Concessionnaires pour faire contrôler le véhicule.

Témoin d'avertissement

Les témoins d'avertissement en rapport avec le système de freinage incluent le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) », le « témoin d'avertissement d'ABS (jaune) », le « témoin d'avertissement de l'EBD (rouge) », l'« indicateur de l'ESP (jaune) », l'« indicateur de désactivation de l'ESP (jaune) », le « témoin de frein de stationnement électronique (EPB) (rouge) », le « témoin de dysfonctionnement du frein de stationnement électronique (EPB) (jaune) » et l'« indicateur de MAINTIEN AUTOMATIQUE (blanc) ». Reportez-vous à « Témoins d'avertissement et indicateurs » dans la section « Avant de prendre le volant ».

Régulateur de vitesse



Le régulateur de vitesse peut s'avérer dangereux si vous ne pouvez pas conduire en toute sécurité à une vitesse constante. Par conséquent, n'utilisez pas le régulateur de vitesse sur routes sinueuses ou dans une circulation dense. Il est également dangereux d'utiliser le régulateur de vitesse sur routes glissantes. Sur ces routes, les changements rapides d'adhérence des pneus peuvent engendrer un patinage excessif des roues et une perte de contrôle. N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur routes glissantes.

Votre véhicule peut être équipé d'un régulateur de vitesse. Ce dernier vous permet de maintenir la vitesse du véhicule à 40 km/h ou plus sans continuer d'appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse n'est pas actif lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h.

Sur les véhicules équipés de l'antipatinage ou du système de contrôle électronique de la stabilité, le système s'active pour réduire le patinage des roues lorsque le régulateur de vitesse fonctionne. Dans ce cas, le régulateur de vitesse se désactive automatiquement.

Une fois le régulateur de vitesse activé, si le véhicule se trouve de façon prolongée dans des conditions de montée, la vitesse du véhicule peut s'avérer inférieure à celle réglée pour le régulateur de vitesse.

Réglages du régulateur de vitesse

Réglage du régulateur de vitesse



Si le régulateur de vitesse reste actif lorsque vous ne l'utilisez pas, il se peut que vous ayez appuyé sur le bouton et que vous ayez accidentellement activé le régulateur. Vous êtes alors susceptible de prendre peur et de perdre le contrôle du véhicule. Par conséquent, il convient de maintenir la commande du régulateur de vitesse sur « OFF (ARRÊT) » tant que vous n'avez pas besoin de la fonction régulateur de vitesse.

La commande du régulateur de vitesse se trouve au volant.



: Commande d'activation/de désactivation du régulateur de vitesse. Appuyez sur ce bouton pour activer/désactiver le régulateur de vitesse. L'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments s'allume ou s'éteint en conséquence.



: Commande d'annulation du régulateur de vitesse. Appuyez sur ce bouton pour annuler la fonction de régulateur de vitesse sans effacer la vitesse enregistrée dans la mémoire.

RES+ : Commande de rétablissement/d'accélération de régulateur de vitesse. Si une vitesse a été enregistrée, appuyez sur RES+ pour rétablir la vitesse en question. Appuyez de nouveau sur RES+ pour accélérer (par incréments de 1 km/h).

SET- : Commande de réglage/décélération de régulateur de vitesse. Appuyez sur SET- pour définir une vitesse. La fonction de régulateur de vitesse est alors active et l'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du blanc au vert. Si la fonction de régulateur de vitesse est active, appuyez sur SET- pour décélérer (par incréments de 1 km/h).

Réglage de la vitesse

- 1 Appuyez sur pour activer le régulateur de vitesse. L'« indicateur du régulateur de vitesse (blanc) » du groupe d'instruments s'allume alors.
- 2 Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée.

Remarque : Cette vitesse doit être supérieure à 40 km/h.

- 3 Appuyez sur SET- puis relâchez. La vitesse actuelle est ensuite enregistrée et maintenue. La vitesse définie s'affiche alors momentanément sur l'écran du groupe d'instruments et le « témoin du régulateur de vitesse » sur le groupe d'instruments passe du blanc au vert.
- 4 Relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule circule alors à vitesse constante. La fonction de régulateur de vitesse se désactive lorsque le frein est activé.

Rétablissement de la vitesse définie

Si vous avez défini la vitesse à maintenir par le régulateur de vitesse, la fonction de régulateur de vitesse se désactive lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou sur mais cette vitesse enregistrée en mémoire n'est pas effacée. Pour rétablir la vitesse prédéfinie, appuyez sur RES+ lorsque la vitesse du véhicule atteint 40 km/h ou plus. La vitesse du véhicule prédéfinie est alors rétablie.

Accélération avec le régulateur de vitesse activé

Il existe deux méthodes d'accélération :

- Accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

- Si le système régulateur de vitesse est activé, appuyez sur RES+ et maintenez la commande jusqu'à ce que le véhicule accélère jusqu'à la vitesse souhaitée, puis relâchez-la. Pour accélérer par incréments mineurs, appuyez brièvement sur RES+, puis relâchez la commande. À chaque appui, le véhicule va environ 1,0 km/h plus vite.

Décélération avec le régulateur de vitesse activé

Si le régulateur de vitesse est activé :

- Appuyez sur SET- et maintenez la commande jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse souhaitée, puis relâchez-la.
- Pour décélérer par incréments mineurs, appuyez sur SET-, puis relâchez la commande. À chaque appui, le véhicule ralentit d'environ 1,0 km/h.

Dépassement avec le régulateur de vitesse activé



Accélérez avec la pédale d'accélérateur. Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère jusqu'à atteindre la vitesse prédéfinie pour le régulateur de vitesse.

Utilisation du régulateur de vitesse en pente


Les performances du régulateur de vitesse en pente dépendent de la vitesse, de la charge ainsi que de l'inclinaison de la pente. En montée, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En descente, il peut être nécessaire de freiner ou de rétrograder pour maintenir la vitesse du véhicule. La fonction de régulateur de vitesse se désactive lorsque le frein est activé.

Désactivation du régulateur de vitesse

Il existe trois façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein une fois. L'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du vert au blanc lorsque le régulateur de vitesse est désactivé.
- Appuyez sur . Appuyez sur  pour désactiver complètement le régulateur de vitesse. La vitesse prédéfinie pour le régulateur de vitesse ne sera pas rétablie.

Effacement de la mémoire de vitesse

La vitesse enregistrée dans la mémoire du régulateur de vitesse est effacée lorsque vous appuyez sur  ou que vous positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT).

Système d'aide au stationnement

Remarque : Le type de système d'aide au stationnement équipé sur votre véhicule dépend de la configuration réelle du véhicule acheté.

Capteur de stationnement



Le système d'aide au stationnement n'est pas toujours fiable et ne sert que de guide ! Les capteurs de stationnement pourraient ne pas détecter certains types d'obstacles, notamment les objets fins (comme les grillages métalliques et les cordes), les objets de petite taille près du sol, les objets coniques, et certains objets dont les surfaces ne sont pas réfléchissantes.

Les capteurs de stationnement doivent être exempts de saleté, de glace et de neige. Les sédiments présents sur les surfaces des capteurs de stationnement entravent leur fonctionnement normal. Par conséquent, évitez de nettoyer les capteurs de stationnement de trop près à l'aide d'un pistolet à eau à haute pression lorsque vous lavez votre véhicule.

Quatre capteurs de stationnement installés sur le pare-chocs arrière balayent l'arrière du véhicule afin de détecter la présence d'obstacles. En cas de détection d'un obstacle, les capteurs de stationnement calculent la distance par rapport à l'arrière du véhicule et envoient les informations au conducteur à l'aide de bips d'avertissement. Il est réellement important que ce système ne soit qu'un système d'aide au stationnement. Il ne peut pas remplacer votre capacité d'observation et votre jugement personnel.

État de fonctionnement du système d'aide du capteur de stationnement

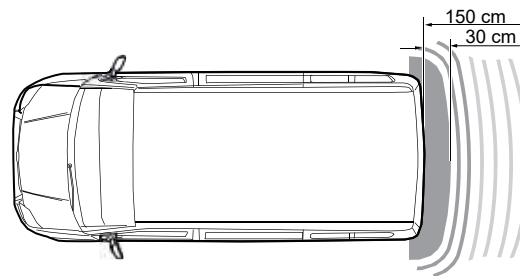
Après avoir passé la marche arrière, le système d'aide au stationnement démarre automatiquement. Si d'autres rapports sont engagés, le système d'aide au stationnement arrête de fonctionner.

Remarque : Si le système émet une tonalité d'avertissement de 3 secondes après l'engagement du rapport « R », cela indique que le système est défaillant. Contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Procédure de stationnement

Lorsque le véhicule se trouve à environ 150 cm de l'obstacle arrière, le système commence à émettre une alarme. Plus le véhicule se rapproche de l'obstacle, plus le volume de l'alarme sonore s'intensifie.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle arrière est inférieure à 30 cm, le système émet une alarme sonore plus longue. À ce stade, il est impossible de localiser l'obstacle de manière efficace si vous continuez à reculer avec le véhicule.



Capteurs avant et arrière



Le système d'aide au stationnement n'est pas toujours fiable et ne sert que de guide ! Les capteurs pourraient ne pas détecter certains types d'obstacles, notamment les objets fins (comme les grillages métalliques et les cordes), les objets de petite taille près du sol, les objets coniques, et certains objets dont les surfaces ne sont pas réfléchissantes.

Les capteurs doivent être exempts de saleté, de givre et de neige. Les sédiments présents sur les surfaces des capteurs entravent leur fonctionnement normal. Par conséquent, évitez de nettoyer les capteurs de trop près à l'aide d'un pistolet à eau à haute pression lorsque vous lavez votre véhicule.

Les capteurs intégrés au pare-chocs avant balayent l'avant du véhicule et les capteurs intégrés au pare-chocs arrière balayent l'arrière du véhicule afin de déterminer les obstacles, le cas échéant. En cas de détection d'un obstacle, les capteurs de stationnement calculent la distance par rapport au véhicule et envoient les informations au conducteur à l'aide de bips d'avertissement. Il est réellement important que ce système ne soit qu'un système d'aide au stationnement. Il ne peut pas remplacer votre capacité d'observation et votre jugement personnel.

État de fonctionnement du système d'aide au stationnement avec capteurs avant et arrière

Système d'aide au stationnement arrière

Une fois le rapport R (Marche arrière) engagé, le système d'aide au stationnement arrière s'active automatiquement. Désengagez le rapport R (Marche arrière) pour mettre le système d'aide au stationnement arrière automatiquement en veille.

Système d'aide au stationnement avant

Une fois le contacteur d'allumage sur « ON » (MARCHE), le système d'aide au stationnement avant s'active automatiquement. Si le rapport D (Marche avant), R (Marche arrière) ou N (Point mort) est engagé, que le frein de stationnement est desserré, que la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h et que la commande de la tonalité d'alarme du radar avant est active, le système d'aide au stationnement avant active la fonction de détection.

Remarque : Lorsque le contacteur d'allumage est en position « ON » (MARCHE), si l'écran d'affichage émet une tonalité d'avertissement de 3 secondes, cela indique que le capteur du système d'aide au stationnement est défaillant. Contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires en vue d'une révision.

Démarrage et conduite du véhicule

Commande de tonalité d'alarme de radar avant

La commande de tonalité d'alarme de radar avant est située sur l'écran du système de divertissement. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction via les réglages sur l'écran du système de divertissement.

À chaque fois que le véhicule est remis en marche, la commande de tonalité d'avertissement de radar avant est activée par défaut. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction via les réglages sur l'écran du système de divertissement, selon les besoins de la conduite.

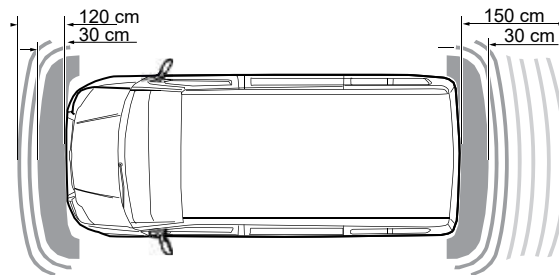
Procédure de stationnement

Si les deux radars centraux à l'arrière du véhicule se trouvent à environ 150 cm de l'obstacle ou que les radars des deux côtés sont à environ 60 cm de l'obstacle, le système d'aide au stationnement commence à émettre une alarme sonore. Plus le véhicule se rapproche de l'obstacle, plus le volume de l'alarme sonore s'intensifie.

Si les deux radars centraux à l'avant du véhicule se trouvent à environ 120 cm de l'obstacle ou que les radars des deux côtés sont à environ 60 cm de l'obstacle, le système d'aide au stationnement commence à émettre une alarme sonore. Plus le véhicule se rapproche de l'obstacle, plus le volume de l'alarme sonore s'intensifie.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle avant ou arrière est inférieure à 30 cm, le système d'aide au stationnement émet une alarme plus longue. À ce stade, il est impossible de localiser l'obstacle de manière efficace si vous continuez à reculer avec le véhicule.

Remarque : Lorsque le système d'aide au stationnement avant fonctionne avec le rapport D (Marche avant) ou N (Point mort) engagé, le radar avant détecte les obstacles dans des conditions de fonctionnement normales et émet des alarmes sonores. Si la distance entre les obstacles ne change pas au bout de 5 secondes, le système arrête d'envoyer des signaux de fréquence d'alarme. Si la distance par rapport aux obstacles change de nouveau, le système d'aide au stationnement avant reprend l'envoi d'alarmes.



Démarrage et conduite du véhicule

Caméra de stationnement

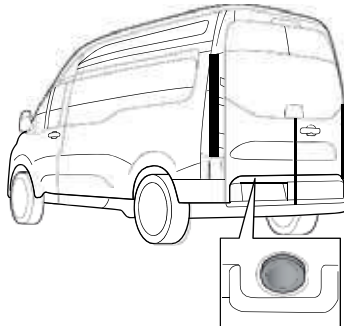


La caméra d'aide au stationnement n'est pas toujours fiable et ne sert que de guide ! La caméra de stationnement ne peut pas détecter les obstacles au-delà de son champ visuel restreint.

État de fonctionnement de la caméra d'aide au stationnement :


Une fois le rapport R (Marche arrière) sélectionné, l'écran du système de divertissement affiche les images des caméras de stationnement, à savoir l'arrière du véhicule, à titre de référence.

Lorsque d'autres rapports sont engagés, la caméra d'aide au stationnement cesse de fonctionner et l'affichage d'origine est rétabli.



Remarque : Lorsque le véhicule est en marche arrière, les caméras affichent sa trajectoire en marche arrière de manière statique sur l'écran du système de divertissement, prennent le plan horizontal comme référence et divisent la zone située derrière le véhicule à l'aide de segments séparés par des lignes rouges, jaunes et vertes. Le réglage de la luminosité de l'écran du système de divertissement affecte de manière synchrone l'interface d'image inversée.

Mise en garde

Lorsqu'une icône de dysfonctionnement de la caméra  s'affiche sur l'interface arrière, vous devez contacter l'un de nos Concessionnaires dès que possible pour réparation.

Système de vision panoramique à 360°



Le système de vision panoramique à 360° n'est pas toujours fiable. Il joue uniquement un rôle d'assistance ! En raison du champ visuel limité, la caméra ne peut détecter aucun obstacle au-delà de l'angle mort et de son champ visuel ; même lorsque le système est en fonctionnement, veillez également à bien observer l'environnement autour du véhicule.

Le système de vision panoramique à 360° comprend quatre caméras et un contrôleur. Les caméras sont orientées dans quatre directions : avant, arrière, gauche et droite, respectivement.

Activation de la fonction

- Sélectionnez la marche arrière pour activer le système de vision panoramique.
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h, réactivez le système panoramique grâce à l'icône « 360 » sur l'interface principale de l'écran du système de divertissement.

Une fois la fonction activée, il est possible de sélectionner les angles de vision avant/arrière/gauche/droite en 2D dans la zone de fonctionnement.

Désactivation de la fonction


- Lorsque le levier de vitesses du véhicule n'est pas sur le rapport R, cliquez sur « x » dans le coin supérieur gauche de l'écran, sous l'interface panoramique pour désactiver la fonction.

Réglages des fonctions

Cliquez sur « Réglages » sur l'écran situé sous l'interface panoramique. Les utilisateurs peuvent choisir d'activer/désactiver les sous-fonctions telles que « panorama déclenché par le braquage », « trajectoire vers l'avant » et « grand angle de vision ».

Remarque : Le réglage de la luminosité de l'écran du système de divertissement affecte de manière synchrone l'interface d'image inversée.

Mise en garde

Lorsqu'une icône de dysfonctionnement de la caméra  s'affiche sur l'interface à 360°, vous devez contacter l'un de nos Concessionnaires dès que possible pour réparation.

Système d'aide à la conduite

Remarque : Le type de système perfectionné d'aide à la conduite qui équipe votre véhicule dépend de la configuration réelle du véhicule acheté.

Caméra

La caméra avant est installée à l'intérieur du pare-brise avant, au niveau du rétroviseur intérieur. La caméra avant permet d'acquérir des cibles pour le système d'aide à la conduite.

Mise en garde

Si le matériel du capteur de la caméra est endommagé, il doit être réparé ou remplacé. Il est recommandé de conduire votre véhicule chez l'un de nos Concessionnaires pour le faire réparer et de ne jamais remplacer le matériel par vous-même.

Il est interdit d'installer un cadre de plaque d'immatriculation ou d'autres objets sur le panneau de la plaque d'immatriculation avant/arrière pour éviter toute interférence avec la caméra ou le capteur radar ; il est nécessaire d'entretenir régulièrement la plaque d'immatriculation afin d'éviter toute déformation susceptible d'altérer les performances du capteur radar.

L'environnement de circulation, les conditions météorologiques et de conduite peuvent gêner le bon fonctionnement de la caméra. Par conséquent, dans un environnement complexe ou par mauvais temps, veuillez conduire prudemment.

Entretien des caméras

Afin de garantir le bon fonctionnement de la caméra, vérifiez qu'il n'y a pas de corps étrangers tels que de la poussière, du givre, de la neige et de l'eau à l'avant de la caméra.

Si un corps étranger se trouve devant le radar, enlevez-le avec un chiffon doux. N'utilisez jamais de canon à eau et n'endommagez jamais l'objectif de la caméra.

La structure de montage de la caméra remplacée doit être une pièce d'origine. Après le remplacement de la pièce, la caméra doit être étalonnée de nouveau par l'un de nos Concessionnaires afin de garantir le bon fonctionnement de tous les systèmes du véhicule qui ont recours à une caméra.

Restrictions de service

Lorsque la caméra ne peut pas fonctionner correctement, la fonction qui fournit des informations de détection à partir de la caméra est limitée ou anormale.

La caméra a une portée et une capacité de détection limitées, de sorte qu'elle ne peut pas détecter la cible en dehors de sa plage de détection.

Les performances de la caméra sont limitées dans les environnements suivants :

- La vue de la caméra est bloquée et la surface est recouverte de corps étrangers, tels que de la poussière, du givre et de la neige, de l'eau, etc.
- Conditions météorologiques caractérisées par une faible luminosité ou une faible visibilité.
- Surexposition de la caméra due à la lumière directe du soleil.
- Brusque changement de lumière (par exemple, entrée/sortie de tunnel).
- La caméra bouge car la route est cahoteuse ou pour d'autres raisons.

Radar

Un radar à ondes millimétriques est installé à l'intérieur de la grille avant ou à l'intérieur du pare-chocs arrière. Le radar à ondes millimétriques assure l'acquisition des cibles pour le système d'aide à la conduite.

Mise en garde

Afin d'éviter de nuire aux performances de détection du capteur radar, il est strictement interdit de peindre ou de modifier la carrosserie ainsi que les pare-chocs avant et arrière sans autorisation.

Si le matériel du capteur radar est endommagé, il doit être réparé ou remplacé. Il est recommandé de conduire votre véhicule chez l'un de nos Concessionnaires pour le faire réparer et de ne jamais remplacer le matériel par vous-même.

Il est interdit d'installer un cadre de plaque d'immatriculation ou d'autres objets sur le panneau de la plaque d'immatriculation avant/arrière pour éviter toute interférence avec la caméra ou le capteur radar ; il est nécessaire d'entretenir régulièrement la plaque d'immatriculation afin d'éviter toute déformation susceptible d'altérer les performances du capteur radar.

L'environnement de circulation, les conditions météorologiques et de conduite peuvent gêner le bon fonctionnement du capteur radar. Par conséquent, dans un environnement complexe ou par mauvais temps, veuillez conduire prudemment.

Entretien des radars

Afin de garantir le bon fonctionnement du radar, vérifiez qu'il n'y a pas de corps étrangers tels que de la poussière, du givre, de la neige et de l'eau à l'avant du radar.

Si un corps étranger se trouve devant le radar, enlevez-le avec un chiffon doux. N'utilisez jamais de canon à eau et n'endommagez jamais la surface avant du radar.

La structure de montage du capteur radar remplacée doit être une pièce d'origine. Après le remplacement de la pièce, le capteur radar doit être étalonné de nouveau par l'un de nos Concessionnaires afin de garantir le bon fonctionnement de tous les systèmes du véhicule qui ont recours au capteur radar.

Restrictions de service

Lorsque le radar ne peut pas fonctionner correctement, la fonction qui fournit des informations de détection à partir du radar est limitée ou anormale.

Le radar a une portée et une capacité de détection limitées, de sorte qu'il ne peut pas détecter la cible en dehors de sa plage de détection.

Les performances du radar sont limitées dans les environnements suivants :

- La surface du radar est recouverte de corps étrangers, tels que de la poussière, du givre et de la neige, de l'eau, etc.
- Les objets détectés par le radar peuvent contenir une substance d'interférence absorbant les ondes, telle qu'un objet en coton, etc.
- Mauvaises conditions météorologiques, telles que de fortes pluies, de la neige, du brouillard, etc.
- Le radar bouge car la route est cahoteuse ou pour d'autres raisons.

Avertissement de risque de collision frontale (FCW) et système de freinage d'urgence automatique (AEB)

L'avertissement de risque de collision frontale comprend l'avertissement de risque de collision frontale (FCW) et le système de freinage d'urgence automatique (AEB). La fonction d'avertissement de risque de collision frontale (FCW) avertit le conducteur de la présence de piétons, de vélos ou de véhicules devant le véhicule à l'aide de signaux visuels et sonores. Si le conducteur ne prend aucune mesure dans un délai raisonnable, le système déclenche le système de freinage d'urgence automatique (AEB).

La fonction d'aide en cas de risque de collision peut déclencher un freinage d'urgence et instantané pour faire face à différents risques de collision. Cela peut mettre le conducteur mal à l'aise. Dans ce cas, celui-ci doit effectuer un freinage actif.

Si le risque de collision augmente encore, le système freine brusquement et arrête le véhicule dans des conditions normales. Pour la plupart des conducteurs, il ne s'agit pas d'un style de conduite normal, et cela peut les mettre mal à l'aise. Lorsque la fonction d'aide en cas de risque de collision parvient à éviter la collision avec le véhicule qui précède, le véhicule reste immobile pendant une courte durée et le conducteur doit prendre des mesures dès que possible.

En règle générale, la fonction d'aide en cas de risque de collision n'est pas perceptible par le conducteur ou les passagers tant que le véhicule n'est pas sur le point d'entrer en collision. La fonction d'aide en cas de risque de collision est activée lorsque le conducteur devrait commencer à freiner à l'avance, mais elle ne peut pas aider le conducteur dans toutes les situations.

Démarrage et conduite du véhicule


Activation ou désactivation de la fonction

Mode activation de la fonction

Lorsque le véhicule démarre, la fonction d'aide en cas de risque de collision est activée par défaut.

Si vous désactivez la fonction et souhaitez l'activer à nouveau, effectuez le réglage suivant sur l'écran du système de divertissement : Réglages -> Aide à la conduite avancée -> Activation de l'aide en cas de risque de collision.


Lorsque la fonction est activée, le « témoin d'avertissement de risque de collision frontale (FCW)/système de freinage

d'urgence automatique (AEB) (jaune) »  sur le groupe d'instruments s'éteint.

Mode désactivation de la fonction

Effectuez le réglage suivant sur l'écran du système de divertissement : Réglages->Aide à la conduite avancée-> Désactiver l'aide en cas de risque de collision.



Lorsque la fonction est désactivée, les fonctions d'avertissement de risque de collision frontale (FCW) et système de freinage d'urgence automatique (AEB) sont désactivées en même temps et le « témoin d'avertissement de risque de collision frontale (FCW)/système de freinage

d'urgence automatique (AEB) (jaune) »  sur le groupe d'instruments s'allume de manière fixe.

Commande de sensibilité

Effectuez le réglage sur l'écran du système de divertissement, puis cliquez sur « ... » ou « > » à droite de l'aide en cas de risque de collision, les options « Faible », « Standard » et « Élevé » s'affichent ; vous pouvez sélectionner la sensibilité applicable en fonction de vos besoins.

Message d'information

- Alarme visuelle
 - Signification du témoin : Pendant l'avertissement de risque de collision frontale, le « témoin d'avertissement de risque de collision frontale (FCW)/système de freinage d'urgence automatique (AEB) (jaune) »  clignote ; pendant le freinage d'urgence automatique, le « témoin d'avertissement de risque de collision frontale (FCW)/système de freinage d'urgence automatique (AEB) (rouge) »  clignote.
 - Rappel textuel : Risque de collision/freinage d'urgence automatique.

Démarrage et conduite du véhicule

- Alarme sonore : Alarme émise par le haut-parleur du système de divertissement.

Mise en garde

L'aide en cas de risque de collision est une fonction auxiliaire qui ne peut pas fonctionner dans toutes les conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières. Elle ne peut en aucun cas remplacer la conduite et la capacité de jugement. Les performances du système peuvent être dégradées par d'autres facteurs, le conducteur doit donc conduire prudemment et ne pas se fier uniquement au système. Avant d'utiliser l'aide en cas de risque de collision, le conducteur doit se reporter à cette section pour les restrictions qu'il doit connaître.

L'aide en cas de risque de collision a été conçue pour réduire la vitesse du véhicule autant que possible afin de réduire les dommages causés par les collisions mais pas pour prévenir complètement les collisions. Le conducteur doit conduire prudemment et ne pas se fier entièrement au système.

Lorsque le système émet des avertissements visuels et sonores, le conducteur doit immédiatement prendre des mesures supplémentaires pour éviter tout risque de collision et ne pas se fier uniquement au système.

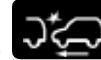
La plage de reconnaissance de la caméra avant et du radar à ondes millimétriques avant obtenue par l'aide en cas de risque de collision est limitée. Vous ne devez donc pas vous fier uniquement au système pour prévenir les collisions.

Mise en garde

En raison des limites inhérentes au système, celui-ci peut émettre un avertissement ou freiner lorsqu'il n'y a aucun risque de collision. Le conducteur doit toujours faire attention à l'environnement de circulation devant lui et prendre immédiatement les mesures appropriées.

La plage de fonctionnement du système d'aide en cas de risque de collision est comprise entre 8 km/h et 130 km/h.

Lorsque l'aide en cas de risque de collision est activée, si le « témoin d'avertissement de risque de collision frontale (FCW)/système de freinage d'urgence automatique (AEB)



(jaune) » reste allumé, veuillez vous rendre chez l'un de nos Concessionnaires pour réparation.

Démarrage et conduite du véhicule

Restrictions de service

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h, le système n'émet pas d'alarme. Si le système se déclenche occasionnellement en raison de la faible vitesse du véhicule sur une route encombrée, l'expérience de conduite peut en être affectée.
 - Le conducteur doit s'assurer que sa ceinture de sécurité est bien bouclée, sinon l'AEM ne fonctionnera pas.
 - Vérifiez que l'ESP (Programme de stabilisation électronique) et la fonction d'aide en cas de risque de collision sont activées, sinon la fonction d'aide en cas de risque de collision ne fonctionnera pas.
 - Certaines cibles, telles que les péages d'autoroutes, les entrées de tunnels, les fortes pluies ou le verglas, peuvent gêner ou altérer la détection du capteur et avoir un impact sur les fonctions du système de freinage d'urgence automatique (AEB).
 - La condition préalable pour que la fonction d'aide en cas de risque de collision réagisse à la cible concernée est que la cible soit dans le champ de vision du capteur et qu'elle soit reconnue. La fonction d'aide en cas de risque de collision est considérablement limitée sur les cibles qui viennent couper la trajectoire, celles qui ne sont détectées que lorsque le véhicule actuel change de voie et celles qui se trouvent sur des routes comportant des virages serrés.
 - Le système ne réagit pas en présence d'animaux.
- La capacité de détection des caméras est affectée par des conditions météorologiques extrêmes, telles que des vents violents, de fortes pluies, un brouillard épais, etc., qui réduisent les performances du système ou augmentent le taux de faux déclenchements.
 - Pour les restrictions relatives à la caméra, reportez-vous à « Caméra ».
 - Pour les restrictions relatives au radar, reportez-vous à « Radar ».

LDW (détection de sortie de voie)

La fonction LDW fournit une aide au conducteur sur les autoroutes, les voies rapides et artères équivalentes. Lorsque le conducteur quitte involontairement la voie sur laquelle il circule, la fonction l'avertit et l'invite à revenir sur la voie d'origine, évitant ainsi un accident de la route.

La fonction LDW est activée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 60 km/h et que les marquages au sol sont clairement visibles. Le système n'envoie pas de messages d'avertissement lorsque le véhicule roule à basse vitesse ou de manière très dynamique (activation répétée des clignotants/changements de voies rapides).

Activation ou désactivation de la fonction

Mode activation de la fonction

Effectuez le réglage suivant sur l'écran du système de divertissement : Réglages->Aide à la conduite avancée->Activer LKA.

Mode désactivation de la fonction

Effectuez le réglage suivant sur l'écran du système de divertissement : Réglages->Aide à la conduite avancée->Désactiver LKA.

Lorsque la fonction est désactivée, le « témoin d'avertissement LDW (détection de sortie de voie)/LKA (système d'avertissement de sortie de voie)/ELK (système d'avertissement d'urgence de sortie de voie) (jaune) »



reste allumé.

Alarme sonore

Accédez à l'écran du système de divertissement et cliquez sur le bouton « ... » à droite de la fonction LDW, les options « ON (MARCHE) » et « OFF (ARRÊT) » s'affichent. La fonction d'alarme sonore peut être activée ou désactivée.

Commande de sensibilité

Effectuez le réglage sur l'écran du système de divertissement, puis cliquez sur «... » ou « > » à droite de la fonction LDW, les options « Faible », « Standard » et « Élevé » s'affichent ; vous pouvez sélectionner la sensibilité applicable en fonction de vos besoins.

Message d'information

Lorsque le conducteur quitte involontairement la voie sur laquelle il circule, le système le rappelle au conducteur au moyen de l'icône d'avertissement sur le groupe d'instruments et d'un signal sonore, et la ligne de voie correspondante sur le groupe d'instruments s'affiche en rouge. Cela signifie que le véhicule risque de sortir de sa voie et que le conducteur doit remettre le véhicule sur la voie d'origine dès que possible.

Démarrage et conduite du véhicule

Mise en garde

La fonction LDW n'est qu'une fonction de conduite qui fournit une aide par alarme.

Le conducteur ne doit jamais se fier entièrement à la fonction LDW pour lui rappeler qu'il sort de la voie, mais est responsable d'assurer la sécurité de la conduite. La fonction LDW ne peut pas être utilisée dans toutes les conditions de conduite ou de circulation, conditions météorologiques et routières.

Lorsque le système d'avertissement de sortie de voie est défectueux, c'est-à-dire lorsque la fonction d'avertissement de sortie de voie a été activée et le « témoin d'avertissement LDW (détection de sortie de voie)/LKA (système d'avertissement de sortie de voie)/ELK (système d'avertissement d'urgence de sortie de voie) (jaune) »



SAAS reste allumé, veuillez vous rendre chez l'un de nos Concessionnaires pour réparation.

Restrictions de service

La fonction LDW ne peut pas détecter clairement le marquage au sol en permanence. Vous pouvez recevoir un avertissement inutile ou non valide dans les conditions suivantes :

- Zones où les routes sont en construction, virages serrés ou routes étroites.
- Obscurité (mauvais éclairage) ou mauvaises conditions météorologiques (fortes pluies, neige, brouillard et vent). La capacité de détection de la caméra est détériorée en cas d'exposition à la lumière directe du soleil ou de lumière frontale intense.

- Le champ de vision de la caméra est bloqué par un grand véhicule à l'avant ou par un véhicule qui circule à proximité. Le pare-brise dans le champ de vision de la caméra est obstrué (par de la buée, de la poussière ou un autocollant, etc.).
- La largeur et la qualité du marquage au sol ne répondent pas aux exigences. Par exemple, le marquage au sol est usé ou recouvert, un nouveau marquage au sol cohabite avec un ancien marquage ou encore le marquage est modifié par des sections de construction. De grandes ombres sont projetées sur la voie par des arbres, des objets volumineux ou des éléments du paysage.
- La LDW peut manquer un avertissement ou émettre un avertissement erroné dans les conditions suivantes :
 - Pour les restrictions relatives à la caméra, reportez-vous à « Caméra ».
 - Conditions météorologiques (fortes pluies, neige, brouillard, températures extrêmement élevées ou basses) gênant le bon fonctionnement de la caméra.

Les avertissements et restrictions ci-dessus ne couvrent pas toutes les situations susceptibles d'interférer avec la fonction LDW. De nombreux facteurs peuvent entraîner la désactivation de la fonction LDW. Pour éviter de sortir de la voie sur laquelle il circule, le conducteur doit rester vigilant et faire très attention à l'état de la route afin de prendre des mesures correctives le plus tôt possible.

LKA (système d'avertissement de sortie de voie)

Lorsqu'elle est activée, la fonction LKA détermine la position du véhicule par rapport au marquage au sol en fonction des informations relatives aux démarcations de la route acquises par la caméra. Elle doit ensuite alerter le conducteur ou ramener le véhicule dans sa voie en intervenant sur la direction selon l'état du véhicule et les interventions du conducteur si celui-ci quitte la voie involontairement. Cette fonction est une fonction de sécurité qui corrige la position du véhicule lorsqu'il est sur le point de quitter la voie. Il ne s'agit pas d'une fonction de confort liée au centrage sur la voie, etc., le conducteur doit tenir le volant lorsque cette fonction est utilisée.

La fonction LKA est activée lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 60 km/h et 120 km/h et que les marquages au sol sont visibles. Le système n'envoie pas de messages d'avertissement ou n'intervient pas automatiquement en tournant le volant lorsque le véhicule roule à basse vitesse ou de manière très dynamique (activation répétée des clignotants/changements de voies rapides).

Activation ou désactivation de la fonction

Le bouton permettant d'activer ou de désactiver la fonction LKA est le même que celui pour la fonction LDW. Reportez-vous à « LDW (détection de sortie de voie) » dans cette section pour connaître son fonctionnement.

Message d'information

Lorsque le conducteur quitte involontairement la voie sur laquelle il circule, le système le rappelle au conducteur au moyen de l'icône d'avertissement sur le groupe d'instruments et d'un signal sonore, et peut intervenir sur la direction pour ramener le véhicule sur sa voie d'origine.

Mise en garde

La fonction LDW est uniquement une fonction d'aide à la conduite. Le conducteur ne doit jamais se fier entièrement à la fonction LKA pour empêcher le véhicule de sortir de la voie, mais est responsable d'assurer la sécurité de la conduite.

Le conducteur doit respecter le code de la route et tenir le volant à deux mains. Si le conducteur ne tient pas le volant, la fonction LKA n'est pas assurée par le système.

La fonction LKA n'aide pas toujours le conducteur à corriger le véhicule sur le point de sortir de la voie, et le conducteur doit reprendre la maîtrise du véhicule après la correction par la fonction LKA pour garantir une conduite stable.

La fonction LKA ne peut pas être utilisée dans toutes les conditions de conduite ou de circulation, conditions météorologiques et routières.

Mise en garde

Lorsque le système d'avertissement de sortie de voie est défectueux, c'est-à-dire lorsque la fonction d'avertissement de sortie de voie a été activée et le « témoin d'avertissement LDW (détection de sortie de voie)/LKA (système d'avertissement de sortie de voie)/ELK (système d'avertissement d'urgence de sortie de voie) (jaune) »



SAMS reste allumé, veuillez vous rendre chez l'un de nos Concessionnaires pour réparation.

Si nous n'avons pas homologué l'ensemble de suspension du véhicule après son remplacement, le système LKA peut ne pas fonctionner correctement.

Restrictions de service

La fonction LKA ne peut pas détecter clairement le marquage au sol à tout moment. Il est possible de recevoir un avertissement non valide ou qu'il y ait de fausses interférences dans les conditions suivantes :

- Zones où les routes sont en construction, virages serrés ou routes étroites.
- Obscurité (mauvais éclairage) ou mauvaises conditions météorologiques (fortes pluies, neige, brouillard et vent). La capacité de détection de la caméra est détériorée en cas d'exposition à la lumière directe du soleil ou de lumière frontale intense.

- Le champ de vision de la caméra est bloqué par un grand véhicule à l'avant ou par un véhicule qui circule à proximité. Le pare-brise dans le champ de vision de la caméra est obstrué (par de la buée, de la poussière ou un autocollant, etc.).
- La largeur et la qualité du marquage au sol ne répondent pas aux exigences. Par exemple, le marquage au sol est usé ou recouvert, un nouveau marquage au sol cohabite avec un ancien marquage ou encore le marquage est modifié par des sections de construction. De grandes ombres sont projetées sur la voie par des arbres, des objets volumineux ou des éléments du paysage.
- La fonction LKA peut manquer un avertissement ou émettre un avertissement erroné dans les conditions suivantes :
 - Pour les restrictions relatives à la caméra, reportez-vous à « Caméra ».
 - Conditions météorologiques (fortes pluies, neige, brouillard, températures extrêmement élevées ou basses) gênant le bon fonctionnement de la caméra.

Les avertissements et restrictions ci-dessus ne couvrent pas toutes les situations susceptibles d'interférer avec la fonction LKA. De nombreux facteurs peuvent entraîner la désactivation de la fonction LKA. Pour éviter de sortir de la voie sur laquelle il circule, le conducteur doit rester vigilant et faire très attention à l'état de la route afin de prendre des mesures correctives le plus tôt possible.

ELK (système d'avertissement d'urgence de sortie de voie)

Lorsque la fonction ELK (système d'avertissement d'urgence de sortie de voie) est activée, elle détermine la position du véhicule par rapport au véhicule adjacent ou au trottoir, etc. en fonction des informations relatives à l'environnement routier obtenues par les caméras avant et les radars à ondes millimétriques d'angle. Elle avertit alors le conducteur ou prévient tout risque de collision en intervenant sur la direction selon l'état du véhicule et les interventions du conducteur si le conducteur dévie involontairement de sa voie, ce qui pourrait provoquer un risque de collision avec le véhicule adjacent ou le trottoir, etc. Il s'agit d'une fonction de sécurité et non d'une fonction de confort.

La fonction d'aide au maintien dans la voie est activée lorsque la vitesse du véhicule se situe entre 60 km/h et 120 km/h et que les marquages au sol sont clairement visibles.

Lorsque le véhicule roule à basse vitesse ou de manière très dynamique (changements de voie rapides, etc.), le système n'émet pas d'alarme et n'intervient pas automatiquement sur la direction.

Activation ou désactivation de la fonction

Le bouton permettant d'activer ou de désactiver la fonction ELK est le même que celui pour la fonction LDW. Reportez-vous à « LDW (détection de sortie de voie) » dans cette section pour connaître son fonctionnement.

Messages d'information

Lorsque le conducteur démarre involontairement et qu'il existe un risque de collision avec le véhicule adjacent ou le trottoir, etc., le système avertit le conducteur au moyen d'un icône d'avertissement sur le groupe d'instruments et d'un signal sonore et peut intervenir sur la direction pour éloigner le véhicule du véhicule adjacent ou du trottoir, etc. et ainsi éviter tout risque de collision.

Mise en garde

Le système d'avertissement d'urgence de sortie de voie est uniquement une fonction d'aide à la conduite. Le conducteur ne doit pas se fier uniquement à la fonction d'aide d'urgence au maintien dans la voie pour empêcher une collision avec le véhicule adjacent ou un trottoir, il est responsable d'assurer la sécurité de la conduite.

Le conducteur doit respecter le code de la route et tenir fermement le volant à deux mains. Si le conducteur ne tient pas le volant, la fonction d'aide d'urgence au maintien dans la voie n'est pas assurée par le système.

Le système d'avertissement d'urgence de sortie de voie n'aide pas toujours le conducteur à corriger la position du véhicule lorsqu'il a tendance à entrer en collision avec le véhicule adjacent ou le trottoir, et celui-ci doit reprendre le contrôle du véhicule après correction pour s'assurer qu'il est stable.

Le système d'avertissement d'urgence de sortie de voie ne peut pas fonctionner dans toutes les conditions de conduite ou de circulation, conditions météorologiques et de route.

Mise en garde

Lorsque le système d'avertissement d'urgence de sortie de voie est défectueux, c'est-à-dire lorsque la fonction d'avertissement de sortie de voie a été activée et le « témoin d'avertissement LDW (détection de sortie de voie)/LKA (système d'avertissement de sortie de voie)/ELK (système d'avertissement d'urgence de sortie de voie) (jaune) »



reste allumé, veuillez vous rendre chez l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Si vous avez utilisé un kit de suspension du véhicule non homologué pour un remplacement, le système d'avertissement d'urgence de sortie de voie risque de ne pas fonctionner correctement.

Restrictions d'utilisation

Le système d'avertissement d'urgence de sortie de voie ne peut pas détecter clairement le marquage au sol à tout moment. Il est possible de recevoir un avertissement non valide ou qu'il y ait de fausses interférences dans les conditions suivantes.

- Dans les zones où les routes sont en construction, dans les virages serrés ou sur des routes étroites.
- L'obscurité (mauvais luminosité) ou de mauvaises conditions météorologiques (en raison de fortes pluies, de fortes chutes de neige, d'un brouillard épais ou de vents violents).
- La capacité de détection de la caméra est détériorée en cas d'exposition à la lumière directe du soleil ou de lumière frontale intense.

- Le véhicule adjacent est grand ou son aspect est atypique et le trottoir est gravement endommagé ou de forme peu conventionnelle, de sorte que les caméras ne peuvent pas les identifier avec précision comme étant les obstacles à éviter.
- Vue de la caméra obstruée (brouillard d'eau, poussière, autocollant, etc.).
- La largeur et la qualité du marquage au sol ne répondent pas aux exigences : marquage au sol usé ou recouvert, cohabitation d'anciens et de nouveaux marquages au sol ou encore marquage modifié par des sections de construction.
- De grandes ombres sont projetées sur la voie par des arbres, des objets volumineux ou des éléments du paysage, etc.
- Le système d'avertissement d'urgence de sortie de voie peut manquer un avertissement ou émettre un avertissement erroné dans les conditions suivantes
 - Reportez-vous à « Caméra » pour connaître les restrictions relatives à la caméra.
 - Les conditions météorologiques (fortes pluies, neige, brouillard, températures extrêmement élevées ou basses) gênent le bon fonctionnement de la caméra.

Les avertissements et restrictions ci-dessus n'incluent pas toutes les conditions susceptibles d'interférer avec le système d'avertissement d'urgence de sortie de voie. De nombreux facteurs peuvent empêcher le fonctionnement du système d'avertissement d'urgence de sortie de voie. Afin d'éviter tout risque de collision avec le véhicule adjacent ou le trottoir, le conducteur doit rester vigilant et toujours prêter attention à l'état de la route, afin de prendre des mesures correctives aussi rapidement que possible.

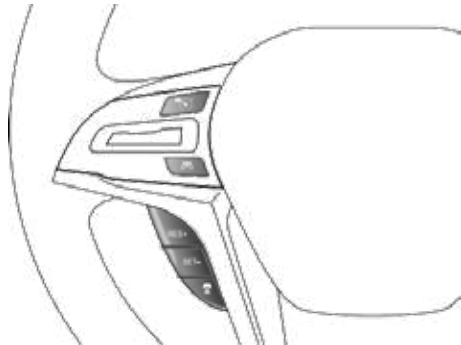
Démarrage et conduite du véhicule


ACC (régulateur de vitesse adaptatif)

L'ACC peut aider le conducteur à maintenir la même vitesse que le véhicule qui le précède pendant un intervalle de temps présélectionné. Le système régulateur de vitesse adaptatif peut vous offrir une expérience de conduite plus détendue et confortable en cas de conduite sur des voies rapides fluides et de longues routes nationales droites. Le conducteur peut définir la vitesse souhaitée pour le véhicule ainsi que la distance à maintenir avec le véhicule qui le précède. Lorsque la caméra et le capteur radar à ondes millimétriques avant détectent que le véhicule qui précède ralentit, votre véhicule ralentit automatiquement en proportion. Lorsque la route à l'avant est à nouveau dégagée, votre véhicule revient à la vitesse sélectionnée.


Commande du régulateur de vitesse adaptatif

La commande du régulateur de vitesse adaptatif se trouve au volant.




 : Commande principale du régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement pour activer le système.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé :

 : Commande de désactivation du régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif sans effacer la vitesse de régulation définie.


RES+ : Permet d'augmenter la vitesse du véhicule enregistrée ou de réactiver le régulateur de vitesse adaptatif et de restaurer la vitesse enregistrée.

SET- : Permet de diminuer la vitesse du véhicule enregistrée.


 : Permet de définir la distance de suivi, régler la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif et passer la distance de suivi du niveau 1 au niveau 3 de manière cyclique, à chaque appui.

Activation de l'ACC

Une fois que le véhicule a démarré, s'il y a un véhicule cible devant ou si la vitesse du véhicule est comprise entre 15 et 120 km/h, la fonction peut être activée et être utilisée entre 0 et 130 km/h.

Lorsque l'«» (régulateur de vitesse adaptatif)

(gris) » sur le groupe d'instruments s'allume, vous pouvez utiliser la fonction de régulateur de vitesse adaptatif, qui est en état de veille.

Dans cet état, vous pouvez appuyer sur  pour activer la fonction ACC (Régulateur de vitesse adaptatif).

Démarrage et conduite du véhicule

Lorsque la fonction ACC (régulateur de vitesse adaptatif) est activée, l'«
indicateur ACC (régulateur de vitesse adaptatif)



(bleu) » sur le groupe d'instruments s'allume.

Une fois le système activé, votre véhicule roule à la vitesse définie lorsqu'aucun véhicule ne vous précède ; lorsqu'un véhicule cible devant roule à une vitesse supérieure à la vitesse de régulation de votre véhicule, le système continue de fonctionner à la vitesse de régulation actuelle ; si le véhicule qui précède roule à une vitesse inférieure à la vitesse de régulation de votre véhicule, le système règle activement la vitesse pour maintenir l'intervalle de temps défini avec le véhicule qui précède afin d'assurer un suivi automatique ; si le véhicule qui précède accélère, le système augmentera activement la vitesse jusqu'à atteindre la vitesse de régulation définie.

L'ACC applique une limitation de vitesse intelligente dans les virages.

Réglage de la vitesse de régulation

Lorsque l'ACC est activé, vous pouvez augmenter ou diminuer la vitesse de régulation en utilisant RES+/SET-.


Appuyez brièvement sur RES+/SET- pour modifier la vitesse de régulation de 5 km/h. Appuyez longuement sur RES+/SET- pour modifier la vitesse de régulation de 1 km/h.

Lorsque la fonction ACC est neutralisée, appuyez sur SET- pour synchroniser la vitesse du véhicule, ce qui signifie que la vitesse de régulation devient la vitesse réelle actuelle.


Mémorisation de la vitesse de régulation

La fonction ACC a été activée au cours de ce cycle d'allumage et la vitesse de régulation sera la vitesse précédente lors du prochain accès. La vitesse de régulation n'est pas mémorisée une fois le contact coupé sur le véhicule.

Réglage de la distance de régulation

Appuyez brièvement sur  pour passer la distance de suivi du niveau 1 au niveau 3 de manière cyclique à chaque appui. La distance de régulation actuelle peut être confirmée via l'écran sur le groupe d'instruments.

Désactiver la fonction ACC

Si vous devez désactiver le régulateur de vitesse manuellement, vous pouvez le faire en appuyant sur la commande de désactivation de l'ACC  ou en appuyant sur la pédale de frein. Après avoir désactivé l'ACC, l'indicateur ACC passe du bleu au gris ou disparaît.

Réactivation de la fonction ACC

La fonction ACC a été activée au cours de ce cycle d'allumage. Si vous souhaitez que la vitesse de régulation au prochain accès soit la vitesse précédente, appuyez sur le bouton RES+.

Si vous vous déplacez à la vitesse actuelle, vous pouvez réactiver l'ACC en effectuant les mêmes opérations qu'au moment de l'activation de l'ACC.

Démarrage et conduite du véhicule

Le système entre à l'état fonctionnel, sans récupération et le groupe d'instruments fournit les informations correspondantes pour indiquer qu'il est nécessaire de réactiver la régulation dans les conditions suivantes :

- Le temps de suivi et d'arrêt est supérieur à 10 minutes.
- Le radar à ultrasons détecte la présence d'un piéton devant le véhicule.

Mise en garde

Le conducteur doit toujours être attentif aux conditions de circulation et intervenir si le système ACC n'a pas conservé une vitesse ou une distance correcte. Le système ACC n'est pas en mesure de gérer toutes les conditions de circulation, météorologiques et routières.

L'ACC n'est pas un système de sécurité, un détecteur d'obstacles ou un système d'avertissement de risque de collision, mais un système de confort, de sorte que le conducteur doit toujours garder la maîtrise du véhicule et en assumer l'entière responsabilité.

L'ACC peut aider le conducteur, mais ne peut pas le remplacer pour la conduite. Le conducteur doit conduire prudemment et respecter les limitations de vitesse, même lorsque l'ACC est activé.

Si le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur alors que l'ACC est activé, le véhicule est pris en charge par le conducteur. La fonction de contrôle de distance du système ACC ne sera pas activée.

Mise en garde

Pour les objets fixes, l'ACC ne peut intervenir que dans des conditions spéciales très spécifiques telles qu'un ralentissement, une station de péage, etc.

Dans certains cas (la vitesse relative du véhicule qui précède est trop élevée, le changement de voie est trop rapide ou la distance de sécurité est trop courte), le système ne dispose pas de suffisamment de temps pour réduire la vitesse relative. Dans de tels cas, le conducteur doit réagir en conséquence. Le système n'est pas en mesure d'envoyer un avertissement sonore ou visuel dans tous les cas.

À l'entrée et à la sortie d'une courbe, la sélection de la cible peut être retardée ou perturbée. Dans ces cas, il est possible que le véhicule dont l'ACC a été activé ne puisse pas freiner comme prévu ou alors trop tard.

Si vous utilisez le véhicule avec l'ACC sur une route comportant des virages serrés, par exemple sur une route sinueuse, celui-ci peut accélérer car le véhicule qui le précède est perdu de vue par le capteur du fait des restrictions.

Si la distance entre le véhicule avec l'ACC et la voie adjacente est trop courte (ou la voie adjacente), l'ACC peut réagir et freiner le véhicule.

Il est de la responsabilité du conducteur de déterminer et de toujours maintenir une distance de suivi sûre et de ne jamais se fier à l'ACC pour maintenir une distance de suivi précise.

Démarrage et conduite du véhicule

Mise en garde

Sur les pentes, en montée et en descente, il peut y avoir une erreur entre la vitesse de régulation réelle de l'ACC et la vitesse de régulation définie en raison des restrictions du système. Le système peut ne pas permettre de bien contrôler la vitesse en raison d'une capacité de freinage limitée et du fait que le véhicule se trouve sur une pente, et peut mal évaluer la distance par rapport au véhicule qui précède.

Restrictions de service

L'ACC s'appuie sur d'autres systèmes, tels que le système de stabilisation électronique. Si l'un de ces systèmes est désactivé, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement désactivé. En cas de désactivation automatique, un signal sonore est émis et un message s'affiche sur l'écran côté conducteur. Le conducteur doit intervenir pour faire correspondre la vitesse et la distance par rapport au véhicule qui précède. Les causes de la désactivation automatique peuvent être les suivantes :

- Le conducteur a ouvert la porte.
- Le capot ou le coffre est ouvert.
- Le conducteur a détaché sa ceinture de sécurité.
- La pédale de frein est actionnée.
- Le rapport est sur une position autre que D.
- Le régime du moteur est trop faible/trop élevé.
- Le pneu a perdu son adhérence.

- La température de freinage est trop élevée.
- Le frein de stationnement est utilisé.
- La fonction ESP est activée.
- Le système de freinage d'urgence automatique (AEB) est activé.
- Lorsque l'ESP est désactivé (c'est-à-dire que lorsque vous appuyez sur le bouton ESP OFF (ARRÊT), l'indicateur de désactivation de l'ESP sur le groupe d'instruments s'allume et le système ESP est désactivé).
- Le véhicule est entré en collision.
- La capacité de détection de la caméra est détériorée en cas d'exposition à la lumière directe du soleil ou de lumière frontale intense.
- Une caméra ou un capteur radar à ondes millimétriques avant est défectueux.
- La vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse de défaillance maximale de 130 km/h.
- Le rayon de courbure de la route est inférieur à 250 m.
- Pour les restrictions relatives à la caméra, reportez-vous à « Caméra ».
- Pour les restrictions relatives au radar, reportez-vous à « Radar ».

Démarrage et conduite du véhicule

SLIF (fonction d'information sur les panneaux de signalisation)

La fonction SLIF permet de reconnaître les panneaux de limitation de vitesse à l'aide de la caméra avant intelligente et envoie les informations correspondantes au groupe d'instruments pour rappeler au conducteur les informations de limitation de vitesse sur la route sur laquelle circule le véhicule et éviter tout excès de vitesse. Le système ne règle pas de manière active la vitesse du véhicule et le conducteur doit maîtriser la vitesse du véhicule.

Activation ou désactivation de la fonction

Effectuez le réglage suivant sur l'écran du système de divertissement : Réglages->Aide à la conduite avancée->Limiteur de vitesse et sélectionnez : activation/désactivation du SLIF.

Conditions d'activation de la fonction

- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 130 km/h.
- Le signal du capteur est normal (caméra).
- Un panneau de limitation de vitesse est détecté.
- Le module de caméra avant situé sur le pare-brise n'est pas obstrué/embué.

Remarque : Une fois activée, la fonction est temporairement inactive lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 130 km/h.

Message d'information

Si un panneau de limitation de vitesse est reconnu alors que la vitesse actuelle du véhicule est inférieure à la vitesse du panneau de limitation de vitesse une fois la fonction activée, le groupe d'instruments affiche la valeur de limitation de vitesse actuelle.

Si la fonction détecte que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse du panneau de limitation de vitesse, le panneau de limitation de vitesse clignote et une alarme sonore est émise.



: Indique la valeur de limitation de vitesse de la route sur laquelle circule le véhicule.

Mise en garde

Lorsque le système ne reconnaît pas le panneau de limitation de vitesse devant, le groupe d'instruments n'affiche pas les informations du panneau de limitation de vitesse. Le système affiche uniquement les informations sur les panneaux de signalisation et ne contrôle pas la vitesse du véhicule.

La reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse par le système n'est pas d'une précision absolue, il peut y avoir quelques erreurs, aussi le conducteur doit conduire prudemment en fonction des conditions de circulation réelles.

Restrictions de service

La fonction SLIF ne fonctionne correctement que lorsque les panneaux de limitation de vitesse sont clairement visibles. Elle peut être incapable de fonctionner dans certaines situations, comme par exemple :

- Panneaux de limitation de vitesse en mauvais état, par exemple : décolorés, situés dans un virage, mal inclinés, ayant pivoté ou endommagés, complètement ou partiellement obstrués, trop éloignés ou placés trop hauts ou adhérant à la surface de la route.
- Conduire trop près du véhicule qui précède, ce qui obstrue la portée de détection de la caméra.
- Changements récents apportés à la route ou aux limitations de vitesse, tels que travaux de construction et réglementation, etc.
- Certains panneaux de limitation de vitesse à LED.
- Pour les restrictions relatives à la caméra, reportez-vous à « Caméra ».
- Les performances du SLIF sont limitées par la couverture cartographique, qui ne couvre que l'UE.

Remarque : *Pour garantir les performances de la fonction SLIF (fonction d'information sur les panneaux de signalisation), mettez à jour votre carte hors ligne en temps voulu afin que la date actuelle ne dépasse pas un an après la publication de la version hors ligne de la carte. Méthode d'affichage de la version hors ligne de la carte : accédez à l'unité principale – Informations système pour afficher le numéro de version de la carte hors ligne. Par exemple, le numéro de version EU_AL_20230216 indique que 20230216 est la date de publication de la version.*

IHC (gestion intelligente des feux de route)

La fonction IHC (gestion intelligente des feux de route) reconnaît l'environnement de circulation devant vous grâce à la caméra avant et contrôle automatiquement le passage des feux de route au feu de croisement pour éviter d'éblouir le véhicule qui précède et les véhicules venant en sens inverse, et ainsi améliorer la sécurité et le confort de conduite dans l'obscurité, en particulier la nuit.

2

Activation/désactivation de la fonction

Procédure d'activation de la fonction

Effectuez le réglage suivant sur l'écran de la console centrale : Éclairage extérieur -> Réglages de l'éclairage -> Activer la commande IHC.

Procédure de désactivation de la fonction

La fonction IHC peut être désactivée de deux manières :


- Appuyez longuement sur l'interrupteur à levier des feux de route et du témoin d'indicateur de direction pendant plus de 2 secondes en direction du volant.



- Effectuez le réglage suivant sur l'écran de la console centrale : Éclairage extérieur -> Réglages de l'éclairage -> Désactiver la commande IHC.

Démarrage et conduite du véhicule


Conditions d'activation


- La vitesse est supérieure à 40 km/h.
- La commande des feux est en position AUTO.
- Les feux de croisement  sont allumés.
- Le module de caméra avant situé sur le pare-brise avant n'est pas obstrué/embué, etc.

Remarque : Une fois activée, la fonction est temporairement inactive lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h.

Affichage de message

Une fois la fonction IHC activée, son état de fonctionnement est indiqué par le témoin IHC sur le groupe d'instruments.

Lorsque le « témoin IHC (bleu) »  s'allume, les conditions d'activation des feux de route sont réunies et le système allume automatiquement les feux de route.

Lorsque le « témoin IHC (gris) »  s'allume, les conditions d'activation des feux de route ne sont pas réunies et le système éteint automatiquement les feux de route.

Mise en garde

Le module de caméra avant est installé sur le pare-brise avant. Notez que le champ de vision de la caméra ne doit pas être bloqué par des objets car cela affecterait son fonctionnement.

La fonction IHC ne permet pas de percevoir avec précision l'environnement, ce qui peut entraîner un réglage incorrect des feux de route/feux de croisement. Respectez le code de la route local et utilisez cette fonction de manière raisonnable.

La fonction IHC est une fonction de confort uniquement et le conducteur doit également conduire prudemment lorsqu'il l'utilise.

Restrictions de service

- La fonction IHC peut être limitée à l'état de la caméra et aux conditions de suppression. Si le module de caméra avant n'est pas correctement étalonné, les performances de la fonction IHC sont réduites.
- Si le champ de vision est limité par de la poussière, de la pluie, de la neige, du brouillard, du givre et d'autres facteurs, les performances de la fonction IHC peuvent être réduites.
- Les performances de l'IHC peuvent être réduites en raison de l'interférence d'une source de lumière ambiante. Les performances de l'IHC peuvent être réduites par des éléments hautement réfléchissants dans la plage de perception du module de caméra avant pendant la conduite.

Démarrage et conduite du véhicule

- Lorsque la fonction ABS ou ESP est activée, les états des feux de route et des feux de croisement ne peuvent pas être changés.
- Le fonctionnement de l'IHC peut être dégradé du fait de mauvaises conditions météorologiques, telles que du vent, de fortes pluies, un brouillard épais, etc.
- Pour les restrictions relatives à la caméra, reportez-vous à « Caméra ».

Détection de l'angle mort

La fonction BSA comprend deux fonctions d'aide à la sécurité active : le système de détection de l'angle mort (BSD) et le système d'aide au changement de voie (LCA). Lorsque le sous-système détecte qu'un véhicule approche à vitesse élevée dans l'angle mort des rétroviseurs ou à distance, le système avertit le conducteur par le biais des lumières LED sur les rétroviseurs gauche et droit.

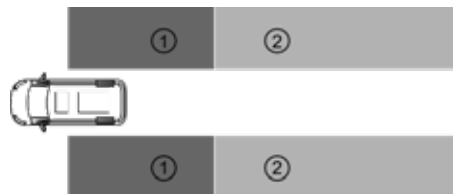
2

Activation ou désactivation de la fonction

Effectuez le réglage suivant sur l'écran du système de divertissement : Réglages->Aide à la conduite avancée->Système de détection de l'angle mort et sélectionnez : activation/désactivation BSA.

Si la commande est grisée et ne peut pas être utilisée, veuillez vous rendre chez l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Schéma de surveillance



Zone ① Environ 3 m derrière l'angle mort du véhicule ;
zone ② Environ 70 m derrière l'angle mort du véhicule.

Démarrage et conduite du véhicule

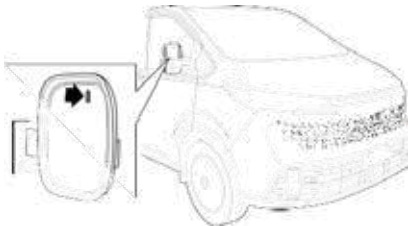
L'angle mort désigne les zones aveugles situées derrière les rétroviseurs gauche et droit du véhicule (comme le montre la Figure ① ci-dessous). Si un véhicule se trouve dans cette zone, cette fonction prévient le conducteur par des messages, afin d'éviter le risque de collision provoqué par un virage ou un changement de voie.

Dans la zone illustrée Figure ② ci-dessous, un véhicule roule rapidement (à une vitesse beaucoup plus élevée que votre véhicule), et dans ce cas, la fonction donne au conducteur des instructions favorables pour éviter le risque de collision du fait d'un virage ou d'un changement de voie.

Avertissement et message

Lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h, s'il se trouve dans la zone ① ou dans la zone ② où un véhicule approche rapidement, le système en informe le conducteur et le témoin du côté correspondant s'allume, comme illustré sur la figure ci-dessous.

Si le conducteur a l'intention de changer de voie ou de tourner (en activant l'indicateur de direction du côté du véhicule en approche), le témoin du côté correspondant clignote pour avertir le conducteur.



Mise en garde

Le système de détection de l'angle mort (BSD) et le système d'aide au changement de voie (LCA) ne fournissent pas d'avertissement en cas de virage d'urgence.

La fonction BSA est une fonction d'aide à la conduite qui n'est pas en mesure de fournir une aide dans toutes les conditions.

La fonction BSA a été conçue pour fonctionner avec les rétroviseurs gauche et droit afin de fournir une meilleure assistance mais ne peut pas remplacer les contrôles dans les rétroviseurs.

Si le témoin du rétroviseur extérieur reste allumé, veuillez vous rendre chez l'un de nos Concessionnaires pour réparation.

Restrictions de service

- Le système de détection de l'angle mort (BSD) ne peut pas fournir une alerte précise dans tous les scénarios et peut donner un avertissement inutilement ou ne pas en donner en raison de nombreux facteurs tels que des métaux mobiles de grande taille, des parois métalliques complexes, etc. dans l'angle mort, du fait des principes de fonctionnement du radar.
- Le conducteur doit rester vigilant pendant la conduite, être très attentif à l'état de la route et changer de voie après s'être assuré qu'il n'y avait pas de danger.
- Pour les restrictions relatives au radar, reportez-vous à « Radar ».

Système d'alerte de trafic transversal (RCTA)

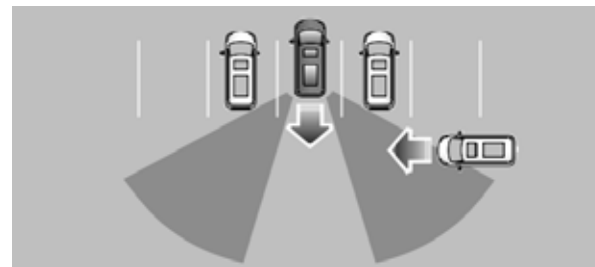
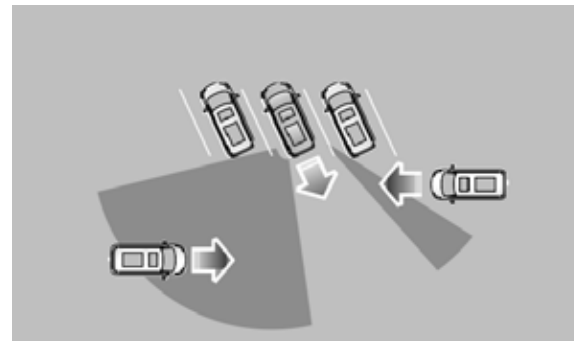
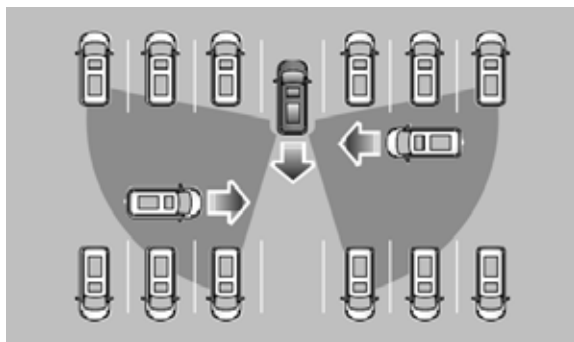
Le système d'alerte de trafic transversal (RCTA) est une fonction d'aide à la conduite qui avertit les véhicules ou les piétons qui traversent à gauche et à droite lorsque le conducteur fait marche arrière ; la plage de vitesse du système d'alerte de trafic transversal se situe entre 0 et 10 km/h.

Activation ou désactivation de la fonction

Effectuez le réglage suivant sur l'écran du système de divertissement : Réglages->Aide à la conduite avancée->Système de détection de l'angle mort et sélectionnez : activation/désactivation BSA.

Si la commande est grisée et ne peut pas être utilisée, veuillez vous rendre chez l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Schéma de surveillance



Démarrage et conduite du véhicule

Avertissement et message

Lorsque le véhicule est en marche arrière (rapport R) et que des véhicules et des piétons se déplacent de manière transversale des deux côtés derrière le véhicule, le témoin situé sur le rétroviseur du côté correspondant avertit le conducteur en clignotant et une alarme sonore est émise.

Mise en garde

L'alerte de trafic transversal (RCTA) ne peut pas remplacer le contrôle dans les rétroviseurs.

L'alerte de trafic transversal (RCTA) est une fonction d'aide à la conduite qui n'est pas en mesure de fournir une aide dans toutes les conditions.

L'alerte de trafic transversal (RCTA) ne signifie pas que le conducteur peut se détendre, il est de sa responsabilité de faire marche arrière en toute sécurité.

Restrictions de service

- L'alerte de trafic transversal (RCTA) ne peut pas fournir une alerte précise dans tous les scénarios et peut donner un avertissement inutilement ou ne pas en donner en raison de nombreux facteurs tels que des métaux mobiles de grande taille, des parois métalliques complexes, etc. dans l'angle mort, du fait des principes de fonctionnement du radar.
- Le conducteur doit rester vigilant en marche arrière, être très attentif à l'état de la route et reculer uniquement après s'être assuré qu'il n'y avait pas de danger.
- Pour les restrictions relatives au radar, reportez-vous à « Radar ».

DOW (avertissement d'ouverture de porte)

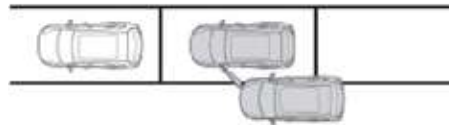
Lorsque le véhicule est à l'arrêt et sur un rapport autre que R, la fonction DOW peut détecter des véhicules, des cyclistes, des piétons et d'autres cibles approchant le véhicule par l'arrière. Si le conducteur ou le passager est sur le point d'ouvrir la porte lorsqu'une cible en approche est détectée, la fonction DOW envoie un message d'avertissement pour empêcher le conducteur et le passager de rayer et de heurter la cible lors de l'ouverture de la porte.

Activation ou désactivation de la fonction

Effectuez le réglage suivant sur l'écran du système de divertissement : Réglages->Aide à la conduite avancée->Système de détection de l'angle mort et sélectionnez : activation/désactivation BSA.

Si la commande est grisée et ne peut pas être utilisée, veuillez vous rendre chez l'un de nos Concessionnaires pour une intervention.

Schéma de surveillance

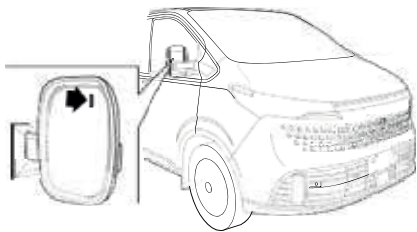


Avertissement et message

Lorsqu'une cible approche du véhicule à l'arrêt, le témoin DOW s'allume et le conducteur ou le passager doit éviter d'ouvrir la portière et vérifier d'abord que les alentours sont sûrs.

Démarrage et conduite du véhicule

Si le conducteur ou le passager ouvre la porte côté avertissement à ce moment-là, le témoin d'avertissement clignote, tandis que la fenêtre contextuelle et le signal sonore correspondants s'affichent sur le groupe d'instruments, et la lampe d'ambiance de la porte du côté correspondant s'allume pour rappeler au conducteur ou au passager de vérifier qu'il peut ouvrir la porte en toute sécurité.



Mise en garde

La fonction DOW est une fonction d'aide à la conduite qui ne peut pas fonctionner dans toutes les situations et remplacer la fonction de contrôle du rétroviseur intérieur.

La fonction DOW est limitée par les principes de fonctionnement du capteur et la complexité de l'environnement de circulation et est susceptible de déclencher des avertissements intempestifs ou de ne pas en déclencher. En conséquence, une observation active de l'environnement d'ouverture de la porte avant de quitter le véhicule est la mesure la plus efficace pour garantir la sécurité personnelle des conducteurs et des passagers.

Restrictions de service

- La fonction DOW ne peut être utilisée que lorsque le véhicule est à l'arrêt et sur un rapport autre que R et ne fonctionne donc pas lorsque le véhicule est en mouvement.
- La fonction d'avertissement d'ouverture de porte ne peut être activée que lorsque le véhicule est sur un rapport autre que R et que la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h.
- Cette fonction ne peut être activée que lorsque le véhicule est à l'arrêt ou que sa vitesse est inférieure à 3 km/h ; un avertissement peut être déclenché uniquement lorsque la vitesse du véhicule cible est supérieure à 10 km/h.
- La fonction DOW ne fonctionne pas dans toutes les situations. Des avertissements intempestifs ou une absence d'avertissement peuvent survenir pour diverses raisons : par exemple, s'il y a un objet de petite taille ou immobile sur le côté ou derrière le véhicule ou si un autre véhicule change soudainement de voie pour se rendre dans les zones de détection adjacentes.

Les avertissements et restrictions ci-dessus ne couvrent pas toutes les situations susceptibles d'interférer avec la fonction DOW. Afin d'éviter les rayures lors de l'ouverture d'une porte, les conducteurs et les passagers doivent vérifier si l'environnement d'ouverture de la porte est sûr et approprié.

Système de surveillance de l'état du conducteur

Remarque : S'applique aux modèles dotés d'un système de surveillance de l'état du conducteur.

Le système de surveillance de l'état du conducteur (DMS) surveille l'état de fatigue du conducteur et les comportements de conduite dangereux grâce à la caméra du système de surveillance de l'état du conducteur. Il affiche ensuite les messages d'action correspondants via le système du véhicule lorsque ces comportements de conduite dangereux se produisent. Les principales fonctions de détection du DMS sont les suivantes : détection d'obstacles, détection de fatigue, détection de perte d'attention et détection de comportements anormaux.

Caméra du système de surveillance de l'état du conducteur

Le système de surveillance de l'état du conducteur (DMS) utilise une caméra infrarouge située du côté du conducteur, à l'intérieur du montant A et face au conducteur. De nombreux algorithmes relatifs au visage humain sont intégrés au système de divertissement et peuvent surveiller et évaluer le comportement du conducteur pendant la conduite. Les résultats de la surveillance sont ensuite synchronisés avec le système de divertissement dans les meilleurs délais, afin de fournir des messages rapides et efficaces au conducteur via le système de divertissement. La caméra n'enregistre pas les informations réelles sur le visage du conducteur, mais surveille uniquement les différents comportements grâce aux caractéristiques des mouvements du visage.

Commande du système de surveillance de l'état du conducteur

Le DMS comprend une commande principale et des sous-commandes, chacune d'elles correspondant à une sous-fonction ; la commande principale peut contrôler l'état de toutes les commandes en même temps. Les boutons de commande du système de divertissement peuvent être utilisés pour activer ou désactiver la fonction DMS.

- La commande principale du DMS est utilisée pour la surveillance de l'état du conducteur dans le système de divertissement.
- Les sous-commandes du DMS dans le système de divertissement sont les suivantes : détection de tabagisme, détection d'utilisation du téléphone, détection de la fatigue et détection de perte d'attention dans le système de divertissement.

Lorsque chaque commande passe de OFF (ARRÊT) à ON (MARCHE), la fonction correspondante est immédiatement activée ; lorsqu'elle passe de ON (MARCHE) à OFF (ARRÊT), une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmation avant désactivation.

Fonction du système de surveillance de l'état du conducteur

Détection d'obstacles

Lorsque le conducteur place un objet devant la caméra, la fonction de surveillance de la caméra DMS en est affectée et, dans ce cas, la fonction DMS rappelle au conducteur qu'elle ne pourra pas s'exécuter correctement et que vous devez supprimer l'obstacle qui se trouve devant la caméra. Le conducteur retire ensuite l'obstacle qui se trouve devant la caméra pour désactiver les messages d'alarme correspondants. Cette fonction peut être utilisée si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h et envoie un rappel dans une fenêtre contextuelle sur le groupe d'instruments lorsqu'elle est activée.

Détection de fatigue

Lorsque le conducteur montre une certaine fatigue, la caméra du DMS évalue la fatigue du conducteur en fonction de comportements courants liés à de la fatigue tels que le bâillement et la fermeture des yeux et utilise les résultats de cette évaluation pour déterminer le degré de fatigue du conducteur. Si le degré de fatigue dépasse un certain seuil, la caméra du DMS envoie un rappel au conducteur par le biais d'une fenêtre contextuelle et d'une alarme en continu.

Cette fonction permet également de différencier la fatigue légère, modérée et sévère. Cette fonction peut être utilisée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h.

Détection de perte d'attention

Lorsque le conducteur regarde autour de lui pendant la conduite dans des conditions normales, la caméra du DMS évalue la direction générale vers laquelle le conducteur porte son regard, en fonction de l'angle et du temps de rotation de la tête du conducteur, afin de déterminer s'il est distrait ou non. Grâce à l'évaluation de la durée, les contrôles dans les rétroviseurs et sur l'ordinateur de bord pendant une courte durée ne déclenchent pas la surveillance de la perte d'attention.

De plus, si la caméra de carrosserie doit être utilisée pour projeter des scénarios sur l'ordinateur de bord, pour une marche arrière, par exemple, cette fonction est temporairement désactivée pour éviter toute erreur de jugement.

Cette fonction peut être utilisée si la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h et envoie un rappel dans une fenêtre contextuelle sur le groupe d'instruments lorsqu'elle est activée. Cette fonction n'est pas activée lorsque les témoins d'indicateur de direction, la caméra de recul et la caméra 360 sont utilisés.

Détection d'un comportement anormal

Lorsque le conducteur fume ou passe un appel téléphonique, la caméra du DMS détermine si le conducteur a des comportements de conduite inappropriés, tels que fumer ou passer un appel téléphonique pendant la conduite, en surveillant l'objet dans la main du conducteur et sa position correspondante. Si un comportement anormal est détecté, le système envoie un rappel dans une fenêtre contextuelle sur le groupe d'instruments, pour qu'il y ait une prise de conscience du comportement de conduite inapproprié et que celui-ci soit corrigé.

Cette fonction peut être utilisée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h.

Pneus



LES PNEUS DÉFAILLANTS SONT DANGEREUX !

Ne conduisez PAS votre véhicule si un des pneus présente une usure excessive, s'il est très endommagé ou si sa pression de gonflage est incorrecte.

Ne surchargez PAS le véhicule.

Une pression de gonflage incorrecte ou un ensemble roue et pneu déséquilibré peut sérieusement affecter la stabilité, plus particulièrement si la charge utile ou la vitesse est élevée. Un sous-gonflage augmente la résistance au roulement et la consommation électrique et accélère l'usure des pneus, ce qui détériore les pneus, voire provoque un accident.

Avant de prendre la route, vérifiez toujours l'état des pneus. Les causes les plus courantes de défaillance des pneus sont les suivantes :

- Chocs contre les bords de trottoirs.
- Franchissement de nids-de-poules profonds.
- Sous-gonflage des pneus ou surcharge de pression pendant la conduite.

L'usure irrégulière de la bande de roulement peut être provoquée par une mauvaise géométrie des roues. Reportez-vous à « Pneus » dans la section « Entretien et service ».

Pneus d'hiver



La vitesse du véhicule ne doit pas être supérieure à la vitesse admissible maximale des pneus d'hiver installés. Autrement, les pneus risquent de subir soudainement une perte de pression, un décollement, voire un éclatement, ce qui peut facilement causer des accidents !

Veillez à régler la vitesse en fonction des conditions climatiques, routières et de circulation spécifiques. Ne prenez aucun risque avec les performances antidérapantes des pneus d'hiver et faites attention aux accidents !

Les pneus d'hiver peuvent améliorer la stabilité de la tenue de route ainsi que la performance de freinage du véhicule en cas de conduite dans un environnement à basse température ou sur routes glacées. Il est conseillé d'utiliser des pneus d'hiver lorsque la température est inférieure à 7 °C.

Lorsqu'un véhicule est conduit dans des conditions routières hivernales, des pneus d'hiver peuvent considérablement améliorer la stabilité de la tenue de route ainsi que les performances de freinage. Les pneus autres que les pneus d'hiver offrent des performances antidérapantes médiocres à températures basses ou sur routes glacées en raison de leur structure (largeur du pneu, composition du caoutchouc, type de dessin, etc.).

Il est recommandé d'utiliser des pneus d'hiver dont les dimensions et l'indice de charge sont identiques à ceux des pneus d'origine. De plus, les quatre roues doivent être équipées de pneus d'hiver.

Lorsque, du fait de l'usure, la profondeur de la sculpture des pneus d'hiver est de 4 mm, les performances antidérapantes diminuent considérablement.

La vitesse admissible maximale des pneus d'hiver doit dépendre de l'indice de vitesse indiqué sur les pneus.

Symbole de vitesse	Vitesse maximale (km/h)
C	60
D	65
E	70
F	80
G	90
J	100
K	110
L	120
M	130
N	140
P	150
Q	160
R	170
S	180
T	190
H	210
(V)	240
W	270
Y	300

Démarrage et conduite du véhicule

Lorsque la température augmente au-delà de 7 °C, il est recommandé de remplacer les pneus d'hiver par des pneus normaux.

Chaînes antidérapantes

En cas de conduite d'un véhicule sur neige, il est recommandé d'équiper les roues motrices de chaînes antidérapantes S.

Les chaînes antidérapantes permettent d'améliorer l'adhérence en cas de conduite sur route l'hiver. Pour mettre en place les chaînes antidérapantes, n'oubliez pas ce qui suit :

- 1 Les roues et les pneus ne sont pas tous compatibles avec les chaînes antidérapantes. En cas d'installation de chaînes antidérapantes, seule une taille de pneu approuvée peut être utilisée.
- 2 Installez des chaînes antidérapantes sur les roues motrices. Veuillez suivre les instructions du fabricant des chaînes antidérapantes.

En cas de conduite sur neige, respectez la vitesse maximale autorisée par la chaîne antidérapante. Veuillez respecter les exigences réglementaires de votre pays de résidence. Retirez immédiatement les chaînes antidérapantes si vous circulez sur une route sans neige.

Chargement

Chaque conducteur doit s'assurer que son véhicule ne présente pas de surcharge.

Remarque : *La masse totale admissible maximale est indiquée sur la plaque du NIV au niveau de la partie avant inférieure du montant milieu. Le présent manuel présente les paramètres de poids corrects du véhicule. Reportez-vous à « Paramètres de poids du véhicule » dans la section « Paramètres techniques généraux ».*

Transport de charge

Les marchandises doivent être placées entre les deux essieux. Elle ne doivent pas se déplacer vers l'aire de chargement de l'essieu avant ni vers celle de l'essieu arrière. Les marchandises plus lourdes doivent être réparties de manière homogène et les marchandises les plus lourdes doivent être placées entre les deux essieux.

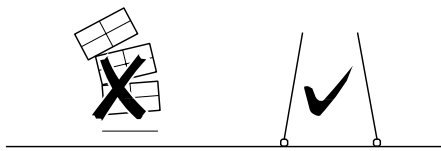
Charges dangereuses

La loi exige la mise en place d'une signalisation externe spécifique sur le véhicule en cas de transport de marchandises dangereuses.

Retenue de charge

! Sécurisez toutes les charges dans le véhicule afin d'éviter toute blessure corporelle due à leur déplacement.

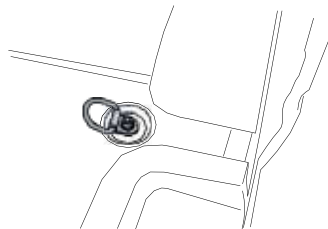
Remarque : Le conducteur est contraint de s'assurer que toutes les marchandises ont bien été arrimées correctement.



Dispositifs de retenue de charge

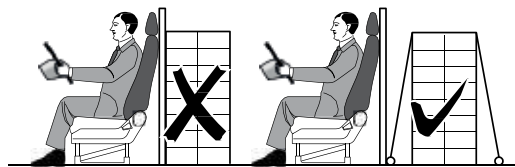
! Les dispositifs de retenue de charge, une fois installés, ressortent du plancher du véhicule. Pour éviter toute chute, il est recommandé de les déposer lorsqu'ils ne sont pas nécessaires.

Les orifices qui accueillent les dispositifs de retenue sont déjà prévus dans le plancher du fourgon. Des dispositifs de retenue de charge compatibles peuvent être achetés auprès de l'un de nos Concessionnaires et installés par ce dernier.



Cloison

! Étant donné que la cloison pleine hauteur n'a pas été conçue pour retenir les charges, ces dernières doivent être correctement sécurisées pour éviter tout mouvement, même si une cloison est installée.



Tractage d'une remorque

Remarque : *S'applique aux véhicules équipés d'un système de tractage de remorque.*

Instructions relatives au tractage d'une remorque

Les véhicules sont conçus pour être utilisés principalement comme véhicule de transport de passagers et de charge. Le tractage d'une remorque peut nuire à un certain nombre de facteurs, y compris la maniabilité, la durabilité, les performances et le freinage. Pour votre sécurité, celle de vos passagers et des tiers, nous recommandons de ne pas surcharger le véhicule et la remorque.

La garantie ne couvre pas les dommages causés par le tractage d'une remorque ou liés à ce dernier.

- Limites de poids

Vérifiez que le poids nominal brut du véhicule, le poids sur la barre de remorquage, le poids de la remorque, et le poids sur les essieux sont tous conformes à leurs limites individuelles et qu'ils ne les dépassent pas.

- Poids nominal brut du véhicule

Veillez vous reporter à l'étiquette d'information de votre véhicule pour savoir quel poids nominal brut du véhicule ne doit pas être dépassé.

Le poids nominal brut du véhicule est le poids total combiné de la barre de remorquage, du véhicule déchargé, du conducteur, des bagages et des passagers. Il inclut également le poids de tout accessoire ou équipement ajouté au véhicule.

Instructions avant utilisation

- Il convient de respecter les réglementations en vigueur dans le pays relatives au tractage d'une remorque.
- La vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 100 km/h. La vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 70 km/h lors du changement de voie ou de direction.
- Cela ne s'applique qu'aux remorques à essieu central et la charge spécifiée dans « Poids remorqué recommandé » ne doit pas être dépassée en cas de tractage de remorques.
- Lorsqu'un véhicule neuf est conduit ou qu'un véhicule a subi un remplacement des pièces du groupe motopropulseur, il est recommandé de ne pas tracter de remorque avant d'avoir parcouru 800 km.
- Positionnez la charge aussi près que possible de l'essieu de la remorque, fixez-la bien et placez-la aussi bas que possible, tout en vous assurant que le poids remorqué et la charge autorisée par la rotule d'attelage sont respectés (reportez-vous à « Poids remorqué recommandé » pour en savoir plus). Pour optimiser la stabilité de la remorque d'un véhicule à vide, positionnez la charge dans la remorque, vers l'avant, en respectant la charge maximale à l'avant (reportez-vous à « Poids remorqué recommandé » pour en savoir plus).
- Les charges spécifiées pour la remorque ne s'appliquent qu'à une altitude inférieure à 1 000 m. Étant donné que la densité de l'air diminue au fur et à mesure que l'altitude augmente, la puissance d'entraînement et la capacité de gravissement de pente chutent. De ce fait, la masse totale doit être réduite de 10 % lorsque l'altitude augmente de 1 000 m.

Démarrage et conduite du véhicule

- Les pneus du véhicule tracteur doivent être réglés à la pression spécifiée, et la pression des pneus de remorque doit également être vérifiée. Par ailleurs, la pression de pneu arrière doit être au moins 20 kPa (0,2 bar) au-dessus de la pression de pneu recommandée pour une utilisation normale (c'est-à-dire sans remorque attachée).
- Si les conditions de circulation derrière la remorque ne sont pas visibles à l'aide des rétroviseurs extérieurs standard, deux rétroviseurs supplémentaires doivent être installés sur le bras réversible et ajustés afin de garantir une visibilité suffisante en tout temps.
- Les phares doivent être contrôlés et ajustés, au besoin, après l'attelage d'une remorque.
- Utilisez toujours une chaîne de sécurité adaptée à votre véhicule et à votre remorque. Faites passer la chaîne de sécurité par l'orifice dans la partie inférieure de l'attelage et fixez-la à la remorque. La chaîne de sécurité empêche la remorque de chuter au sol en cas de désengagement de l'attelage. Pour une utilisation et une installation correctes, consultez le fabricant de la remorque.
- Étant donné que la stabilité de la conduite du véhicule de remorquage et de la remorque se dégrade au fur et à mesure que la vitesse augmente, la vitesse doit être aussi réduite que possible, sans dépasser la limite de vitesse spécifiée compte tenu des mauvaises conditions routières, météorologiques et des vents forts, plus particulièrement en cas de conduite en pente.
- Si la remorque louvoie, agrippez fermement le volant pour maintenir la trajectoire en ligne droite et relâchez la pédale d'accélérateur pour ralentir doucement le véhicule. N'essayez pas d'arrêter le louvoiement en tournant le volant ou en procédant à un freinage d'urgence. Plus la vitesse est élevée, plus le louvoiement de la remorque est fort. Si le louvoiement ne s'arrête toujours pas après la décélération, arrêtez le véhicule pour vérifier si la répartition du poids de la remorque est homogène et si le dispositif de remorquage est installé de façon sécuritaire.
- Quelles que soient les conditions, ralentissez immédiatement le véhicule dès que le moindre louvoiement est constaté au niveau de la remorque et n'essayez jamais d'éliminer le louvoiement en accélérant.
- Si un frein à inertie est installé sur la remorque, commencez par freiner lentement, puis freinez rapidement lorsqu'un freinage est requis. Cela peut éviter l'impact de freinage dû au blocage des roues de la remorque.
- Le remorquage doit être effectué sur du béton routier ou de l'asphalte (ou similaire) propre, sec et plat.

2

Instructions de conduite

- Avant de prendre le volant, vérifiez tout l'équipement de sécurité pour garantir un fonctionnement en toute sécurité. Assurez-vous que le véhicule est correctement entretenu afin d'éviter une défaillance mécanique.
- Dans la mesure du possible, évitez de conduire un véhicule de remorquage à vide et une remorque chargée. Si cette situation est inévitable, conduisez à vitesse lente en raison de la mauvaise répartition de la charge.

Démarrage et conduite du véhicule

Poids remorqué recommandé

Capacité de remorquage

Type	PNBV (kg)	Poids à vide du véhicule (kg)	Charge utile (kg) (75 kg à l'exclusion du conducteur)	Poids accumulé de remorque (remorque à freins) (kg)	Poids brut de remorque (kg)
FOURGON	3 500	2 280	1 145	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 355	1 070	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 300	1 125	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 375	1 050	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 310	1 115	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 390	1 035	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 330	1 095	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 410	1 015	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 350	1 075	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 425	1 000	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 365	1 060	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 445	980	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 380	1 045	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 460	965	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 400	1 025	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 480	945	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 380	1 045	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 455	970	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 395	1 030	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 475	950	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 410	1 015	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 490	935	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 430	995	1 500	4 250
FOURGON	3 500	2 510	915	1 500	4 250

Démarrage et conduite du véhicule

Mise en garde

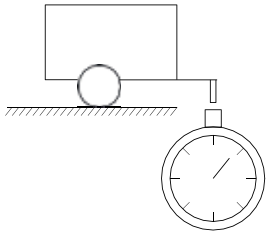
- La somme du poids nominal brut du véhicule (PNBV) et du poids accumulé de remorque (ATM) ne doit pas être supérieure au poids brut de remorque (GTM) spécifié.
- La boule à bride du dispositif de remorquage est dotée de deux rangées de trous de pose. La première rangée de trous de pose est compatible avec les véhicules dont la masse à pleine charge est de 4 000 kg ou plus. La seconde rangée de trous de pose convient quant à elle aux véhicules dont la masse à pleine charge est de 4 000 kg ou moins.
- Le poids accumulé de remorque (remorque à freins) est de 750 kg.

Démarrage et conduite du véhicule

Poids à l'avant de la remorque

Mise en garde

Ne dépassez jamais le poids à l'avant admissible maximal, comme le poids vertical sur la boule de la remorque. C'est très important pour la stabilité du véhicule et de la remorque. Le poids maximal techniquement admissible à l'avant de la remorque ne doit pas être inférieur à 4 % du poids accumulé de remorque (ATM), ni à 25 kg. Le poids à l'avant maximal est $\leq 10\%$ du *poids accumulé de remorque (ATM).



Variante	Poids à l'avant maximal
Tous les modèles	150 kg

Installation du dispositif de remorquage

La boule A50-X standard est utilisée avec le dispositif de remorquage. Les utilisateurs peuvent associer et installer la remorque correspondante en fonction de leurs besoins. Si vous devez installer des dispositifs de remorquage, veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires.

Entretien


Si le véhicule est souvent utilisé pour tracter une remorque, un entretien supplémentaire doit être effectué aux intervalles d'entretien pour s'assurer que le véhicule satisfait en permanence à vos besoins.

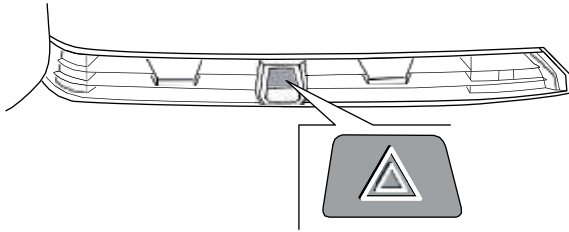
Dépannage d'urgence

- 174 Feux de détresse
- 174 Triangle de signalisation
- 175 Démarrage d'appoint
- 177 Remplacement d'une roue
- 183 Véhicule de remorquage
- 186 Remplacement de fusible
- 193 Remplacement des ampoules

Dépannage d'urgence

Feux de détresse

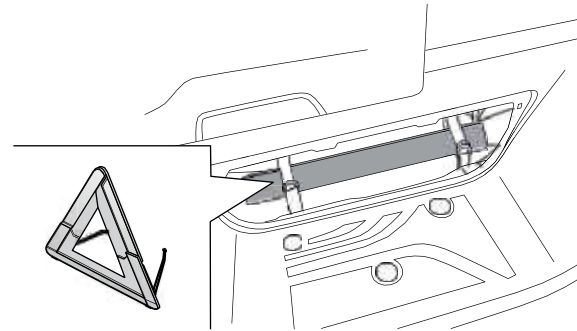
Lorsque votre véhicule doit s'arrêter ou ralentir, appuyez sur la commande des feux de détresse  pour allumer le « témoin d'indicateur de direction (vert) » du groupe d'instruments et faire clignoter tous les indicateurs de direction, et ce, afin d'avertir les autres usagers de la route et d'informer la police que vous rencontrez des problèmes.



Triangle de signalisation

Le triangle de signalisation se trouve dans la boîte de rangement au niveau du marchepied avant droit du véhicule.

Si vous devez arrêter le véhicule, placez un triangle de signalisation à une distance d'environ 100 m à l'arrière du véhicule pour avertir les autres véhicules à l'approche.



Démarrage d'appoint

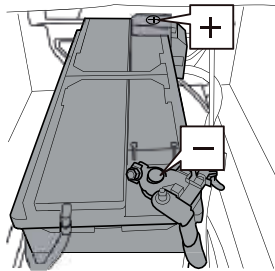
Débranchement de la batterie



Portez toujours des gants ainsi que des lunettes de protection lorsque vous intervenez sur une batterie.

N'utilisez pas de flamme nue, sous peine de générer des étincelles ou de la fumée au niveau de la batterie. Vous risqueriez d'être sévèrement blessé(e) et d'endommager le véhicule.

La batterie se trouve sous le siège du conducteur. Pour débrancher la batterie, débranchez tout d'abord la borne négative (-) de mise à la terre, puis la borne positive (+). Branchez la batterie, installez et fixez le câble positif (+), puis le câble négatif (-). Étalez de la gelée de pétrole sur les bornes.



Mise en garde

- Avant de débrancher la batterie, arrêtez toujours le moteur d'entraînement et tous les appareils électriques pendant plus de 2 minutes. Lors du débranchement, ne laissez jamais la borne entrer en contact avec les parties métalliques de la carrosserie du véhicule. Autrement, un court-circuit risque de provoquer une étincelle électrique.
- Le système électrique peut être endommagé en cas d'intervention lors du branchement des câbles positif et négatif.

Dépannage d'urgence

Démarrage d'appoint

Ne tirez pas et ne remorquez pas le véhicule pour le démarrer.

Assurez-vous que la tension nominale des deux batteries est identique (12 V) et que le câble volant est compatible avec la batterie 12 V du véhicule.

Câble volant

- Placez les deux véhicules côte-à-côte.
- Arrêtez immédiatement tous les équipements électriques.
- Raccordez les bornes positives (+) des deux batteries avec le câble volant rouge.
- Branchez le câble volant noir à la borne négative (-) de la batterie d'alimentation ainsi qu'au point de mise à la terre (pas à la borne négative) de la batterie à charger.
- Vérifiez que tous les raccordements sont corrects.
- Vérifiez que le câble volant n'entre en contact avec aucune des pièces mobiles lors du démarrage du moteur d'entraînement.
- Vérifiez que les freins à main des deux véhicules sont serrés et que le levier de vitesses est en position N (Point mort) ou P (Stationnement).

Démarrage

Démarrez le véhicule dont la batterie est responsable de l'alimentation et laissez-le tourner au ralenti plusieurs minutes.

- Démarrez le véhicule dont la batterie doit être alimentée.
- Une fois le véhicule démarré, laissez-le fonctionner pendant deux minutes.

Remarque : *Si le démarrage échoue à plusieurs reprises, le véhicule a peut-être besoin d'un entretien.*

Remarque : *Si le témoin de dysfonctionnement s'affiche sur le groupe d'instruments après le démarrage du véhicule, cela peut être dû à une basse tension de la batterie. Mettez le contact sur le véhicule puis coupez-le une fois que la tension de la batterie est stable (le véhicule peut démarrer seul sans démarrage d'appoint). Si le témoin de dysfonctionnement du groupe d'instruments du véhicule reste allumé après plusieurs tentatives, il est probable que le véhicule ait besoin d'une réparation. Veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires pour réparation.*

Débranchement

- Arrêtez le moteur ou le moteur d'entraînement du véhicule responsable de l'alimentation.
- Vérifiez que les bornes du câble n'entrent pas en contact.
- Retirez le câble volant. Pour procéder au retrait, suivez la procédure de branchement dans l'ordre inverse.

Mise en garde

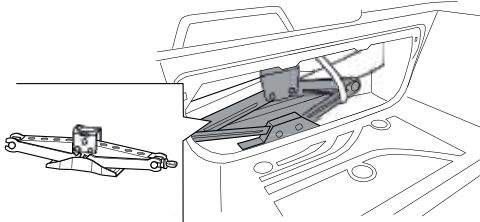
Avant le retrait du câble volant, n'activez aucun équipement électrique du véhicule démarré.

Remplacement d'une roue

Cric

Emplacement

Le cric et la trousse à outils du véhicule se trouvent dans la boîte de rangement au niveau du marchepied avant droit.



Spécifications



Ce cric sert simplement à remplacer une roue. Ne l'utilisez jamais à d'autres fins.

L'usage de ce cric est réservé à votre véhicule. Ne l'utilisez jamais pour d'autres modèles.

Roue de secours

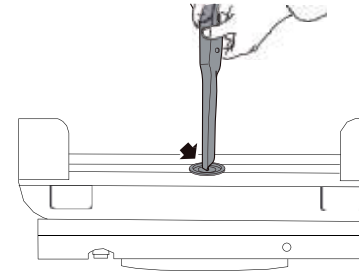


Vérifiez régulièrement la pression de la roue de secours. L'utilisation d'une roue de secours dont la pression est incorrecte a une incidence sur la stabilité de la roue, ce qui peut engendrer un danger et endommager la roue.

La roue de secours est montée à l'arrière de la carrosserie, dans la partie inférieure. La clé à écrou et la rallonge rotative auxiliaire pour la dépose de la roue de secours, qui font partie de la trousse à outils, peuvent être utilisées pour dévisser le boulon du mécanisme d'entraînement, ce qui permet de relâcher ou de serrer la corde de la roue de secours pour son remplacement.

Dépose de la roue de secours

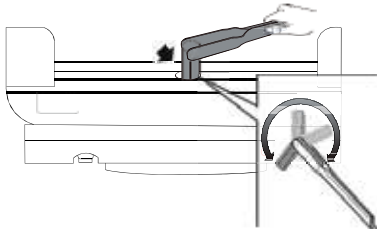
- 1 Sortez la trousse à outils du véhicule.
- 2 Desserrez le chapeau de boulon de la roue de secours à l'aide de la clé à écrou.



Dépannage d'urgence

3 Abaissez la roue de secours.

Insérez la clé à écrou dans l'orifice de chargement/déchargement de la roue de secours et tournez la clé à écrou dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours jusqu'à ce qu'elle atteigne le sol.

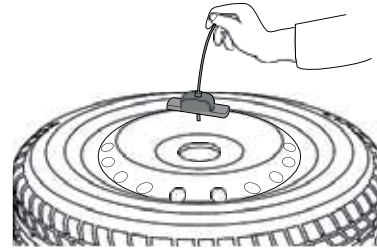


4 Une fois que la roue de secours atteint le sol, continuez de tourner la clé à écrou dans le sens antihoraire et retirez la roue de secours. Il est interdit de tourner la clé de manière excessive car la roue de secours risque d'être endommagée.

Mise en garde

Une fois la roue de secours abaissée au sol, le câble métallique n'est plus soumis à aucune charge. Continuez de tourner la clé à écrou dans le sens antihoraire et retirez la roue de secours pour tendre le câble métallique tous les 8 à 10 tours, de manière à éviter la stagnation du câble métallique.

5 Retirez le plateau de la roue de secours.



Mise en garde

Veillez à lever complètement et serrer la roue de secours après le remplacement. Pour les modèles à roue en acier, la roue remplacée peut être rangée à la place de la roue de secours. Étant donné que le pneu est endommagé et à plat, la roue risque de ne pas être fixée en toute sécurité. Si la roue remplacée n'est pas rangée à l'emplacement prévu pour la roue de secours et que le câble métallique est rétracté sans charge, le câble métallique est très susceptible de stagner lors de l'utilisation suivante, ce qui engendre la défaillance de l'abaissement sans à-coups de la roue de secours. Par conséquent, il est nécessaire qu'une personne se trouve sous le véhicule pour tirer la roue de secours afin d'éviter la stagnation du câble métallique. Pour les modèles à roue en aluminium, la roue remplacée ne peut pas être rangée à la place de la roue de secours. Veuillez temporairement la mettre dans le compartiment de charge et contacter l'un de nos Concessionnaires en vue de la réparation de la roue principale endommagée.

Rangement de la roue de secours

- 1 Placez la roue de secours au sol, avec la valve vers le haut (veillez bien à respecter le sens).
- 2 Positionnez la roue de secours sous l'arrière du véhicule, placez le plateau de roue de secours au centre de la jante, et ajustez-le à la position correcte afin qu'il soit en contact étroit avec la roue de secours.
- 3 Tournez la clé à écrou dans le sens horaire jusqu'à entendre un clic, ce qui indique que la roue de secours est bien installée en place.

Mise en garde

Une fois la roue fixée, vérifiez si elle est bien installée. Si la roue est lâche, elle risque de tomber du fait des vibrations et de causer un accident.

- 4 Serrez le chapeau de boulon de la roue de secours.

Remplacement d'une roue

Stationnement du véhicule



Stationnez votre véhicule sur un sol solide et de niveau sans gêner la circulation ou vous mettre en danger.

Si vous vous trouvez sur une route publique, veuillez activer les feux de détresse et mettre en place un triangle de signalisation.

Vérifiez que le sol où le cric est mis en place est assez solide pour soutenir le cric et le véhicule à soulever. Autrement, il risque d'être instable et d'endommager le véhicule et/ou de nuire à votre sécurité.

Sécurisez les autres roues à l'aide de sabots adaptés.

N'utilisez jamais de cric si le sol est en pente. Si le sol ne se prête pas à l'utilisation du cric ou si vous n'êtes pas sûr(e) de pouvoir terminer la tâche en toute sécurité, veuillez demander de l'aide.

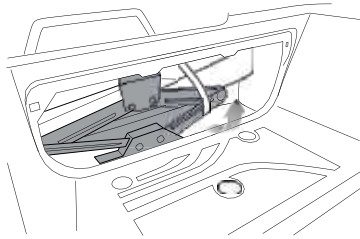
Les roues avant doivent être bien droites.

Arrêtez le moteur d'entraînement, serrez le frein de stationnement, et positionnez le levier de vitesses en position P (Stationnement).

Dépannage d'urgence

Retrait du cric

Tournez le commutateur rotatif du cric dans la boîte de rangement au niveau du marchepied avant droit du véhicule pour abaisser le cric en position la plus basse, puis sortez ce dernier avec la trousse à outils du véhicule.



Positionnement du cric

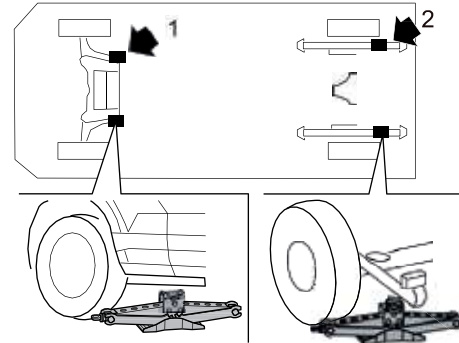


N'utilisez le cric qu'aux endroits spécifiés. La hauteur de levage ne doit pas être supérieure à la hauteur nécessaire pour remplacer la roue (c'est-à-dire pas plus de 30 cm au-dessus du sol). Avant d'utiliser le cric, veillez à ce que tous les occupants aient quitté le véhicule. Il est interdit de placer une partie de son corps sous un véhicule supporté par un cric. Le cric doit être perpendiculaire à la carrosserie du véhicule pendant le levage.

Utilisez les points de levage proches de la roue à remplacer. Positionnez le cric directement sur un sol solide et de niveau, sous les points de levage, mettez en place la rallonge rotative auxiliaire du cric et la clé à écrou, puis tournez jusqu'à ce que la tête du cric entre dans le point de levage.

Le point de levage pour la roue avant se trouve au niveau de la tête de boulon du sous-châssis et du bras oscillant (1).

Point de levage de la roue arrière : avec la tête du cric tournée à 45°, le point de levage se trouve au niveau du ressort à lames (2).



Dépannage d'urgence

Remplacement par la roue de secours



Pendant le levage, ne démarrez pas le moteur d'entraînement. Ne vous placez jamais sous le véhicule soulevé.

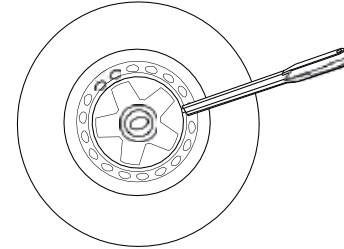
Avant de déposer l'écrou de roue, assurez-vous que le véhicule est stable et qu'il ne risque pas de glisser ou de se déplacer.

Une clé dynamométrique doit être utilisée pour vérifier le couple de serrage exact des écrous de roue et la pression des pneus dès que possible après le remplacement de la roue.

La roue remplacée, le cric et la trousse à outils du véhicule doivent être rangés à l'emplacement prévu à cet effet. S'ils sont mal rangés, ils pourraient causer des dommages ou des blessures en cas de choc ou de freinage brusque.

- 1 Déposez la roue de secours (reportez-vous à « Roue de secours » dans cette section).
- 2 Vérifiez que le cric est toujours perpendiculaire aux points de levage. Corrigez sa position si nécessaire.
- 3 Desserrez les écrous qui fixent la roue en les tournant dans le sens antihoraire avec la clé à écrou de la trousse à outils du véhicule, et déposez les écrous de fixation de la roue ainsi que le couvercle de garniture de la roue.

Remarque : Avant de déposer les écrous de fixation de la roue, soulevez le couvercle de garniture de la roue pour le retirer à l'aide d'une extrémité de la clé à écrou.



- 4 Soulevez le véhicule avec le cric. Installez la rallonge rotative auxiliaire et tournez la clé à écrou dans le sens horaire jusqu'à ce que la roue à remplacer se trouve juste au-dessus du sol.

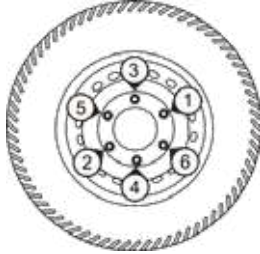


- 5 Déposez soigneusement la roue.
- 6 Remplacez la roue par la roue de secours et serrez les écrous en les tournant dans le sens horaire.
- 7 Abaissez la carrosserie du véhicule et retirez le cric.

3

Dépannage d'urgence

- 8 Serrez soigneusement les écrous de fixation de la roue dans l'ordre et en diagonale (tel qu'indiqué) à un couple de 180 ± 18 Nm.



- 9 Posez le couvercle de garniture de roue en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.
- 10 Mettez de côté la roue remplacée, la clé à écrou, le cric et la trousse à outils du véhicule.

Mise en garde

Veillez à lever complètement et serrer la roue de secours après le remplacement. Pour les modèles à roue en acier, la roue remplacée peut être rangée à la place de la roue de secours. Étant donné que le pneu est endommagé et à plat, la roue risque de ne pas être fixée en toute sécurité. Si la roue remplacée n'est pas rangée à l'emplacement prévu pour la roue de secours et que le câble métallique est rétracté sans charge, le câble métallique est très susceptible de stagner lors de l'utilisation suivante, ce qui engendre la défaillance de l'abaissement sans à-coups de la roue de secours. Par conséquent, il est nécessaire qu'une personne se trouve sous le véhicule pour tirer la roue de secours afin d'éviter la stagnation du câble métallique. Pour les modèles à roue en aluminium, la roue remplacée ne peut pas être rangée à la place de la roue de secours. Veuillez temporairement la mettre dans le compartiment de charge et contacter l'un de nos Concessionnaires en vue de la réparation de la roue principale endommagée.

Dépannage d'urgence

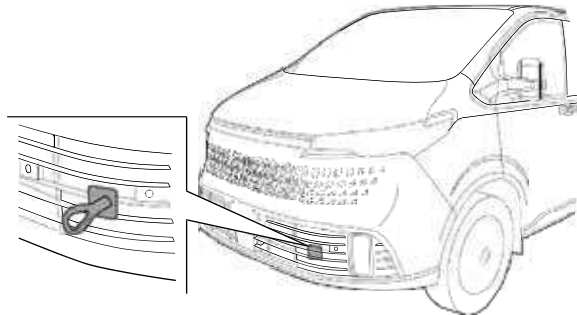
Véhicule de remorquage

Respectez la réglementation nationale applicable pour le remorquage.

Attelage de remorque

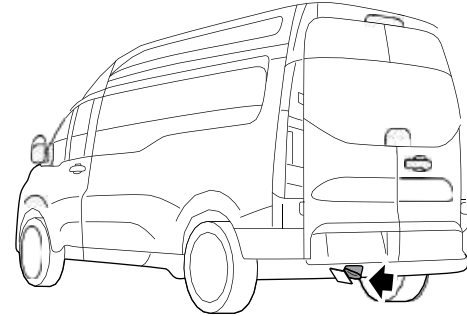
Attelage de remorque avant

Si le véhicule doit être remorqué par l'avant, retirez tout d'abord le cache en plastique de l'attelage de remorque avant, puis serrez l'attelage de remorque sur le côté gauche du pare-chocs avant. Cet attelage de remorque se trouve dans la trousse à outils du véhicule.



Attelage de remorque arrière

L'attelage de remorque à l'arrière du véhicule peut être utilisé pour remorquer d'autres véhicules depuis l'arrière. Avant toute utilisation, retirez le bouchon en plastique de l'attelage de remorque.



3

Mise en garde

Le poids maximal que peut supporter l'attelage de remorque correspond à la moitié du PNBV. Ne remorquez pas le véhicule si son poids est supérieur à cette valeur.

Dépannage d'urgence

Remorquage



Il est interdit de remorquer le véhicule avec les roues avant au sol car cela pourrait endommager gravement le système d'entraînement.

Ne laissez jamais un autre véhicule tracter votre véhicule uniquement à l'aide d'une corde ou d'une chaîne en fer.

En cas de déplacement d'urgence du véhicule, sa vitesse de déplacement doit être inférieure à 5 km/h.

Mise en garde

Avant le remorquage, il convient d'informer le personnel d'intervention que le véhicule à remorquer est un véhicule électrique. Consultez le Manuel du conducteur.

- Lorsque les roues ne sont pas bloquées : Pour empêcher le réducteur d'enclencher le rapport P (Stationnement), avant le remorquage, mettez le contacteur d'allumage en position « ON (MARCHÉ) », serrez le frein et mettez la transmission sur le rapport N, désactivez l'EPB et déconnectez le sectionneur principal sur le bloc-batterie haute tension avant le remorquage. Lors du remorquage, le véhicule doit être remorqué avec les roues avant décollées du sol ; seules les trois procédures de remorquage suivantes sont recommandées. Lors du chargement/déchargement d'un véhicule du véhicule de remorquage ou lors du déplacement d'un véhicule dont les roues avant sont au sol, la vitesse de déplacement doit être inférieure à 5 km/h.

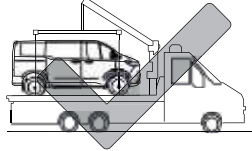
Mise en garde

- Les roues sont bloquées (c'est-à-dire lorsque le réducteur enclenche le rapport P ou si les roues sont bloquées et ne peuvent pas être débloquées) :
- 1 Utilisez la remorque à plateau avec treuil pour effectuer le remorquage de secours, soulevez complètement le véhicule sur la remorque à plateau, fixez-le en utilisant la méthode de cerclage en huit points et commencez le remorquage.
 - 2 Lorsque vous utilisez un chariot de remorquage pour tracter le véhicule, soulevez les roues avant du véhicule et placez les roues arrière sur le petit chariot (au-dessus du sol). Lorsque le véhicule est remorqué en utilisant cette méthode, la vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 30 km/h (en fonction de la vitesse limite du petit chariot) et la distance de remorquage ne doit pas dépasser 50 km.

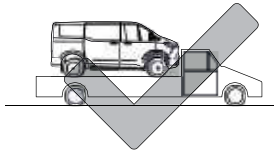
Dépannage d'urgence

Procédure recommandée pour le remorquage

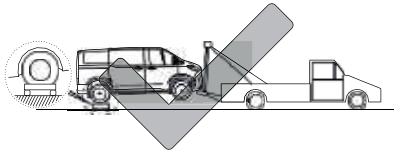
- Utilisez la remorque à plateau avec treuil pour remorquer (recommandation première)



- Utilisez le camion à plateau pour le remorquage

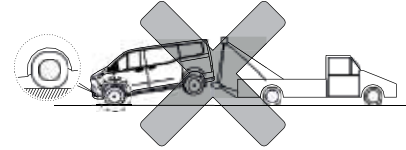


- Utilisez le chariot de remorquage

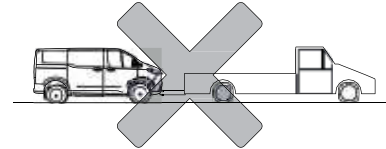


Méthode de remorquage interdite

- NE remorquez PAS le véhicule avec les roues avant au sol



- NE PAS remorquer le véhicule avec des cordes



Dépannage d'urgence

Remplacement de fusible

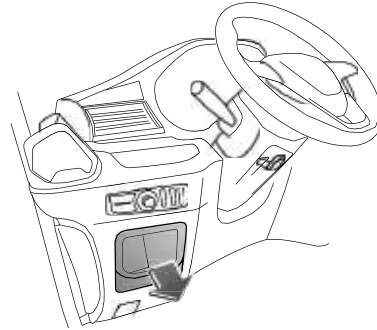
Les fusibles de ce véhicule se trouvent dans la boîte de fusibles de l'habitacle, côté conducteur, dans la boîte de fusibles du compartiment avant et dans la boîte de fusibles de la batterie, respectivement.

Mise en garde

Le déversement de liquide sur des composants électriques à l'intérieur du véhicule peut endommager les composants. Il est donc nécessaire de protéger les composants électriques. La liste des spécifications des fusibles sera mise à jour en permanence en fonction de la configuration du véhicule et de ses équipements techniques. Veuillez vous reporter à l'état actuel de votre véhicule.

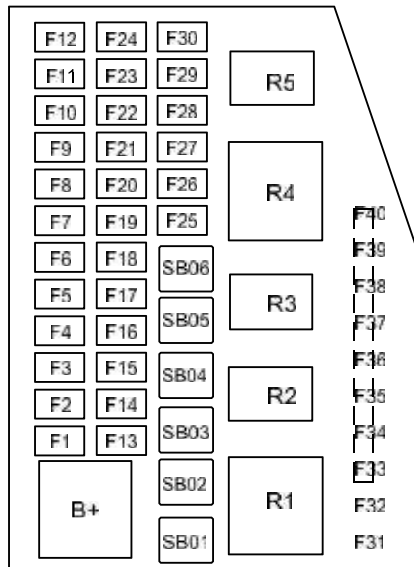
Boîte de fusibles du compartiment conducteur

La boîte de fusibles de l'habitacle, côté conducteur, se trouve en bas à gauche du volant. Les fusibles sont accessibles tout simplement en déposant le couvercle de la boîte de fusibles de l'habitacle, côté conducteur.



Dépannage d'urgence

Les fusibles de la boîte de fusibles de l'habitacle, côté conducteur peuvent être identifiés à l'aide des étiquettes au dos du couvercle de la boîte de fusibles.



Spécifications

Code	Spécifications	Fonction
F01	15 A	ACC DE TYPE C
F02	15 A	ACC DE TYPE C
F03	10 A	Commande de vitre électrique/retour relais ACC IBDU/ACC ECU système de vision panoramique à 360 degrés

Code	Spécifications	Fonction
F04	15 A	ACC allume-cigare
F05	10 A	KL15 attache-remorque
F06	15 A	KL15 chauffage du volant
F07	10 A	Retour négatif du ventilateur avant
F08	/	Réservé
F09	10 A	KL15 enregistreur vidéo de conduite/ ETC/DMS/retour IG1 IBDU/FVCM
F10	10 A	KL15 HCM/PIC arrière/panneau de commande de climatiseur
F11	/	Réservé
F12	10 A	KL15 module de commande d'airbag (ACU)
F13	10 A	KL30 OBD
F14	10 A	KL30 panneau de commande de climatiseur avant/rétroviseur et commande de réglage des phares
F15	10 A	KL30 HCM/RLS/coefficient thermique positif (PTC) avant
F16	10 A	KL30 FVCM/système d'aide au changement de voie (LCA)/écran
F17	/	Réservé
F18	20 A	KL30 FICM
F19	10 A	KL30 IPK/éthylotest antidémarrage/DRM/ ETC/360/porte coulissante électrique
F20	10 A	KL30 ICGM
F21	30 A	KL30 IBDU

Dépannage d'urgence

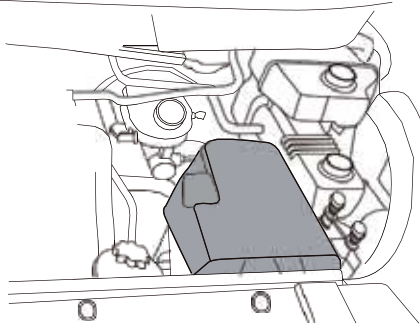
Code	Spécifications	Fonction
F22	20 A	KL30 lampe extérieure IBDU
F23	10 A	KL30 module de commande d'airbag (ACU)
F24	/	Réservé
F25	/	Réservé
F26	/	Réservé
F27	/	Réservé
F28	/	Réservé
F29	/	Réservé
F30	15 A	KL30 lampe extérieure IBDU
F31	10 A	KL15 moteur de réglage des phares/ rétroviseur et commande de réglage des phares/Commande multifonction/ commande EPB
F32	5 A	KL15 SAS/ICGM/IPK/FICM
F33	/	Réservé
F34	/	Réservé
F35	/	Réservé
F36	/	Réservé
F37	/	Réservé
F38	20 A	KL30 FICM
F39	/	Réservé
F40	10 A	Chauffage de rétroviseur extérieur

Code	Spécifications	Fonction
SB01	/	Réservé
SB02	/	Réservé
SB03	/	Réservé
SB04	/	Réservé
SB05	/	Réservé
SB06	30 A	KL30 lampe extérieure IBDU
R1	/	Réservé
R2	/	Relais de dégivrage arrière
R3	/	Relais ACC
R4	/	Relais de chauffage du pare-brise avant
R5	/	Relais IG

Dépannage d'urgence

Boîte de fusibles du compartiment avant

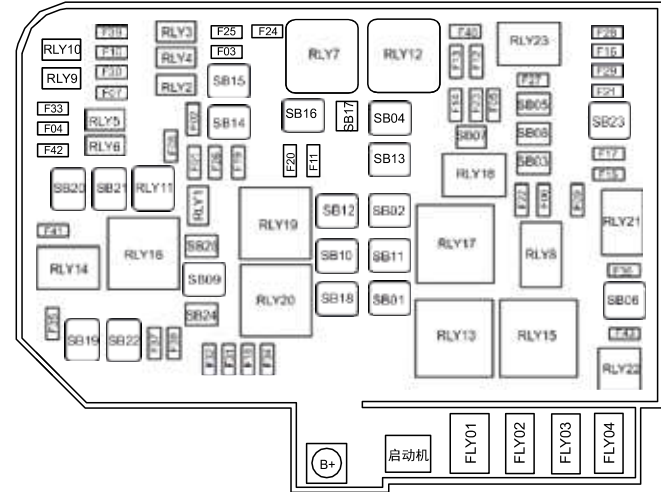
La boîte de fusibles du compartiment avant se trouve à droite de la paroi du compartiment, en bas du capot et derrière le phare droit (depuis l'avant du véhicule).



Mise en garde

Avant d'ouvrir le couvercle de la boîte de fusibles, vérifiez que la zone qui l'entoure est sèche et qu'aucun fluide n'y pénètre une fois ouverte, sous peine d'endommagement et de graves conséquences.

Les fusibles sont accessibles tout simplement en déposant le couvercle de la boîte de fusibles du compartiment avant. Les fusibles de la boîte de fusibles du compartiment avant peuvent être identifiés à l'aide des étiquettes au dos du couvercle de la boîte de fusibles.



Spécifications

Code	Spécifications	Fonction
FLY01	250 A	Ensemble unité de charge et de distribution
FLY02	100 A	Servodirection électrique
FLY03	80 A	Réservé
FLY04	80 A	Réservé
SB01	60 A	Ventilateur de refroidissement 1/2
SB02	50 A	Ventilateur de refroidissement 3

Dépannage d'urgence

Code	Spécifications	Fonction
SB03	30 A	Dégivrage arrière
SB04	40 A	Groupe d'instruments/système de divertissement
SB05	30 A	Alimentation IGN
SB06	40 A	Alimentation ACC
SB07	30 A	Réservé
SB08	30 A	Pédale électrique
SB09	40 A	Soupape ESP/ESP
SB10	60 A	Réservé
SB11	60 A	Moteur ESP/ESP
SB12	40 A	Ventilateur avant
SB13	60 A	Réservé
SB14	30 A	Porte coulissante latérale électrique droite
SB15	30 A	Éclairage extérieur 1 et 2
SB16	30 A	Éclairage extérieur 3 et 4
SB17	30 A	Pompe à dépression électronique
SB18	40 A	Ventilateur arrière
SB19	50 A	Suspension pneumatique
SB20	25 A	EPP
SB21	40 A	Chauffage du pare-brise 1
SB22	40 A	Chauffage du pare-brise 2

Code	Spécifications	Fonction
SB23	30 A	Alimentation pour la réparation des pneus
SB24	15 A	Chauffage des sièges
SB25	30 A	Suspension pneumatique
F01	10 A	Réservé
F02	15 A	Avertisseur sonore
F03	15 A	Réservé
F04	30 A	Essuie-glace avant
F05	10 A	Alimentation du relais principal 4 (ventilateur)
F06	30 A	Réservé
F07	10 A	Réservé
F08	15 A	Réservé
F09	15 A	Réservé
F10	7,5 A	Réservé
F11	30 A	Réservé
F12	10 A	Alimentation de relais principal 1 (VCU)
F13	15 A	Alimentation du relais principal 3/Pompe à eau
F14	20 A	Alimentation électrique de relais principal 2 (VCU)
F15	10 A	KL30 BMS
F16	5 A	KL15 BMS
F17	25 A	Réservé

Dépannage d'urgence

Code	Spécifications	Fonction
F18	30 A	Boîte de fusibles du compartiment avant/ Climatiseur/OBD
F19	30 A	Module de remorque 1
F20	30 A	Module de remorque 2
F21	5 A	KL15 ESP/EPS/SAS
F22	25 A	Réservé
F23	20 A	Réservé
F24	10 A	Réservé
F25	20 A	Chauffage de stationnement
F26	10 A	Lave-glace avant
F27	10 A	Compresseur EVCC/Climatisation
F28	5 A	KL15 radar et chauffage de siège
F29	5 A	KL15 EPP et ECU
F30	15 A	VCU
F31	25 A	Lève-vitre électrique côté conducteur
F32	25 A	Lève-vitre électrique côté passager
F33	10 A	Verrou de sécurité enfant
F34	30 A	Alimentation pour serrure de porte
F35	10 A	KL30 ECU EPP
F36	25 A	Attache-remorque
F37	30 A	Réservé
F38	30 A	Réservé

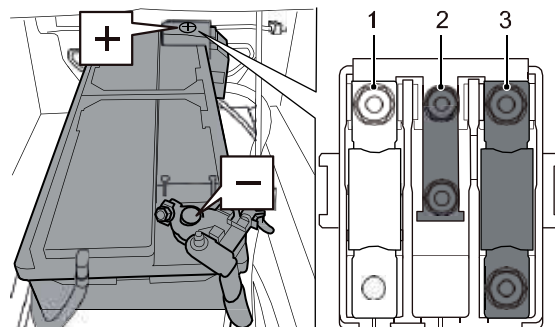
Code	Spécifications	Fonction
F39	30 A	Réservé
F40	30 A	Réservé
F41	30 A	Réservé
F42	10 A	Réservé
F43	15 A	Réservé
RLY1	/	Réservé
RLY2	/	Relais d'avertisseur sonore
RLY3	/	Réservé
RLY4	/	Réservé
RLY5	/	Relais essuie-glace avant
RLY6	/	Relais haute/basse vitesse pour essuie-glace avant
RLY7	/	Relais de pompe à dépression électronique
RLY8	/	Réservé
RLY9	/	Réservé
RLY10	/	Réservé
RLY11	/	Réservé
RLY12	/	Relais principal
RLY13	/	Relais de vitesse faible de ventilateur principal/auxiliaire
RLY14	/	Réservé
RLY15	/	Relais de vitesse élevée de ventilateur principal
RLY16	/	Relais de chauffage du pare-brise avant 1

Dépannage d'urgence

Code	Spécifications	Fonction
RLY17	/	Relais de vitesse élevée de ventilateur auxiliaire
RLY18	/	Réservé
RLY19	/	Relais de ventilateur avant
RLY20	/	Relais de ventilateur de chauffage arrière
RLY21	/	Réservé
RLY22	/	Réservé
RLY23	/	Réservé

Boîte de fusibles de batterie

La boîte de fusibles de la batterie est située sur la borne positive de la batterie, sous le siège du conducteur.



Spécifications

Code	Spécifications	Fonction
1	MEGA	Réservé
2	MIDI 100 A	Batterie raccordée à l'IEC (boîte de fusibles du compartiment conducteur)
3	MEGA 250 A	Batterie raccordée à l'UEC (boîte de fusibles du compartiment avant)

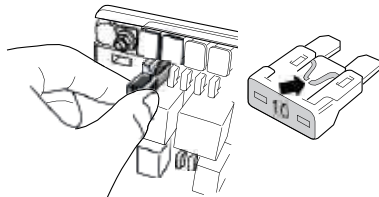
Remplacement de fusible



Ne remplacez les fusibles que par des fusibles aux spécifications/au courant nominal identiques. L'installation d'un fusible non conforme aux spécifications endommagera le système électrique et pourrait même provoquer un incendie. Avant d'essayer de remplacer le fusible, le contacteur d'allumage doit être placé sur la position OFF (ARRÊT) et tous les appareils électriques doivent être mis hors tension. Toute modification non autorisée apportée au système électrique affectera sensiblement le système de gestion électronique et provoquera un incendie.

Tirez le fusible vers l'extérieur à l'aide de l'extracteur fourni dans la boîte de fusibles pour le retirer. Le câblage interne du fusible peut être utilisé pour identifier un fusible grillé (voir la flèche).

Remarque : La défaillance à répétition d'un même fusible indique une défaillance du circuit. Contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires.



Mise en garde

Toute modification non autorisée du système électrique du véhicule entraînera l'annulation de la garantie.

Remplacement des ampoules

Avant de remplacer une ampoule, coupez le contact et placez la commande des phares sur OFF (ARRÊT) afin d'éviter tout court-circuit.

Lors de la dépose ou de la pose des ampoules, ne touchez jamais l'ampoule avec les mains. En cas de contact, nettoyez les traces de doigts sur l'ampoule avec un chiffon ou de l'alcool.

Mise en garde

Remplacez les ampoules par une ampoule de la même catégorie et dont les spécifications sont identiques à celle d'origine.

Spécifications des ampoules

Ampoule	Spécifications
Antibrouillard arrière	P21W
Feu de recul	W16W

Entretien et service

- 196 Entretien périodique
- 196 Contrôles à réaliser par le propriétaire
- 197 Capot du compartiment avant
- 199 Compartiment avant
- 199 Liquide de refroidissement
- 201 Liquide de frein
- 202 Liquide lave-glace
- 203 Gicleur de lave-glace
- 203 Balai d'essuie-glace
- 204 Batterie
- 209 Bloc-batterie haute tension
- 212 Pneus
- 214 Ceinture de sécurité
- 215 Entretien supplémentaire

Entretien périodique

Un entretien régulier est la clé non seulement pour réaliser des économies, mais également pour garantir la sécurité et la fiabilité de votre véhicule. N'oubliez pas qu'il vous incombe, en tant que propriétaire/utilisateur, de garantir la sécurité de votre véhicule ainsi que de le conserver en bon état de marche.

L'entretien nécessaire ainsi que les intervalles à respecter ont été déterminés afin de garantir l'entretien correct de votre véhicule. L'entretien régulier du véhicule doit être confié à l'un de nos Concessionnaires, conformément au Manuel de garantie et d'entretien.

Il est dans votre plus grand intérêt d'entretenir régulièrement votre véhicule, conformément aux réglementations.

Nous vous recommandons de confier l'entretien de votre véhicule à l'un de nos Concessionnaires étant donné qu'ils disposent d'un personnel qualifié, des installations requises et qu'ils sont en mesure d'offrir le service unique planifié, pour une fiabilité optimale.

Contrôles à réaliser par le propriétaire

Vous trouverez ci-après quelques contrôles simples mais importants à effectuer régulièrement avant de prendre le volant afin de garantir un fonctionnement fiable et économique :

Contrôles quotidiens

- Fonctionnement de l'éclairage (vérifiez que toutes les lentilles sont propres), de l'avertisseur sonore, du groupe d'instruments, des témoins d'avertissement et des indicateurs, des balais d'essuie-glace et du lave-glace.
- Fonctionnement des ceintures de sécurité.
- Fonctionnement correct des freins.
- Contrôlez visuellement la présence d'une fuite d'eau, d'huile, ou autre sous le véhicule.

Contrôles hebdomadaires ou à effectuer avant un long trajet

- Contrôle du niveau des liquides/appoint.
 - Liquide de refroidissement
 - Liquide lave-glace de pare-brise
 - Liquide de frein
- Contrôle de l'état et de la pression de tous les pneus (y compris les pneus de secours).
- Contrôle et essai de fonctionnement de la climatisation.

Utilisation dans des conditions difficiles

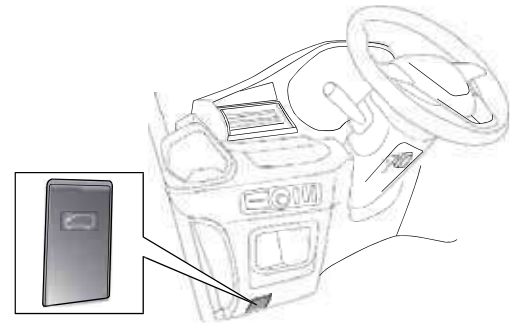
Pour les véhicules souvent utilisés dans des conditions difficiles, il est recommandé de raccourcir les intervalles d'entretien.

L'entretien régulier du véhicule doit être confié à l'un de nos Concessionnaires, conformément au Manuel de garantie et d'entretien.

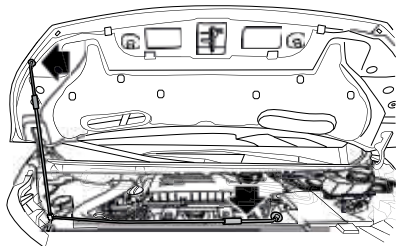
Capot du compartiment avant

Ouverture du capot

- 1 Dans le sens indiqué sur la figure, tirez deux fois la poignée de déverrouillage du capot du compartiment avant située sous le tableau de bord, côté conducteur, pour déverrouiller le compartiment avant.

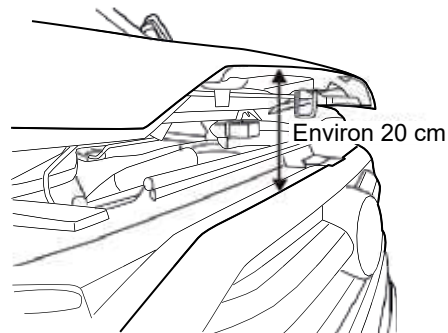


- 2 Soulevez le capot du compartiment avant, levez la tige de support avec la main gauche et installez l'extrémité dans la fente prévue à cet effet dans le capot.



Fermeture du capot

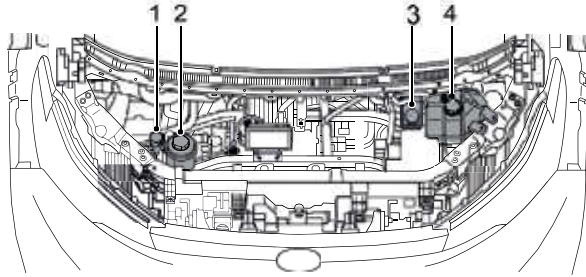
Lors de la fermeture, soutenez l'avant du capot avec une main, retirez la tige de support de la fente avec l'autre main et fixez-la aux points prévus à cet effet à l'horizontale, puis fermez le capot. Une fois l'avant du capot à environ 20 cm du pare-chocs avant, laissez le capot se fermer grâce à la gravité. Enfin, essayez de lever le capot pour vérifier si le mécanisme de verrouillage est correctement engagé.



Mise en garde

Avant de procéder à la fermeture, vérifiez qu'aucun outil, chiffon, équipement, etc., n'est resté sous le capot.

Compartiment avant



- 1 Réservoir de liquide lave-glace
- 2 Réservoir de liquide de refroidissement du système d'entraînement électrique
- 3 Réservoir de liquide de frein
- 4 Réservoir de liquide de refroidissement pour batterie

Liquide de refroidissement



Le liquide de refroidissement est nocif s'il est ingéré. Évitez tout contact oculaire ou cutané avec du liquide de refroidissement. En cas de contact, rincez immédiatement et abondamment à l'eau.

Veillez utiliser du liquide de refroidissement dont les spécifications sont correctes. Ne conduisez jamais le véhicule si les spécifications du liquide de refroidissement utilisé ne sont pas correctes. Pour en savoir plus sur les spécifications du liquide de refroidissement, reportez-vous à « Liquides recommandés » dans la section « Paramètres techniques généraux ».

Le système de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli à intervalles donnés avec la quantité appropriée de liquide de refroidissement.

Mise en garde

Lors de l'appoint ou du remplacement du liquide de refroidissement, seul du liquide conforme aux spécifications peut être utilisé. L'utilisation de liquide de refroidissement non recommandé pourrait endommager le système de refroidissement et annuler la garantie.

Inspection et appoint



Ne retirez pas le bouchon du réservoir lorsque le système est chaud. En effet, la vapeur d'eau qui s'en échappe et le liquide de refroidissement chaud peuvent engendrer des blessures. Si vous devez effectuer l'appoint en liquide de refroidissement lorsque le circuit est chaud, attendez 10 minutes, placez un chiffon épais sur le bouchon du réservoir et tournez ce dernier lentement dans le sens antihoraire pour libérer la pression accumulée dans le réservoir avant de retirer le bouchon.

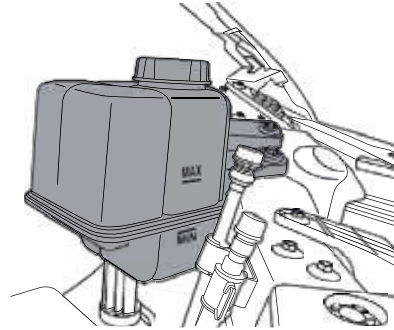
Vérifiez toujours le niveau du liquide de refroidissement en veillant à ce que le véhicule se trouve sur un sol de niveau, avec le système de refroidissement stationnaire (refroidi).

Le niveau est visible sur le réservoir du liquide de refroidissement. Le niveau normal doit être compris entre les repères MAX et MIN.

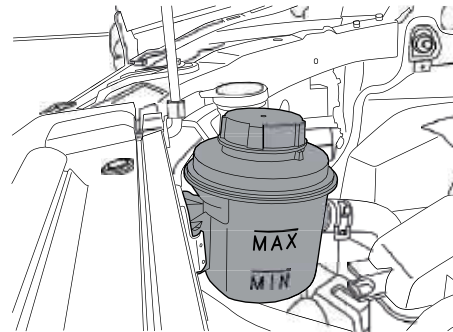
Si le niveau chute au repère MIN, nettoyez le pourtour du bouchon du réservoir du liquide de refroidissement, puis tournez le bouchon dans le sens antihoraire pour le retirer. Faites l'appoint à l'aide de liquide conforme aux spécifications jusqu'à atteindre un niveau compris entre les repères MAX et MIN. Remettez le bouchon du réservoir en place.

Remarque : Le volume du liquide de refroidissement peut augmenter lorsqu'il devient chaud. Par conséquent, le niveau du liquide peut donc dépasser le repère.

Réservoir de liquide de refroidissement pour batterie



Réservoir de liquide de refroidissement du système d'entraînement électrique



Mise en garde

Si le niveau chute considérablement ou qu'un appoint est fréquemment requis, il existe un risque de fuite ou de surchauffe. Contactez un de nos Concessionnaires en vue d'une inspection.

Précautions par temps froid

Afin de limiter les problèmes éventuels susceptibles de survenir par temps froid, suivez les recommandations suivantes :

- Étant donné que le point de congélation standard du liquide de refroidissement utilisé sur le véhicule se situe à -35 °C (avec un rapport de mélange de solution de liquide de refroidissement et d'eau de 1:1), il est nécessaire de stationner le véhicule dans des zones où la température du liquide de refroidissement peut être maintenue au-dessus de -35 °C .
- Si vous utilisez votre véhicule dans des zones extrêmement froides, où la température ambiante est inférieure à -35 °C , veuillez utiliser le liquide de refroidissement dans les bonnes proportions, d'après la température locale. (Le réfractomètre T10007 peut être utilisé pour détecter le point de congélation du liquide de refroidissement)

Liquide de frein



Si le niveau du liquide de frein chute de manière considérable, contactez l'un de nos Concessionnaires dès que possible. N'utilisez que du liquide de frein conforme aux spécifications. L'utilisation de liquides usagés ou non conformes aux spécifications peut engendrer une perte de performances de freinage.

La propreté du liquide de frein est essentielle. Toute pénétration de saleté dans le circuit peut nuire aux performances de freinage.

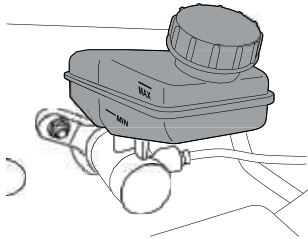
Évitez tout contact cutané ou oculaire avec le liquide de frein dans la mesure du possible. Cependant, en cas de contact, rincez immédiatement à grande eau. Gardez le liquide de frein à distance des enfants.

Mise en garde

- Effectuez l'appoint en liquide de frein du maître-cylindre de frein uniquement avec du liquide de frein conforme aux spécifications DOT4. N'utilisez aucun autre type de liquide de frein.
- Le liquide de frein risque d'endommager la peinture. En cas de contact, nettoyez immédiatement et rincez à l'eau.

Inspection et appoint

Veillez à vérifier le niveau du liquide de frein une fois le véhicule stationné sur un sol de niveau, avec le système de freinage froid. Le niveau du liquide de frein est visible sur le réservoir. Le niveau normal doit être compris entre les repères MAX et MIN. Si le niveau chute au repère MIN, nettoyez le pourtour du bouchon du réservoir, puis tournez le bouchon dans le sens antihoraire pour le retirer. Faites l'appoint avec du liquide de frein neuf, conforme aux spécifications, jusqu'à atteindre un niveau compris entre les repères MAX et MIN, puis installez le bouchon du réservoir.



Si le niveau chute en dessous du repère MIN, le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) » du groupe d'instruments s'allume. Cela indique une défaillance du circuit de freinage à inspecter immédiatement. Si vous êtes au volant, immobilisez IMMÉDIATEMENT le véhicule. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. Ne conduisez PAS le véhicule.



Éliminez toujours le liquide de frein usagé dans le respect de l'environnement.

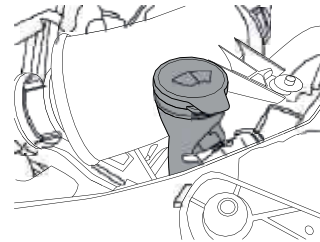
Liquide lave-glace

Inspection et appoint



Il peut s'avérer dangereux de conduire avec un système de lave-glace non opérationnel ; vérifiez-le toujours avant de prendre la route.

Le réservoir du liquide lave-glace du pare-brise se trouve dans le compartiment avant. Pour faire l'appoint, soulevez le bouchon du réservoir, versez le liquide lave-glace, puis remettez le bouchon. Pour en savoir plus sur les spécifications du liquide lave-glace, reportez-vous à « Liquides recommandés » dans la section « Paramètres techniques généraux ».



Mise en garde

N'utilisez pas de liquide lave-glace non conforme aux exigences. N'utilisez pas d'eau du robinet car les minéraux qu'elle contient risquent fortement d'obstruer le tuyau ou le gicleur du liquide lave-glace du pare-brise.

Gicleur de lave-glace

Réglage et nettoyage

Avant de procéder au réglage ou au nettoyage du gicleur, vérifiez que l'appoint du réservoir de liquide lave-glace a été effectué. Utilisez un bout de câble fin ou une épingle pour nettoyer soigneusement les gicleurs en cas d'obstruction.

L'orientation du jet du liquide lave-glace a été réglée d'usine. Normalement, aucun réglage n'est requis. Cependant, si un réglage était requis, insérez soigneusement une petite épingle dans l'orifice du gicleur pour repositionner le jet et le diriger vers le milieu du pare-brise.



Balai d'essuie-glace

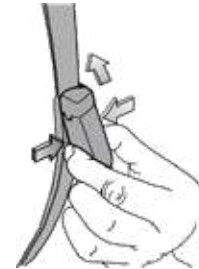
Inspection

Observez si le rebord du balais est rugueux ou endommagé et vérifiez que le caoutchouc du balais est bien fixé sur toute sa longueur.

Remarque : Des traces de graisse ainsi que d'autres impuretés sur le caoutchouc peuvent nuire au bon fonctionnement des essuie-glaces et risquent d'endommager la surface du pare-brise.

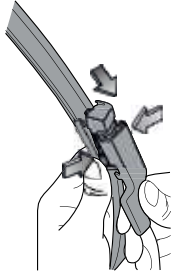
Remplacement

- 1 Vérifiez que le capot du compartiment avant est fermé.
- 2 Soulevez le bras d'essuie-glace du pare-brise et positionnez le balai d'essuie-glace à angle droit par rapport au bras.
- 3 Placez une serviette pour empêcher l'essuie-glace de rebondir et de briser la vitre. Attrapez les fixations des deux côtés à la main, tournez le balai d'essuie-glace et retirez-le.



Entretien et service

- 4 Prenez le nouveau balai, insérez-le en diagonale dans la fente pour carte, pincez les fixations des deux côtés et enfoncez le balai dans la fente pour carte.



Entretien et service

Lavez avec un bon produit nettoyant ou du détergent neutre et essuyez à l'aide d'un chiffon sec et doux non pelucheux.

Batterie

Avertissement relatif à la batterie :



Portez des lunettes de protection !



L'acide présent dans la batterie est fortement corrosif. Veillez à porter des gants et des lunettes de protection !



Les feux nus, les étincelles, les lumières dures et le tabagisme sont formellement interdits !



Un mélange de gaz explosifs peut être obtenu pendant la recharge de la batterie !



Veillez à tenir les enfants hors de portée de l'acide et de la batterie !



En cas d'intervention sur la batterie et sur n'importe quel appareil électrique du véhicule, des risques de blessure, de corrosion, d'accident et d'incendie peuvent être encourus !

N'oubliez pas de porter des lunettes de protection. Évitez tout contact entre une particule d'acide ou de plomb et vos yeux, votre peau ou vos vêtements.

L'acide présent dans la batterie est fortement corrosif. Veillez à porter des gants et des lunettes de protection.



Ne retournez pas la batterie, sous peine de faire couler l'acide par l'évacuation. En cas de contact oculaire avec l'acide, rincez immédiatement à l'eau propre pendant plusieurs minutes avant de consulter un médecin. Si de l'acide se déverse sur votre peau ou vos vêtements, neutralisez-le immédiatement avec du savon liquide épais, puis rincez abondamment à l'eau. En cas d'ingestion accidentelle d'acide, consultez un médecin immédiatement. Les feux nus, les étincelles, les lumières dures et le tabagisme sont formellement interdits. Lors d'une intervention sur les câbles et les appareils électriques et de l'élimination des charges électrostatiques, évitez de générer des étincelles. Les électrodes de la batterie ne peuvent JAMAIS être en court-circuit. Autrement, elles risquent de provoquer des blessures corporelles en raison de la présence d'étincelles fortement chargées en énergie.

Un mélange de gaz explosifs peut être obtenu pendant la recharge de la batterie. L'évacuation des gaz de la batterie ne doit en aucun cas être entravée. Pendant la recharge, la batterie doit se trouver dans un endroit bien ventilé.

Veillez à tenir les enfants hors de portée de l'acide et de la batterie.

Arrêtez le moteur d'entraînement, positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT) et mettez hors tension tous les appareils électriques avant d'intervenir sur les appareils électriques. Retirez le câble négatif de la batterie. Lors du remplacement des ampoules, seuls les feux doivent être éteints.



Prêtez attention aux polarités de la source d'alimentation. Avant de mettre en marche, il convient de vérifier que les polarités correspondent.

La durée de chaque mise en marche ne doit pas être inférieure à 5 secondes. Essayez d'éviter de passer du mode marche au mode arrêt trop fréquemment.

Lors de la dépose de la batterie, veuillez retirer le câble négatif avant le câble positif.

Avant de remettre la batterie en marche, tous les appareils électriques doivent être désactivés. Branchez tout d'abord le câble positif, puis le négatif. Ne branchez jamais les câbles de manière incorrecte, sous peine de déclencher un incendie !

La dépose et la pose non autorisées de la batterie sont formellement interdites. Dans certains cas, ces opérations peuvent endommager gravement la batterie ainsi que la boîte de fusibles. Veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires.

Ne débranchez pas la batterie lorsque le contacteur d'allumage est sur « ON » (MARCHE) ou que le moteur d'entraînement fonctionne. Autrement, les appareils électriques (composants électriques) risquent d'être endommagés.

Afin d'éviter l'exposition du boîtier de la batterie aux rayons ultraviolets, n'exposez pas la batterie aux rayons du soleil.

Durée d'entreposage du véhicule

Si le véhicule doit rester stationné pendant une période prolongée, les appareils électriques qui produisent de l'électricité statique (comme l'horloge, les dispositifs de sécurité) déchargent la batterie et cette dernière doit alors être rechargée. Pour éviter cette situation, chargez la batterie ou débranchez le câble négatif de la batterie pendant le stationnement du véhicule.

Remarque : Veuillez prêter attention aux avertissements et aux instructions à propos de la batterie avant d'intervenir sur cette dernière.

Mise en garde
Veillez à couper le contact pendant le stockage. Autrement, la durée de stockage risque d'être considérablement réduite.

Utilisation en hiver

Des exigences strictes doivent être respectées en cas d'utilisation hivernale de la batterie embarquée. De plus, la batterie ne peut fournir que l'alimentation nécessaire au démarrage, contrairement à l'époque où les températures sont normales. Nous conseillons de faire contrôler la batterie embarquée par l'un de nos Concessionnaires avant la saison hivernale et de la recharger, si nécessaire.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plusieurs semaines en hiver, déposez la batterie embarquée du véhicule et stockez-la dans une pièce non sujette au gel afin d'éviter qu'elle ne gèle et qu'elle ne se détériore.

Recharge de la batterie à l'aide d'un équipement monté au sol



Ne rechargez pas une batterie gelée, sous peine d'explosion ! Même si la batterie est dégelée, de l'acide peut se déverser et donner lieu à de la corrosion. Une batterie gelée doit être remplacée.

Tournez le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) et arrêtez tous les appareils électriques avant la recharge.

Si le véhicule a été entreposé pendant une période prolongée et qu'il ne peut pas être démarré en raison d'une sous-tension (tension générale à la borne ≤ 12 V), la batterie doit être déposée du véhicule et rechargée à l'aide d'un équipement monté au sol (suivez les instructions fournies par le fabricant de l'équipement de recharge).

Pendant la recharge basse intensité (par ex., à l'aide d'un petit appareil de recharge), il n'est pas nécessaire de retirer les câbles de raccordement de la batterie. Cependant, veuillez lire les instructions du fabricant de l'appareil de recharge.

Avant une recharge rapide (c'est-à-dire lors d'une recharge haute intensité), les deux câbles doivent être retirés.

Remarque : Veuillez prêter attention aux avertissements et aux instructions à propos de la batterie avant d'intervenir sur cette dernière. Pendant la recharge, l'appareil de recharge ne peut être raccordé qu'une fois que les pinces des bornes de l'appareil de recharge sont connectées aux électrodes de la batterie, selon les besoins. Une fois la recharge terminée, commencez par mettre l'appareil de

recharge hors tension, retirez le câble d'alimentation, puis déposez les pinces des bornes de l'appareil de recharge de la batterie.

Mise en garde

- Tenez les enfants à distance de la batterie, de l'acide et de l'appareil de recharge.
- La batterie ne peut être rechargée que dans un endroit bien ventilé. Il est strictement interdit de fumer. Veillez à tenir le véhicule à distance des feux nus et des étincelles, car un mélange de gaz explosifs risque d'être généré pendant la recharge de la batterie.
- Protégez-vous les yeux et le visage. Ne restez jamais trop près de la batterie.
- En cas de contact oculaire ou cutané avec l'acide, rincez immédiatement à l'eau propre pendant plusieurs minutes avant de consulter un médecin.
- La recharge rapide de la batterie comporte des risques. Elle doit être menée à bien par l'un de nos Concessionnaires qui dispose de l'appareil et des compétences de recharge spéciaux requis.
- Une batterie gelée ou dégelée doit être remplacée. Des fissures peuvent être constatées sur le boîtier de la batterie gelée. L'acide risque de fuir et d'endommager le véhicule.

Dépose de la batterie

Tournez le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) et arrêtez tous les appareils électriques avant de déposer la batterie.

Pour déposer la batterie, retirez dans un premier temps le câble négatif, puis le câble positif. Retirez ensuite le boulon du support de fixation de la batterie pour déposer cette dernière.

Remplacement de la batterie

La batterie installée sur votre véhicule est conçue pour l'emplacement de fixation correspondant. Pour remplacer la batterie, veillez à utiliser une batterie neuve à tension (12 V), structure et niveau de sécurité identiques. La résistance et la capacité de la batterie de remplacement doivent être identiques à celles de la batterie d'origine. L'un de nos Concessionnaires peut vous proposer des batteries d'origine.

Lors du remplacement de la batterie, veillez à ce que le contacteur d'allumage soit sur la position « OFF » (ARRÊT) et à ce que tous les appareils électriques soient hors tension.



En ce qui concerne la mise au rebut de la batterie usagée, nous conseillons de confier le remplacement de la batterie à l'un de nos Concessionnaires. De plus, la batterie ne doit en aucun cas être traitée comme un déchet ménager car elle contient de l'acide sulfurique et du plomb.

Installation de la batterie

Avant d'installer la batterie, veuillez placer le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) et mettre tous les appareils électriques hors tension. Installez la batterie à l'emplacement désiré et fixez-la au support de batterie. Lors du branchement de la batterie, veuillez fixer le câble positif avant le câble négatif.

Mise en garde

Pour éviter que la batterie ne se décharge, veuillez placer le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) lorsque vous quittez le véhicule.

Bloc-batterie haute tension

Instructions et restrictions



Selon les caractéristiques de la batterie au lithium-ion, le véhicule doit être chargé et déchargé tous les 30 jours en période de remisage (non limité à une recharge rapide ou lente). En effet, un remisage prolongé peut facilement l'endommager et donc nuire au fonctionnement de l'ensemble du véhicule. Si vous manquez à cette obligation, la batterie d'alimentation risque d'être perdue ou endommagée, ce qui peut vous empêcher de profiter pleinement de la garantie gratuite !

4

Un véhicule 100 % électrique est différent d'un véhicule traditionnel. Son utilisation, son entreposage et son entretien sont particuliers. Il convient donc de tenir compte des mises en garde.

1 Le véhicule ne peut pas être stationné plus de huit heures dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C. Le véhicule ne peut pas être stationné plus de 20 heures dans un lieu où la température est inférieure à -30 °C. Le véhicule ne doit pas être stationné plus de 7 jours dans un endroit où la température est supérieure à 45 °C. Le non-respect des limites relatives à l'environnement de remisage du véhicule risque de nuire directement aux performances du véhicule ainsi qu'à la durée de vie du bloc-batterie haute tension.

Le véhicule ne peut pas être stationné dans des endroits où la température est élevée.

Entretien et service

- 2 Pour prolonger la durée de vie du bloc-batterie haute tension, il est recommandé d'opter pour la recharge lente. La recharge rapide est principalement utilisée en cas d'urgence et de conduite longue distance.
- 3 Lors de l'utilisation du véhicule, il est recommandé d'éviter les accélérations et décélérations brusques fréquentes et de choisir autant que possible des routes plates et sèches lors de la conduite. Si nécessaire, mettre hors tension l'équipement électrique haute puissance, comme la climatisation, ou ajuster la température de la climatisation, afin de limiter la consommation d'énergie de l'équipement électrique haute puissance et d'augmenter l'autonomie. Une décharge complète réduit la durée de vie de la batterie. Une décharge partielle, quant à elle, prolonge la durée de vie de la batterie. À basse température, la puissance disponible du bloc-batterie haute tension peut être réduite et diminuer la puissance disponible du fait de la baisse de température ; lorsque le véhicule à un haut niveau de puissance est rechargé dans un environnement à basse température, la puissance peut passer à 100 %.
- 4 Le véhicule doit être maintenu sec et ne peut pas être placé dans un environnement humide, comme une place de parking avec des flaques d'eau, pendant une période prolongée. Si le véhicule est immergé dans l'eau ou patauge dans l'eau, il doit être déplacé à un endroit sec.
- 5 Lorsqu'il n'est pas prévu d'utiliser le véhicule pendant une longue période (supérieure à 7 jours), il est recommandé de conserver un niveau de charge de bloc-batterie haute tension de 40 % ~ 60 %, afin de prolonger la durée de vie du bloc-batterie haute tension ; ne pas laisser le véhicule stationné pendant plus de 7 jours lorsque le niveau de charge du bloc-batterie haute tension est en dessous de 20 % et rechargez-le immédiatement lorsque le niveau est en dessous de 5 % ; le stationnement pendant plus de 12 heures est strictement interdit pour éviter toute décharge excessive du bloc-batterie haute tension ; il est recommandé d'utiliser le véhicule au moins une fois par mois et une recharge lente complète du bloc-batterie haute tension doit être effectuée tous les 3 mois avant de le laisser se décharger à 40 % ~ 60 % ; dans le cas contraire, cela pourrait provoquer une décharge excessive du bloc-batterie haute tension, entraînant une baisse des performances de la batterie, voire des dommages. Toute panne et endommagement du véhicule en résultant ne seront pas couverts par la garantie.
- 6 Ne démontez pas le bloc-batterie haute tension et les composants connexes à des fins de réparation sans approbation préalable. Autrement, notre Concessionnaire ne pourra pas satisfaire aux conditions de la garantie.
- 7 Il est recommandé d'effectuer une charge lente complète du véhicule toutes les semaines ou tous les 2 000 kilomètres, en attendant un arrêt actif de la recharge lorsque celle-ci atteint 100 % (n'interrompez pas la recharge de manière active, attendez que la station de recharge charge le bloc-batterie haute tension du véhicule à la tension de coupure et qu'elle arrête automatiquement la recharge).

- 8 Le bloc-batterie haute tension subit facilement des dommages en cas de frottement et de collision du châssis. Par conséquent, il vous incombe de contacter l'un de nos Concessionnaires en temps opportun si le véhicule est conduit sur une chaussée accidentée afin de vérifier si le bloc-batterie haute tension présente une déformation et si son enveloppe est fissurée.
- 9 Si le véhicule subit une collision et un frottement pendant son utilisation, il doit être contrôlé par l'un de nos Concessionnaires en temps opportun afin de vérifier si le bloc-batterie haute tension présente une déformation et si son enveloppe est fissurée. En cas d'accident grave, une fois l'accident géré, vous devez contacter l'un de nos Concessionnaires pour lui confier le véhicule à des fins de contrôle.
- 10 Après un accident grave, le personnel présent dans le véhicule doit le quitter dès que possible et contacter immédiatement l'un de nos Concessionnaires à des fins d'enlèvement.
- 11 Si la carrosserie du véhicule doit être réparée ou peinte en raison des dommages subis lors d'un accident, vous devez contacter l'un de nos Concessionnaires pour éviter d'endommager manuellement le bloc-batterie haute tension et de déclarer un incendie. L'intervention pertinente peut ensuite être menée à bien après le démontage du bloc-batterie haute tension.
- 12 Lorsque le véhicule est utilisé pour la première fois ou réutilisé après une longue période de stationnement, la puissance affichée sur le groupe d'instruments peut présenter des différences et une charge complète doit donc être effectuée sur le véhicule.
- 13 À haute ou basse température, le temps de recharge du bloc-batterie haute tension peut être allongé et ses performances de puissance réduites, ce qui est un phénomène normal.
- 14 Les performances de puissance du bloc-batterie haute tension sont réduites lorsque le niveau de la batterie est faible et les performances de retour du véhicule sont réduites lorsque le niveau de la batterie est élevé.

Pneus

! **LES PNEUS DÉFAILLANTS SONT DANGEREUX !**
Ne conduisez PAS votre véhicule si un des pneus présente une usure excessive, s'il est très endommagé ou si sa pression de gonflage est incorrecte.

Inspectez fréquemment les pneus et les flancs afin de détecter tout signe de déformation (bosses), de coupure ou d'usure. Les pierres et autres objets tranchants doivent être retirés à l'aide d'un outil émoussé adapté. S'ils ne sont pas retirés, ils risquent de s'enfoncer dans le pneu.

Pression de pneu

! **Conduire avec des pneus mal gonflés peut nuire à la stabilité du véhicule, augmenter la résistance au roulement, engendrer une usure rapide des pneus et occasionner d'éventuels dommages permanents à la carcasse des pneus.**

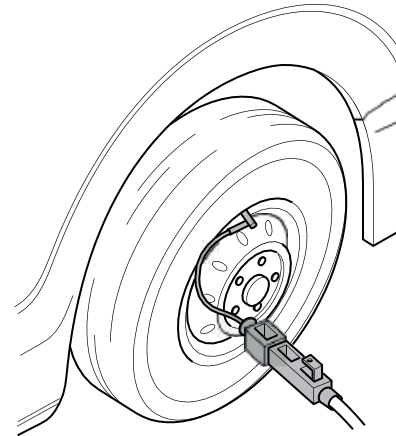
Gardez bien à l'esprit les réglementations sur l'usure des pneus et la pression de gonflage. Le conducteur doit s'assurer que les pneus sont conformes aux exigences en vigueur.

Vérifiez la pression des pneus de façon hebdomadaire, y compris celle de la roue de secours et, si nécessaire, ajustez-la conformément aux exigences relatives à la pression qui figurent sur le montant milieu. Le présent Manuel indique la pression de pneu correcte lorsque les pneus sont froids. Reportez-vous à « Roues et pneus » dans la section « Paramètres techniques généraux ».

La pression de gonflage du pneu de la roue de secours doit être maintenue à la valeur la plus élevée recommandée et ajustée avant utilisation. La pression doit être vérifiée à l'aide d'un manomètre pour pneu précis lorsque le pneu est froid au lieu de diminuer la valeur lorsque le pneu est chaud, car la pression est supérieure à la normale en raison de la température. Remettez toujours en place les capuchons de valves afin d'éviter toute pénétration de saleté dans le mécanisme de la valve.

Une perte de pression naturelle a lieu au fil du temps. Cependant, toute perte de pression inhabituelle doit faire l'objet de recherches et d'une rectification.

Remarque : La pression spécifiée s'applique à un pneu froid. La pression du pneu chaud doit être supérieure.

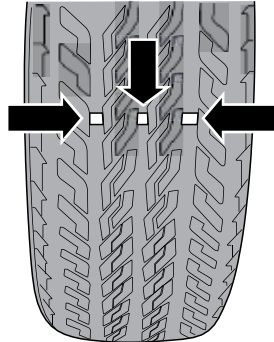


Reportez-vous à « Pneus » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule ».

Indicateur d'usure

La bande de roulement des pneus d'origine comporte un indicateur d'usure. Lorsque le pneu est usé et qu'il reste 1,6 mm sur la bande de roulement, l'indicateur d'usure apparaît sur toute la largeur du dessin de bande de roulement.

Un pneu doit être remplacé immédiatement si une partie de l'indicateur d'usure devient visible. Cependant, notez bien qu'une réduction de la sécurité et des performances du pneu est constatée avant d'atteindre la limite légale. Des pneus très usés augmentent par exemple les risques d'aquaplaning.



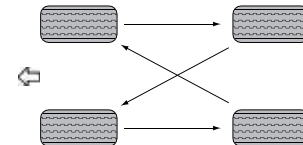
Vérification et permutation des pneus

Pour garantir une usure uniforme des pneus, il est recommandé de vérifier les pneus tous les 5 000 km et de vérifier les paramètres de géométrie des roues par rapport au poids à vide de l'ensemble du véhicule, selon les besoins. Si une usure irrégulière est constatée, la position des pneus doit être changée et des réglages de géométrie des roues doivent être effectués, si nécessaire. Pendant la permutation des pneus, vérifiez que l'équilibre dynamique des pneus est correct.

Pendant la permutation des pneus, vérifiez qu'il n'y a pas d'usure inégale et de dommages. Une usure anormale est généralement provoquée par une pression de pneu incorrecte, une mauvaise géométrie des roues, un mauvais équilibre dynamique des roues, un freinage ou un braquage en urgence. Vérifiez que la bande de roulement ou le flanc du pneu n'est pas endommagé par un choc et qu'il n'y a pas de renflements. Si c'est le cas, le pneu doit être remplacé. Si le tissu ou la carcasse est visible, le pneu doit également être remplacé. Après la permutation des pneus, réglez la pression de gonflage des pneus avant et arrière comme indiqué sur l'étiquette de pression de pneu du véhicule et vérifiez le serrage des écrous de roue.

4

Procédure de permutation des pneus



Ceinture de sécurité

Inspection



Les ceintures sont également dotées d'un rétracteur à verrouillage d'urgence conçu pour se verrouiller uniquement en cas d'accélération ou de décélération brusque ou, par exemple, dans les virages serrés.

N'essayez PAS de tester le dispositif de verrouillage en « avançant » brusquement le torse de manière intentionnelle.

Vérifiez TOUTES les ceintures de sécurité comme suit :

- Inspectez tous les points d'ancrage de la ceinture afin de vérifier leur niveau de sécurité.
- Insérez la languette dans la boucle et vérifiez que le verrouillage a bien lieu. Appuyez sur le bouton rouge et vérifiez si la languette de verrouillage se désengage bien.
- Avec la ceinture déroulée à moitié, tenez la languette et tirez-la brusquement. Vérifiez si le dispositif de sécurité peut se verrouiller automatiquement et empêcher un déroulement supplémentaire.

Entretien et service



N'essayez pas de réparer le mécanisme de l'enrouleur ou de la boucle, ni d'apporter des modifications aux ceintures de sécurité, de quelque manière que ce soit. Les ceintures de sécurité soumises à une contrainte dans le cadre d'un accident doivent être remplacées et les points d'ancrage doivent être vérifiés par l'un de nos Concessionnaires.

Inspectez régulièrement les sangles de la ceinture afin de déceler tout signe d'abrasion ou d'usure, en prêtant une attention particulière aux points d'ancrage et aux dispositifs de réglage.

Nettoyez la ceinture de sécurité avec une éponge trempée dans de l'eau chaude et du savon doux. Elle peut sécher à l'air libre et ne doit pas être directement chauffée ni exposée à la lumière du soleil. Évitez toute pénétration d'eau dans l'enrouleur. Ne les décolorez et ne les colorez jamais, sous peine de nuire à leur résistance.

Entretien supplémentaire

Nettoyage du véhicule



Lorsque vous conduisez le véhicule pour la première fois après l'avoir nettoyé, appuyez doucement sur la pédale de frein à plusieurs reprises pour vérifier que toute l'humidité présente sur les disques de frein a été éliminée.

Nettoyez soigneusement les pneus. N'utilisez jamais de jet haute pression, sous peine d'endommager les pneus. Si vous décelez des dommages, remplacez le pneu.

Il est interdit de rincer à l'eau la partie avant de l'habitacle (à proximité du tableau de bord) afin de ne pas causer de dommages à certaines pièces connexes.

Ne lavez jamais à grande eau l'habitacle avant, le compartiment de la batterie ainsi que les connecteurs à proximité.

Prêtez une attention particulière à ce qui suit afin de préserver la valeur de votre véhicule :

- Nettoyez le véhicule à l'eau froide ou tiède. De l'eau chaude risque de détériorer la peinture du véhicule par temps extrêmement froid.
- Lorsque vous lavez le véhicule, évitez de l'exposer à la lumière directe du soleil par temps chaud.

- Utilisez un produit de nettoyage spécialement conçu pour les véhicules afin d'éliminer les taches de graisse et de goudron sur la carrosserie du véhicule. Lorsque la peinture est encore humide, lavez-la à l'eau savonneuse à l'aide d'une éponge douce. Rincez abondamment et séchez avec une peau de chamois.
- Lors du nettoyage du véhicule au tuyau d'arrosage, il est interdit de pulvériser l'eau directement sur les vitres, les portes ou les freins par l'espacement de la roue.
- Une fois le nettoyage terminé, inspectez la peinture afin de déceler d'éventuels dommages et éclats provoqués par des gravillons. Appliquez de la peinture de retouche, au besoin. De temps à autre, utilisez de la cire à polir pour protéger la peinture.
- Si vous utilisez des équipements de nettoyage haute pression, gardez le jet d'eau en mouvement. Ne lavez pas directement le radiateur, l'écart entre les portes, les joints, les composants électriques ou les composants qui y sont connectés.

Remarque : Éliminez immédiatement de la peinture les particules qui semblent inoffensives, mais qui sont agressives – p. ex., les fientes d'oiseaux, la sève des arbres, les cadavres d'insectes, les taches de goudron, le sel de voirie et les retombées industrielles. Autrement, les taches et les dommages seront permanents.

Traitement anti-corrosion du dessous de la carrosserie

Le dessous de la carrosserie de votre véhicule a été traité contre la corrosion. Vérifiez régulièrement le traitement anti-corrosion du dessous de la carrosserie.

Utilisez un jet d'eau pour éliminer les accumulations de boue agglomérée ou de débris en dessous de la carrosserie. Cela s'applique plus particulièrement en hiver, quand du sel est utilisé sur les routes gelées et enneigées.

Sièges et garniture

Utilisez régulièrement un aspirateur ou une brosse à poils doux pour nettoyer la saleté et la poussière accumulées sur les fibres. Utilisez régulièrement un chiffon propre pour essuyer la garniture.

Utilisez un produit nettoyant spécial pour éliminer la poussière, les auréoles et les taches sur la garniture. Utilisez un produit nettoyant spécial pour nettoyer les parties en cuir.

Joint d'étanchéité des portes

Pour éviter que les joints d'étanchéité des portes en caoutchouc ne gèlent par temps froid, utilisez des produits d'entretien pour caoutchouc ou un pulvérisateur de silicone à des fins de protection.

Vitres des fenêtres

Utilisez régulièrement un produit nettoyant pour laver les vitres des fenêtres.

Les lentilles des phares sont en plastique transparent. Utilisez un bon produit nettoyant ou un détergent neutre plutôt qu'un solvant abrasif ou chimique pour procéder au nettoyage.

Garniture extérieure

N'utilisez pas de solvants chimiques pour le nettoyage et évitez en particulier d'utiliser des réactifs contenant benzène et des essences minérales.

Paramètres techniques généraux

- 218 Principaux paramètres de dimensions du véhicule
- 219 Paramètres de poids du véhicule
- 221 Caractéristiques de performances dynamiques
- 222 Paramètres du moteur d'entraînement
- 223 Paramètres techniques du châssis
- 224 Liquides recommandés
- 225 Roues et pneus
- 226 Paramètres de géométrie des roues

Paramètres techniques généraux

Principaux paramètres de dimensions du véhicule

Modèle	EV65C-3510	EV65C-3520	EV65C-4520
Type de conduite	Traction avant	Traction avant	Traction avant
Longueur (mm)	4 998	5 364	5 364
Largeur (mm)	2 030	2 030	2 030
Hauteur (mm)	1 990	1 990	2 390
Empattement (mm)	3 000	3 366	3 366
Suspension avant/arrière (mm)	1 010/988	1 010/988	1 010/988
Voie avant/arrière (mm)	1 734/1 756	1 734/1 756	1 734/1 756
Diamètre de braquage minimal (m)	12,1 ± 1	13,4 ± 1	13,4 ± 1

Paramètres techniques généraux

Paramètres de poids du véhicule

Modèle	EV65C-3510							
Poids nominal brut du véhicule (kg)	3 500							
Poids à vide du véhicule (kg)	2 280	2 355	2 300	2 375	2 310	2 390	2 330	2 410
Charge d'essieu (charge d'essieu avant/arrière au poids nominal brut du véhicule) [kg]	1 605/1 895	1 625/1 875	1 680/1 820	1 700/1 800	1 620/1 880	1 640/1 860	1 690/1 810	1 710/1 790
Nombre de places	2	2	3	3	2	2	3	3

Modèle	EV65C-3520							
Poids nominal brut du véhicule (kg)	3 500							
Poids à vide du véhicule (kg)	2 350	2 425	2 365	2 445	2 380	2 460	2 400	2 480
Charge d'essieu (charge d'essieu avant/arrière au poids nominal brut du véhicule) [kg]	1 640/1 860	1 665/1 835	1 710/1 790	1 730/1 770	1 650/1 850	1 675/1 825	1 720/1 780	1 740/1 760
Nombre de places	2	2	3	3	2	2	3	3

Paramètres techniques généraux

Modèle	EV65C-4520							
Poids nominal brut du véhicule (kg)	3 500							
Poids à vide du véhicule (kg)	2 380	2 455	2 395	2 475	2 410	2 490	2 430	2 510
Charge d'essieu (charge d'essieu avant/arrière au poids nominal brut du véhicule) [kg]	1 650/1 850	1 675/1 825	1 720/1 780	1 740/1 760	1 665/1 835	1 685/1 815	1 730/1 770	1 750/1 750
Nombre de places	2	2	3	3	2	2	3	3

Paramètres techniques généraux

Caractéristiques de performances dynamiques

Modèle	EV65C-3510		EV65C-3520		EV65C-4520	
Capacité du bloc-batterie haute tension	77 kWh	88,8 kWh	77 kWh	88,8 kWh	77 kWh	88,8 kWh
Vitesse max. (km/h)	90 (mode ECO), 120 (autres modes)					
Vitesse max. en marche arrière (km/h)	30					
Aptitude en pente max. (%)	25					
Capacité d'accélération (temps d'accélération de 0 à 50 km/h), en secondes	5		5		5,5	

Paramètres techniques généraux

Paramètres du moteur d'entraînement

Modèle	TZ202XSSQC
Type	Moteur synchrone à aimants permanents
Vitesse nominale (tr/min)	4 215
Vitesse de pointe (tr/min)	15 000
Puissance nominale (kW)	75
Puissance de pointe (kW)	150
Couple nominal (Nm)	170
Couple maximal (Nm)	330
Tension de fonctionnement du moteur (V)	384

Paramètres techniques généraux

Paramètres techniques du châssis

Éléments	Paramètres
Suspension avant	Suspension indépendante McPherson
Suspension arrière	Suspension non indépendante à ressort à lames
Ressort à lames	Ressort à lames coniques
Spécifications du ressort à lames	54/84, 70, 80 et 100 (N/mm)
Exigence d'équilibre dynamique de roue	Le déséquilibre dynamique résiduel des deux côtés de la roue doit être inférieur à 10 g
Absence de bruit sur la course de la pédale de frein	sur 10 mm
Plage d'application raisonnable du couple de frottement de frein	Pour une plaque de friction unique, le matériau de friction restant doit être d'au moins 2 mm L'usure de chaque côté du disque de frein doit être inférieure à 1,5 mm

Paramètres techniques généraux

Liquides recommandés

Élément	Spécifications	Capacité
Liquide de liquide de refroidissement du système d'entraînement électrique (L)	D-35 (-35 °C)	4
Liquide de refroidissement de la batterie (77 kWh, 88,8 kWh) (L)	D-35 (-35 °C)	10,5
Liquide de frein (L)	Laike 901-4 DOT 4	1
Liquide de lubrification du réducteur (L)	Castrol BOT 352B1BEV	0,8 ± 0,05
Liquide lave-glace (L)	Détergent général à point de congélation faible	4
Réfrigérant pour climatisation (g)	R1234yf	650 ± 30 (s'applique aux véhicules configurés avec une seule climatisation non refroidie par liquide) 700 ± 30 (s'applique aux véhicules configurés avec une seule climatisation refroidie par liquide)

Paramètres techniques généraux

Roues et pneus

Élément	Paramètre	
Spécifications des jantes	6 1/2J x 16, 6J x 16	
Taille de pneu	215/75R16C	215/65R16C
Indice de charge de pneu	116/114	109/107
Symbole de vitesse des pneus	Pas moins de S (180 km/h)	Pas moins de T (190 km/h)
Type de véhicule	FOURGON	FOURGON
Pression des pneus des roues avant/arrière (à froid) [bar]	4,0/4,5	4,0/4,5
Pression du pneu de la roue de secours (à froid) [bar]	4,5	4,5

Paramètres techniques généraux

Paramètres de géométrie des roues

	Élément	Paramètre
Roues avant	Angle de carrossage	$0,067^\circ \pm 0,75^\circ$ Valeur absolue de la différence entre les roues gauches et droites $\leq 0,75^\circ$
	Angle de chasse du pivot	$2,1^\circ \pm 0,75^\circ$ Valeur absolue de la différence entre les roues gauches et droites $\leq 0,75^\circ$
	Pincement	$0,083^\circ \pm 0,083^\circ$ Valeur absolue de la différence entre les roues gauches et droites $\leq 0,1^\circ$
	Inclinaison du pivot	$12,6^\circ \pm 0,5^\circ$ Valeur absolue de la différence entre les roues gauches et droites $\leq 0,5^\circ$
Roues arrière	Pincement	$0^\circ \pm 0,417^\circ$
	Angle de carrossage	$0^\circ \pm 0,75^\circ$
	Angle de poussée de l'essieu arrière	$0^\circ \pm 0,3^\circ$